MÉMOIRES

DE

L'ACADÉMIE

DE NÎMES

IXe SÉRIE

TOME LXXXVIII

Année 2014

ACADÉMIE DE NIMES
16, rue Dorée
NÎMES (Gard)

2015

TABLE DES MATIÈRES

I – SÉANCE PUBLIQUE DU 2 FÉVRIER 2014

Jean-Paul FOURNIER, sénateur du Gard, maire de Nîmes, président de Nîmes Métropole
Allocution 9
Michèle PALLIER, président sortant
Compte rendu des travaux académiques de l'année 2013 17
Robert CHAMBOREDON, président de l'Académie
Variations nîmoises au Siècle des Lumières : *nec otium et villeggiatura* 25
Bartolomé BENNASSAR, membre non résidant
La Movida madrilène 39

II – SÉANCE PUBLIQUE DU 14 OCTOBRE 2014

Alain AVENTURIER, secrétaire perpétuel
Allocution de bienvenue 45
Robert CHAMBOREDON, président de l'Académie
Introduction à la thématique 47
Jean-François DELMAS, membre non résidant
La figure du chartiste dans la littérature (xixe-xxe siècles) entre mythe et réalité 49

III – COMMUNICATIONS DE L'ANNÉE 2014

Danielle BERTRAND-FABRE, membre non résidant
Trois orphelines en action : Les filles de Jean-Baptiste Favre de Saint-Castor et/ou de Victoire de Marceillan à travers guerres et révolutions (XVIIe- XIXe siècles) 73
Evelyne BRANDTS, correspondant
Le train de Cerdagne, alias le Petit train jaune 115
Vanessa RITTER, membre résidant
Le fonds Filleron-Lorin : avancées du travail sur la collection de carte postales anciennes de l'Académie de Nîmes 131

Guilhem FABRE, membre résidant
Le relief du versant nord du Pic Saint-Loup..... 151
Robert CHALAVET, membre non résidant
Un Nîmois flamboyant : Jacques Favre de Thierrens..... 161
Pascal TRARIEUX, membre résidant
Le patrimoine pictural des églises de Nîmes..... 181
Robert DEBANT, membre résidant
Un prince de l'Église allemand en face du nazisme : Clemens August von Galen, cardinal-évêque de Munster (1878-1946).....
Michel CHRISTOL, correspondant
De Nîmes à Rome : sénateurs nîmois..... 213
Jacques MEINE, membre non résidant
La famille Hoffmann, ou le mécénat sans frontières..... 229
Jean-Luc PONTVIEUX, correspondant
Maurice Aliger, l'académicien, l'archéologue..... 259
Anny HERRMANN, membre non résidant
Maurice Aliger, le poète..... 267
Hélène DERONNE et Antoine BRUGUEROLLE, membres résidants
Patrimoines ? regards à travers l'histoire et la ville..... 277
Jean-Michel OTT, correspondant
Jacques-Gabriel Bulliot (1817-1902) et Jules Olier de Marichard (1824-1901), deux destins parallèles..... 293
Hélène DERONNE, membre résidant, et Frédéric AURIOL, correspondant.
L'accompagnement en fin de vie, une réponse respectueuse et humaine..... 317
Christian SALENSON, membre résidant
Louis Massignon, la République et l'Islam..... 337

IV – L'ACADÉMIE DE NÎMES AU 31 DÉCEMBRE 2014

Composition du bureau pour l'année 2014..... 361
Membres d'honneur et membres honoraires..... 362
Membres résidants..... 364
Membres non résidants..... 367
Correspondants..... 369
Académies, Sociétés savantes et organismes correspondants..... 373

Achevé d'imprimer
sur les presses
de l'imprimerie

MONDIAL *Livre*

www.mondial-livre.com
04 66 29 70 86

Fabriqué en France

Pour le compte de l'Académie de Nîmes
16, rue Dorée - 30000 Nîmes

Ouvrage publié avec l'aide de la ville de Nîmes
et du Conseil Général du Gard

Dépot Légal : 3e trimestre 2015
le gérant de la publication :
Alain AVENTURIER
Secrétaire Perpétuel

L'Académie des Sciences, Arts et Lettres de Nîmes n'entend donner aucune approbation ni improbation aux opinions émises au cours de ses séances et dans ses publications. Ces opinions devront être considérées comme propres à leurs auteurs.

ISSN 0755-8864

© Académie de
Nîmes – 2015

I. SÉANCE PUBLIQUE DU 2 FÉVRIER 2014

Monsieur Didier Martin, préfet du Gard, président d'honneur de l'Académie de Nîmes, fait part de sa satisfaction d'assumer, parmi beaucoup d'autres, la tâche particulièrement agréable de présider sa séance publique annuelle. Il salue l'assemblée et donne successivement la parole à :

- Monsieur Jean-Paul Fournier, sénateur-maire de la ville de Nîmes,
- Madame Françoise Dumas, députée du Gard et vice-présidente du Conseil régional Languedoc-Roussillon,
- Monsieur Christian Bastid, conseiller général du Gard,
- Madame Michèle Pallier, président sortant de l'Académie,
- Monsieur Robert Chamboredon, président de l'Académie,
- Madame Paule Plouvier, président du jury du prix Issoire,
- Monsieur Bartolomé Bennassar, professeur des universités émérite, qui s'exprimera sur *La Movida madrilène*.

ALLOCUTION
de M. Jean-Paul FOURNIER

Sénateur du Gard, Maire de Nîmes,
Président de Nîmes Métropole

Monsieur le Préfet,
Madame le Président Michèle Pallier,
Monsieur le Président Robert Chamboredon,
Monsieur le Secrétaire perpétuel,
Mesdames, Messieurs les Académiciens,
Mesdames et Messieurs les Élus,
Mesdames, Messieurs,

Vous le savez, c'est pour moi toujours une immense joie et un grand privilège de prendre la parole devant une assemblée aussi prestigieuse. Lorsque l'on s'exprime devant l'académie de Nîmes, vénérable institution qui, depuis 1682, cultive la mémoire de notre ville et participe ainsi à son rayonnement intellectuel et culturel, on le fait toujours avec une certaine émotion et beaucoup d'humilité.

Le cénacle de la rue Dorée a bien pour objet d'être une société savante, capable d'inscrire son action exigeante pour la mémoire, en utilisant une langue pure. Mais plus que de simples relais, vous permettez, grâce à vos travaux, de structurer la culture et donc une certaine forme de pensée, notamment chez les jeunes générations. L'émule du laurier, fille aînée de l'Académie française que vous constituez, est à la fois, par la force des choses, dépositaire du passé, mais aussi totalement dynamique.

La vision que vos travaux révèlent, est aussi un moyen d'éclairer nos actions, celles des individus et celles des collectivités, comme la ville de Nîmes. Ainsi, on ne peut qu'apprécier la volonté de votre nouveau président, Robert Chamboredon, spécialiste des maisons de commerce nîmoises du XVIIIe siècle, de vouloir continuer à ouvrir l'académie sur l'extérieur, en proposant de nouvelles séances publiques comme celle-ci. Toutefois, la réunion d'aujourd'hui reste symboliquement le moment le plus fort de l'année, car il donne les grandes lignes de vos actions pour les mois à venir et installe le Président élu.

Je veux, cher Monsieur, vous saluer et dire combien j'ai apprécié votre exposé, consacré à la vie de Gaston Doumergue, au mois de novembre, à Carré d'Art. Grâce à vous, nous avons appris beaucoup sur celui qui fut, non sans humour, appelé « l'homme au micro entre les dents », tant ses interventions radiodiffusées étaient fréquentes, lorsqu'il revint occuper le poste de président du Conseil.

Cette conférence fut un élément important des célébrations, l'an dernier, du 150e anniversaire de la naissance d'un des hommes politiques les plus populaires de la IIIe République. La ville de Nîmes a pleinement pris part à ces manifestations, puisque à la suite d'une décision du Conseil municipal, j'ai inauguré un parvis à sa mémoire, devant l'ancien hôpital de la ville, qui portait d'ailleurs son nom. Ce parvis, nouvelle porte d'entrée d'un quartier en pleine évolution, fait face au tout nouveau pôle universitaire urbain que nous avons voulu installer dans l'ancien hospice, qui fut étudié par votre regretté confrère, le Docteur Jean Lauret. Quoi de plus symbolique, pour un ancien ministre de l'Instruction publique, qu'un espace dédié à l'enseignement, au savoir, à la jeunesse, porte son nom ?

L'autre moment fort a été l'inauguration, au Sénat, d'une plaque à sa mémoire, à l'emplacement même qu'il occupa dans l'hémicycle, durant de nombreuses années. À l'instar d'autres personnalités de la Haute Assemblée, comme Victor Hugo, Raymond Poincaré ou François Mitterrand, et conformément à ma demande auprès du président du Sénat, nous avons donc dévoilé, en décembre dernier, ce signe symbolique. Ministre des colonies durant la quasi-totalité du premier conflit mondial, Gaston Doumergue permit à la France d'outre-mer de participer, avec patriotisme, à la Grande Guerre.

2014 marque les cent ans de la déclaration du premier conflit mondial. Nîmes prendra pleinement part à ces commémorations, en organisant des expositions, des projections et des conférences. Comme toutes les communes de France, elle vit nombre de ses enfants périr au front. L'émouvant monument aux morts de l'Esplanade permet d'en témoigner.

Cette période de l'Histoire coïncida aussi à une mobilisation sans précédent de la nation, qui aboutit, quatre ans après, à une grande victoire. Je suis persuadé que la vénérable institution de la rue Dorée s'associera à ce moment fort de la mémoire nationale. Ici, nous nous souvenons que de nombreux conscrits sont venus faire leurs classes à Nîmes avant de partir au combat. Ce fut le cas de Guillaume Apollinaire, qui, lorsqu'il en avait le loisir, retrouvait son amie, Louise de Coligny-Châtillon, à l'hôtel du Midi, square de la Couronne. De ces intenses amours, sont nés des poèmes qui resteront à jamais gravés dans l'histoire de la poésie française.

Le lauréat du Prix 2014 du Festival de la biographie est d'ailleurs Laurence Campa, avec une brillante biographie de l'auteur d'*Alcools*. Avec 35 000 visiteurs, cette édition de notre festival a été un beau succès, à la fois intellectuel et populaire. Encore une fois, les deux présidents d'honneur, Hélène Carrère d'Encausse et Pascal Picq, ont façonné, par leur savoir et leur caractère, l'ambiance de ce rendez-vous littéraire. D'ailleurs, le secrétaire perpétuel de l'Académie française, lointain successeur du Nîmois Gaston Boissier, s'est engagé à revenir à Nîmes et rendre visite au cénacle que vous animez depuis trois cent trente-deux ans. La ville de Nîmes se tient, bien entendu, à la disposition de l'ensemble des membres de l'académie de Nîmes, de son président, mais aussi de son très dynamique secrétaire perpétuel, Alain Aventurier, pour organiser au mieux ce nouveau déplacement de cette spécialiste de la Russie, notamment impériale.

Ici, c'est un tout autre empire qui a marqué la mémoire collective. En 2014, nous célébrerons le 2 000e anniversaire du décès d'Auguste, premier empereur de Rome. Nîmes, berceau de la famille d'Antonin le Pieux, doit beaucoup au premier représentant de la dynastie des Julio-Claudiens. Nous devons, à celui qui n'était encore qu'Octave, vainqueur de la bataille d'Actium et de la première campagne d'Égypte, un emblème, un crocodile accroché à un palmier, frappé sur les as réalisés dans les ateliers monétaires nîmois de l'époque. Nous devons

à Auguste le bijou d'architecture qu'est la Maison Carrée, aujourd'hui totalement restaurée, temple dédié à ses deux petits-fils. Nous devons enfin au fils adoptif de Jules César, un rempart et des portes, dont celle qui porte son nom.

À ce sujet, je me suis récemment engagé à entamer un processus pour valoriser l'ensemble du parcours du rempart romain, dont certaines parties sont encore visibles, pour qu'il devienne à terme un point fort de notre patrimoine. Bientôt, au cœur du futur Musée de la romanité, un jardin archéologique mettra en valeur les vestiges du rempart encore présents. D'autres pièces emblématiques seront également exposées, comme de nombreuses mosaïques et la statue de Neptune retrouvée lors de fouilles sur l'avenue Jean Jaurès. En attendant, cette statue entièrement restaurée ainsi que le moulage de l'immense bassin qu'elle ornait, seront présentés au public, dans le cadre d'une grande exposition cet été, à la Chapelle des Jésuites.

Les amoureux d'antiquité ont également apprécié l'évolution du chantier de restauration des travées des Arènes. Méticuleuse, l'action des tailleurs de pierre permet de redonner le lustre d'antan à cet antique monument inscrit dans le cœur de chaque Nîmois. Récemment, la réouverture de l'énigmatique salle cruciforme, a permis de pouvoir admirer les entrailles de l'amphithéâtre, qui servirent de coulisses pour les spectacles antiques.

À Nîmes, la romanité est omniprésente. D'ailleurs, je n'ai pas hésité à utiliser un symbole, la tête de bronze d'Apollon, élément des collections de l'actuel Musée archéologique et futur joyaux du Musée de la romanité, pour illustrer mon message de vœux.

Avec tout ces efforts, l'obtention du label UNESCO pour notre cité m'apparaît être en bonne voie. Récemment, j'ai rencontré Philippe Lalliot, nouvel ambassadeur de France auprès de l'Institution internationale, qui a salué le sérieux, la rigueur et la manière constructive et efficace dont notre projet est porté. Actuellement, le dossier est inscrit sur la liste indicative des biens culturels. L'objectif pour notre cité étant une inscription sur la liste du patrimoine mondial de l'Unesco à l'horizon 2017/2018.

Avec la romanité, l'autre atout du dossier nîmois est, sans nul doute, son secteur sauvegardé. La rue qui abrite votre savante maison peut en témoigner, puisque des immeubles et un magnifique hôtel

particulier sont en cours de restauration. Bientôt, nous allons acter un élargissement de ce secteur, pour englober les quartiers remarquables situés à l'extérieur de l'historique Écusson.

Mesdames, Messieurs,

2013 a été l'année des vingt ans de Carré d'Art. Cet anniversaire a été célébré grâce à une superbe exposition, dont le commissaire n'était autre que l'architecte des lieux, Norman Foster. Au-delà des manifestations, le plus beau symbole de cet anniversaire est le regard totalement consensuel qu'ont les Nîmoises et les Nîmois pour ce bâtiment, qui fait partie désormais de notre patrimoine. Toutes les grandes réalisations structurantes, comme bientôt le Musée de la romanité, sont toujours, sur le long terme, appréciées par le plus grand nombre.

Carré d'Art proposera cette année une exposition d'art contemporain, regroupant des artistes vietnamiens, dans le cadre de l'année du Viêt Nam en France. Le coordinateur national de cet événement fut Xavier Darcos, qui siège désormais au fauteuil numéro 40 de l'Académie française, un temps occupé par François Guizot, également membre de votre académie.

L'exposition proposée actuellement, dans la salle du Soleil noir, par Carré d'Art bibliothèque, en partenariat avec le Musée des lettres et manuscrits, traite précisément de l'Académie du quai Conti, au travers de témoignages épistolaires. On peut y voir, entre autres, des correspondances, des manuscrits, des ouvrages et des livres d'artistes, ainsi que l'épée, gravée d'un crocodile, de Jean Paulhan. Je profite de cette tribune pour souligner la parution, éditée par Claire Paulhan, d'un récent recueil de lettres échangées entre son grand-père et Marc Bernard, dont on célébrait, récemment, le trentième anniversaire de la disparition.

Le 25 mars 2014 marquera également nos esprits, puisqu'il correspond au centième anniversaire de la mort de Frédéric Mistral, dont la vie et l'œuvre sont intimement liées à Nîmes. Ce jour-là, je déposerai une gerbe devant la stèle que nous lui avons consacrée au pied de la Tour Magne, pour ainsi rendre hommage à l'auteur de *Mireille*, prix Nobel de littérature, qui a donné ses lettres d'or à la langue d'oc.

Cette année, vous apprécierez également d'autres événements

dans les musées de la ville de Nîmes ou à l'École supérieure des beaux-arts, établissement public d'enseignement supérieur, d'où est sortie d'ailleurs la première promotion munie d'un diplôme international. Je pense notamment à une exposition de photographies issues des fonds du Musée du Vieux Nîmes ou à l'exposition consacrée au célèbre peintre tchèque Alfons Mucha en préparation au Musée des beaux-arts. Ce dernier événement est un moyen de continuer à resserrer les liens étroits qui existent entre la France et la République tchèque et surtout entre Nîmes et Prague. La semaine dernière, nous avons d'ailleurs fêté dignement les 90 ans de la section tchèque du lycée Alphonse Daudet, permettant de nous rappeler qu'Ernest Denis fut l'un des pères fondateurs de l'indépendance des Bohémiens et des Moraves.

Je ne serais pas complet sans parler du Musée des cultures taurines, qui vient d'acquérir le considérable fonds Pierre Dupuy. Il va conforter nos collections taurines comme étant les plus précieuses et les plus prestigieuses de l'Hexagone. L'an dernier, avec l'inauguration, au cœur de l'établissement, de l'espace dédié à José Tomas et à sa fabuleuse corrida du 16 septembre 2012, le musée a accru son attractivité auprès des aficionados. L'espace permet de retranscrire l'ambiance de la course et le « duende » qui s'en est dégagé lors de ce combat intense, au cours duquel le temps a suspendu son vol.

L'an dernier, Nîmes a également assouvi son « hispano-tropisme », en se jumelant très officiellement avec la ville espagnole de Cordoue, cité des califes de la tauromachie. Outre l'art taurin, nos deux cités ont de nombreux points communs historiques, culturels et économiques. D'ailleurs, la ville de Sénèque est, avec son magnifique pont romain, classée au patrimoine mondial de l'Humanité.

Mesdames, Messieurs,

Permettez-moi de saluer le travail de votre président sortant, Michèle Pallier, qui a réalisé une action très appréciée. Je souhaite également féliciter les récents membres résidants, ainsi que les correspondants, reçus au sein de votre prestigieuse académie. À vous tous, je souhaite que vous soyez des éléments dynamiques de l'institution. Je ne peux conclure sans dire un mot sur ceux des vôtres qui sont décédés l'an dernier comme Guy Poulon ou le pasteur Bonifas, grand résistant.

Une autre disparition nous a tous marqués l'an dernier. Je veux parler de celle de Bernadette Lafont. Elle qui portait un as de Nîmes autour du cou, était une amoureuse de notre cité. Sa grande carrière cinématographique est liée à sa ville de naissance, puisque c'est ici qu'elle tourna son premier film, avec François Truffaut, *Les Mistons*. En donnant son nom au Théâtre municipal, où elle fit, jeune, son apprentissage de danseuse, Nîmes a rendu un hommage bien mérité à la figure de la Nouvelle Vague.

Dans quelques instants, vous écouterez un exposé, animé par le professeur Bartolomé Bennassar, sur *La Movida madrilène*. L'intervention de celui qui est considéré comme un grand spécialiste de l'histoire de la tauromachie, présent d'ailleurs récemment au Salon de la biographie, ne pourra qu'être passionnante. Je veux chaleureusement le saluer.

J'aimerais terminer mes propos, en souhaitant une année forte et constructive pour l'académie de Nîmes. La ville de Nîmes, qui a pour vos travaux une profonde considération, sera toujours à vos côtés. Ce qui nous unit c'est bien l'amour d'une cité, l'amour de la Nîmes éternelle, l'amour de la Nîmes de demain, un amour que nous souhaitons faire partager au plus grand nombre.

Je vous remercie.

COMPTE RENDU DES TRAVAUX DE L'ACADÉMIE

Année 2013

par Michèle PALLIER
Président sortant

Monsieur le Préfet,
Madame le Député, représentant M. Christian Bourquin, président du Conseil régional,
Monsieur le Sénateur-Maire,
Monsieur le Conseiller général, représentant M. Damien Alary, président du Conseil général,
Monsieur le Procureur général,
Général,
Monseigneur,
Monsieur le Président de l'Académie des sciences et lettres de Montpellier,
Monsieur le Président,
Monsieur le Secrétaire perpétuel,
Mesdames et Messieurs les Académiciens,
Mesdames et Messieurs,

L'usage veut que le président sortant présente le compte rendu des travaux académiques de l'année écoulée. Je me prête d'autant plus volontiers à cet exercice que c'est l'occasion d'une rencontre privilégiée entre l'Académie et la cité.

Créée en 1682 par lettres patentes de Louis XIV, l'Académie de Nîmes, qui compte 36 membres résidants, – 12 membres non résidants, et un nombre non limité de correspondants –, doit à son ancienneté le privilège de faire partie de la Conférence nationale des Académies des Sciences, Lettres et Arts qui regroupe, sous l'égide de l'Institut de France, 32 académies dites d'Ancien Régime. Présidée aujourd'hui par M. François Braud, premier président honoraire de la Cour d'appel de Bordeaux, elle l'a été, de 2006 à 2008, par M. le Professeur Daniel Grasset, de l'Académie des Sciences et Lettres de Montpellier, dont je salue la présence aujourd'hui parmi nous.

Participer à cette Conférence qui se réunit alternativement, soit à l'Institut, à Paris, comme nous l'avons fait en 2013 sur le thème *L'Esprit en progrès*, soit dans une académie de province, est un moment important de l'année académique, car c'est une source exceptionnelle d'ouverture et d'échanges avec les autres académies.

Heurs et malheurs : comme toute institution, l'Académie ne saurait échapper à ceux-ci, et notre premier devoir, au moment où nous posons notre regard sur l'année écoulée, est de rendre hommage à ceux qui nous ont quittés. L'Académie a été très affectée par la disparition de deux de ses membres.

Le Pasteur Aimé Bonifas, membre résidant, nous a quittés le 31 août 2013. Reçu à l'Académie le 5 février 1982, il en était devenu président en 1988, pour accéder à l'honorariat en 2009. Grand résistant, déporté à Buchenwald, il consacra sa vie à œuvrer pour les droits de l'homme et la réconciliation franco-allemande. Officier de la Légion d'honneur, Commandeur de l'ordre du Mérite, cet homme de passion laisse un grand souvenir à notre compagnie.

M. Guy Poulon, membre non résidant, nous a quittés le 8 septembre 2013. Reçu à l'Académie en 2000, Officier de la Légion d'honneur, ancien président de chambre à la Cour d'appel de Paris, il fut, sous le nom de Philippe Sénard, un critique littéraire reconnu. « Amoureux des belles lettres et pétri de littérature classique », il collabora à divers quotidiens et hebdomadaires : Combat, le Figaro, Le Mercure de France, la Revue des Deux-Mondes. Il s'est éteint au Vigan, où il s'était retiré.

En revanche, nous avons eu le plaisir d'élire et de recevoir deux correspondants et trois membres résidants. Le 3 mai 2013, nous avons reçu deux correspondants.

Mme Evelyne Brandts, agrégée d'allemand, a partagé sa vie active entre le district de Moyenne-Franconie, dont elle est citoyenne d'honneur, et le sud de la France. Elle a créé l'Association franco-allemande du Pays de Sommières, pour faire connaître l'Allemagne en Languedoc-Roussillon et ne cesse d'œuvrer au travers d'ouvrages et de colloques au renforcement des relations franco-allemandes.

M. Frédéric Auriol, Chevalier de l'Ordre national du Mérite, né dans une vieille famille nîmoise, ordonné prêtre en 1984, est Aumônier des Hôpitaux. Délégué à l'œcuménisme, chapelain conventuel de l'Ordre de Malte, dont il est membre depuis 2011, il est porteur d'une expérience personnelle exceptionnelle et d'un témoignage qui ne peuvent qu'enrichir l'Académie.

Nous avons reçu trois nouveaux académiciens résidants.

Mme Vanessa Ritter a été reçue le 8 février 2013, au fauteuil de Mademoiselle Marcelle Viala, devenue membre honoraire. Titulaire d'un doctorat d'égyptologie, diplômée en histoire de l'art et en archéologie, elle conduit des recherches sur la littérature égyptienne ancienne et se propose de communiquer sur l'intertextualité entre les textes égyptiens, ougaritiques et bibliques, révélateurs des échanges culturels qui existaient entre les pays du Moyen-Orient. Sujets dont l'actualité ne vous échappera pas.

Avec M. Jean Matouk, reçu le 1er mars 2013 au fauteuil de M. André Costabel, devenu membre honoraire, c'est l'économie qui entre à l'Académie. Officier de la Légion d'honneur, docteur ès sciences économiques, agrégé des Facultés de Droit et Économie, il fut à la fois professeur des universités, chef d'entreprise et homme de médias : c'est dire si son regard sur les problèmes actuels nous est précieux.

M. Pascal Trarieux a été reçu le 25 octobre 2013 au fauteuil du docteur Charly-Sam Jallatte. Titulaire d'une maîtrise d'« Histoire des Arts », à la Sorbonne, après avoir été chargé de conservation des fonds iconographiques et photographiques de la bibliothèque de Carré d'Art, il est nommé conservateur au Musée des beaux-arts. À la recherche constante d'un lien entre le musée et la cité, il a monté plus de trente expositions et de nombreuses animations autour d'une œuvre.

Nous avons élu à l'honorariat, lors de la séance du 6 décembre 2013, M. Yvon Pradel, membre résidant. Chevalier de l'Ordre national du Mérite, officier des Palmes académiques, professeur honoraire de Lettres, M. Yvon Pradel, que notre regretté confrère Christian Liger recevait le 4 février 1994, il y a donc exactement 20 ans, « avec l'allégresse un peu anxieuse avec laquelle les sociétés savantes accueillent les artistes singuliers », a, pendant quarante ans, grâce à la Compagnie des Arènes, porté Aristophane, Shakespeare et Molière, des Cévennes à l'Ukraine, en passant par Göttingen et Varsovie. Que l'Académie lui en soit reconnaissante.

Au cœur de l'activité de notre Compagnie, les communications de nos membres, prononcées au cours des séances ordinaires, qui se tiennent, statutairement, deux fois par mois, à l'exception des vacances d'été. Ces communications ont abordé les sujets les plus variés, comme vous allez pouvoir en juger par vous-mêmes.

L'histoire générale avec :

- Mme Brigitte Maurin, membre résidant : *Femmes en guerre, contre la guerre : Henriette Bourdon à Mende et Ada Gobetti à Turin*, deux femmes, d'origine culturelle et géographique différente, remarquables par leur engagement.
- M. Jean-Michel Faidit, correspondant : *Napoléon et la comète impériale de 1811, découverte à Viviers (Ardèche) par Honoré de Flaugergues, correspondant et lauréat de l'Académie du Gard en 1809 et 1815*.
- Mme Martine Peyroche d'Arnaud, correspondant : *Le voyage en France au XVIIe siècle, lorsque Racine vint à Uzès.*
- M. Richard Bouziges, correspondant : *Le paysan cévenol au XVIIIe siècle : un paysan hors norme ?* Nous avons eu l'honneur d'accueillir, à cette occasion, M. Hugues Bouziges, préfet du Gard, président d'honneur de notre compagnie.
- M. Rainer Riemenschneider, correspondant : *Les Écoles de la Revanche : France, 1870-1918 ; Allemagne, 1918-1945.*
- M. Gabriel Audisio, membre résidant a présenté le livre de M. Ferrières : *Aigues-Mortes en Révolution : un témoin, Antoine Collet.*

L'histoire religieuse avec :

- M. Gabriel Audisio, membre résidant : *Les Vaudois du Piémont en Allemagne* : *quelle insertion* ? *(XVIIe-XIXe siècle)*
- M. Pierre Mutin, correspondant : *Les différentes composantes de l'Islam et leur positionnement théologique et idéologique dans le monde*.

La littérature :

- Cette fois encore, M. Gabriel Audisio, interroge : *Où va la langue française ?*
- M. Robert Chamboredon, membre résidant, a présenté *La bibliothèque de Maurice Agulhon*, à l'aide d'un film réalisé chez notre confrère, membre non-résidant, historien, spécialiste de l'histoire contemporaine de la France, professeur au Collège de France de 1986 à 1997.
- M. Jean-Marc Canonge, correspondant : *Marcel Coulon et le prix Moréas. Petite histoire d'un prix de poésie*.
- M. Guy Dugas, correspondant, à l'occasion de la Comédie du Livre de Montpellier, et en présence d'Amin Zaoui, romancier et essayiste algérien : *Djoha, Goha, Hodja, Giufà, Joan l'an pres…, héros méditerranéen transculturel et a-religieux.*
- M. René Ventura, correspondant : *Retour à l'édition originale d'Eupalinos de Paul Valéry.*
- Mme Paule Plouvier, membre non résidant : *Le mythe des Mères dans la création poétique : bénéfique ou maléfique ?*

Le thème de la justice a été traité par

- M. Michel Belin, correspondant : *Le procureur de la République : un grand communicant ?*

Deux communications ont eu un caractère exceptionnel :

- Mme Christiane Lassalle, membre résidant, et M. Bernard Moreau, membre non résidant, ont présenté, après de patientes recherches dans les archives et publications de l'Académie : *Histoire de l'occupation des fauteuils de l'Académie de Nîmes*, comblant ainsi une lacune, un grand nombre d'académies – et nous ne parlons pas ici de l'Institut de France et des cinq

académies qu'il regroupe – connaissant la succession de leurs fauteuils. Ce document a suscité le plus vif intérêt. Avant cette communication, qui eut lieu le 26 avril 2013, M. Daniel-Jean Valade, chevalier de la Légion d'honneur, officier de l'Ordre du Mérite, devait remettre à Mme Lassalle, archiviste et mémoire de notre compagnie, les insignes de l'Ordre national du Mérite.

- À son tour, M. Daniel-Jean Valade, membre résidant, a présenté, en présence de M. le sénateur-maire de Nîmes, membre d'honneur ès-qualité, *Le Livre d'Or de la Ville de Nîmes du 12 octobre 1924 au 17 septembre 2012*, richement illustré, que nous avons eu l'honneur de signer.

Le secrétaire perpétuel assure, selon le règlement de l'Académie, la continuité de ses activités, dont l'organisation repose sur les commissions, au nombre de six :

commission des nominations des correspondants,
commission du programme,
commission des publications, *Mémoires* et *Bulletins*,
commission des finances,
commission de la bibliothèque et des archives,
commission du patrimoine.

Une commission, cette année, a eu un rôle de tout premier plan : la commission des finances, dont le rapporteur est M. Charles Puech. Il lui a fallu faire face à une lourde charge financière : la remise en état du toit de l'hôtel Davé, boulevard Talabot, propriété de l'Académie, et sa principale source de revenus, celle qui assure son équilibre financier. Grâce à une implication personnelle sans limite de M. Alain Aventurier, secrétaire perpétuel, des trésoriers, M. Charles Puech et Me Bernard Fontaine, de M. Antoine Bruguerolle, architecte, et surtout à l'aide généreuse du Conseil général et de la Municipalité, nous avons pu mener à bien ces importants travaux. Nous ne saurions trop, à nouveau, exprimer notre reconnaissance à M. le président du Conseil général, que nous avons reçu en notre hôtel de la rue Dorée, avec des membres de son cabinet, et à monsieur le sénateur-maire. Nous exprimons aussi notre reconnaissance à la Société HARIBO, qui, grâce à son mécénat, apporte, elle aussi, une aide précieuse à la restauration de l'Hôtel Davé.

Une autre commission, la commission Patrimoine, dont le rapporteur est Mme Hélène Deronne, a deux chantiers importants. À l'atelier « cartes postales », sous la direction de Mme Vanessa Ritter, un groupe trie, nettoie et inventorie les quelques 50 000 cartes postales, comprenant essentiellement des édifices religieux de France, du fonds Filleron-Lorin, avec pour objectif, à plus ou moins long terme, de les numériser. Le second chantier de cette commission est l'établissement du diagnostic patrimonial de la ville de Nîmes hors Écusson qui donne lieu, depuis plusieurs années, à un travail important de prospection et d'analyse et se concrétisera par la publication d'un document récapitulatif.

Hors commission, un groupe de réflexion dit de l'*Arc méditerranéen* s'est constitué, avec des représentants des Académies de Toulon et de Marseille, afin d'établir des relations avec des sociétés savantes proches des structures de nos académies de l'autre côté de la Méditerranée, et plus particulièrement au Maghreb.

Deux prix sont décernés alternativement, tous les deux ans, par un jury composé d'académiciens : le Prix Sydney Forado, décerné à l'auteur d'un travail de recherche historique sur Nîmes et le Gard, et le Prix Issoire, décerné à un jeune débutant pour une œuvre inédite (poème, nouvelle, roman). Cette année, c'est le Prix Issoire, dont le jury est présidé par Mme Paule Plouvier, qui sera remis, dans quelques instants, par M. le préfet du Gard.

L'Hôtel de l'Académie, rue Dorée, et sa belle cour Renaissance, s'ouvrent aux visiteurs pendant les Journées du Patrimoine. Chaque année, des membres résidants assurent une permanence pour répondre aux questions des nombreux visiteurs.

Chaque année aussi, a lieu une sortie de l'Académie. Cette année, la visite du Centre interrégional de Conservation du Livre, à Arles, et de la Fondation Louis Jou, aux Baux, organisée par notre consœur Jacqueline Leroy, a obtenu un vif succès.

Avant de clore ce compte rendu un peu sec, peut-être, des travaux de l'année écoulée, je vous invite à consulter le site de l'Académie, régulièrement mis à jour et où vous trouverez l'ensemble de nos activités.

Je ne manquerai pas non plus de renouveler ma gratitude à l'ensemble du Bureau que j'ai eu l'honneur de présider cette année, et tout particulièrement au secrétaire perpétuel, dont on ne saurait trop louer la compétence et l'engagement au service de l'Académie.

En guise de conclusion, vous me permettrez de citer encore notre regretté confrère Christian Liger qui dépeignait ainsi le rôle que devait jouer l’académicien idéal : « Il y faut de la mesure, de l’équilibre, de la curiosité, de la sagesse… La passion y est forte, mais le style la module ».

VARIATIONS NÎMOISES AU SIÈCLE DES LUMIÈRES : *NEC OTIUM ET VILLEGGIATURA*

par Robert CHAMBOREDON
Président de l'Académie

Dans les *Mémoires pour servir à l'histoire de sa vie et à celle de son théâtre* qu'il rédigea en français et qui furent publiés à Paris en 1787, Carlo Goldoni, le Molière vénitien, à propos de la *Trilogie de la villégiature* représentée un quart de siècle plus tôt au théâtre San Luca de la Sérénissime, tient les propos suivants :

> J'avais parcouru sur ma route plusieurs de ces maisons de campagne qui bordent la Brenta où le luxe déploie son faste. C'est là où nos ancêtres n'allaient que pour recueillir leur bien, qu'on va aujourd'hui pour le dissiper. C'est à la campagne où l'on tient gros jeu, table ouverte, et où l'on donne des bals, des spectacles, et c'est là où la cicisbéature[1] italienne, sans gêne et sans contrainte, fait plus de progrès que partout ailleurs.

Eh bien, Monsieur le Préfet, Monsieur le Sénateur-maire, Madame le Député, Monsieur le Conseiller général, Messieurs les Élus, Messieurs les Représentants des autorités civiles, militaires et religieuses, Monsieur le Président et Monsieur le Secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences et des lettres de Montpellier, Mesdames et Messieurs, à défaut de la Brenta et des villas palladiennes

1. Goldoni, Carlo, *Mémoires pour servir à l'histoire de sa vie et à celle de son théâtre*, Paris, Mercure de France, 1988, p. 253. La cicisbéature est l'état de celui qui devient le chevalier servant d'une femme.

décorées entre autres par Véronèse ou les Tiepolo, les terrasses et les entours du Vistre, des Gardons et du Vidourle accueillent nombre de ces maisons de campagne pouvant revêtir l'aspect d'un mas, d'une folie, voire d'un château.

Possédées par l'aristocratie nîmoise, tant laïque qu'ecclésiastique, ces demeures devinrent pour une bonne part d'entre elles, au XVIIIe siècle, la propriété de l'élite commerçante de la cité, de ceux que l'historien Daniel Roche qualifie de « héros » du siècle des Lumières, ces êtres attachés à leurs comptoirs comme d'autres le furent à la glèbe, et ce au point de ne disposer – disaient-ils – d'aucun repos – *nec otium* –, autrement dit les négociants dont le nom même, utilisé dès le milieu du XVIe siècle, acquit ses lettres de noblesse au temps de Louis XIV en passant dans l'usage courant[2].

Une fois ce phénomène identifié, l'interpréter s'impose. Si la campagne peut offrir un cadre idéal de retraite, de repos, de détente bucolique, propice à l'*otium cum dignitate* cicéronien, n'offre-t-elle pas un champ d'expérimentation et d'exploitation à ces hommes d'affaires avisés, intéressés par son côté géorgique ? Et l'enracinement qui en résultait n'apportait-il pas un havre de stabilité dans l'écume des jours, avec des incidences sociopolitiques ?

À dire vrai, l'attrait du placement foncier, immobilier, pour les hommes d'affaires, n'était pas une nouveauté. Le grand argentier de Charles VII, Jacques Cœur, au XVe siècle ; les Fugger, ces richissimes banquiers d'Augsbourg qui facilitèrent l'élection de Charles Quint à la couronne impériale au siècle suivant[3], en sont l'illustration, dans le Berry et en Souabe respectivement. Et tant la rivière de Gênes que les environs de Cadix soulignent à l'envi l'ampleur du phénomène[4].

La montée en puissance, au XVIIIe siècle, de la fortune mobilière, clairement identifiée par Antoine Barnave dans son *Introduction à la Révolution française*, s'est accompagnée d'acquisitions d'offices, de terres et de bâtisses. Un phénomène qui s'amplifia dans la seconde moitié du siècle. Après les Novy qui s'employèrent à Caveirac – où ils succédèrent au Montpelliérain Sartre – et les de Possac établis dans la plaine du

2. Carrière, Charles, *Négociants marseillais au XVIIIe siècle, Contribution à l'étude des économies maritimes*, Marseille, 1973, 2 vol.
3. Mandrou, Robert, *Les Fugger, propriétaires fonciers en Souabe : 1560-1618. Études de comportements économiques à la fin du XVIe siècle*, Paris, Plon, 1969.
4. Madame Virginie Monnier, que nous remercions, nous a indiqué que les négociants et marchands génois possédaient des terres et des résidences campagnardes ; à proximité de Cadix, Chiclane et l'Île de Léon connurent le même phénomène.

Vistre, ce fut en 1769 qu'Étienne-David Meynier acquit le château et la seigneurie de Salinelles qui jouxtait le Vidourle, et, dix ans plus tard, Barthélemy Fornier achetait près de Meynes le château de Clausonne avec les fiefs dépendant de la baronnie de Lédenon. Jean Maigre, le marchand-fabricant de bas, s'installa à Campuget, à proximité de Manduel, tandis que les Rivet, présents à Cadix comme les Fornier, investissaient la terre de Sabatier, entre Quissac et Sauve. Quant aux André, liés en parentèle avec les précédents, c'est à Boulbon qu'ils allaient se mettre au vert, sans que nous sachions, pour le moment, s'ils étaient propriétaires ou simplement locataires du mas.

Échapper aux turbulences citadines, trouver un refuge où étaient censées s'apaiser les passions humaines ; être délivré un temps des soucis, des tracas de l'utile ; s'affranchir un rien des préoccupations afférentes au rang social : autant de motifs qui contribuèrent à l'orientation des placements des négociants vers le monde rural. Ce d'autant que la cité nîmoise connut alors une véritable métamorphose avec une population qui fit plus que doubler, passant de 20 000 à plus de 40 000 habitants, de la fin du règne de Louis XIV à la veille de la Révolution ; Nîmes fut alors une ville en chantier, aux travaux d'urbanisme de grande ampleur : l'intégration du faubourg des Prêcheurs avec la construction de la citadelle et le prolongement septentrional de l'enceinte médiévale, le plan Mareschal et l'extension occidentale de la surface bâtie, le plan Raymond avec la démolition des remparts médiévaux et la poussée méridionale projetée, permirent à l'agglomération de retrouver progressivement et de dépasser la taille qui avait été la sienne à l'époque romaine[5].

Nonobstant, ils se gardèrent bien d'abandonner une cité au dynamisme de laquelle ils contribuaient pour beaucoup. Fièrement dressés au sein de l'écusson, leurs hôtels particuliers en témoignent. Rue Dorée avec les André ; rue de l'Aspic pour les Meynier ; rue de l'Horloge pour ce qui est des de Possac, tandis que les Fornier résidaient entre la rue de la Violette et le renfoncement de la place du Marché – l'ancien marché à huile – et que les Rivet faisaient édifier le

5. Huard, Raymond (dir.), *Histoire de Nîmes*, Aix-en-Provence, Édisud, 1982, p. 190-213 ; Andréani, Roland (dir.), *Nouvelle histoire de Nîmes*, Toulouse, Privat, 2006, p. 149-185. Pour une analyse précise de l'évolution de la ville, Teisseyre-Sallmann, Line, *Métamorphoses d'une ville*, Paris, Champ Vallon, 2009, p. 237-372.

bâtiment de style néo-classique situé en face de l'hôtel des Castelnau et à proximité du collège des Jésuites puis des doctrinaires dans la Grand-rue.

> Continuellement je suis aux trousses du teneur de livres et des livres, du caissier et de la caisse, du magasinier et des magasins, ou, pour mieux dire, ils n'agissent que par moi ; je les dirige et vois tous les objets, aussi rien ne périclite ; enfin, je suis continuellement à tout et à barbouiller du papier pour des calculs, notes etc. Je ne suis chaque fois distrait que par les perpétuelles visites des uns et des autres, Espagnols, courtiers, amis, et soit pour parler des affaires, soit pour consultes, confidences, instances pour nous tirer de l'argent ou secours etc. Enfin, la journée se passe comme un clin d'œil[6].

Ainsi s'exprime, depuis Cadix, Jacques-Arnail Fornier. Son frère, Barthélemy, auquel ces propos étaient adressés, écrit de Nîmes, comme en écho :

> Autant l'œil du maître est précieux en tout, autant la suite des détails lui prendrait un temps qu'il doit toujours chercher à employer le plus utilement possible, de manière que, selon moi, un maître doit tout voir, être le premier à tout, donner l'exemple de l'ordre, de l'activité, de la diligence, mais il ne doit pas s'appesantir à faire longtemps la même chose[7].

Le premier était gérant du comptoir andalou, dont le second était le principal commanditaire et bailleur de fonds. À travers ces quelques mots, et non sans prendre en compte leur caractère convenu, parfois exagéré, suivant leur destinataire, se trouve justifiée l'étymologie du terme négociant. Homme-orchestre, entrepreneur, sans cesse aux aguets et sur le qui-vive du fait de la polyvalence de ses activités, il vit toutes antennes déployées, l'esprit en éveil sur fond d'espérance – gagner – et de crainte – faillir. Écoutons Simon, un autre frère des deux précédents, qui présida le plus longtemps aux destinées de la

6. Arch. dép. Gard, J 73-394, lettre de Jacques-Arnail Fornier à Barthélemy Fornier (21 février 1772).
7. *Ibidem* J 73-382, lettre de Barthélemy Fornier à David Médard (12 octobre 1779). *Ibidem* J 73-428, lettre de Simon Fornier à François-Honoré-Barthélemy-Auguste Fornier de Clausonne.

société de Cadix :

> Trente deux années de travail continuel à Cadix sont plus de cinquante en tout autre pays au monde, et pour le croire, il faut y avoir passé ; la nature du commerce de cette place, la façon de travailler des Espagnols vis-à-vis des étrangers, vous tiennent toujours sur des épines, et il est moralement impossible d'être un moment sans inquiétude[8].

Se comprend alors, l'âge aidant, l'aspiration au repos, à l'*otium*, à la villégiature. Aisance, délices, douceur : tels sont les mots qui reviennent le plus souvent sous la plume des néo-ruraux qui, ce disant, s'inscrivent dans la tradition humaniste de deux siècles antérieures. Ouvrons donc au terme repos le *Thresor de la langue françoise* (1573 ; éd. de 1606) de notre compatriote Jean Nicot. Quiétude (*quies* ; *requies*), tranquillité (*tranquillitas*), sérénité (*euthymia*) en sont les diverses occurrences, toutes positives. Le repos est propice à la méditation, à la vie contemplative : la vie théorétique chère à Platon et Aristote, qui ouvre l'accès aux vérités éternelles, tout comme l'*otium religiosum* élève les âmes vers le Créateur, la contemplation des beautés et des prodiges de la nature aidant. Douce et accueillante chez Théocrite, Horace ou Virgile, elle revêt un caractère édénique, prélapsaire, propice à l'oraison silencieuse, à l'intériorisation de la foi chrétienne. Ce au point que les auteurs les plus critiques à l'encontre des ordres monastiques, de Rabelais à Clément Marot, en passant par Marguerite de Navarre, ne souhaitaient pas leur disparition, mais réclamaient leur régénération[9].

Il est vrai que le repos, le loisir, la vie contemplative, pouvaient générer l'oisiveté, l'inaction, la mélancolie, la paresse. Ce fut au XIVe siècle, si nous en croyons Jean Delumeau, que ce dernier terme remplaça l'acédie monastique, ce vice redoutable mêlant l'angoisse et l'ennui, la torpeur spirituelle et le découragement. Indice d'un processus de sécularisation, cette mutation sémantique fut consacrée deux siècles plus tard avec les humanistes, à commencer par Rabelais et Montaigne, qui mirent en garde contre l'amollissement physique, intellectuel et spirituel que risquaient d'entraîner le repos complet, une

8. *Ibidem* J 73-428, lettre de Simon Fornier à Barthélemy Fornier (11 février 1783).
9. Gennaï, Aldo, *L'Idéal du repos dans la littérature du XVIe siècle*, Paris, Classiques Garnier, 2011.

retraite par trop pastorale et champêtre, la *fuga mundi* et la déréalisation qui leur faisait cortège, pointant du doigt ceux qui allaient jusqu'à comparer les outils aratoires à des armes, car ils violentaient dame nature !

L'éthique du travail promue à la faveur des bouleversements qui occasionnèrent l'avènement des Temps modernes à compter du XVe siècle pour le moins, concourut au discrédit partiel de la vie contemplative *stricto sensu*. Avec Calvin, dans le droit fil de saint Paul, le travail, comme idéal d'action vertueux fut encouragé, valorisé, dès lors qu'il était librement consenti. À commencer par celui intellectuel : l'*otium studiosum* ou *litteratum*. Dans son projet de réforme de la scolarité – *De ratione vitæ studiosæ ac literatæ* – Claude Baduel, un autre de nos compatriotes du XVIe siècle, vit dans l'étude une propédeutique à l'action, et ce pour le bien commun. Les bibliothèques aménagées deux siècles plus tard dans les résidences secondaires des négociants, à Clausonne ou à Salinelles, comptant sur leurs rayons des ouvrages de spiritualité au côté de l'*Encyclopédie* de D'Alembert et Diderot, du *Développement et défense du système de la noblesse commerçante* de l'abbé Coyer, et des œuvres de Cicéron et Voltaire, abondent dans ce sens. Ce d'autant que leurs propriétaires étaient devenus membres de l'Académie royale de Nîmes dont Jean-François Séguier fut le secrétaire perpétuel. Voilà qui occasionnait un genre de vie mixte, préconisé par la pensée humaniste pour qui il représentait un véritable idéal.

Le détachement spirituel du monde, des passions, du *negotium*, ne saurait être un renoncement complet. Le repos n'est louable qu'autant qu'il succède au labeur ou qu'il le précède : il est corrélatif. La campagne sert, en quelque sorte, d'arrière-boutique où se ressourcer. Et si la tentation de céder aux plaisirs de l'imagination tels qu'ils furent énoncés au début du siècle des Lumières sous la plume de Joseph Addison[10], a pu se faire jour chez certains, les lois naturelles exprimées en langage mathématique, de Bacon à Newton en passant par Galilée et Descartes se rappelèrent à leur bon souvenir : la pensée peut exercer son influence sur le monde afin de le transformer. Jean Starobinski a fort bien montré comment, au XVIIIe siècle, la subjectivité du sentir a progressivement cédé la place à celle du vouloir et à ses aspirations prométhéennes. La communion, l'idylle avec la nature, ne relevaient-elles point de l'utopie ? Le peintre Claude-Henri Watelet

10. Starobinski, Jean, *L'invention de la liberté 1700-1789*, Paris, Gallimard, 2006, p.147. Le texte de Joseph Addison, *The pleasures of the imagination* parut en 1712 dans le n° 411 du *Spectator*.

(1718-1786), dans l'*Essai sur les jardins*, apporte la réponse :

> L'homme oisif, ingénieux, sensible, après avoir disposé à son avantage les richesses et les beautés de la nature, attache à ces nouveaux trésors une affection particulière. Pour s'en assurer une jouissance tranquille, il creuse des fossés, il dresse des palissades, il élève des murs, et l'enclos s'établit. Emblème de la personnalité, c'est le petit empire d'un être qui ne peut augmenter sa puissance sans accroître les soins qui la troublent[11].

Écrit de la main de François Fornier, alors âgé de 84 ans, et très vraisemblablement destiné à ses fils, un papier daté du 1er avril 1782, placé sous la devise *Ne quid nimis* – Rien de trop –, après avoir évoqué les déboires des châtelains de Caveirac, Marguerittes et Dions, victimes de leur prodigalité pour avoir fait de leurs châteaux « l'hôtellerie des grands seigneurs et de personnes de tous états », et rappelé que celui de Clausonne se trouvait sur la route de Paris, s'achevait comme suit :

> Je crois donc qu'il faut vivre dans son château comme tous les possesseurs de terres y vivent, et se conformer à la coutume et à l'usage du pays pour en augmenter les revenus, en y vivant noblement suivant ses facultés, et avec économie, et avec un grand ordre en tenant un livre journalier de la recette et de la dépense, pour avoir au bout de l'année le résumé[12].

Deux ans et demi auparavant, son benjamin Barthélemy présentait en ces termes l'acquisition qu'il venait de réaliser :

> C'est une grande et belle affaire et j'espère qu'elle sera aussi bonne que belle ; il est difficile de se faire une idée de la beauté du séjour, rien n'en approche en Languedoc : beau château, beaux et grands jardins, vue superbe, eaux abondantes, bois étendus, sans compter des beaux droits, des revenus de toutes espèces et des moyens de les augmenter journellement[13].

Beauté et rentabilité se conjuguent sous sa plume ; contemplation bucolique rime avec mise en valeur. Commencé en 1780, et intitulé

11. *Ibidem*, p. 171-172.
12. Arch. dép. Gard, J 73-72.
13. *Ibidem* J 73-382, lettre adressée à Simon Fornier à Cadix, le 24 août 1779.

« Notes et calculs relatifs aux revenus de Clausonne depuis son acquisition », le registre tenu jusqu'en 1825 par Auguste Fornier, conformément au souhait de son grand-père, contient les recettes et les dépenses, les pertes et les profits de l'exploitation. Si, les quatre premières années, des pertes furent enregistrées, les suivantes furent, sans exception, bénéficiaires. Dès 1789, les investissements réalisés au lendemain de la prise de possession, étaient amortis : construction d'un mas neuf, réfection des anciens bâtiments, bornage des terrains, curage des fossés, drainage des eaux, achats de bétail, plantations d'oliviers et de vignes, occupèrent fort son père qui écrivait à David André, son cousin londonien : « Mes affaires de ville et celles de campagne me tiennent dans un mouvement perpétuel d'allées et venues dont je me trouve fort bien mais qui me rendent très pressé[14]. » Peu de temps avant, il avait confié ce qui suit à un correspondant de Lyon :

> Quelque plaisir que je prenne à la vie de la campagne, je suis bien éloigné de renoncer pour cela aux affaires. J'y tiendrai au contraire toujours avec plaisir et intérêt lorsqu'elles me procureront celui de correspondre avec vous et de réunir nos intérêts lorsque les occasions s'en présenteront[15].

Gentilhomme champêtre, Barthélemy Fornier engagea, sur la recommandation de son ami Jean Médard de Lunel, un dénommé Vernet, qui joignait à ses qualités d'agriculteur celles d'homme d'affaires, pour faire office de régisseur et l'informer deux fois par semaine de l'avancée des travaux lorsqu'il séjournait à Nîmes[16]. Désireux d'entretenir de bonnes relations avec la communauté des habitants de Meynes, il s'efforça d'aplanir les litiges qui avaient opposé ces derniers à son prédécesseur[17]. Villégiature et *negotium* allaient de pair ; *ecclesiasticum* aussi. La correspondance échangée durant l'été 1783 avec l'archevêque d'Arles en fait foi. L'objet en fut la profanation antérieure de l'église de Clausonne convertie en cellier,

14. *Ibidem* J 73-376, lettre du 6 décembre 1780.
15. *Ibidem* J 73-376, lettre adressée à Couderc père fils et Passavant de Lyon, le 13 novembre 1780.
16. *Ibidem* J 73-375, lettres de Barthélemy Fornier à David Médard de Lunel (11 et 16 novembre 1779).
17. *Ibidem* J 73-375, lettre de Barthélemy Fornier à Cassirol de Toulouse (29 février 1780).

cuves vinaires et grenier à foin. Et Barthélemy Fornier de réclamer, puis d'obtenir, une ordonnance le déchargeant de toute responsabilité, et d'inviter le prélat à séjourner dans son château à l'occasion de ses visites pastorales[18].

Nous savons tous que la seconde moitié du siècle des Lumières vit l'essor des idées physiocratiques qui plaçaient l'agriculture au cœur de l'activité économique, en tant qu'unique source des richesses dont elle était le multiplicateur, préconisant la libre entreprise et le libre échange, et encourageant la modernisation des exploitations. L'ouvrage de Dupont de Nemours paru en 1768, *Physiocratie ou constitution la plus avantageuse au genre humain*, qui favorisa la diffusion des idées de François Quesnay, du marquis de Mirabeau et de Morellet, entre autres, figurait en bonne place dans la bibliothèque de Clausonne. Alors qu'au XVIe siècle les traités d'horticulture invitaient à ne pas forcer, dominer la nature, et à s'adapter au biotope, il en allait autrement deux siècles plus tard avec les progrès de l'agronomie et la perspective de pouvoir s'émanciper de l'économie de subsistance. Une « transposition végétale du besoin de croissance[19] » en quelque sorte. Étienne-David Meynier se rendait régulièrement à Salinelles pour surveiller l'exploitation de son domaine et ce ne fut pas un hasard s'il présida, au sein de l'assemblée constituante formée au début juillet 1789, le comité d'agriculture et du commerce. L'économie politique, la croissance des échanges aidant, n'avait-elle pas pénétré les sphères supérieures de l'État et acquis ses lettres de noblesse dans les décennies précédentes ?

Une noblesse dont les membres étaient rien moins qu'unis au fur et à mesure de l'avancée dans le siècle tout en restant la référence sociale par excellence, y compris pour l'aristocratie du négoce. Acquérir des terres, et a fortiori un château, permettait, en sus de servir de caution ou d'hypothèque en cas de besoin, de souder la famille qu'on y réunissait de temps à autre, et de créer les conditions pour vivre noblement, comme nous l'avons précédemment entendu. À l'image des Boileau de Castelnau, vieux lignage dont les membres passaient une partie de l'année dans leur bâtisse crénelée au nord de Saint-Chaptes, ou

18. *Ibidem* J 73-378, lettres de Barthélemy Fornier à l'archevêque d'Arles (29 août et 15 septembre 1783).
19. Dermigny, Louis, *Cargaisons Indiennes Solier et Cie 1781-1793*, Paris, S.E.V.P.E.N.,1960, t. 1, p. 33.

de Mgr Rousseau de la Parisière, l'évêque de Nîmes, qui prenait ses quartiers d'été au château de Cardet. Les Fornier acquirent la baronnie de Lédenon cinq ans après l'anoblissement de François et de sa descendance à l'extrême fin du règne de Louis XV[20]. Il était du nombre de la trentaine de négociants anoblis pour fait de commerce au XVIIIe siècle. Dès le 21 octobre 1779, Barthélemy demanda aux gérants de la maison de Cadix de lui adresser son courrier au nom de Fornier de Lédenon, ses fils devenant de Clausonne, de Valaurie et d'Albe, tandis que sa fille, Sophie, épousa la même année Henri de Pelet, officier de cavalerie issu d'un vieux lignage anduzien ; l'intégration dans le second ordre suivait son cours. Non sans contribuer à le régénérer. Monsieur de Cornillon, son prédécesseur, n'avait-il pas été conduit à vendre du fait de ses nombreuses dettes que son successeur épongea ? L'introduction de méthodes de gestion rigoureuses dans le monde rural témoignait d'un souci de rentabilité et d'enracinement.

« Les richesses mobilières sont fugitives comme le talent ; et malheureusement qui ne possède point de terres, ne saurait avoir de patrie que par le cœur, par l'opinion, par l'heureux préjugé de l'enfance... » Extraits du *Mémoire sur les municipalités* de Turgot, ces quelques mots dont la paternité réelle échoit à Dupont de Nemours, révèlent la dimension politique du mouvement physiocratique déjà cité : édifier un royaume de propriétaires fonciers[21]. Socle de la liberté individuelle, la propriété n'est-elle pas le concept central de la pensée des Lumières avant de devenir le dix-septième article de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen de 1789 ? Dans son *Traité du gouvernement civil* publié en 1690, John Locke, désireux de fournir une explication naturaliste des origines et de la nature du gouvernement, hors de la mouvance des doctrines religieuses, fit des propriétaires – autrement dit de ceux qui, par leur travail sur la nature, en avaient extrait des richesses – les fondateurs de la société politique. Institution séculière, l'État émane d'eux, sans médiation aucune, et le

20. Arch. dép. Gard, 73 J-483, lettre de Barthélemy Fornier à Cartier fils, receveur à Tarascon ; le contrat fut signé chez Despiard, notaire à Vallabrègues, le 23 août 1779.

21. Turgot, Anne Robert Jacques, *Œuvres de de Turgot et documents le concernant*, Paris, Gustave Schelle éd., 1913-1923, t. 4, p. 568-628. Analyse du texte dans Sewell William H., *Gens de métier et révolutions Le langage du travail de l'Ancien Régime à 1848*, Paris, Aubier, 1983, p. 177-185.

gouvernement s'emploie à protéger leurs biens[22]. « C'est la possession de la terre [...] qui liant indélébilement le possesseur à l'État, constitue un véritable droit de cité », lit-on dans ce même *Mémoire*. Pour Turgot, la citoyenneté est intrinsèquement liée à la propriété foncière, et ses idées furent reprises à la veille de la Révolution par Calonne. Se comprend dès lors aisément l'attraction exercée par les placements fonciers sur les possesseurs de biens mobiliers, alors que la question de la représentation du corps social figurait au cœur des projets de réformes de la seconde moitié du XVIIIe siècle. Peu importait qu'ils échouassent momentanément. Les acquéreurs avaient pris date.

Lu par Monsieur Vincens Saint-Laurent, secrétaire-adjoint de l'Académie du département du Gard, à l'occasion de la séance publique du 21 décembre 1811, l'éloge de Dominique-Casimir Fornier de Valaurie, qui exerçait la fonction de maire depuis dix ans, contient le passage suivant : « Durant l'orage – entendez la Terreur des années 1793-1794 – les soins d'une épouse tendre et chérie – Angélique du Caylar en l'occurrence – avaient offert la plus douce des consolations, et la campagne, un asile où les utiles travaux de l'agriculture occupaient agréablement son loisir[23]. » La période révolutionnaire fut en effet orageuse durant ces années et la campagne, véritable Helvétie de proximité, servit de refuge aux adeptes et autres sympathisants du mouvement fédéraliste. Étienne-David Meynier, durant l'été 1793, se réfugia à Salinelles, léguée à son fils aîné François-Étienne, à l'occasion de son mariage avec Jeanne Pieyre douze ans plus tôt, puis à Soulages Montredon, près de Lasalle, propriété des beaux-parents du dit fils, où il fut arrêté. Le temps du « désert » et des persécutions était de retour pour les suspects, dont bon nombre étaient de confession protestante. François-Étienne, de son côté, se réfugia aux alentours de Saint-André-de-Valborgne. Inscrit à tort sur la liste des émigrés, il put régulariser sa situation aux lendemains du 9 thermidor et reprendre possession du château de Salinelles, vandalisé et partiellement détruit

22. Locke, John, *Traité du gouvernement civil*, Paris GF Flammarion, 2001, chapitre V, *De la propriété des choses*, p. 162-181. La première édition parut à Londres, en mars 1690, chez Awnsham Chirchill.

23. *Notice des travaux de l'Académie du Gard pendant l'année 1811* Par M.r Trélis, secrétaire perpétuel, Nîmes, Blachier-Belle, An 1813, p. 370.

en 1794[24]. Physiologiquement et politiquement les valeurs curatives de la villégiature étaient manifestes.

Parce qu'il dépensait sans compter pour sa villégiature de Montenero, Leonardo, le négociant de Livourne mis en scène par Goldoni, vit ses biens mis sous séquestre, et il fut à deux doigts d'être perdu de réputation. Grâce à l'aide de Fulgenzio, dont la sagesse n'avait d'égale que la bonté, il fut tiré d'affaire et put épouser la fille de Filippo son compère en marchandise, dotée à hauteur de 8 000 écus, et prendre la direction d'un comptoir à Gênes appartenant à son beau-père, jurant ses grands dieux qu'on ne l'y reprendrait pas à sacrifier son bien dans de folles dépenses somptuaires et inutiles.

Pour des raisons autres que le jeu ou le badinage les Fornier, et les Meynier dans leur sillage, faillirent subir le même sort. Le désastreux dépôt de bilan de leur maison de Cadix en 1786, les plaça dans une situation très précaire due au relâchement dans sa gestion auquel la villégiature n'est pas étrangère. Commanditaire attentif, Barthélemy Fornier caressa le rêve de gérer à distance l'établissement au moyen des échanges épistolaires. « Ma fréquente habitation à la campagne m'y fait rapporter tout et je compare notre société actuelle au labourage, celle qui va suivre à la semence et celle qui viendra après la récolte qui sera plus ou moins abondante suivant les soins et la sagesse des cultivateurs », écrivait-il à l'un des deux nouveaux gérants du comptoir andalou en juin 1782[25] ; « Une maison de commerce convertie ainsi en une terre devient un Pérou quand elle est bien cultivée », précisait-il à l'autre le même jour[26]. N'était-ce point confondre les genres ?

Le bémol final des deux citations n'occulte pas les transmutations opérées. Négociant de prime abord, Barthélemy Fornier s'est transformé en capitaliste rentier et en gentilhomme champêtre dans l'athanor de sa villégiature dont le *negotium* ne fut certes jamais absent, mais nécessairement marginalisé dans sa dimension commerciale, avec pour corollaire une vigilance moindre. Le choix de conserver Clausonne et de vendre l'hôtel particulier nîmois pour faire face à ses embarras financiers est révélateur. Il s'agit avant tout d'une décision

24. Sauveplane, André, *Une famille nîmoise de la Révolution à l'Empire*, Nîmes, Lacour/Colportreur, 1989, p. 14-28.
25. J 73-377, lettre de Barthélemy Fornier à David Médard (27 juin 1782).
26. *Ibidem*, lettre de Barthélemy Fornier à Louis de Ribaupierre (27 juin 1782).

familiale prenant en compte l'orientation vers les carrières militaires et judiciaires de ses enfants et la fusion en cours des élites que la période révolutionnaire et impériale accéléra[27]. L'argent gagné dans le commerce était transformé en capitaux fonciers, culturels, politiques et symboliques ainsi que nous l'avons décliné. La France des notables, des « bourgeois conquérants » était en gestation[28].

La vie mixte conciliant *otium* et *negotium*, for privé et existence publique, telle qu'elle fut définie et pratiquée par Michel de Montaigne et Pierre Charron qui invitaient à « discerner et distinguer la peau de la chemise » deux siècles plus tôt, restait promise à un bel avenir. Pensons à l'acquisition de l'ancienne abbaye cistercienne du Val Richer, en Normandie, par François Guizot, dont la correspondance avec sa fille Henriette, éditée par les soins de Catherine Coste et Laurent Theis, est à ce sujet plus qu'édifiante[29]. Le repos intérieur rend tout négoce plus efficace, et la semi-retraite campagnarde y contribue.

De Voltaire à l'abbé Raynal, en passant par Beaumarchais et Sedaine, les hommes de lettres du siècle des Lumières ont chanté sur tous les modes et dans tous les tons les louanges des négociants. Le dernier nommé, dans la pièce intitulée *Le Philosophe sans le savoir*, fait dire à son héros, le négociant Vanderk : « Quel état, mon fils, que celui d'un homme qui d'un trait de plume se fait obéir d'un bout de l'univers à l'autre[30] ! » Un état nécessitant une vaste culture et une grande

27. Chamboredon, Robert et Bertrand-Fabre, Danielle, « De la "marchandise" à la magistrature : L'ascension des Fornier de Clausonne au siècle des Lumières, sous la Révolution et l'Empire », *Annales historiques de la Révolution française*, n° 258, octobre-décembre 1984, p. 479-494.
28. Morazé, Charles, *Les bourgeois conquérants*, Paris, A. Colin, 1957. Rappelons, pour mémoire, que la famille Seydoux est apparentée aux Fornier de Clausonne depuis le mariage, en 1902, de Mathilde Fornier de Clausonne avec Jacques Seydoux. Nous remercions M. Nicolas Seydoux de la confiance dont il nous honore pour la consultation des archives familiales déposées aux Archives départementales du Gard en 1969, par son père, M. René Seydoux.
29. Guizot, François, *Lettres à sa fille Henriette 1836-1874*, Édition introduite et annotés par Laurent Theis avec un essai biographique sur Henriette de Witt-Guizot par Catherin Coste, Paris, Perrin, 2002.
30. Sedaine, *Le Philosophe sans le savoir*, Acte II scène 4, Paris, Gallimard Bibliothèque de la Pléiade, 1974, t. 2, p. 530. Les autres ouvrages auxquels il est fait allusions dans le texte, sont la Lettre sur le commerce de Voltaire, insérée dans les *Lettres philosophiques*, *Le Négociant de Lyon* de Beaumarchais, et l'*Histoire philosophique et politique des établissements et du commerce des Européens dans les deux Indes*.

capacité de distanciation qu'autorisait le loisir, ainsi qu'un havre de verdure, dans la mesure du possible, tant les risques courus étaient grands. Peut-être s'inspira-t-il du discours inaugural que présenta, à l'occasion de l'ouverture de *L'École Illustre d'Amsterdam* en janvier 1632, le professeur de logique Caspar Von Baerle qui fit l'éloge du *Mercator sapiens*, du marchand philosophe, celui qui parvient à concilier la pensée et l'action. Écoutons-le :

> Plus les biens qu'il possède sont abondants, moins il pèche, plus l'or qu'il possède est brillant, plus il cherche à être humble. Plus il fait de bénéfices, plus il loue la générosité divine. Moins il gagne, plus il éprouve un religieux respect pour les voies de la Providence. Que son comptable ait mal tenu les comptes, que son débiteur ait fait faillite, ou que la mer ait englouti un précieux chargement, le marchand qui aura appris à estimer de peu de prix tout ce qui n'est pas la vertu trouvera aisément une consolation dans la philosophie, comme celui qui aura attentivement réfléchi à la main libérale qui attribue une fois à l'un, une fois à l'autre, les biens de ce monde, d'un mouvement presque comparable à celui par lequel la mer s'amène et se retire. C'est pourquoi ceux qui, dès que leurs affaires périclitent, perdent courage, maudissant je ne sais quels Dieux et lançant leurs imprécations tantôt contre le ciel, tantôt contre la mer, ceux-là ne sont pas des sages. Ils apprendront des philosophes que l'honnête homme ne met rien au-dessus du sentiment de sa responsabilité, que celui qui se suffit à lui-même alors que tout lui manque est suffisamment riche, que dépourvu de tout, on peut tout espérer et que le monde appartient à tous, changeant continuellement de mains, l'un étant dépossédé d'une partie de ses biens au profit d'un autre[31].

Voltaire n'appela-t-il pas à cultiver son jardin et Paul Valéry ne nous a-t-il pas appris qu'il était vain de labourer la mer ?

31. Secretan, Catherine, *Le « Marchand philosophe » de Caspar Barlaeus Un éloge du commerce dans la Hollande du Siècle d'Or*, Étude, texte et traduction du *Mercator sapiens*, Paris, Honoré Champion, 2002, p. 139.

LA *MOVIDA* MADRILÈNE

par Bartolomé BENNASSAR
membre non résidant

Le thème que je vous propose aujourd'hui m'est inspiré par une réflexion à propos de l'étrangeté de l'Histoire. Il se trouve en effet que le phénomène de la *Movida* madrilène, contemporain approximativement, des années 1978-1983, se développe dans un climat très particulier, comme si la capitale de l'Espagne avait connu pendant ces années trois histoires parallèles : celle d'une *transition politique* à la fois difficile, agitée et réussie ; celle d'une *terreur* provoquée par le délire meurtrier de l'E.T.A. et de son commando Madrid ; enfin celle de la *Movida*, un mouvement indéfinissable qui n'est pas un mouvement social, que l'on hésite à qualifier de « culturel », mais qui a obtenu un écho international. Et ces parallèles, comme de juste, ne se rencontrent pas. Je veux dire que la *Movida*, qui ne se soucie pas de politique, demeure quasi indifférente aux événements politiques considérables qui se produisent alors : la tentative de coup d'État du « 23-F » (23 février 1981), puis l'arrivée des socialistes au pouvoir en 1982 qui inaugure une alternance politique très nouvelle en Espagne et apparemment indifférente à la psychose de terreur que les attentats meurtriers répétés commis par le commando Madrid ont développée dans la capitale.

Je me permets de rappeler en quelques mots les principaux événements politiques des années 1981-1982 et les performances tragiques du commando Madrid pour que vous preniez conscience du climat étrange dans lequel a fleuri la *Movida*.

La *conjoncture politique* d'abord : le premier ministre-surprise nommé par le roi Juan Carlos, Adolfo Suárez, avait réussi en quelque

trois ou quatre années la transition politique, ce qui était un véritable exploit. Les partis politiques, y compris le parti communiste, malgré les réticences de l'armée, et les syndicats avaient été légalisés, les Cortès franquistes s'étaient sabordées à l'issue d'un vote très majoritaire, les accords de la Moncloa avaient été signés par les représentants des forces politiques et les représentants du patronat, une constitution très démocratique avait été préparée et votée à une majorité très forte en décembre 1978. Cependant, Adolfo Suárez avait subi l'usure du pouvoir ; le parti qu'il avait créé pour gagner les élections, l'UCD (Union du centre démocratique), était miné par des rivalités et des divisions ; beaucoup de ses militants le quittaient soit pour rejoindre l'A.P. (*Alianza Popular*), soit pour se rallier aux socialistes. L'UCD avait subi des échecs lors d'élections régionales (communautaires) et lors de l'élection municipale de Madrid en 1979, de graves remous agitaient l'armée et, en novembre 1978, une conjuration (le complot Galaxie) avait été découverte. Adolfo Suárez lui-même, qui avait de graves problèmes de santé et dont les relations avec le roi étaient moins chaleureuses, avait décidé de démissionner ; il annonça sa décision lors d'un entretien télévisé le 29 janvier 1981. C'est précisément à l'occasion du vote destiné à lui donner un successeur comme chef du gouvernement, le 23 février 1981, que se produisit la tentative de coup d'État menée aux Cortès par le commando de Gardes civils du lieutenant-colonel Tejero qui agissait en accord avec les généraux Armada et Milans del Bosch. L'échec de la conspiration grâce à l'action conjointe du roi, de ses collaborateurs directs et des généraux loyalistes, avait été suivi d'une manifestation massive dans la capitale le 27 février.

La *terreur* ensuite. De 1974 à 1976 l'E.T.A. avait commis moins de 20 assassinats par an, elle paraissait prendre acte du changement politique et, d'ailleurs les prisonniers politiques de l'E.T.A. avaient bénéficié le 14 octobre 1977 d'une amnistie totale. Or, à partir de 1978, l'E.T.A. est prise d'une folie meurtrière : 66 assassinats en 1978, 76 en 1979, 92 en 1980. Les attentats de mai 1979 avaient été particulièrement violents. À partir de 1978, l'activité de l'E.T.A. à Madrid, qui bénéficiait encore du « sanctuaire français » pour servir de refuge et d'abri à ses militants en fuite, était de la responsabilité du commando Argelia, créé par Txomin Iturbe qui s'était entraîné en Algérie et qui devint le

commando Madrid, dirigé par un certain Iñaki de Juana, longtemps insoupçonnable parce que fils d'un officier franquiste. Ce commando, qui utilisa de préférence la technique de la voiture-bombe (*coche-bomba*), commit un très grand nombre d'attentats à Madrid, jusqu'à l'arrestation d'Iñaki en 1987. Celui-ci avait alors 25 meurtres à son actif et l'attentat à la fourgonnette piégée qu'il avait organisé le 14 juillet 1986 place de la République dominicaine, au passage d'un autobus de la Garde civile, avait fait 12 morts et 45 blessés. C'est dans ce contexte politique et terroriste que s'est développée l'étrange aventure de la *Movida* madrilène dont l'écho international a été considérable.

La durée de vie de la *Movida* a été relativement brève : environ cinq à six années, de 1978 à 1983. Elle s'est développée de façon quasi soudaine comme si, ai-je pu écrire, « surgissait soudain à la surface de la ville un Madrid *underground* longtemps dissimulé et révélé à lui-même à la faveur d'un temps différent qui avait aboli les interdits ».

Pour comprendre la quasi-indifférence des acteurs de la *Movida* à l'actualité politique, sous ses différentes formes, il faut se souvenir de l'âge de ses acteurs et interprètes. La génération qui créa et entretint la *Movida* n'avait pas connu la Guerre civile, ni les années de la faim et avait grandi dans la prospérité du *« Desarrollo »*. Elle n'avait pas connu le régime franquiste de l'immédiat « après-guerre », celui des années 1940 et 1950, elle n'avait pas réalisé les chances de la démocratie. Au point de ne pas prendre au sérieux la tentative « putschiste » du 23 février 1981. Seuls, trois des acteurs de la *Movida*, interrogés lors d'une enquête de presse, ont avoué avoir eu quelque inquiétude lors du « 23 F ». D'ailleurs, lors des carnavals de la *Movida*, en 1981, ils tournaient en dérision la nuit des Cortès : des dizaines de pseudo-mannequins, déguisés en Tejero et déjà très alcoolisés, se jetaient par terre en criant : « *Todos al suelo !* ».

La *Movida* n'avait donc aucun contenu politique explicite : il n'est pas question d'utopie sociale, de mouvement revendicatif, de révolution. Il s'agissait d'une explosion d'une partie de la jeunesse de Madrid, d'un désir effréné de liberté après une longue dictature. Il fallait enfoncer les barrières, rompre avec les usages, connaître des expériences nouvelles, abolir les interdits ; le programme de quelques groupes tenait en trois mots : sexe, drogue et rock'n roll. À l'évidence, les interprètes de la *Movida* n'étaient pas de purs esprits : la sexualité

joua un rôle essentiel dans l'épanouissement de la *Movida*, avec les drogues et l'alcool. L'usage des drogues (cannabis, cocaïne, héroïne) était considéré comme presque obligatoire car les drogues étaient tenues pour un aspect important de la conquête des libertés publiques. Le schéma traditionnel du mariage, assimilé à un contrat d'achat-vente, était mis en question comme la famille traditionnelle. Les interprètes de la *Movida* changeaient souvent de partenaires sexuels (ainsi Ana Cura qui fut la *novia* de plusieurs chanteurs ou musiciens était un modèle plausible pour les gens de la *Movida*). L'homosexualité était libérée, les travestis étaient à la mode. Maria Olvido Gara, alias Alaska, lesbienne déclarée, fut l'une des muses de la *Movida*. Certains titres de chansons sont significatifs, tels *Deseo carnal* ou *No es pecado* sont révélateurs.

Quels furent les maîtres-mots de la *Movida* ? Sans doute *la couleur* et *la musique*. L'obsession de la couleur est évidente et Miluca Sanz, l'une des artistes du Mouvement s'en est expliquée :

> Au début, tout était marron et gris. Ennuyeux et lourd. Les boîtes aux lettres et les uniformes des gardes étaient gris et les gens s'habillaient en marron parce qu'il n'y avait que des vêtements de cette couleur et même la musique était marron et ennuyeuse. La couleur n'existait pas, ni dans les vêtements, ni en rien. Il était aussi impossible de rencontrer la couleur que la musique qui nous plaisait. Et c'est pour cela que nous nous sommes mis à faire les deux.

La musique, le rock avant tout, était essentielle pour les interprètes de la *Movida* et plusieurs groupes apparurent : *Burning*, *Ejecutivos Agresivos*, *Los Nikis*, *Zombis*. Quelques chanteurs se firent un nom : Ramoncín, Alaska déjà nommée. La musique de la *Movida* attira à Madrid des groupes ou des artistes célèbres comme les *Rolling Stones*, des groupes argentins, mexicains ou Andy Warhol. Il y avait dans le mouvement de vrais musiciens, tels Jesus Ordovas ou Ana Cura, passée par le Conservatoire.

Les arts plastiques (peinture, dessin, gravures, affiches, photos) furent aussi en faveur au sein de la *Movida*. Quelques artistes émergèrent de la masse, ainsi Carlos Sanchez Perez, dit *Ceesepe*, autodidacte qui démontra sa maîtrise dans toutes les techniques (l'huile, l'encre, l'acrylique, le collage) ou Ouka Leele qui domina elle aussi plusieurs

genres, de l'acrylique à l'aquarelle. Certains peintres ont survécu à la *Movida,* comme Carlos Berlanga ou Luis Gordillo. Ouka Leele avait commencé par la photographie qui révéla quelques vrais artistes, telle Ana Arabaolaza. Et on ne saurait oublier l'architecture : plusieurs des concepteurs des gratte-ciel de la Castellana et de la M-30 (périphérique qui transperce les quartiers Est de la ville) passèrent par la *Movida* comme certains créateurs de mode (Isa Brena).

Le mouvement généra des hebdomadaires qui lui servirent de publicité et de support, ainsi *Madrid me mata* (Madrid me tue) ou *La Luna de Madrid* et *Dezine*. Il fut également servi par une chaîne de radio (*Onda Dos*) et, surtout, par le succès d'un certain nombre de « boîtes » du quartier de Malasaña, autour de la place *Dos de Mayo*, haut lieu de la *Movida* : par exemple, *Rockola*, qui n'ouvrit pourtant qu'en 1981, *Pentagramma*, *El Sol*, *King Creole*, *La Via Lactea*. Ces boîtes donnèrent au quartier une animation nocturne exceptionnelle.

La magistrature municipale d'Enrique Tierno Galván, très permissive, convenait parfaitement aux gens de la *Movida*. Certes, les valeurs morales, esthétiques, philosophiques de la *Movida* qui incarnait comme l'a très bien vu mon collègue et ami Bernard Bessière, une sorte de « doute radical, un refus provocateur des valeurs refuges comme la foi, la révolution, la technologie ou le progrès », n'étaient pas celles du « vieux professeur » qui s'inquiétait d'un « vide conceptuel qui excluait les perspectives collectives » mais il comprenait qu'il s'agissait d'une sorte de défoulement à la fois individuel et collectif, d'une immense soif de liberté. Evidemment, Tierno était un maire idéal pour des jeunes à qui il offrait des bars ouverts toute la nuit et dont il acceptait sans la réprimer une consommation de drogues et d'alcool sans précédent. Tierno avait aussi encouragé les fêtes de rues et les sonneries de cloches pour toute manifestation d'allégresse et toléré les *botellones* qui envahissaient les rues. On a pu considérer que les années 1977-1982 furent « les années de plus grande liberté de toute l'histoire de la monarchie constitutionnelle ». La commissaire de l'exposition consacrée à la *Movida* à la fin des années 2000, Blanca Sánchez Berciano, admet que « ce moment d'extraordinaire créativité surgit d'une manière spontanée sans aucune forme d'énoncé théorique ». J'ajoute que le catalogue de l'exposition permet de prendre conscience de l'importance de la couleur dans la *Movida*.

Il est vrai que les créations culturelles de la *Movida* ne sont pas d'une qualité exceptionnelle et le mouvement a été très loin de faire l'unanimité. Il a été durement critiqué aussi bien à gauche qu'à droite et, peut-être, surtout à gauche. Les critiques dénonçaient le libertinage sexuel, l'ivrognerie, la consommation massive de drogue, la qualité médiocre de la production artistique. Ainsi Juan Luis Cebrián, fondateur d'*El País*, le grand quotidien madrilène de centre gauche, écrivait en 1987 : « La fameuse *Movida* madrilène fut une opération de marketing presque spontanée [...] Le sous-produit culturel qu'elle a fini par engendrer est des plus pauvres et parfois des plus réactionnaires. » Et *El País* déplorait « l'exaltation injuste de ce phénomène culturel ».

On observera qu'il n'y eut pas un cinéma de la *Movida* et qu'Almodovar ne peut pas être considéré comme l'expression cinématographique du mouvement, même si son premier long-métrage connu, *Pepi, Luci, Bom y otras chicas del montón*, joua un rôle dans la diffusion du mouvement. Il est vrai que Ceesepe, l'un des artistes les plus doués de la *Movida*, réalisa pour ce film, en 1984, une remarquable affiche en acrylique en 1984.

La durée de la *Movida* fut relativement brève. Sa gestation, inconnue du grand nombre, pendant les années 1970, autour du Rastro, aboutit à l'explosion de 1977-1978. L'apogée du mouvement correspond aux années 1978-82 et le déclin est déjà sensible en 1983. Les revues qui avaient servi le développement de la *Movida* comme *Madrid me mata* ou *La Luna de Madrid* disparaissent à la fin des années 1980. Et les mouvements similaires qui, à l'exemple de Madrid, s'étaient développés dans quelques villes de province (Vigo, Gijon, Séville, Malaga), s'étiolèrent rapidement. Les pouvoirs publics assistèrent avec une certaine satisfaction à la disparition d'un phénomène qui ne contestait guère l'ordre établi mais dont on craignait toujours les possibles débordements.

II. SÉANCE PUBLIQUE DU 14 OCTOBRE 2014

Allocution de M. Alain AVENTURIER

Secrétaire perpétuel

Madame le Proviseur,
Monsieur l'Adjoint au maire, délégué à la culture,
Monsieur le Premier président de la Cour d'appel de Nîmes,
Monsieur le Procureur général près la Cour d'appel de Nîmes,
Mesdames et Messieurs les représentants des autorités civiles, militaires et religieuses,
Chères consœurs et chers confrères,
Mesdames, Messieurs,

Voilà près de trois cent trente-deux ans, le 10 août 1682, l'Académie de Nîmes a été créée par lettres patentes du roi Louis XIV. Elle fait partie de la Conférence nationale des académies des sciences, lettres et arts. Ce sont actuellement 32 académies de province qui la composent, qui ont en commun :

- une ancienneté importante, la plupart ayant été créées avant la Révolution ;
- le caractère continu et pluridisciplinaire de leurs activités constituées de réunions régulières, avec des conférences ou des communications de leurs membres publiées dans des *Mémoires* ;
- un nombre limité de membres résidants, non-résidants et honoraires ;

- un rayonnement local et régional par le renom des personnalités qui la composent et par la qualité de leurs travaux.

L'Académie de Nîmes organise chaque année une séance publique solennelle présidée par Monsieur le préfet du Gard, président d'honneur de notre compagnie, au cours de laquelle les travaux de l'année écoulée sont présentés.

Aujourd'hui, en organisant cette nouvelle séance publique, l'Académie de Nîmes souhaite contribuer à l'enrichissement de la vie culturelle nîmoise et concrétiser sa politique d'ouverture. Pour cette nouvelle manifestation, le lycée Alphonse Daudet, où est dispensée une formation préparant à l'École normale supérieure de la rue d'Ulm et à l'École des chartes, était tout indiqué pour l'accueillir. Nous remercions chaleureusement Madame le proviseur de mettre cette magnifique salle Jacques Terrisse à notre disposition.

Monsieur le Président, outre ce titre, vos qualités de professeur de chaire supérieure honoraire, agrégé d'histoire et docteur en histoire moderne, et l'enseignement que vous avez dispensé ici-même dans les classes préparatoires, vous désignent pour présenter Monsieur Jean-François Delmas.

Je vous remercie de votre attention et je vous laisse donc la parole.

LA FIGURE DU CHARTISTE DANS LA LITTÉRATURE (XIXe-XXe siècles) ENTRE MYTHE ET RÉALITÉ
Introduction à la thématique

par Robert CHAMBOREDON
Président de l'Académie

C'est en 1899 que le *Trésor de la langue française* mentionna le premier emploi du terme « chartiste » dans le roman d'Eugène Melchior de Voguë : *Les Morts qui parlent*. Auparavant, c'est sous le terme de « chartriers », un rien teinté d'ironie, qu'étaient désignés les élèves de l'École des chartes, fondée en 1821 sous le règne de Louis XVIII, qui s'imposa dans le champ historique au temps de François Guizot sous la monarchie de Juillet et connut un apogée dans les années 1880-1910, demeurant jusqu'à nos jours, en dépit d'inévitables fluctuations, une référence pour la qualité de sa formation à la fois spécialisée et interdisciplinaire, tant en France qu'en Europe et dans le monde.

Plusieurs écrivains, et non des moindres, en sont issus : Roger Martin du Gard, André Chamson, Georges Bataille ; Marcel Proust envisagea d'y entrer en 1893, et François Mauriac, admis au concours en 1908, en démissionna l'année suivante... Beaucoup d'autres, venus d'horizons divers, ne manquèrent pas, eux non plus, d'évoquer dans leurs œuvres des figures de chartistes, du chansonnier Béranger à Henry de Montherlant, en passant par Anatole France, André Gide ou Jules Romains entre autres.

Pour nous présenter ces figures de chartistes, portraiturées dans la littérature, nous avons le plaisir d'accueillir Jean-François Delmas, Nîmois d'origine, Parisien d'adoption, qui nous vient d'outre-Rhône, plus précisément de Carpentras, capitale du Comtat Venaissin, ancienne enclave pontificale.

Sans lien de cause à effet, j'observe que le chiffre trois vous sied à merveille : vous êtes passé, pour vos études supérieures, par trois établissements prestigieux : l'École supérieure de commerce de Paris, l'École des chartes ; l'École nationale supérieure des sciences de l'information et des bibliothèques (ENSSIB à Lyon) ; à Carpentras vous êtes – cas unique en France – conservateur de la bibliothèque Inguimbertine, des archives et des musées de la ville, une triple couronne en quelque sorte ; enfin, vous avez été adoubé chevalier à trois reprises : dans l'ordre national du Mérite, celui des Palmes académiques et celui des Arts et Lettres. Et puis, n'êtes-vous pas le père de trois enfants ?

Membre de plusieurs comités, conseils d'administration, laboratoires et jurys, vous êtes chargé de cours à l'université Paul Cézanne d'Aix-Marseille et à celle d'Avignon et des Pays de Vaucluse. Plusieurs dizaines d'articles, notices et ouvrages sont à votre actif, et vous pilotez le grand projet d'aménagement de l'ancien Hôtel-Dieu de Carpentras où seront rassemblés la bibliothèque, le musée, des espaces d'exposition et d'animation culturelle à compter de 2015.

Dans votre discours de réception à l'Académie de Nîmes, où vous avez été accueilli comme membre non résidant par le président Monsieur Henri Hugues en 2009, succédant au fauteuil occupé par MM. Louis Leprince-Ringuet et René Rémond, je relève les propos suivants : « Dans l'agitation destructive du monde, conserver c'est créer [...] Aujourd'hui, une institution culturelle devrait être un forum plus qu'un temple. » Votre manière de trouver la quadrature du cercle en quelque sorte... Entrepreneur, démiurge, homme d'ouverture et de dialogue à l'activité débordante, vous avez accepté, et nous vous en remercions chaleureusement, de nous consacrer une partie de votre temps.

Reste à savoir si la figure de chartiste qui vient d'être brossée correspond à celles que nous rencontrons dans la littérature des XIXe et XXe siècles.

C'est à vous, cher confrère, qu'il incombe de nous le dire.

LA FIGURE DU CHARTISTE DANS LA LITTÉRATURE : ENTRE MYTHE ET RÉALITÉ

par Jean-François DELMAS
membre non résidant

À Jacques d'Orléans (promotion 1958)

L'image du chartiste dans la littérature renvoie à toutes les représentations – aussi bienveillantes qu'indifférentes ou franchement hostiles – que chacun peut se faire d'une profession où, depuis le premier quart du XIXe siècle, l'érudition et la fonction administrative tendent à se confondre en un spécimen particulier. En remarque préliminaire et par honnêteté intellectuelle, je me dois de signaler être moi-même chartiste. Je conçois donc tout ce que mon propos peut sous-tendre de partialité ou de tentation narcissique. Je mesure la difficulté d'un tel exercice susceptible d'engendrer un discours *pro domo*. Néanmoins, en raison de la typologie qu'il a façonnée sous la plume d'hommes de lettres, ce thème n'est pas dénué d'intérêt puisqu'il offre en soi diverses interprétations d'une profession réputée spécifique par sa formation, ses aptitudes, ses centres d'intérêt. Encore convient-il de préciser que le terme chartiste renvoie à la fois à un établissement

Fig. 1. Jean-Joseph Benjamin-Constant, L'École des chartes, 1894. *Allégorie ornant le grand salon du palais académique de la Sorbonne aux côtés des médaillons de l'École de pharmacie, des facultés de médecine, de sciences, de droit et de lettres. © Droits réservés.*

d'enseignement supérieur, à un corps professoral composite, à d'anciens élèves aux parcours très divers et, surtout, comme dans toute école, à un « esprit, à une méthode, à une impalpable empreinte ayant marqué ses ressortissants, avec ce que cela implique chez ces derniers de révolte ou d'intériorisation, d'opposition ou de fidélité à l'égard de l'institution[1]. »

1. Joly, Bertrand, « Les chartistes et la politique », *L'École nationale des chartes : histoire de l'École depuis 1821*, Thionville, Gérard Klopp, 1997, p. 169.

Le sujet que je vais tâcher de traiter devant vous ce soir n'est pas inédit. Quelques-uns avant moi – archivistes paléographes ou non – ont eu l'occasion d'évoquer l'image des chartistes à travers des œuvres littéraires (fictions, correspondances, chroniques, discours, écrits politiques). Selon les cas, certains ont abordé ce champ d'investigations en le centrant sur un auteur en particulier (par exemple, d'après les œuvres d'Anatole France[2]), d'autres n'ont retenu que les romans dont le personnage principal est chartiste[3], d'autres, enfin, ont préféré l'explorer de façon chronologique[4].

Pour ma part, à travers quelques exemples choisis de textes des XIXe et XXe siècles et parmi des témoignages d'écrivains ou de chroniqueurs, je vous propose de brosser ce portrait de manière thématique et de dessiner, ainsi, les contours professionnels, politiques, sociaux et psychologiques conférés à la figure du chartiste. Afin de clarifier des perceptions parfois caricaturales, j'expliciterai les références qui ont pu contribuer à forger ces images, à dévoiler les problématiques sous-jacentes d'un métier ayant induit de telles représentations, tâchant de démêler la part du mythe et de la réalité.

Une image de marque contrastée

Le public a longtemps considéré l'École des chartes avec des sentiments très ambivalents, mêlant révérence et sarcasme, souvent en toute ignorance du sujet. Cette image est ancienne. Elle remonte à la fondation de l'École. Au début du XIXe siècle, l'ancien monde et son héritage s'effondrent. La liberté doit assurer la connaissance à l'homme nouveau issu de la Révolution. Monuments devenus carrières de pierres, archives à l'abandon, patois écartés au profit de la langue nationale, tous ces témoignages d'un temps et d'un régime révolus paraissent promis à une disparition irréversible. Tous ceux qui, alors, par curiosité scientifique, par appétence archéologique ou poétique, ou encore par nostalgie, s'inquiètent de tels bouleversements préconisent des mesures d'interventions conservatoires. L'École des chartes a donc été créée, en 1821, par le roi Louis XVIII, à une époque où la société française, après la secousse révolutionnaire et l'épopée impériale, éprouvait le besoin de reprendre racine dans le passé.

2. Bancquart, Marie-Claire, « Anatole France et l'École des chartes », *L'École nationale des chartes : histoire de l'École depuis 1821*, *op. cit*., p. 220-226.
3. Lanoye, Sébastien, « Des chartistes et des lettres », *Bulletin de l'association des élèves de l'École des chartes*, 1996, p. 21-23, [document dactylographié].
4. Ferri, Laurent, « Le chartiste dans la fiction littéraire (XIXe et XXe siècles) : une figure ambiguë », Bibliothèque de l'École des chartes, 2001, t. 159, p. 615-629.

Fig. 2. Salle des cours de l'École des chartes aux Archives nationales sous le Second Empire, [extrait de l'article de Philippe Busoni, « [L'École des chartes] », L'Illustration : journal universel, 30 novembre 1850, p. 341]. Collection de l'auteur. © Droits réservés.

La conception d'une telle école s'accordait à la passion de la nouvelle génération romantique pour la recherche d'un génie originel français. Le mot « charte » à lui seul paraissait alors résumer tout l'héritage écrit. Les chartes semblaient dépositaires de faits, de données positives par contraste à la subjectivité plus évidente des sources narratives. Elles étaient considérées comme le fondement d'une reconnaissance prudente et empirique de la manière de rédiger l'histoire. Dans son allocution de bienvenue aux élèves de la première promotion de l'École, en 1822, cette conviction est exprimée par Isaac Étienne de La Rue, garde général des archives du royaume :

> Messieurs, les chartes qui vont devenir l'objet de vos études sont à juste titre regardées comme les flambeaux de la chronologie et de l'histoire. Elles suppléent à ce que les médailles, les inscriptions et les autres monuments de genre ont d'insuffisant. Sans elles, tout est obscur, tout est douteux dans le Moyen Âge. Sans elles, les généalogies ne présentent que des problèmes ou des fables. Sans elles, l'origine de nos principales institutions resterait enveloppée de ténèbres. En un mot, tout historien, tout chronologiste qui ne prend pas les chartes pour guide dans le dédale des temps anciens s'expose à s'égarer[5].

Le mot *charte* était à la mode et chargé d'un sens politique particulier. En restaurant la monarchie, Louis XVIII avait refusé d'utiliser le mot de constitution pour exprimer les limites de son pouvoir. Il lui avait préféré celui de charte constitutionnelle, repris ensuite par Louis-Philippe. Yves-Marie Bercé observe : « La charte était garante de libertés et il semblait qu'en tout temps la vocation de ce genre d'actes eût été de consacrer les droits d'une communauté[6]. »

La création de l'École répondait aussi à un besoin imminent : la Révolution française avait regroupé dans de vastes dépôts archives, manuscrits et livres anciens, collections de beaux-arts et lapidaires, tout en supprimant les ordres religieux qui avaient si longtemps fourni à la monarchie son contingent d'érudits. L'École des chartes eut pour mission de pallier ce vide en formant un personnel capable d'accomplir ce vaste travail de classement et d'organisation du patrimoine national. À ce propos, la formule si savoureuse du baron de Gérando[7], l'initiateur de l'École, trouve toute sa pertinence. Ni plus ni moins, il affirmait la nécessité de créer « un Sénat de l'érudition avec un noviciat de jeunes savants »[8]. C'est donc peu à peu que les chartistes se sont imposés dans les institutions culturelles, par des qualités d'ordre et de méthode, et cela dans les domaines les plus divers[9].

Quel peut-être le profil du chartiste d'hier comme celui d'aujourd'hui ? Au départ, il s'est à peu près toujours dirigé vers l'École des chartes par goût de l'histoire. Mais non pas n'importe quelle

5. Cité par Bercé, Yves-Marie, « Aux origines de l'École des chartes : le baron de Gérando », *L'École nationale des chartes : histoire de l'École depuis 1821*, *op. cit.*, p. 20-25.
6. *Ibid.*, p. 25.
7. Joseph-Marie de Gérando (1773-1842), linguiste, pédagogue et philanthrope. Il compte également parmi les précurseurs de l'anthropologie.
8. Cère, Émile, *L'École des chartes*, Paris, aux bureaux de *La France*, 1883, p. 10, [extrait de la *Nouvelle Revue*, 1er février 1883].
9. Prou, Maurice, « Nos grandes écoles : l'École des chartes », *Revue des Deux Mondes*, 15 janvier 1927, p. 372-396.

histoire ! Conçue souvent dès l'enfance, son inclination s'apparente à celle d'un « antiquaire » : « c'est-à-dire qu'il souhaite sauvegarder et scruter sous tous les aspects les témoignages des temps révolus[10]. » Ce trait de caractère le conduit, sa vie durant, à rechercher les documents originaux et précis idoines à l'étude d'une situation passée ou présente. C'est cette quête – « l'indispensable vocation » selon formule de Maurice Prou, directeur de l'École de 1916 à 1930[11] – qui l'incite à persévérer dans son « rêve patrimonial ». Une fois admis à l'École, l'élève est initié à la compréhension, à l'analyse et à l'interprétation des documents. En vue de maîtriser la fameuse « méthode chartiste », il apprend donc à déchiffrer les manuscrits anciens (la paléographie), à en étudier la langue (la philologie romane), à les analyser et à en faire la critique formelle (la diplomatique), à les situer sur un plan institutionnel, littéraire, économique et juridique (sources de l'histoire de France, histoire des institutions et du droit) ; en outre, il reçoit un enseignement en bibliographie, en histoire du livre, en archivistique, en archéologie et en histoire de l'art. L'apprentissage d'autres sciences auxiliaires de l'histoire complète ce parcours (héraldique, numismatique, sigillographie, épigraphie, prosopographie). Parallèlement à sa scolarité, il est invité à accomplir des études dans un autre établissement d'enseignement supérieur (Université, École du Louvre, Sciences politiques, École pratique des hautes études, Conservatoire national de musique, etc.), susceptibles de parfaire la formation pratique reçue au sein de l'École. Depuis 1849, ce cursus est sanctionné par la soutenance d'une thèse permettant l'obtention du diplôme.

De ce concept originel découle une image de marque floue, reflétant une ambiguïté de nature que l'École des chartes n'a jamais résolue : elle se trouve en permanence partagée entre sa vocation naturelle, qui est de former des chercheurs en histoire, et la nécessité d'être aussi une école professionnelle offrant des débouchés à ses élèves. Très tôt, la presse et la littérature se sont emparées de ce paradoxe consubstantiel aux chartistes (v. fig. 3). Elles en ont souligné les ambiguïtés à travers maints aspects. Pépinière de chercheurs, ne préparant ni à l'agrégation ni, jusqu'à une date récente, à une école d'application, l'École a la réputation d'avoir longtemps recruté des dilettantes, donc des gens aisés, par conséquent des hommes de droite. Cette assertion comporte

10. Martin, Henri-Jean, « Les chartistes et les bibliothèques », *Bulletin des bibliothèques de France*, n° 12, 1972. URL : http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-1972-12-0529-001
11. Prou, Maurice, *L'École des chartes*, Paris, Société de l'École des chartes, 1927, p. 16.

Fig. 3. Henri Montassier, Les préoccupations du chartiste. *Cinq bandeaux à la plume, signés, destinés à illustrer un article de presse, évoquant quelques-uns des centres d'intérêt des chartistes : la biographie ; les expositions ; la critique dans les ateliers ; la bibliographie ; l'hôtel des ventes. Sans date. Collection de l'auteur. © Chaline.*

une grande part d'approximation. Tous les chartistes ne sont pas riches et tous les gens fortunés ne sont pas de droite. En outre, autant par désir que par nécessité, un certain nombre d'archivistes paléographes – ceux issus, notamment, des « nouvelles couches sociales » évoquées par Gambetta dans son fameux discours d'Auxerre de 1874 – ont dû, dès l'origine de l'École, gagner leur vie et ce problème d'emplois complique

depuis toujours la vie de l'institution. Pendant longtemps, une distorsion a existé entre le prestige certain lié à un enseignement d'excellence et celui, plus aléatoire, induit par les fonctions proposées au sein des archives, des bibliothèques, des musées ou des monuments historiques. Le chartiste aurait été ainsi un notable de formation, relevant d'une logique d'ordre, hautement diplômé, et en même temps un déclassé social en raison de son impécuniosité, à l'exception des cas de fortune personnelle ou d'accession au sommet de la hiérarchie administrative.

Des débouchés peu valorisants

Dans ces conditions, les avantages liés au diplôme d'archiviste paléographe ont paru, bien souvent, à la fois plus modestes et plus âprement contestés que pour d'autres grandes écoles. Des chartistes nécessiteux ont toujours existé. La médiocrité et parfois la misère des postes offerts à l'issue de l'École ont souvent été signalées :

> La passion du travail auquel ils veulent se donner peut seule soutenir dans leurs efforts les jeunes gens qui savent que les fonctions auxquelles ils pourront aspirer leur fourniront à peine les ressources matérielles nécessaires à la vie[12].

Les doléances des anciens élèves sont unanimes à ce sujet. Un décret de 1850 a conféré le monopole des emplois d'archivistes départementaux aux archivistes paléographes ou à toute personne satisfaisant à l'examen professionnel *ad hoc*. Malgré le souhait des chartistes et en raison de l'obstination des hommes de lettres les plus éminents[13], une disposition similaire n'a jamais pu être prise pour l'affectation des postes dans les bibliothèques. Celles-ci demeurèrent longtemps le refuge d'aimables originaux ou

12. *Ibid*., p. 19.
13. « […] Les amis de l'institution déploreront toujours l'obstination malheureuse que mettent quelques élèves à protester contre la nomination de tout écrivain devenu bibliothécaire ; M. Sainte-Beuve lui-même n'a pas trouvé grâce à leurs yeux. "Aujourd'hui, écrivait l'autre jour M. Mérimée, on croit avoir bien mérité quand on a déchiffré quelques lignes inconnues sur un papyrus carbonisé, ou qu'en feuilletant un grammairien du Moyen Âge que personne n'a lu, on découvre une citation inédite de quelque auteur oublié." Il est vrai que M. Mérimée n'est pas un savant de profession ou de prétention, mais tout simplement un homme de beaucoup d'esprit, d'un savoir étendu et solide ». Busoni, Philippe, « [L'École des chartes] », *L'Illustration : journal universel*, 30 novembre 1850, p. 341.

d'amateurs nommés par faveur[14]. Pour l'anecdote, un professeur à l'École des chartes s'indignait, sous le Second Empire, du cas d'une grande bibliothèque de province possédant un beau fonds ancien, dirigée par un professeur de danse sachant à peine lire et écrire, assisté d'un ancien conducteur de diligence illettré[15].

Mais le vrai problème tenait naturellement aux rémunérations offertes. Subsistent plusieurs témoignages de chartistes démoralisés par l'indigence de leur train de vie, par le sentiment de leur surqualification par rapport à leurs fonctions et par leur isolement intellectuel[16]. Dépeint par Anatole France dans son *Histoire contemporaine*, l'archiviste départemental Mazure illustre ce décalage : admiré des érudits, il est néanmoins méprisé par la bonne société locale. Ce demi-notable se venge de ses frustrations sociales en professant des idées radicales et en révélant les prétentions généalogiques douteuses de quelques familles patriciennes.

Les frères Goncourt se font aussi l'écho de cette piètre situation sociale. Leur attitude est, toutefois, équivoque. Dans leur *Journal*, tout en regrettant la « vocation chartiste » d'Edmond, contrariée par l'opposition de leur mère, Jules dénigre l'École. Ainsi, à la suite d'un dîner chez le père d'un futur chartiste, il partage la circonspection de ce dernier :

> Il me laisse voir son fond de tristesse, écrit-il : c'est son fils[17], un garçon que j'ai vu à dîner, une petite tête d'épuisé et de sectaire. "Je voulais le faire entrer dans la magistrature […]. Mais il veut être bibliothécaire-archiviste. Un garçon qui ne fait que lire […]. Il a été reçu le troisième, cette année, à l'École des chartes. Où ça le mènera-t-il ? Je vous le demande…" (15 décembre 1864).

L'opinion relative aux perspectives négligeables de l'École est exprimée par les intéressés eux-mêmes. Dans ses souvenirs, Jules

14. Neveux, Pol, « Origine de nos bibliothèques provinciales », *La Revue de Paris*, janvier-février 1932, p. 549-584.
15. Vallet de Viriville, Auguste, *L'École des chartes : son passé ; son état présent ; son avenir*, Paris, imprimerie Ch. Schiller, 1867, p. 23-24, [extrait du journal *Le Temps*, 8 et 11 septembre 1867].
16. Carbonell, Charles-Olivier, *Histoire et historiens : une mutation idéologique des historiens français, 1865-1885*, Toulouse, Privat, 1976, p. 258-259.
17. Il s'agit en l'occurrence de Gustave Fagniez (1842-1927) qui demeure une référence appréciée pour ses travaux sur l'époque de Louis XIII. Issu d'une famille de banquiers légitimistes d'Arras, il est le fondateur, avec le protestant Gabriel Monod, de la *Revue historique*, en 1876.

Soury, exact condisciple de Gustave Fagniez (promotion 1867), évoque un entretien avec son professeur de paléographie, Léon Lacabane : « Ce fut avec une bonhomie souriante que ce vieillard me déclara, dès notre première entrevue, que l'École des chartes ne menait à rien[18]. » D'autres exemples de la même insouciance peuvent être signalés. Citons José-Maria de Heredia qui ne prend même pas la peine de déposer sa thèse et n'obtient donc pas un diplôme dont il n'a cure, ou encore François Mauriac désertant l'École après quelques mois de lassitude. La figure du « jeune homme de bonne de famille » inscrit aux chartes pour tuer le temps est un poncif : Roger Martin du Gard, qui était précisément dans ce cas, l'a consacrée dans son premier roman *Devenir !* (1908). Le héros, Bernard Grosdidier, fréquente l'École des chartes en dilettante, emprunte périodiquement – sans les ouvrir – des ouvrages à la bibliothèque de l'École pour faire croire qu'il travaille et, une fois sa thèse soutenue, n'envisage guère de rechercher un métier. Ce personnage comporte à l'évidence un caractère autobiographique : Martin du Gard, selon sa propre expression, « était entré à l'École des chartes comme on entre sous une porte cochère pendant une averse : pour attendre »[19]. On pourrait ainsi citer de nombreux chartistes qui n'ont jamais songé à utiliser leur diplôme ni même les connaissances afférentes à celui-ci. Le personnage de Jacques Andarran, député d'Eauze, dans *Les morts qui parlent* d'Eugène-Melchior de Vogüé, en constitue un bon exemple[20].

Pour clore ce chapitre d'ordre pécuniaire, signalons qu'il a fallu attendre une époque relativement récente (les décrets de 1990 et 1992 portant sur les statuts particuliers des conservateurs) pour que la situation financière des chartistes s'améliore de manière significative avec, notamment pour les conservateurs d'État, la création d'un corps distinct de conservateurs généraux bénéficiant d'indices similaires à ceux des administrateurs civils.

Une orientation politique droitière infondée

À ce profil mêlant acribie et désintéressement correspond une image politique de droite. Les origines de cette réputation de l'École

18. Soury, Jules, « Ma vie », *Campagne nationaliste (1899-1901)*, Paris, Imprimerie de la Cour d'appel, L. Maretheux, 1902.
19. Martin du Gard, Roger, *Souvenirs autobiographiques et littéraires*, Paris, Gallimard, 1955, Bibliothèque de la Pléiade I, p. L.
20. Vogüé, Eugène-Melchior de, *Les morts qui parlent*, Paris, Plon, Nourrit, 1899, p. 73-92.

s'expliquent peut-être par son identité même. Assimilé à un feudiste[21], le chartiste est suspecté de nourrir d'antiques nostalgies et être asservi à la réaction politique ou cléricale. Gardien de la mémoire nationale, il est soupçonné de passéisme. L'École n'a-t-elle pas été fondée lors de la Restauration à une époque où le romantisme est encore associé au légitimisme ?

Depuis, cette opinion a peu varié. Et pourtant, hier comme aujourd'hui, elle ne coïncide pas à la pluralité des options politiques des chartistes. Une telle appréciation ne repose que sur des impressions superficielles. Les promotions de l'École des chartes sont numériquement très réduites : l'ordonnance de 1821 prévoyait douze élèves par promotion ; au concours d'entrée de 2013, il n'y avait encore seulement que 19 places ! Des effectifs aussi réduits « ne pèsent pas suffisamment dans la vie politique nationale pour fournir à l'analyse un matériau d'étude abondant contrairement à d'autres établissements comme Polytechnique ou l'École normale supérieure »[22].

La pétition de principe adoptée par l'École des chartes dès la Révolution de 1848 contredit ce lieu commun « droitier ». Le 8 mars, après la proclamation de la République, les élèves se rendent en corps à l'Hôtel de Ville, où ils sont reçus par l'adjoint au maire de Paris. L'un d'eux, Adolphe Tardif[23], lui lut cette adresse :

> Les élèves de l'École des chartes, après avoir, par leurs études, suivi, dans les cours des siècles, le développement progressif de la liberté française, viennent avec bonheur en saluer le couronnement définitif.[24]

Dès le milieu du XIXe siècle, des chartistes se situent donc politiquement à gauche. Mentionnons-en deux célèbres dans des genres différents : Auguste Poulet-Malassis, ami et éditeur de Baudelaire, et Camille Pelletan, le très contesté et contestable ministre de la Marine de 1902 à 1905, dans le cabinet d'Émile Combes.

Sous la IIIe République, les chartistes se retrouvent aussi bien à la

21. Sous l'ancien Régime, les feudistes sont des juristes spécialisés dans le droit féodal et les droits seigneuriaux. Recrutés par les seigneurs, ils sont chargés de la réfection des livres terriers lors des périodes de réaction nobiliaire de la fin de l'Ancien Régime.
22. Joly, Bertrand, « Les chartistes et la politique », *op. cit.*, p. 169.
23. Adolphe Tardif devint chef de division au ministère des cultes et conseiller d'État en service extraordinaire avant d'être appelé à la chaire de droit civil et de droit canonique du Moyen Âge à l'École des chartes.
24. Cité par Jouanne, René, « L'archiviste et l'histoire littéraire », *Les chartistes dans la vie moderne : causeries faites à la Société de l'École des chartes*, Paris, Société de l'École des chartes, 1938, p. 81-99.

très cléricale *Revue des questions historiques* qu'à la positiviste *Revue historique*, fondée en 1876, par Gabriel Monod (qui a d'ailleurs été auditeur libre de l'École des chartes). À la même époque, au Parlement, il s'en trouve dans tous les groupes politiques. Le comportement des archivistes paléographes dans l'affaire Dreyfus confirme la variété de leurs engagements. Paul Meyer, directeur de l'École, Arthur Giry, professeur de diplomatique, Auguste Molinier, bibliothécaire de Sainte-Geneviève sont appelés comme experts lors du procès tout comme le fervent catholique Paul Viollet[25]. L'investissement des chartistes dans cette bataille d'expertise a été déterminant : leur rôle a induit par la suite l'engagement de l'intellectuel dans la cité au nom de sa compétence propre[26]. Grâce à la position adoptée par son directeur lors de l'« Affaire », la postérité classe généralement l'École des chartes dans le camp des dreyfusards, même si une grande partie des chartistes ne se prononça pas, comme la plupart des Français[27]. À cet égard, l'un des plus beaux hommages littéraires rendus aux chartistes de cette époque est, peut-être, celui qu'en a donné Proust dans un chapitre de *Jean Santeuil*. Il y compare les archivistes paléographes à la fois à des haruspices et à des médecins :

> M. Paul Meyer, qui sans doute jusque-là se souciait fort peu de Zola et ne se serait pas dérangé une minute pour lui et qui peut-être était ami intime du ministre de la Guerre, défendra avec une joyeuse sympathie Zola qu'il a reconnu être dans la vérité et à toutes les pressions, tous les arguments de l'autorité militaire, opposera un certain nombre d'assertions sur certains déliés, certaines courbes, et conclura : "Je jure que ce ne peut être de l'écriture de Dreyfus." […] Ainsi l'homme qui a pour fonction de rechercher la vérité dans les écritures ou dans les intestins, est-il en quelque sorte impitoyable.

25. Paul Viollet prit fait et cause pour Dreyfus, en rassemblant autour de lui les catholiques dreyfusards. Il fut sollicité pour participer à la fondation de la Ligue des droits de l'Homme dont il rédigea les statuts, mais dont il démissionna en constatant l'anticléricalisme qui régnait en son sein, pour fonder le *Comité catholique pour la défense du droit*. Son œuvre littéraire et historique consiste en de nombreux articles parus dans la *Revue historique* et plusieurs ouvrages dont le plus célèbre est *Lettres de mademoiselle de Condé*. Ses *Institutions de la France* furent une référence pendant de longues années. Collaborateur de l'archiviste Louis de Gaulle, il passe, selon Vincent Duclert, pour avoir été le maître à penser de la famille de Gaulle et aurait ainsi influencé la pensée catholique et moderne du général.
26. Ribémont, Thomas, « Les historiens chartistes au cœur de l'affaire Dreyfus », *Raisons politiques*, 2005/2 (nº 18), p. 97-116.
27. Joly, Bertrand, « L'École des chartes et l'Affaire Dreyfus », *Bibliothèque de l'École des chartes*, 1989, t. 147, p. 611-671.

Signalons au passage que l'auteur de À l*a recherche du temps perdu* a envisagé, en 1893, de préparer le concours d'entrée à l'École des chartes[28]. À défaut de devenir lui-même archiviste paléographe, il en a fréquenté plusieurs (notamment Louis Martin-Chauffier[29]) et a utilisé pour la composition de son œuvre les travaux de toponymie d'Henri d'Arbois de Jubainville[30].

Durant les années 1930, en dépit de leur engagement professionnel et intellectuel « dans la vie contemporaine »[31], les chartistes ont vu leur réputation contestée. Le renouvellement historique dû à l'École des Annales se déroule sans l'École des chartes et parfois contre elle. Suspectée de n'accueillir dans ses rangs que des jeunes gens de l'Action française, l'École est même taxée de produire un « irrédentisme chartiste »[32]. Cette orientation est d'autant plus infondée que les chartistes alors célèbres se situent davantage à gauche qu'à droite : Georges Bataille, Georges Bourgin, André Chamson, Roger Martin du Gard ; un seul chartiste participe au gouvernement de Vichy (Lucien Romier, ministre d'État de 1941 à 1943) et l'on compte plusieurs résistants : Marcel Baudot[33], Jean-Berthold Mahn[34], Édith Thomas[35] et six morts en déportation.

Depuis la Libération, la pluralité d'opinion et l'engagement politique des élèves de l'École n'est plus guère remise en cause[36]. Des personnalités aussi éminentes que celles de Paul Bouteiller[37]

28. Tadié, Jean-Yves, *Marcel Proust*, Paris, Gallimard, 1996, p. 218.
29. Louis-Martin Chauffier (1894-1980), journaliste, écrivain et résistant.
30. Compagnon, Antoine, *Proust entre deux siècles*, Paris, Seuil, 1989, p. 230.
31. Jullian, Camille, « L'École des chartes et notre histoire nationale », *La Revue de Paris*, n° 15, 1er août 1927, p. 481-497. – *Les chartistes dans la vie moderne : causeries faites à la Société de l'École des chartes*, Paris, Société de l'École des chartes, 1938, 274 p. Ce recueil regroupe 17 communications évoquant la diversité des parcours entrepris par les chartistes à la veille de la seconde guerre mondiale.
32. Dumoulin, Olivier, « Histoire et historiens de droite, 1815-1990 », *L'histoire des droites en France, t. 2 Cultures*, Paris, Gallimard, 1992, p. 327-398.
33. Marcel Baudot (1902-1992), chef des Forces françaises libres de l'intérieur de l'Eure en 1944.
34. Jean-Berthold Mahn, mort pour la France, en avril 1944 en Italie, près du Mont Cassin.
35. Édith Thomas (1909-1970), romancière, membre du jury du prix Fémina. Elle eut une liaison avec Anne Desclos, *alias* Dominique Aury, qui se serait inspirée de certains traits de sa personnalité pour composer le personnage d'Anne-Marie dans *Histoire d'O*.
36. Joly, Bertrand, « Les chartistes et la politique », *op. cit.*, p. 169-181.
37. Paul Bouteiller (1921-2011), haut fonctionnaire au ministère de l'Intérieur, membre de l'Académie des Sciences d'Outre-Mer. URL : http://www.academieoutremer.fr/academiciens/fiche.php?aId=144

et de Pierre Boisard[38] en témoignent.

Une sensibilité confessionnelle catholique

La part prise par l'École des chartes dans les études d'histoire ecclésiastique est avérée. Depuis 1849, toutes les promotions ont compris au moins une thèse dont le sujet relève de l'Église catholique. À propos de l'implication des chartistes dans des thèmes d'histoire religieuse, vous savourerez sans doute ce plaidoyer vibrant du très ultramontain Léon Gautier, professeur de paléographie à l'École des chartes de 1871 à 1897 :

> Grâce à la critique paléographique, nous rejetterons certaines pièces qu'une crédulité trop facile avait adoptées, nous en accepterons au contraire d'autres qu'une défiance trop superficielle avait rejetées […]. Voulez-vous maintenant connaître toute l'importance d'une telle critique ? Transportez-vous dans l'histoire ecclésiastique ; rappelez-vous un instant que la prétention de l'Église est infaillible. Supposons maintenant un catholique ignorant : il lit dans certains historiens que l'Église s'est trouvée formellement en désaccord avec elle-même […]. Ce simple fait […] suffit pour renverser […] la foi, la tranquillité, le bonheur de cet ignorant qui croyait. Mais vient le vrai savant, qui, armé des solides notions de la paléographie, jette un regard sur ces témoignages qu'on invoquait contre l'Église. Le regard n'est pas long : "Ces témoignages sont faux". L'Église est vengée, les esprits sont raffermis dans la foi, et la paléographie a sauvé des âmes.[39]

À ces témoignages particulièrement ostensibles de fidélité catholique s'ajoute généralement la réputation d'érudition « bénédictine » dont les archivistes paléographes sont censés être les héritiers. Sur le plan littéraire, cette association d'idée a été exaltée, particulièrement, à travers *La Cathédrale* et *L'oblat*, œuvres de Huysmans respectivement parues en 1898 et 1903. Cette conception a exercé une influence durable sur les élèves : depuis 1894, la grande salle de cours de l'École des chartes (fig. 4) n'est-elle pas toujours dominée par une ample composition picturale de Louis Dumoulin figurant l'abbaye de Saint-Germain-des Prés ?[40]

38. Pierre Boisard (1928-2008), militant syndicaliste emblématique de la *Confédération française des travailleurs chrétiens* (*CFTC*). « Pierre Boisard », *Le Monde*, 23 mai 2008, p. 19.
39. Gautier, Léon, *Quelques mots sur l'étude de la paléographie et de la diplomatique*, Paris, A. Aubry, 1864.
40. Hottin, Christian, « L'École des chartes », *Universités et grandes écoles à Paris : les palais de la Science*, Paris, Action artistique de la Ville de Paris, 1999, p. 100-105.

Fig. 4. La grande salle de classe de l'École des chartes ornée de la fresque de Louis Dumoulin représentant l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés, [extrait de Henri-Paul Nénot, Monographie de la Nouvelle Sorbonne, *Paris, Imprimerie nationale, 1903, pl. XL]. Collection de l'auteur. © Droits réservés.*

Cependant, il convient de nuancer les opinions préconçues sur les liens entre l'École des chartes et l'Église catholique. Sous le nom de catholicisme, points de vue et postures se sont succédé ou ont divergé depuis la création de l'École. Force est de constater qu'à part quelques exceptions, les chartistes catholiques se sont comportés avec discrétion comme les y invitait, depuis la IIIe République, leur position administrative. Le cas échéant, leur double attrait – scientifique et spirituel – les a orientés vers des investigations d'érudition ecclésiastique, comme le fait observer Bruno Neveu :

> La ruche chartiste, en cet ordre comme ailleurs, a toujours essaimé dans toutes les directions. Reste que l'archiviste paléographe entrait naguère et entre encore à présent dans la vie active pourvu de connaissances étendues sur le passé de l'Église – qui est corps mystique mais aussi mémoire des temps – et que cette expérience historique, même lorsqu'elle n'éclaire pas une croyance intime, donne à l'esprit le sens et le goût des questions religieuses.[41]

41. Neveu, Bruno, « L'École des chartes et le catholicisme », *L'École nationale des chartes : histoire de l'École depuis 1821, op. cit.,* p. 182-196.

Les œuvres de Roger Martin du Gard, de Georges Bataille et, plus récemment, de René Girard, illustrent de telles préoccupations.

Un profil psychologique falot ou inadapté

On connaît la rivalité opposant l'École des chartes à l'École normale supérieure. Face au normalien, historien universel capable de grandes synthèses, le chartiste est dépeint sous les traits d'un érudit besogneux, à l'horizon borné :

> [L'École des chartes] devait se contenter de "travailler pour les historiens" ; son rôle était tout de labeur minutieux, d'investigation scrupuleuse, de science appliquée. En somme, on l'avait placée au bout de la table : elle s'y installa. Avec une modestie orgueilleuse, elle se consacra à ce que l'un de ses maîtres a appelé "la méthode en soi". Elle travailla non pour le gain, non pour la gloire, mais pour l'œuvre elle-même. Aucune besogne ne la rebuta, aucune longueur de temps n'usa sa patience, aucune douceur d'existence ne la séduisit. Elle mit son idéal sur une crête aride et escarpée ; et ce fut précisément l'idéal de Saint-Maur qui devint celui de ces "bénédictins laïcs". Il fut entendu, dans le monde de la littérature et de l'histoire, que l'École des chartes était la Cendrillon de la pensée française. Il lui appartenait, – car c'était la métaphore courante, – "d'apporter les matériaux" ; d'autres "élèveraient le monument".

Si Gabriel Hanotaux[42] relève cette caractéristique, c'est pour mieux la tourner à l'avantage de l'École des chartes :

> Son indépendance s'est mise au-dessus des partis ; elle a travaillé selon sa conscience et pour la vérité. La solidité des résultats obtenus par elle, la vigueur de ses méthodes, son application persévérante, l'indépendance de son caractère, la pureté de ses mœurs littéraires font sa juste renommée.[43]

Et pourtant, les jugements méprisants à l'encontre des chartistes abondent. Le normalien Romain Rolland compte parmi leurs plus

42. Archiviste paléographe, député de l'Aisne, chef de cabinet de Jules Ferry, deux fois ministre des Affaires étrangères, président-fondateur du Comité France-Amérique, délégué de la France à la Société des Nations, membre de l'Académie française, Gabriel Hanotaux (1853-1944) a – parallèlement à sa carrière politique – publié divers ouvrages historiques. Le plus connu et le plus important d'entre eux est l'*Histoire du cardinal de Richelieu,* 2 vol., 1888.
43. Hanotaux, Gabriel, « Le centenaire de l'École des chartes », *Revue des Deux Mondes,* 15 février 1921, p. 788-800.

féroces contempteurs, déversant dans *Le Cloître de la rue d'Ulm* sa « haine pour le travail impersonnel des cuistres de l'École des chartes »[44]. De la même encre, l'on trouve des textes virulents de Maurice Barrès ou de Lucien Rebatet. Ce dernier évoque les « futilités solennelles des chartistes »[45]. Montherlant brosse également d'eux un portrait impitoyable à travers la figure d'Exupère, héros navrant d'*Un assassin est mon maître* (1971). Dans *La Conspiration*, Paul Nizan fait de même (1938). Dans *Le Mal* (1924), François Mauriac n'est guère plus indulgent pour Fabien Dezaymeires, écartelé entre son éducation religieuse étroite et ses errements sentimentaux et sensuels. Entré à l'École des chartes, il l'abandonne assez rapidement après s'y être lié d'amitié avec un brillant condisciple juif offrant des similitudes avec le Silbermann de Jacques de Lacretelle et qui émet à l'égard de son confrère ce jugement définitif : « Vous êtes trop beau pour faire un savant ». Chacun appréciera cet oracle mauriacien…

Les chartistes tels qu'ils sont décrits par ces romanciers apparaissent souvent comme des personnages influençables et peu adaptés à leur époque. Même un auteur bienveillant comme Georges Girard, le biographe d'Anatole France, critique la méthode chartiste, « cette règle desséchante, ces lentes et minutieuses recherches à œillères qui tuent l'imagination et fuient les idées générales »[46]. Un historien aussi éminent que Lucien Febvre n'hésite guère à dédaigner ouvertement l'École des chartes.

Dans un passé proche, l'ultime avatar de cette vision ambiguë du chartiste est illustré dans deux œuvres contemporaines : *La Dentellière* de Pascal Lainé et *Le salon du Wurtemberg* de Pascal Quignard. L'une comme l'autre conforte l'image conformiste de l'archiviste paléographe. Prix Goncourt en 1974, *La Dentellière* a connu un certain retentissement car elle a été adaptée au cinéma par Claude Goretta, en 1977, dans un film qui lança la carrière d'Isabelle Huppert. L'intrigue met en scène l'histoire d'amour apparemment incompatible entre Aimery de Béligné, élève de l'École des chartes, et Pomme, shampouineuse. Dans cette œuvre où les clichés abondent, le chartiste ne sait pas cueillir le moment présent car il est obnubilé par ses projets d'avenir dépeints comme désuets et médiocres.

44. Rolland, Romain, *Le cloître de la rue d'Ulm : journal de Romain Rolland à l'École normale (1886-1889)*, Paris, Albin Michel, 1952, vol. 4 des Cahiers Romain Rolland.
45. Rebatet, Lucien, *Les deux étendards*, Paris, Gallimard, 1951, p. 135.
46. Girard, Georges, *La jeunesse d'Anatole France, 1844-1878*, Paris, Gallimard, 1925, p. 154.

Dans le *Salon du Wurtemberg*, le roman de Pascal Quignard publié en 1986, une image similaire du chartiste est proposée. Le narrateur précise que

> […] c'est dans les rites, les fers, la haire, la discipline que Florent Seinecé était à l'aise et même resplendissait. Je vis rarement une vie aussi liturgique, et un être à ce point tenu en lisière par lui-même. Les manies de Seinecé étaient en état d'accroissement indéfini.[47]

Toutefois, cette perception est modulée par l'impression d'ensemble de l'œuvre. Car la vie du narrateur est centrée sur son amitié pour le chartiste Florent Seinecé. Le narrateur relate comment il l'a perdue après lui avoir volé sa femme, Isabelle, et comment il a retrouvé son amitié, dix ans plus tard. C'est, enfin, après la mort de Florent Seinecé dans un accident automobile qu'il éprouve alors le besoin d'écrire et d'évoquer ses souvenirs et, principalement cette « amitié chartiste ». C'est le récit qu'il offre au lecteur dans ce livre.

Toutefois, quelques œuvres romanesques échappent à cette impression pessimiste et mettent en scène des chartistes valeureux. Par exemple, dans *Les Grilles d'or* (1957), Philippe Hériat en offre une image résolument positive : ancien poilu de la Grande Guerre devenu résistant durant l'Occupation, Alexandre Genty se singularise par sa détermination, son courage et ses qualités profondément humaines[48]. Parmi les autres exceptions favorables de figures chartistes, citons aussi le personnage de Jacques Bordier, archiviste d'Indre-et-Loire, héros jeune et sympathique du *Secret du Templier*, roman policier de Claude Davière, paru en 1934, dans le premier numéro du *Journal de Mickey*[49] ! Grâce à sa science et à sa perspicacité digne d'un détective, Bordier parvient à élucider l'intrigue ; par ses dons personnels, il conquiert le cœur de la belle et cultivée Nicole de Chanceaux, fille d'un châtelain dans le Vouvray (fig. 5).

Faut-il croire que ces portraits généralement peu flatteurs influèrent sur le cours de l'École ? Dans les années 1990, grâce à une réforme du concours d'entrée et des enseignements, conjuguée à une nouvelle politique, un renouveau s'est fait réellement sentir. C'est sous la direction d'Yves-Marie Bercé (de 1992 à 2001) puis de celle d'Anita Guerreau-Jalabert (de 2001 à 2006) que l'École est entrée dans une période de mutation profonde. Celle-ci se poursuit encore sous

47. Quignard, Pascal, *Le salon du Wurtemberg*, Paris, Gallimard, 1986, p. 29.
48. Un passage particulièrement évocateur est publié en annexe de cet article.
49. Davière, Claude, « Le secret du Templier », *Le Journal de Mickey*, 21 octobre 1934, p. 2-3. Je remercie mon confrère, Vincent Mollet, qui m'a signalé cette occurrence.

la houlette de l'actuel directeur, Jean-Michel Leniaud. La scolarité est réorganisée en vue de mieux adapter la formation aux exigences actuelles de la recherche scientifique et aux évolutions des métiers de la conservation. Le développement actuel de l'École des chartes repose désormais sur deux axes principaux : une formation solide aux nouvelles technologies appliquées à l'étude et à la conservation de l'héritage culturel ; une intensification des relations avec les universités françaises et les institutions analogues dans les autres pays européens.

Fig. 5. Bandeau illustrant le roman policier de Claude Davière, Le secret du templier, paru dans Le Journal de Mickey, 21 octobre 1934, p. 2-3. Collection de l'auteur. © Droits réservés.

L'érudition et la vie

Au terme d'un tel panorama, quelle image retenir du chartiste ? Anatole France est sans conteste l'auteur ayant dépeint avec le plus de nuances la figure sublimée du chartiste, dans le *Crime de Sylvestre Bonnard, membre de l'Institut* (fig. 6). Parue en 1881, cette œuvre est le premier roman de France, l'une de ses toutes premières en prose, couronnée dès sa parution par l'Académie française. L'auteur introduit le lecteur dans l'intimité intellectuelle et spirituelle d'un vieux garçon, membre de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, Sylvestre Bonnard, sage épicurien, historien et philologue. Doté d'une érudition non dénuée d'ironie – « Savoir n'est rien, dit-il un jour, imaginer est tout. » –, son héros est sensible, aimable et parfois ridicule. Il mène une vie austère dans son appartement qu'il nomme sa « Cité des Livres ». Sa gouvernante, rustique mais dévouée, lui ménage une vie quotidienne paisible. Son chat, Hamilcar, veille

sur les ouvrages en les protégeant des rongeurs.

L'histoire se divise en deux parties. Dans la première, la lecture d'un catalogue de vente révèle à Sylvestre Bonnard l'existence d'un exemplaire inédit de *La Légende dorée* de Jacques de Voragine. Il part à la recherche du précieux manuscrit. Celui-ci lui est finalement offert par une femme qu'il a autrefois secourue un soir de Noël. Dans le second volet du roman, Sylvestre Bonnard retrouve Jeanne, la petite-fille de la femme qu'il a aimée dans sa jeunesse sans pouvoir l'épouser. Sans en mesurer les conséquences, il l'enlève du pensionnat où elle était enfermée (c'est là son fameux « crime »), en fait sa pupille. Afin de la marier à un jeune chartiste, nommé Gélis, il décide de vendre sa bibliothèque pour lui constituer une dot. Toutefois, ne pouvant s'y résoudre complètement, il retire clandestinement, chaque soir, des lots destinés aux enchères quelques exemplaires trop précieux à son cœur (cette soustraction officieuse constitue un autre aspect de son « crime »).

Bien qu'il ne soit pas passé par l'École des chartes, Anatole France a été marqué par « l'esprit chartiste » : son goût pour l'étude des anciens textes, son érudition, ses amitiés, enfin, l'ont vivement influencé. Fils d'un libraire des quais de Seine, il était lié depuis l'enfance avec le chartiste Étienne Charavay (fils du marchand d'autographes Jacques Charavay, son parrain). Sylvestre Bonnard est partiellement le portrait de son ami et en même temps le double idéal de son auteur. Il incarne toute la sagesse contenue dans la bibliothèque, thème fondamental de cette œuvre. Ne trouve-t-on pas en elle à la fois « un refuge contre la vie blessante, une occupation prenante et tournée vers un passé qui, seul, peut donner à notre vie une étendue dont elle manque par elle-même et des émotions qui pour être livresques, n'en intéressent pas moins le corps comme l'esprit »[50] ? À travers la personnalité de Gélis, le chartiste marié à la protégée de Sylvestre Bonnard, Anatole France dépeint la nouvelle génération d'historiens. Ce jeune homme est doté de qualités humaines et intellectuelles. Ayant récemment soutenu sa thèse, il met en doute la possibilité même d'écrire une histoire véridique :

> Qu'est-ce que l'histoire ? La représentation écrite des événements passés. Mais qu'est-ce qu'un événement ? Est-ce un fait quelconque ? Non pas me dites-vous, c'est un fait notable. Or, comment l'historien juge-t-il qu'un fait est notable ou non ? Il en juge arbitrairement, selon son goût et son caprice, à son idée, en artiste enfin ! Car les

50. Bancquart, Marie-Claire, « Anatole France et l'École des chartes », *op. cit.*, p. 220-226.

Fig. 6. Edmond Malassis, Sylvestre Bonnard face à la fée de son rêve. Frontispice de l'ouvrage d'Anatole France, Le crime de Sylvestre Bonnard, membre de l'Institut. Première édition illustrée publiée en 1921, en 300 exemplaires sur vélin de Hollande par l'éditeur Léopold Carteret. Bibliothèque-musée Inguimbertine, Rés. B 965. © Chaline.

> faits ne se divisent pas, de leur propre nature, en faits historiques et en faits non historiques. […] Et je suppose dans tout ce que je dis là […] que l'historien a sous les yeux des témoignages certains […]. L'histoire n'est pas une science, c'est un art et on n'y réussit que par l'imagination.[51]

Par ces deux figures de chartistes, Bonnard et Gélis, réunis par amour autour d'une même femme (la pupille Jeanne), Anatole France souligne cette tension entre la passion du passé méticuleusement reconstitué et le scepticisme à son égard, entre le goût immodéré pour la bibliothèque et l'impérieuse nécessité d'en sortir pour s'engager dans la vie.

51. France, Anatole, *Le crime de Sylvestre Bonnard*, Paris, Léopold Carteret, 1921.

ANNEXE

Dans *Les Grilles d'Or*, Philippe Hériat évoque un chartiste, Alexandre Genty, oncle d'Agnès Boussardel, l'héroïne du roman. Cet ouvrage constitue le troisième volume de la saga des Boussardel, série littéraire comportant quatre romans publiés entre 1939 et 1968 et relatant l'ascension et les vicissitudes d'une famille sur plusieurs générations depuis le Second Empire jusqu'aux années 1950. La scène se déroule en 1941, durant l'occupation, dans l'hôtel particulier des Boussardel situé en bordure du parc Monceau. Les membres de la famille – toutes générations confondues – sont réunis pour le traditionnel déjeuner dans la salle à manger. L'une des plus jeunes filles de la maison, Gilberte, 15 ans, relate au cours de ce repas l'arrestation d'un résistant, à laquelle elle a assisté dans le métro :

> […] Les deux hommes expliquaient qu'ils étaient de la police et qu'ils avaient mis la main sur un terroriste. Pendant qu'on l'entraînait dans l'escalier de sortie, le terroriste se faisait traîner par terre, il s'accrochait à la porte de la marchande de journaux, il se retournait vers nous en criant : Vous voyez bien que je suis un patriote, que c'est encore un patriote qu'on arrête ! Personne ne bougeait, vous comprenez, ajouta Gilberte en hochant la tête. Patriote, patriote, c'est tellement facile à dire !...
>
> – Vas-tu te taire, sotte !
>
> L'oncle Alexandre, mari de la tante Louise, voûté sur son couvert pendant le récit de Gilberte, s'était redressé d'une détente à ces derniers mots et avait abattu sur la table un poing si brutal que des couverts tintèrent, un verre se renversa. Tous les yeux s'étaient portés sur lui. Agnès le vit pâle, la moustache et le menton tremblants. Louise, la main sur les lèvres, gardait ce geste d'effroi. Alexandre se faisait violence pour n'en pas dire davantage, et l'on s'en rendit si bien compte qu'il n'y eut pas une voix à ce moment pour protester contre sa sortie ou pour l'atténuer d'un mot de conciliation.
>
> […] La petite scène qui venait de se produire sortait des habitudes de ce couple tel qu'Agnès se le rappelait. Sur les Alexandre Genty aussi les événements avaient agi. En épousant ce chartiste, Louise Boussardel avait fait le seul mariage d'inclination de la famille, la seule dissidence hors du monde des officiers ministériels, des magistrats et des banquiers ; la famille lui en avait tenu rigueur, d'autant qu'Alexandre se trouvait sans fortune personnelle ; ayant atteint l'âge de la retraite comme conservateur à la Bibliothèque nationale, il occupait ses loisirs à des travaux linguistiques : tout cela ne renforçait pas, au sein du clan, le prestige du vieux ménage qui, circonstance aggravante, était demeuré sans enfants. Mais cela n'expliquait pas non plus, au moins pour Agnès, l'éclat de l'oncle Alexandre contre Gilberte ni surtout l'espèce d'accord tacite, surprenant, avec lequel les Boussardel avaient laissé le feu s'éteindre.

Le hasard voulut que Paul [l'un des cousins de l'héroïne] fût des derniers à quitter la salle à manger ; Agnès le retint.

– Paul, sois gentil, épargne-moi des gaffes. Je n'ai pas bien compris ce qui s'est passé : cette colère de l'oncle Alexandre. Il y a désaccord entre la famille et lui sur des questions politiques ?

– Désaccord, non. Mais sans dire de mal de lui, tu sais comme il aime se singulariser.

Les paupières d'Agnès s'abaissèrent ; elle regarda la boutonnière enrubannée de son cousin et crut se rappeler que son oncle le conservateur, revenu pourtant de la guerre de quatorze, couvert de citations, ne portait rien, ce matin à son revers. Elle prit un temps.

– Il est pour de Gaulle ? demanda-t-elle. C'est ça ?

– Je ne sais pas ! répondit Paul bien vite, avec le souci évident de ne s'avancer dans aucun sens. On ne sait rien de précis. Je ne me prononce pas. Tout ce que je peux te dire, c'est qu'il s'agite. Entends-le comme tu voudras : il s'agite.

Elle ne répondit pas et voulut passer le seuil du salon, mais Paul lui mit à son tour la main sur le bras ; il se rapprocha d'elle, tendit son visage comme pour une communication chargée de sens et qu'on ne peut faire qu'à l'oreille.

– N'oublie pas […] j'étais trop petit pour m'en souvenir et toi tu n'étais pas née, mais nous l'a-t-on assez répété ! N'oublie pas que pendant l'affaire Dreyfus, l'oncle Alexandre était le seul dreyfusard de la famille.

Il se redressa et la regarda d'un air qui en disait long. Agnès comprit que ce qu'on désapprouvait chez l'oncle indépendant, c'étaient moins ses opinions mêmes que son écart de la ligne collective. Car les Boussardel, trente-cinq ans après la réhabilitation de Dreyfus, ne devaient plus croire à sa culpabilité, mais le péché contre l'ordre restait, d'avoir cru à son innocence avant les juges.[52]

52. Hériat, Philippe, *Les Grilles d'or*, Paris, Gallimard, p. 149-152.

III. COMMUNICATIONS DE L'ANNÉE 2015

Séance du 10 janvier 2014

TROIS ORPHELINES EN ACTION : LES FILLES DE JEAN-BAPTISTE FAVRE DE SAINT-CASTOR ET/OU DE VICTOIRE DE MARCEILLAN À TRAVERS LES GUERRES ET LES RÉVOLUTIONS (XVIIIe-XIXe SIÈCLES)

par Danielle BERTRAND-FABRE
membre non résidant

Cette recherche procède d'un triple intérêt : pour l'écrivain occitan Jean-Baptiste Fabre, pour l'histoire des femmes et leur capacité d'action et pour l'éclairage apporté par la généalogie dans le cadre de l'histoire sociale. Saint-Castor, à Nîmes, est une cathédrale et à Haïti, une localité. À Montpellier, une rue de Celleneuve a été désignée ainsi en hommage à l'écrivain appelé l'abbé Fabre ou Favre, dont les manuscrits sont à la Médiathèque de la ville où il a été curé[1]. Une quinzaine de personnes ont porté ce nom, forgé vers 1770 par deux Jean-Baptiste Castor Fabre, oncle et neveu. Ils ont basculé un prénom en patronyme et sont passés du nom Fabre à Favre. Évidemment aucun De Saint-Castor n'était noble[2]. L'entrée dans la noblesse militaire aurait pu être une reconnaissance du mérite pour le lignage, si la Révolution n'avait mis fin au processus[3]. Le prénom Castor avait été donné à l'écrivain né à Sommières en 1727 en souvenir de l'origine nîmoise de sa famille[4].

Jean-Baptiste Favre de Saint-Castor et Victoire de Marceillan se marient en 1783. Eux et leurs enfants ont traversé plusieurs révolutions et guerres, notamment une guerre maritime entre la France et l'Angleterre. Le testament du frère unique de Victoire, Jean Antoine de Marceillan, dresse un tableau de ses héritiers en 1790, dans la commune d'Aquin à Saint-Domingue où il vit, jeune célibataire[5]. Il a pour demi-sœur Sophie Marceillan, fille du comte François de Marceillan et d'Eulalie Beudet, l'enfant métisse libre d'une mère également libre[6]. Il a pour nièce Sophie de Beauvau, fille de Victoire et de son premier mari, issue d'un mariage annulé. Il a deux autres nièces, Adélaïde et Jeanne, et deux neveux, tous quatre enfants de Victoire et de Jean-Baptiste. Ce sont les dernières mentions de l'existence des deux garçons[7] (v. fig. 1, généalogie Marceillan).

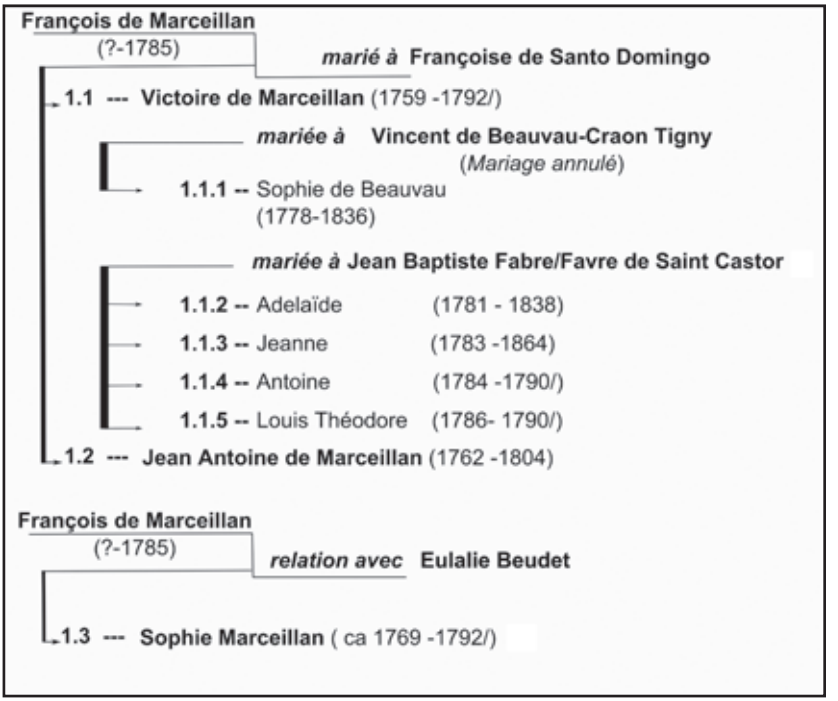

Fig. 1. Généalogie Marceillan.

Seules les trois filles retiendront notre attention. Sophie est élevée à Nantes, Adélaïde à Montpellier et Jeanne a vécu quelques années avec ses parents. Elle reçoit en effet le 13 octobre 1786 un supplément de cérémonies de baptême à la paroisse Saint-Thomas à Aquin. L'une divorce, l'autre vit célibataire et la dernière est demeurée veuve longtemps. Toutes trois ont eu des enfants. Elles ont agi, et leurs actions sont au cœur de cette réflexion, pour faire valoir notamment des droits à indemnisation pour des biens à Aquin. Les activités des trois orphelines méritent comparaison en fonction d'une problématique de l'histoire des femmes, sous le vocable anglais d'*agency*[8]. Elles vivaient sous la tutelle d'un père, d'un tuteur ou d'un mari. La capacité des femmes à agir dans une société où elles ont peu de droits a déjà été abordée avec la nîmoise Florestine de Clausonne qui vivait, elle aussi, sous la Restauration et la monarchie de Juillet[9].

Les sources utilisables sont dispersées et des ressources en ligne peuvent être mobilisées. Dans certains cas, à défaut de consulter les originaux, l'entraide généalogique s'avère utile pour l'état civil. Un obstacle supplémentaire réside dans la falsification des actes de sa famille par le curé Fabre, déjà rencontrée lors de précédentes recherches[10]. Parmi les difficultés, citons encore la tenue chaotique des registres paroissiaux en 1791, la disparition de l'état civil de Paris en 1871 et les enfants naturels longtemps déclarés sous leur seul prénom. À l'inverse, les noms de guerre ou de distinction, forgés pour la circonstance, favorisent les recherches tellement ils sont rares, comme pour les Saint-Castor. Avant d'envisager les actions de prédilection des trois orphelines telles qu'elles ont été retrouvées, il convient de présenter succinctement leur vie et d'abord celle de leurs parents.

1. Les parents : Victoire de Marceillan, Vincent de Beauvau-Craon Tigny et Jean-Baptiste Favre de Saint-Castor

1.1. Marthe Victoire de Marceillan, la mère des trois filles (1759-1792)

Le portrait de Victoire à l'époque de son mariage montre une belle femme brune (fig. 2)[11]. Elle était née le 20 octobre 1759 dans une famille d'Aquin[12]. Sa mère Françoise de Santo Domingo était d'une famille noble, implantée à Saint-Domingue et dans l'ouest de la France. Son

père écrivait à Versailles sous le nom de François Desmarest, comte de Marceillan. Il était originaire de Picardie où il avait été aide-major des garde-côtes puis était devenu officier des milices à Saint-Domingue où il s'était marié. Il n'y a pas de lien apparent entre lui et une famille noble de ce nom connue au Moyen Âge[13]. Une section communale d'Aquin est appelée de nos jours Masseillan, non loin de Saint-Castor. C'est le lieu présumé de l'habitation familiale des Marceillan à Aquin, dont héritent frère et sœur au décès de leur père. Après Victoire, était né en 1762 Jean Antoine, le testateur de 1790. En 1769, la mère, les deux enfants et la négresse Lizette embarquent pour Bordeaux[14]. La mère ne reviendra probablement pas à Saint-Domingue. De son mari, elle redoutait « le danger de ses foudroyantes menaces », sa « propension pour le jeu et les procès ». « Elle est bien à plaindre », concluait l'informateur de Tours qui enquêtait pour le ministère de la marine sur son refus de rejoindre le comte dans l'île[15].

Fig. 2. Victoire de Marceillan, portrait par A. Frouin, dessin d'après miniature (propr. Musée de Cholet, Société des Sciences Lettres et Arts de Cholet, don de l'auteur).

En France, Victoire avait reçu une éducation convenable qui comprenait aussi la couture, comme il était d'usage dans les milieux aisés de l'époque. À 17 ans, elle retourne sur son île natale et va vivre chez une tante, à Léogane. Elle y fait la connaissance, ont-ils déclaré

tous les deux, du marquis Vincent de Beauvau, un officier de marine. Il est un tout jeune veuf. Comme elle, il vient juste de débarquer à Saint-Domingue. Le contrat signé, ils se marient le 31 mai 1777. Il a produit un extrait mortuaire de son épouse, établi par le bailli du marquisat de Beauvau sur papier timbré[16]. La suite est évoquée bien plus tard par le *Journal des Débats*, en 1817 :

> Le marquis de Beauveau, se trouvant dans les colonies, reçut d'Europe des nouvelles qui lui apprenoient la mort de sa première épouse. Il se remaria, et il eut une fille de ce second mariage. Mais bientôt d'autres avis lui font croire que sa première femme vit encore. Il s'embarque à la hâte, et en arrivant au Havre, il y trouve en effet sa première épouse avec un jeune fils qu'il avoit eu. Un arrêt du parlement cassa le second mariage mais reconnut la fille qui en était née comme héritière légitime du marquis de Beauveau. Le jeune Eugène de Beauveau, son frère consanguin, étant mort à l'âge de quatorze ans, Mlle de Beauveau fut mise en possession de la succession de son père[17].

Le mariage est donc annulé pour bigamie en juillet 1779[18]. Redevenue célibataire, Victoire est pourvue d'un tuteur tout en étant mère d'une enfant légitime, Sophie. À Nantes, elle rencontre le garde du corps Saint-Castor d'origine languedocienne. Relevant de maladie, il était venu de Paris passer un congé militaire, invité dans la famille d'un ami nantais qui se trouvait être apparenté à Victoire. Jean-Baptiste avait écrit à son oncle l'abbé Fabre le 2 avril 1780 en lui annonçant le but du voyage :

> On m'a ordonné de me distraire. Ce voyage est agréable, nous dessendrons les bords rients de la Loire, je verrai du païs inconnu pour moi jusques à présent et j'irai porter l'hommage de mon amitié dans le sein d'un ménage heureux et tranquille. Je conte y passer une couple de mois[19].

Ils se plurent. Victoire est enceinte. Ils sont séparés puis se retrouvent, fugitifs. Elle accouchera d'Adélaïde puis de Jeanne, deux filles qu'ils reconnaissent lors de leur mariage en 1783 à Aquin, puis en 1784[20]. Selon la correspondance entre l'oncle et le neveu, ce n'est qu'en décembre 1781 qu'elle arrive enfin à récupérer les malles que devait lui faire parvenir sa famille. Elles contenaient l'original de l'arrêt du parlement de Paris en sa faveur. Le couple trouve à Cadix un passage pour Saint-Domingue après la naissance de Jeanne et à la fin de

la guerre d'Amérique, quand la navigation dans l'Atlantique reprend. Victoire est encore en vie en 1792 à Aquin où elle signe au bas d'un contrat de mariage. La révolution dans l'île avait commencé par une révolte d'esclaves dans le nord en 1791 et les troubles furent nombreux, avant la proclamation de l'abolition de l'esclavage en 1793 et par la suite. On ne sait ni où ni comment Victoire a terminé ses jours et elle n'apparaît pas accompagnant sa fille Jeanne dans ses pérégrinations dans la Caraïbe. Quant à son frère Antoine, il a été assassiné aux Cayes lors des massacres de blancs ordonnés dans les premières semaines de l'indépendance du nouvel état. Son nom figure dans la liste publiée par le *Journal de Paris* en mai 1804[21].

1.2. Vincent de Beauvau Craon Tigny, le père de Sophie (1740-1793)

Tête brûlée ou casse-cou pour certains et doté d'une grande force physique selon un signalement de police[22]. Avant son premier mariage, Vincent avait été incarcéré et s'était évadé plusieurs fois. Le prince de Beauvau, chef de la branche aînée de la maison, lui avait proposé un marché, le mariage ou la prison. Vincent avait préféré le mariage. La famille lui avait choisi une épouse, sa cousine germaine Pauline de Carcado Molac âgée de seize ans et sans fortune. De ce mariage, était né en 1774 Eugène de Beauvau, au château paternel de La Treille près de Cholet. Après un passage dans l'armée de terre, Vincent rejoint la marine et il était devenu bigame à Saint-Domingue en 1777. À la descente du bateau le ramenant en France avec Victoire, il avait été emprisonné à nouveau. Il passe neuf ans en prison, d'abord dans la forteresse de Vincennes, cinq étages de cachots, puis à la Bastille. Sa belle-famille avait entamé une procédure d'interdiction. Il n'y a pas eu de procès, seulement un interrogatoire en 1778 qui aboutit à son interdiction par une sentence de la sénéchaussée d'Angers : il est interdit pour ses biens et sa personne, avec un enfermement pour une durée indéterminée. Dans un *Mémoire* imprimé, il se déclarait victime d'un complot. Mais en l'absence de procès et donc sans enquête criminelle, nous ne savons pas qui est à l'origine du faux extrait mortuaire qui avait rendu possible son union avec Victoire à Léogane. À la même époque, un prisonnier à Vincennes dénonçait les emprisonnements sans procès, Mirabeau. À la suite du scandale que ce dernier avait provoqué, le

baron de Breteuil, ministre de la Maison du roi et de Paris, avait fait procéder à des enquêtes sur les prisonniers par lettres de cachet. La famille de Molac est consultée à nouveau et change d'avis. S'étant engagé à payer une pension à son épouse et à leur fils, Vincent peut sortir de prison et rejoint son domaine de La Treille, lieu fixé de son exil, en 1786. Le 12 janvier 1788, la sénéchaussée d'Angers donne mainlevée de l'interdiction[23]. Désormais libre de ses mouvements, il dispose de ses biens et entreprend de remettre de l'ordre dans la gestion de son patrimoine. Sa femme ayant obtenu une séparation de corps et de biens pendant son incarcération, il ne reprend pas la vie commune. À la Treille, il noue des liens avec une jeune veuve qui est déclarée comme domestique au château, Renée Guincheleau. Elle lui donne trois enfants, à qui il fera des donations.

Vincent s'occupe aussi de l'éducation de son fils Eugène, jusque là sous le pouvoir de sa mère. Il le met en pension chez un professeur de mathématique à Nantes à la fin de 1788. L'enfant y meurt le 8 février suivant et est enterré le 9. Selon sa demi-sœur Sophie, il serait mort d'une maladie de poitrine, à 14 ans. Néanmoins, quelques années plus tard, dans les troupes des Chouans, un jeune homme faisait parler de lui sous le nom d'Eugène de Beauvau, nom sous lequel il sera enterré. Sous la Restauration, c'est ce prétendant à partager l'héritage paternel que Sophie doit affronter au cours de plusieurs procès.

En 1789, dans le bouillonnement de la convocation des états généraux, Vincent publie un *Avis au Tiers État*, où il demande une loi d'*Habeas Corpus* contre l'arbitraire, c'est-à-dire le droit de ne pas rester en prison sans jugement. Il choisit, écrit l'historien J.-A. Tournerie, « le camp des patriotes puis des républicains » et s'y tient, dans cet Ouest gagné aux Vendéens. Il est élu procureur-syndic du district de Cholet en 1790, fonction proche de celle de maire. Lors de la marche sur la ville des insurgés de Cathelineau et Stofflet, il s'avance vers eux à la tête de ses troupes. Mortellement blessé à la tête, il meurt le lendemain 15 mars 1793, au moment où les Vendéens occupent la ville[24].

1.3. Jean-Baptiste Favre de Saint-Castor, le père d'Adélaïde et de Jeanne (1753-1792)

Où était-il né ? Au cours de sa vie, il a fourni plusieurs certificats

de naissance, différents. Lors de son incorporation comme garde du corps, il est dit né à Aubais dans le Gard actuel. Il y a en effet un Jean-Baptiste Castor Fabre dans le registre de la paroisse, né le 6 mars 1753[25]. Pierre Prion, un employé du marquis d'Aubais en a expliqué les circonstances dans sa *Chronologiette*, chronique au jour le jour du village :

> Mlle de Fabre belle-sœur de M. le secondaire habitante de la ville de Nimes est venue exprès pour lui rendre une visite, étant fort avancée dans sa grossesse. Si bien que le lendemain sixième mars elle a accouché d'un beau garçon et très heureusement[26].

Le secondaire, c'est-à-dire le vicaire adjoint du curé, était l'abbé Fabre (fig. 3). La mère était Catherine Pointe et le père Etienne Fabre, mariés l'année précédente à la cathédrale de Nîmes. Cependant, quand il se marie à Saint-Thomas d'Aquin, il fournit un autre certificat :

Fig. 3. L'abbé Jean-Baptiste Fabre par Edouard Marsal, gravure d'après le tableau de Jean Coustou (Abbé Fabre, Œuvres choisies, 1890).

> Le Sr Jean-Baptiste Favre de St Castor garde du corps du Roy compagnie de Luxembourg résidant en cette parroisse, fils majeur et légitime de feu Sr Etienne Favre de St Castor, écuyer et de dame Catherine Lecointe ses père et mère natif de la paroisse de St Jean de Castelnau diocèse de Montpellier en Languedoc[27].

Ce n'est pas le curé en titre de Castelnau en 1783 qui a pu commettre un tel certificat mais vraisemblablement l'oncle curé qui avait desservi cette paroisse proche de Montpellier et qui lui expédie un extrait baptistaire en 1781[28]. À l'époque où il y exerçait, il avait omis de nombreux actes et était revenu bien plus tard pour en inscrire quelques autres. Tous deux savaient donc qu'on ne retrouverait pas l'acte de naissance à Castelnau. L'oubli comme le faux en écriture étaient des délits. D'autres écarts entre les deux actes se remarquent : le père n'a jamais été Favre de Saint-Castor, ni écuyer, la mère n'était pas née Lecointe et était elle aussi décédée. Depuis quelques années déjà, le curé Fabre falsifiait l'état civil de ses proches mais avec cet acte, il ne manque pas de surprendre ! L'objectif était de favoriser son lignage pour entrer dans la noblesse. Notons avec F.-J. Ruggiu qu'à Saint-Domingue, où la noblesse ne donnait droit qu'à peu de privilèges, la société était plus ouverte à la reconnaissance du mérite[29]. Pour devenir garde du corps, il n'était pas nécessaire d'être noble mais il fallait des relations, ce sont celles de l'écrivain qu'ils ont fait jouer, le marquis d'Aubais et l'intendant du Languedoc. Le marquis d'Aubais le recommande au mari de sa petite-fille, le marquis de Monteynard, récemment nommé secrétaire d'État au département de la guerre[30]. L'intendant Saint-Priest prête son adresse pour l'incorporation. Les deux hommes étaient des collectionneurs de manuscrits de l'abbé Fabre. À Amiens et Versailles, Jean-Baptiste consacrait son temps en exercices militaires et à quelques mondanités, dépensait sa solde et quémandait des secours auprès de ses proches.

Ses relations avec Victoire sont mal perçues dans la famille de la jeune femme, famille qui les accable auprès du comte de Marceillan. Victoire s'en remet au jugement divin, dans une lettre à l'abbé : « il est un juge à qui rien n'échappe et qui saura punir tant d'indignité et qui ne m'abandonnera pas tout à fait[31]. » L'ami qui les avait présentés avait révélé une imposture : le prétendu chevalier de Saint-Castor n'était pas

ce qu'il disait être. Jean-Baptiste s'était affolé, avait certifié pouvoir prouver ses allégations, déchiré des papiers et s'était enfui chez son oncle à Celleneuve, abandonnant sur place les morceaux, et Victoire. Nous conservons la réponse et les conseils de l'intendant au curé, qui exhorte son protégé à se ressaisir et suggère quelques pistes. Il faut promettre le mariage et surtout, précise le juriste qu'il est, si la jeune femme veut se marier, sa famille ne pourra pas l'en empêcher[32]. Le couple se cache un temps à Auvillar-sur-Garonne, sous le nom de Desmarets, dont nous savons désormais qu'il s'agit du patronyme de Victoire. Ils y séjournent en compagnie d'une dame de L'Ostande, qui affectait une parenté avec eux. La jeune femme y accouche et attend l'arrivée de l'arrêt du parlement qui lui restituera la part de sa dot déjà touchée par son mari Vincent. Jean-Baptiste appréhendait l'avenir, dans une lettre écrite de Toulon à son oncle en 1782 :

> Benissez nous et surtout chérissez moy, je me recommende à vous à vos prières et au nom de Dieu rappellez vous car j'en ai bien besoin, mon cœur bat singulièrement fort.

Dans la lettre jointe, Victoire écrivait, déterminée :

> Si mes parents ont écrit [contre eux], moi je parlerai, je ne tremble pas aussi facillement qu'on ce lait imaginée, tout s'arrangera parce que cela ne peut pas être autrement[33].

Rejoindre Saint-Domingue pour s'y marier avec l'accord du comte de Marceillan prend du temps, ils errent dans plusieurs ports avant d'atteindre Cadix où elle accouche de Jeanne. La mère puis l'oncle de Jean-Baptiste décèdent à la même époque. À deux ans, Adélaïde reste sans famille à Montpellier. L'officier en partance craignait d'être rayé des cadres de l'armée, n'ayant pas rejoint son corps après son congé passé à Nantes en 1780. Dans le registre d'incorporation, figure la mention « passé aux îles en 1781 » et son nom est rayé. Aucune trace d'un service à Saint-Domingue n'a pu être retrouvée et il y était arrivé sans ressource connue[34]. Mariés selon la coutume de Paris, qui instituait une communauté de biens entre époux, ils héritent d'une habitation avec le frère de Victoire, après la mort du comte en 1785, une indivision dissoute par la suite[35]. Peu après le décès du comte, le couple Saint-Castor se porte

acquéreur d'une habitation près de la mer à Aquin mais renonce très vite à l'achat[36]. Ils récupèrent les 6 600 livres déjà versées pour 1/5e du prix et n'apparaissent plus dans nos sources comme acquéreurs à Aquin. Telle qu'elle était décrite, l'habitation qu'ils avaient failli acheter n'était pas en état de fonctionner sans investissements importants, d'un montant équivalent à l'achat des terres, ce qu'ils n'ont probablement pu faire[37]. Tandis qu'Haïti gardait la mémoire de deux lieux voisins dans sa toponymie, les biens ruraux Marceillan-Saint-Castor sont référencés lors des indemnisations en 1830 comme étant composés d'une indigoterie et d'une cotonnerie-indigoterie, situées à la Colline à Mangon[38].

Le décès de Jean-Baptiste est mal documenté. Il paraît en vie dans un acte notarié passé par son beau-frère en août 1791 et Victoire est dite veuve par un notaire d'Aquin en novembre 1792[39]. À la demande d'une de ses descendantes, le ministère de la marine a cherché trace du décès de Saint-Castor dans la commune de Jérémie entre 1786 et 1805, ainsi qu'à Aquin, sans résultat[40]. À Montpellier, Adélaïde annonçait à son tuteur début 1792 que son père était mort au cours de l'année 1791, sans pouvoir en fournir la preuve avec un extrait mortuaire et sans que sa mère réponde aux messages du comptable[41]. Deux historiens, Gabriel Debien et Philip Wright, l'ont supposé entré à la Jamaïque en juillet 1794 : « Le 28, Saint-Castor, officier de cavalerie. Sans doute Jean-Baptiste Favre de Saint-Castor, écuyer, garde du corps du roi, qui avait épousé à Aquin, le 21 septembre 1783 *Marie* [Marthe] Victoire de Marceillan », écrivent-ils[42]. G. Debien avait relevé dans les archives Balcarres, du nom du gouverneur de la Jamaïque : « Monsieur de Saint-Castor officier de cavalerie émigré, de Jérémie, a [?] le 28 VII 1794[43] », avec une abréviation délicate à interpréter. Cela demanderait consultation de l'original et une meilleure connaissance du contexte de la note. L'hypothèse d'un décès entre août 1791 et novembre 1792 est à maintenir, dans l'attente d'autres informations. La disparition précoce de leurs parents a placé ces trois orphelines à la charge ou à la merci d'un tuteur et d'un conseil de famille. Leur position dans la fratrie et leur lieu de vie ayant été différents, nous envisagerons séparément leur devenir.

2. Trois orphelines séparées par la vie

2.1. Sophie, la fille légitime de parents non mariés (1778-1836)

Le portrait de Sophie a été conservé dans sa famille et la montre jeune, belle et vêtue à la mode[44]. Sophie Victoire Reine, appelée parfois Reine, est née à Nantes le 12 juin 1778. La signature du vicaire général et official de l'évêché atteste de sa légitimité, alors que ses parents ne sont plus mariés[45]. Elle est dotée d'un tuteur, le même que celui de sa mère. L'arrêt du parlement de Paris lui attribue 1 200 livres de pension de son père. D'après celui-ci, sa mère avait renoncé, à son profit, aux 40 000 livres de dommages et intérêts pour bigamie. Malgré un père en prison et une mère partie aux îles, l'enfant n'est pas sans ressources. Elle est élevée dans un pensionnat. Elle a dix ans quand son père libéré obtient sa tutelle puis elle vit un temps à La Treille. Mais en 1793 Cholet est une poudrière, selon l'expression de J.-A. Tournerie[46]. Avant de mourir au feu, Vincent de Beauvau règle sa succession et éloigne sa fille à Poitiers chez les sœurs Demange, deux institutrices qui lui font connaître leur neveu, élève d'une école de santé, Henri Rolland.

Elle l'épouse et ils auront deux enfants. Elle écrira plus tard à une amie qu'elle a été mariée par surprise et sous le nom de Vincent. Le mariage civil avait cependant été précédé d'un accord et un conseil de voisinage, à défaut de parents et de conseil de famille, avait donné un avis favorable. Elle demande le divorce, une possibilité nouvelle, et l'obtient[47]. Chacun se remarie de son côté[48]. Sophie épouse François René Delaunet en 1802. Elle en sera plus tard séparée de biens[49]. Ils auront un fils, Eugène, dont plusieurs descendants ont été photographes actifs à Châtellerault vers 1900. L'Académie de Nîmes conserve des cartes postales anciennes éditées par l'entreprise Delaunet dans le fonds Filleron-Lorin (voir annexe)[50]. Sophie vit longtemps au château de la Treille à Cholet puis finit par s'installer à Paris et elle y décède le 3 décembre 1836. Elle avait reçu une éducation soignée, pratiquait la peinture et la musique, aimait chasser et était anticléricale[51].

Un événement a occupé la partie centrale de sa vie, l'apparition d'un « Sieur Laroche » qui dit être son demi-frère Eugène de Beauvau. Rappelons que le vrai était mort en 1789 à l'âge de 14 ans. En 1816, par exploit d'huissier, le prétendu Eugène réclame sa part d'héritage et

le château familial. Lors du retour des Bourbons sur le trône de France, il avait obtenu une pension de colonel et une décoration sous le nom de guerre Beauvau qu'il avait porté chez les Chouans. Lors des procès, il avance qu'on a enterré une bûche à la place de son corps, tandis que son père l'éloignait à Saint-Domingue. Les faux Louis XVII ne manquaient pas à la même époque et la question des enfants égarés pendant les guerres venait parfois devant les tribunaux.

La procédure s'étend sur dix ans. Sophie a réussi à gagner ses procès et à conserver son patrimoine face à un adversaire bien entouré. Elle a le soutien de sa belle-mère, Mme Ledet, née Pauline de Carcado-Molac, qui ne reconnaît pas son fils : « Eugène avait les yeux bleus, les cheveux blonds, le nez épaté, la bouche grande[52]. » Elle gagne le soutien du prince de Beauvau, chef de la maison, qui ne veut pas voir un usurpateur entrer dans la famille. « Eugène » était défendu par Berryer fils. Sophie choisit pour l'affronter l'avocat républicain Duboys qui avait repoussé les Vendéens à Vannes, au moment même où son père échouait à Cholet. L'avocat objecta que le prétendant ne s'était pas manifesté tout de suite, dès 1789, comme étant le vrai. La pièce décisive du dossier a néanmoins été l'acte de décès de 1789, conservé par chance dans un Ouest bouleversé par la guerre civile[53]. Il a été considéré comme valide, bien qu'enregistrant seulement une sépulture comme il était d'usage avant la Révolution. Nul ne sait quelle était l'identité réelle de cet homme.

Sophie n'était pas restée inactive. Elle avait consulté les deux actes de décès. Elle rencontre deux ministres dans leur bureau parisien. Descazes, ministre de la police, lui montre la pile des dossiers « d'Eugène ». Elle fait publier des articles de journaux, ainsi qu'un mémoire[54] comme sous l'Ancien Régime, pour donner son point de vue sur l'affaire. Elle analyse les écrits d'Eugène, remarque qu'il ne sait pas que son demi-frère a été présenté à la cour. Elle en conclut qu'il a questionné la gouvernante de son frère, qui ne pouvait le savoir. Sur le séjour au pensionnat, elle suppose qu'il a interrogé le personnel, procède de même puis argumente : il n'est donc pas nécessaire d'avoir été élève de ce pensionnat pour en parler. Elle s'en prend au curé de la paroisse de La Séguinière qu'elle soupçonne de vouloir l'atteindre elle, pour atteindre la mémoire son père, bête noire du parti adverse. Elle écrit à ce prêtre avec ironie, par exemple en 1817, que Jésus-Christ

s'était borné « à ressusciter deux personnes mortes depuis quelques jours » tandis que lui en ramène un à la vie au bout de 25 ans[55]. Elle sait ce qui relève du soin des âmes et connaît les abus du confessionnal, utilisé de son temps pour diffuser une influence politique et elle hausse le ton, l'année suivante :

> Sachez qu'un curé doit se déclarer le père de ses paroissiens, le protecteur des malheureux, qu'il doit entretenir la paix et non allumer le brandon de la discorde, en un mot qu'un curé, après avoir rempli les devoirs de son état, ne doit pas s'ingérer en juge dans une affaire civile[56].

Elle montre ainsi une fidélité au camp de son père et de sa belle-mère Pauline de Molac. Elle affirme les mêmes convictions qu'eux, dans une France de l'Ouest si marquée par les divisions politiques. Son descendant et biographe Charles de Launet écrit qu'il lui a manqué sa mère, dévouée à d'autres. Ce fut aussi le cas de sa demi-sœur Adélaïde.

2.2. Adélaïde, la « chère petite Adélaïde » de son grand-oncle (1781-1838)

Françoise Catherine Adélaïde est née le 7 avril 1781 à Auvillar, présentée comme l'enfant d'un couple marié, ce qu'ils n'étaient pas encore. Elle est donnée comme fille de « Noble Jean-Baptiste Favre de Saint-Castor Desmarest, écuyer officier à la suite du régiment de Royal Normandie cavalerie de Montpellier en Languedoc », cette noblesse étant une des impostures de l'acte[57]. Comme Sophie avant elle, elle est confiée à une nourrice jusqu'à son sevrage, en août-septembre 1782[58]. Son père donnait des nouvelles à son oncle. Elle « met des dents », est avancée pour son âge et « sera fort grande », raconte-t-il[59]. « Ma fille va un peu mieux, elle a eu la fièvre pendant huit jours consécutifs. Elle parle déjà[60]. » Le couple se met en route sans l'enfant, des nouvelles de leur fille leur sont adressées puis ils quittent la France. Après le sevrage qu'il fait accélérer, l'abbé Fabre fait venir Adélaïde à Celleneuve où il exerce son ministère. La dame de L'Ostande lui écrit que l'enfant avait été à Auvillar dans « des mains malpropres » et n'avait pas manqué de nourriture, mais « excepté ce secours-là, de tous les autres besoins[61] ». Le prêtre décède quelques mois plus tard. Sa fortune, 10 000 livres, laissée à Jean-Baptiste et en son absence à sa fille Adélaïde, est placée en

rentes sur la province du Languedoc. L'enfant est confiée aux soins des deux exécuteurs testamentaires et amis de Fabre. Elle change plusieurs fois de tuteur ou tutrice. La veuve du médecin François Vigaroux la met en pension chez une institutrice, comme l'a été Sophie. La famille de l'autre tuteur, Noël Daru, déménage dans la capitale et confie l'enfant à Mme Cambon, fille de Noël, qui vit à Montpellier (Marie Anne Suzanne Daru, veuve de Pierre Toussaint Cambon). Elle se lasse devant la difficulté à élever cette orpheline. Un tribunal désigne d'office comme nouveau tuteur l'avoué André Bouschet qui doit faire face aux dépenses, alors que les rentes sur la province ont disparu. L'éducation est défaillante, l'institutrice sans pouvoir, l'adolescente rêve de liberté. Elle est enceinte à seize ans et accouche d'un enfant dont le père est à Paris et ne peut l'aider, écrit-elle en avril 1798[62].

Son fils George naît à Montpellier le 22 prairial an VI (10 juin 1798), d'Adélaïde Fabre et de père inconnu[63]. Le reste de la vie de George n'est pas connu. Elle a eu aussi une fille, Aimée Fabre[64]. Elle-même aura une fille appelée Adélaïde Favre de Saint-Castor, comme sa grand-mère. Adélaïde était jeune fille à Paris en 1860[65]. À Paris, Aimée et sa mère vivaient de leur « ouvrage ». Selon Aimée, sa mère est morte le 17 juillet 1838, dans le dénuement. « Mon âge avancé et ma santé déplorable me laisse sans ressource », écrivait la fille du garde du corps un an plus tôt, ne pouvant payer son loyer[66]. Adélaïde est décédée deux ans après sa demi-sœur Sophie dans le même quartier de Paris, le 2ème arrondissement ancien, entre Opéra et Montmartre. Nous voyons s'activer Adélaïde pour des questions d'argent. Encore adolescente, elle demande des subsides à son tuteur. Elle voudrait vendre ce qui a de la valeur, les manuscrits de son grand-oncle, l'éminent écrivain, dont on commence à imprimer les œuvres en oc à Montpellier à partir de la Révolution[67]. La dernière demande porte sur la nécessité de « friper » son enfant à naître et son tuteur lui remet 12 francs après son accouchement[68]. La famille d'André Bouschet garde en réserve les œuvres et des lettres. Un choix de lettres lui a été envoyé en 1828 à sa demande et ce lot a rejoint récemment la Médiathèque de Montpellier.

Adélaïde avait vécu longtemps sans acte de naissance, en ignorant où elle était née et qui étaient précisément ses parents. En 1826, une nouvelle loi change la donne. Cette loi créait une commission chargée de répartir les indemnités versées par le gouvernement haïtien concernant

les biens spoliés lors de l'indépendance de 1804. Adélaïde devait justifier rapidement de sa filiation et avait fait intervenir un homme d'affaires auprès de la veuve de son curateur, Madame Bouschet. Elle renouvelle sa demande en 1828, s'engageant à rembourser des dettes d'adolescente et réussit à obtenir d'elle davantage de précisions à travers l'envoi de documents décisifs :

> Recevez, Madame, mille excuses de toute la peine que cela peut vous causer. Il me tarde de pouvoir acquitter le compte de feu Monsieur Bouschet, et pouvoir vous remercier d'une manière plus satisfaisante[69].

Elle aurait pu venir vivre à Paris à cette époque-là ou bien seulement déménager dans son dernier arrondissement de résidence. En effet, le certificat d'indigence établi par le médecin du bureau de bienfaisance du IIe arrondissement en 1838 indique qu'il connaît cette famille depuis dix ans[70]. Pour pouvoir mener ses enquêtes, la commission exigeait la résidence à Paris du demandeur ou d'un représentant. Adélaïde a dû toucher sa part d'indemnité sur l'habitation Marceillan-Saint-Castor du moins lors du premier versement, comme elle l'a écrit. Elle serait aussi passée à une date inconnue à Montpellier, d'après une note du bibliothécaire de cette ville Léon Gaudin à l'attention d'A. Roque-Ferrier[71]. Il la supposait devenue assez riche.

Les indemnités versées auraient-elles enrichi Adélaïde, qui serait alors venue régler ses affaires ? La somme à percevoir pour l'annuité de 1830 était certes importante mais pas très élevée (environ 2 000 francs) et les indemnités suivantes ont été versées bien plus tard et fractionnées. Pour certains chercheurs, les indemnités auraient servi à éponger des dettes anciennes, la colonie ayant vécu de troc et à crédit[72]. En attendant, les trois femmes Saint-Castor ont cherché successivement à obtenir des secours de l'État comme ancien colon, d'où leur présence dans les archives des ministères, sans succès puisque n'ayant jamais résidé à Saint-Domingue.

2.3. Jeanne, qui a pu vivre auprès de ses parents (1783-1864)

Jeanne Charlotte Rose Favre de Saint-Castor, appelée à son décès Jeanne Caroline, figure parmi les indemnisés de Saint-Domingue, pour

l'habitation d'Aquin mais aussi pour les habitations Nicolas, d'Aquin et des Cayes, ayant hérité de son mari décédé, au même titre que ses trois fils[73]. Elle était née le 12 janvier 1783 à Cadix et, depuis ce port, avait pu rejoindre la grande île. Elle partage la vie de sa famille pendant une dizaine d'années, à la différence de ses sœurs. Elle nous est connue essentiellement par les relevés d'état civil et les recensements de La Nouvelle-Orléans, après la vente de la Louisiane aux États-Unis. Elle met au monde deux fils, Julius dit Tullius et Charles, à Kingston à la Jamaïque. L'un y naît le 1er août 1800 et l'autre le 28 juillet 1802. Elle avait épousé au sortir de l'enfance Valentin Louis Nicolas dit Nicolas de Saint-Céran, nom d'usage qui le différenciait des nombreux Nicolas de Saint-Domingue où ils avaient des plantations.

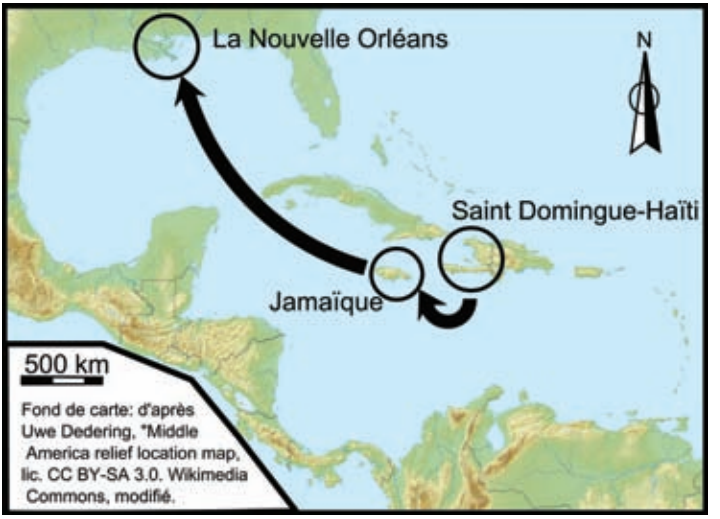

Fig. 4. Déplacements des Saint-Castor et Saint-Céran dans la région caraïbe.

La famille réapparaît en 1804 à la cathédrale Saint-Louis de La Nouvelle-Orléans (v. fig. 4). Le père espagnol Antonio de Sedella, curé de la paroisse, a inscrit l'enfant Gabriella Nicolas *Sansserand* (pour Saint Céran), avec pour parents Nicolas et Carlota Rosa Saint-Castor, nés et résidants de Santo Domingo (Saint-Domingue) et ayant récemment rejoint la ville. Elle était née le 9 janvier 1804, baptisée le 19 et enterrée le 20. L'acte mentionne le

nom et les prénoms des grands-parents paternels et ne donne pas d'indication sur l'ascendance maternelle[74]. Le second fils de Valentin Nicolas et de Juana Carlotta Rosa Carolina de Saint-Castor, prénommé Valentin Robert Théophile Charles, reçoit un supplément de cérémonies de baptême le 21 avril 1804. Dans cet acte, les grands-parents maternels sont cités sous leur patronyme (Saint-Castor et *Marseilat*), ce qui marque leur absence physique mais pas l'oubli du nom de famille. En mention marginale il est écrit qu'il est décédé en 1839[75]. Après Gabrielle, morte dix jours après sa naissance, naît un dernier garçon au curieux prénom, Raimond Valentin Varsi (pour Valcé utilisé plus tard). Ce garçon, né vers 1805, ondoyé vers 1806, reçoit le supplément de cérémonies de baptême le 6 avril 1812, à sept ans. Ce baptême tardif, selon un usage rencontré dans ces régions, permet d'apprendre que son père est déjà décédé lors de la cérémonie. Ajoutons qu'aucun membre de la famille de Jeanne Caroline n'est présent au moment de ces baptêmes, ce qui conforte la thèse d'un décès précoce des deux parents[76].

À son arrivée à La Nouvelle-Orléans, Jeanne avait 21 ans et elle est déjà veuve à 29 ans. Elle vit dans cette ville de nombreuses années, comme le montrent les recensements. Elle est déclarée veuve dans le recensement de la paroisse d'Orléans, par exemple en 1832 : « *St. Ceran, Madame, widow* », est-il écrit dans le relevé, habitant « *150 St. Peter* »[77]. Elle vit dans cette paroisse jamais loin de ses fils et y décède octogénaire. Elle survit à ses fils Tullius (mort le 26 mai 1855) et Charles (le 15 août 1839) et précède Valcé, disparu le 17 juin 1871. Charles était imprimeur et Tullius, journaliste, écrivain et professeur. Ils ont été deux acteurs dans l'éducation et la dynamique vie culturelle francophone de Louisiane, comme d'autres réfugiés de Saint-Domingue[78]. Jeanne a une descendance « St. Ceran » en Louisiane au XXe siècle, où est remarqué un inspecteur des douanes au temps de la prohibition, selon le journal local le *Times Picayune*.

Marcel Barral, auteur de l'étude de référence sur l'œuvre de l'abbé Favre (Fabre), avait imaginé que le garde du corps était arrivé à La Nouvelle-Orléans, ce qui est peu probable. Il souhaitait retrouver la filiation intellectuelle entre l'écrivain occitan et Tullius Saint-Céran. Le fils aîné de Jeanne était en effet un poète romantique et écrivain francophone des États-Unis, cité dans les histoires littéraires louisianaises. Dans son œuvre, Tullius Saint-Céran regrette le décès de sa jeune épouse *Anna*, dont le nom était Emma Livingston, et fait

mourir très jeune son frère Charles dans un naufrage, alors qu'il décède à la paroisse d'Orléans en 1839. Ses biographes répercutent ces libertés poétiques[79]. Nous ignorons si les manuscrits de Jean-Baptiste Fabre avaient suivi dans des malles au cours de ces traversées ou bien si Jeanne savait comme Adélaïde, qu'elle avait un grand-oncle écrivain de renom, ce qui est possible puisqu'elle avait vécu enfant auprès de son père qui l'admirait. La filiation culturelle dans une famille portée sur l'écriture peut être envisagée car La Nouvelle-Orléans devait beaucoup dans ce domaine aux immigrants venus de Saint-Domingue au début du siècle.

Nous retrouvons les Nicolas de Saint-Céran recevant leur part d'indemnités versées aux « colons spoliés ». Tullius embarque au Havre pour La Nouvelle-Orléans le 20 octobre 1827, à 27 ans, sous le prénom de Julien[80]. Il est fort probable qu'il soit venu à Paris apporter les justificatifs de filiation et titres de propriété pour sa mère, lui-même et ses frères. Jeanne avait connu enfant les troubles de Saint-Domingue et elle y vivait peut-être encore au moment de l'abolition de l'esclavage en 1793. Beaucoup de familles d'origine européenne partent à divers moments, pour de multiples destinations. Parmi elles, la colonie britannique de la Jamaïque présentait une côte proche du sud de l'île[81]. Les années 1803 et 1804 marquent un tournant, dans le contexte du rétablissement de l'esclavage par la France. Haïti déclare son indépendance qui prend effet au 1er janvier 1804, des massacres de milliers de « blancs » encore présents sont déclenchés peu après, époque où Antoine de Marceillan est tué. Les biens des blancs français sont confisqués et nationalisés avec la constitution de 1805, devenant « le domaine privé de l'État[82] ». D'autre part, en mai 1803, l'Angleterre avait déclaré la guerre à la France. Pour les réfugiés en Jamaïque comme les Saint-Castor et les Saint-Céran, le retour dans les propriétés de Saint-Domingue est désormais impossible et le séjour dans l'île britannique n'est plus sûr[83]. Fin 1803 enfin, la France vendait la Louisiane. Ce sera cette Amérique francophone et la société esclavagiste que les Nicolas de Saint-Céran rejoignent pour s'y établir. Peut-on relever que Jeanne décède le 12 avril 1864[84], au moment des derniers affrontements de la guerre de Sécession qui verra l'esclavage aboli aux États-Unis ?

3. Des femmes dans l'action

Les trois sœurs n'étaient pas tout à fait isolées de leur famille. Des lettres sont mentionnées entre le tuteur d'Adélaïde et ses parents à Saint-Domingue. Lors de l'inventaire après décès de Sophie est ouvert un dossier comportant :

> Dix pièces qui sont lettres missives écrites presque toutes par Mme Vve de St Céran sœur de feue Mme Delaunet, lesquelles pièces ont été cotées et paraphées par première et dernière et inventoriées sous la présente cote 25[85].

Sophie et Jeanne se connaissaient donc à la fin de leur vie. On ignore quels contacts elles ont pu avoir à l'âge adulte avec leur sœur Adélaïde. Pour présenter leurs actions, nous joindrons des données sur leur mère et les femmes que nous avons observées dans leur entourage.

3.1. Le contexte juridique et politique

Au XVIIIe siècle, Victoire se trouve dans une situation juridique particulière, que l'intendant explicite dans ses conseils : elle n'est plus sous l'autorité de son père, ni sous celle de son mari avec lequel son mariage a été dissout, elle peut se marier et sa famille ne peut s'y opposer. Le couple Saint-Castor-Marceillan part néanmoins se marier à Saint-Domingue et le comte de Marceillan signe l'acte, trois ans et deux enfants après la rencontre. Victoire ne sera pas exclue de l'héritage paternel. Au XIXe siècle, les femmes mariées avaient une incapacité juridique. Il est intéressant d'observer leur marge de manœuvre dans ce contexte peu favorable. Sophie doit avoir l'autorisation de son mari René Delaunet, dont elle est séparée, pour agir en justice. Et quand elle veut le faire de concert avec la mère de son demi-frère Eugène, celle-ci, veuve de Vincent et devenue Mme Louis Ledet, a besoin de l'autorisation de son deuxième mari, pour pouvoir donner procuration à sa belle-fille[86].

Cette période est parcourue de crises politiques. La guerre d'Amérique contrarie les projets de mariage et les années d'attente du couple proviennent en partie de la durée du conflit. La crainte des corsaires anglais faisait regrouper les bateaux en convois, les attaques et

les pertes étant fréquentes. Tandis que Jeanne a pu rejoindre ses parents depuis Cadix, ce ne fut pas le cas d'Adélaïde restée à Montpellier. La Révolution française perturbe la perception de ses revenus et les plans de son grand-oncle mourant. Les rentes sur l'ancienne province du Languedoc doivent être transformées par ses tuteurs qui font le choix de placer celles dont elle bénéficie sur la tête de Jean-Baptiste son père, en conformité avec le testament de l'abbé Fabre. Mais il est déclaré ayant émigré, dit sa fille, et il meurt sans qu'on garde trace de son décès, avons-nous vu. Pendant quelque temps, elle doit vivre avec les acomptes que ses tuteurs obtiennent d'un ancien élève de l'abbé pour un impayé de pension, restant dû depuis longtemps.

En Amérique, les troubles de la révolution haïtienne atteignent cette famille que l'exil conduit à La Nouvelle-Orléans, à l'époque du décès du frère de Victoire. Des secours ont été accordés à des personnes ayant vécu à Saint-Domingue, notamment des femmes sans ressources, ce que réclamait en vain Adélaïde. Les pensions du roi, sous différents régimes de la monarchie, sont aussi allées à des familles d'anciens militaires ou des familles nobles démunies, autrefois au service du roi. La dame de L'Ostande demande des secours, en obtient en 1791 pour un montant de 300 livres, qui est le double de la somme qui lui était précédemment versée[87].

3.2. Quelle était leur liberté d'action ?

Les trois sœurs se sont beaucoup déplacées et ont souvent déménagé. Les recensements décennaux montrent les changements d'adresse de Jeanne à La Nouvelle-Orléans dans la paroisse d'Orléans. Adélaïde quitte Montpellier et ne donne jamais à ses correspondants la même adresse à Paris, tout en restant dans le même arrondissement. Sophie, qui était propriétaire, quitte Cholet pour la capitale et Ville-d'Avray, où elle acquiert une maison de campagne en 1831. Elle vend en viager le château familial de La Treille. Plusieurs d'entre elles mobilisent aussi leur énergie pour leur vie sentimentale. Victoire choisit son deuxième compagnon sans titre ni fortune, Jean-Baptiste Fabre, et l'épouse en obtenant l'accord de son père. Adélaïde et sa fille sont des mères célibataires. Sophie divorce, à l'époque où le divorce est possible pendant la Révolution, se remarie, se sépare. Ces

femmes donnent l'impression d'une liberté de choix tandis que nous considérons qu'à cette époque domineraient les mariages arrangés.

Cette liberté sentimentale s'accompagne toujours du poids de la maternité, dans un contexte de contrôle limité des naissances. Des naissances avant ou hors mariage pour Victoire, Adélaïde et Aimée. Des enfants à élever seules pour les trois sœurs, qui sont ou séparée, ou célibataire ou veuve. Beaucoup d'enfants pour Victoire, cinq en huit ans, et pour Jeanne, quatre en cinq ans. Dans leur entourage, se rencontrent des femmes mariées vivant au couvent. De par sa volonté propre pour la mère de Victoire, par refus de cohabiter avec son mari. Par ordre du roi et volonté de sa famille au contraire, pour la dame de L'Ostande à certain moment de sa vie[88]. Les fillettes ou jeunes filles ont pu être élevées dans des couvents ou chez des institutrices, comme Sophie et Adélaïde. Une orpheline est élevée comme demoiselle de compagnie par Sophie. La dame de L'Ostande joue ce rôle quelque temps auprès du couple Saint-Castor à Auvillar. Néanmoins, c'est dans un couvent de cette localité qu'elle avait été envoyée par lettre de cachet quelques années plus tôt[89] ; une vie compliquée ! Maternité, mariage et veuvage sont des données à prendre en compte dans l'observation de la vie des femmes. Il faut y ajouter le risque de dépendance par rapport à leur famille, avant et après leur mariage, tant l'éventail de leurs ressources se révèle étroit, tant les professions en usage sont limitées.

3.3. Des questions de revenus

Si les femmes d'agriculteurs ou d'artisans trouvaient plus ou moins des revenus dans le cadre de la profession de leur mari, les femmes d'autres milieux disposaient parfois de moyens limités. Victoire attend de recouvrer sa portion de dot avant de repartir pour Aquin. Elle coud beaucoup pour ses proches, remarquait son compagnon, économisant de fait sur ce poste de dépenses : « elle est continuellement l'aiguille à la main[90] ». Les femmes réfugiées de Saint-Domingue sur le continent américain font de la couture pour survivre, selon les descriptions de G. Debien. Adélaïde et Aimée vivent à Paris de leur « ouvrage », de couture vraisemblablement.

Sophie déploie beaucoup d'énergie pour gagner ses procès contre le faux Eugène et conserver l'héritage paternel qu'elle faisait valoir. Jeanne

est une jeune veuve cohéritière de son mari avec ses enfants. Des femmes pouvaient bénéficier des revenus de placements en rente à 4%, comme Adélaïde avant la Révolution, de revenus d'obligations comme Sophie à son décès. De plus, il était facile de porter le soupçon de galanterie et libertinage sur de belles jeunes femmes. Ainsi le félibre Roque-Ferrier, éditeur de l'abbé Fabre en 1895, explique-t-il l'enrichissement d'Adélaïde, sans penser aux indemnités des anciens colons :

> Jeune, jolie, bien faite, douée d'une voix ravissante, Adélaïde de Saint-Castor n'eut que trop d'occasions d'écouter les voix de la séduction. Elle quitta Montpellier. Longtemps après, elle y repasse, loge à l'hôtel du Midi avec un grand train de luxe et convie à dîner avec elle les bons paysans qui étaient allés la chercher à Pau [sic] dans son enfance et l'avaient choyée pendant son séjour à Celleneuve. C'est la dernière trace qui reste d'elle […][91].

Derrière l'insinuation malveillante, la réalité est inconnue. En ville, en effet, les lingères sans ressources n'avaient pas toujours bonne réputation. C'est dans l'espérance de revenus complémentaires que les trois héritières de l'habitation Marceillan-Saint-Castor se sont mises en mouvement après la loi de 1826.

3.4. Les trois indemnisées de Saint-Domingue

Pour être indemnisé, il y avait des décisions à prendre, des démarches préalables à faire. Le séjour dans la capitale était requis pour répondre aux convocations et présenter des actes filiatifs. D'où la quête d'Adélaïde qui n'ignorait pas ses droits et le voyage du fils de Jeanne. D'où la mention par son gendre des sommes restant dues, dans l'inventaire après décès de Sophie. Les indemnités versées aux anciens colons et ayants droit ont été moindres qu'attendu par certains. En échange de sa reconnaissance internationale, l'état d'Haïti s'était engagé à payer en cinq annuités à partir de 1826. Il avait emprunté pour verser la première puis s'était arrêté. Adélaïde expose son cas en 1833 :

> Je suis une des grandes victimes des premiers orages de la politique et je vous prie de me permettre après vous avoir respectueusement exposé mon malheur de solliciter la protection et l'appui consolateur de Votre Majesté […]. L'habitation d'Amérique de mon grand-père M. le comte de Marceillan rapportait 60 mille livres de revenus, cependant

> la commission de l'indemnité ne nous a liquidés que sur le pied de 32 920 francs. Le long délai de la commission de l'indemnité nous ayant mis des derniers, je ne reçus le titre de mon tiers de part que peu de temps avant les journées de juillet ; de sorte que je n'ai touché que le premier cinquième, les 4 autres ont été perdus pour moi[92].

Elle ne donne pas tout à fait le même chiffre que le registre des indemnisés qui porte 31 920 francs, l'erreur provenant d'elle-même ou du registre[93]. Elle se trompe sur la raison qui n'est pas politique, avec la révolution de Juillet en 1830, mais économique, Haïti n'ayant pas encore repris ses versements par manque de moyens. Après la reprise des négociations en 1838, Haïti obtient une diminution du montant et des délais de paiement étalés sur quarante ans. Les indemnitaires Marceillan-Saint-Castor auraient pu encaisser chacune environ 7 500 francs pour les quatre annuités restantes, soit près de 200 francs par an sur cette longue durée. Cela les placerait dans la moitié la plus favorisée des indemnitaires. Cette somme annuelle est comparable aux gages d'un domestique ou au traitement fixe d'un instituteur vers 1830[94].

Mais ont-elles été toutes trois indemnisées ? Le registre imprimé indique seulement deux bénéficiaires, Sophie et Jeanne. Le gendre de Sophie, dans l'inventaire après décès, indique que le total de la somme est à partager en deux parts, pour les ayants droit de sa belle-mère et pour sa sœur, Mme de Saint-Céran. Point de mention d'Adélaïde qui, à l'époque, n'était pas encore décédée. Les archives de la Caisse des dépôts et consignations ne permettent pas de répondre à ce cas de figure qui serait antérieur à sa période de gestion[95]. Quand elles ont sollicité des secours de l'État français, comme d'autres femmes dans le besoin, les femmes Saint-Castor de Paris ont été confrontées à des refus, le ministère ne reconnaissant pas Aimée et sa mère comme anciens colons[96]. En 1860, la jeune Adélaïde espérait partir dans la vie mieux armée en retrouvant une trace de son aïeul, en l'occurrence l'acte de décès de son arrière-grand-père. En vain :

> N'ayant pour toute fortune que le nom de ma famille et les titres qui me donnent le droit de faire des démarches qui peuvent réaliser pour moi un petit bien être […], je suplie votre Excellence de faire hâter ces démarches car la réponse qui m'en sera faite sera pour beaucoup dans ma première existence[97].

Conclusion

Elles appartenaient toutes trois à l'enfance dite « irrégulière », celle des orphelins et des victimes des guerres, quand des orphelins perdent la trace de leur identité comme Adélaïde ou encore le faux Eugène. Deux d'entre elles ont eu des tuteurs ou curateurs négligents ; le père de Sophie trouve un domaine mal géré en sortant de prison et les tuteurs d'Adélaïde n'ont pas fait le bon choix pour ses rentes languedociennes[98]. Sophie paraît avoir été la plus avantagée, par l'éducation reçue et les biens laissés par Vincent de Beauvau à sa fille légitime. Elles descendaient pourtant d'une famille de planteurs bien installés dans l'île de Saint-Domingue, du côté grand-maternel des Santo Domingo. La réalité était moins brillante : les Santo Domingo étaient nombreux, le comte de Marceillan avait contracté des dettes et le couple parental avait renoncé à son projet d'achat de plantation.

Les guerres et les révolutions, voire l'emprisonnement de son père pour Sophie, ont fortement perturbé les liens familiaux et atteint ces femmes dans leurs revenus de rentières. Elles étaient cohéritières de l'habitation Marceillan-Saint-Castor d'Aquin. Pour le jeune état d'Haïti, les millions de l'indemnité ont été très difficiles à rassembler. Pour les femmes Saint-Castor de Paris, le premier paiement a pu couvrir quelques dettes et les suivants, dans l'hypothèse où ils auraient été versés après la mort d'Adélaïde, ont pu fournir un modeste revenu à ses ayants droit sans permettre d'assouvir des rêves de grandeur. Les actes notariés concernant Saint-Domingue et Haïti ont amené à s'intéresser à la complexité de la société et de l'économie insulaires ainsi qu'aux diverses formes prises par la quête de la liberté[99]. Selon David Geggus, la lutte contre l'esclavage n'y a pas été prise comme une métaphore, mais au sens premier et profond de la liberté personnelle, s'accompagnant d'une moindre attention portée aux droits politiques, à l'inverse d'autres révolutions atlantiques[100]. Concernant les trois sœurs et leur famille, les actes d'état civil ou notariés, leurs écrits et démarches administratives témoignent de certaines de leurs décisions, dont celles de déménager, de migrer, d'aimer, d'élever des enfants et de se préoccuper de leur vie matérielle[101].

ANNEXE

Dans le fonds Filleron-Lorin de l'Académie de Nîmes, les cartes postales de l'atelier photographique Delaunet de Châtellerault (Vienne, début du XXe siècle)

Les Delaunet père et fils ont exercé à Châtellerault à l'âge d'or de la carte postale, quand des millions de cartes circulaient au début du siècle[102]. Alphonse puis Amédée Delaunet, une famille redevenue De Launet par modification légale en 1914, ont vécu au XIXe siècle dans cette ville. Alphonse (1845-1916) décède à Châtellerault, Amédée y naît en 1875 et son propre fils Charles y voit le jour en 1902. Alphonse s'établit dans la ville comme photographe en 1871 jusqu'à son décès[103]. Amédée exerce avec lui de 1899 à 1914, puis seul à son retour de la Grande Guerre, de 1919 à 1926, année où il cède son magasin. Cela témoigne de l'ancienneté de la maison et de sa longévité sur un demi-siècle dans la même localité[104]. La famille Delaunet descend du second mariage de Sophie Victoire Reine de Beauvau-Craon Tigny avec François René Delaunet, en 1802, et de leur fils Eugène Delaunet, père d'Alphonse[105]. Ce couple a vécu à Cholet. Le très important fonds Filleron-Lorin de l'Académie de Nîmes comporte près de 44 500 cartes postales anciennes, à la suite d'un don, et se trouve en cours de classement et restauration. La thématique principale en est religieuse et seulement 15% des cartes ont circulé. Le collectionneur Philibert Lorin était un érudit d'Eure-et-Loir, présenté avec sa collection par Vanessa Ritter dans ses états des lieux successifs[106]. Dans ce fonds, le département de la Vienne intervient pour près de 600 cartes, de divers photographes et éditeurs locaux ou nationaux, et la maison Delaunet y figure pour six clichés, soit 1/100e de l'ensemble du département. Dans les six cas, l'église du lieu est le sujet principal de la prise de vue.

Les Delaunet photographes

Les Delaunet père et fils habitaient tous deux au 11 Boulevard Blossac lors du recensement d'avril 1901[107]. Le dernier atelier avait été aménagé en 1894 au 30 Rue du Berry, par la suite Avenue Georges Clemenceau. Le photographe Alphonse Delaunet signait ses travaux photographiques A. Delaunet puis, dans la période commune avec son fils Amédée, on peut

trouver A. A. Delaunet. Nos cartes postales mentionnent simplement « Cliché Delaunet phot. ». Étant donné leur période d'édition, nous parlerons de la maison Delaunet, sans choisir entre le père ou le fils. Le commerce était à l'enseigne de « La Photographie moderne. 'La Française' ». Un tirage publicitaire fait voir des petits formats en devanture et les initiales A et D, apposées sur la façade. Cette carte est légendée ainsi : « La plus belle terrasse de la région. La seule construite spécialement pour la lumière artificielle ». « Photographie moderne », « lumière électrique » et « lumière artificielle » sont les mots utilisés pour vanter la technicité de la maison qui a également investi dans le bâtiment, une terrasse particulièrement étudiée[108]. Un technicien au fait de son métier, tel se présente Delaunet, qui ajoute au dos de ses photocartes les récompenses obtenues, deux médailles, d'argent et de vermeil.

Une carte postale prise par Alphonse montre l'intérieur de l'atelier. Son appareil est visible à côté de plusieurs portraits de femmes ou de groupes, de grand format. En arrière-plan figurent des éléments du décor proposé au client, dont tabourets, chaises, fauteuils, sellette, toile de fond peinte[109]. Des photographies de format carte de visite, retrouvées par ailleurs, présentent des clichés de bébés, jeunes hommes, militaires, communiants et communiantes, avec les accessoires complémentaires : prie-Dieu, coussin ou tapis. Sur la carte du magasin, des badauds regardent, une femme s'apprête à entrer, publicité oblige. Delaunet n'était pas le seul photographe de Châtellerault, Charles Arambourou y exerçait aussi et a introduit en 1896 le cinéma dans sa ville, un pionnier reconnu dans sa région de nos jours[110]. L'Académie de Nîmes conserve trois cartes postales de celui-ci, pour des lieux situés hors de Châtellerault[111]. Les deux hommes ont des activités semblables, le portrait et le reportage puis la prise de vue pour cartes. Arambourou a pu signer néanmoins comme photographe-éditeur, Delaunet ne signe qu'en tant que photographe et il est édité par autrui. Les deux revendiquent l'usage de la lumière artificielle.

Les cartes postales

Les cartes postales formaient une deuxième ressource pour les photographes. L'époque voulait qu'on écrive souvent, l'école s'étant généralisée, et on donnait volontiers de ses nouvelles. On tient à faire savoir où l'on vit et où l'on va, ce que l'on fait ou pense. De plus, certains collectionnaient des séries qu'il s'agissait de se procurer chez les éditeurs.

Delaunet a photographié sa ville de résidence et le fonds de Nîmes, parmi ses nombreuses vues d'églises de Châtellerault, n'en possède pas de lui. Les six églises photographiées se situent dans les environs, deux au nord, une aux portes de la ville et les trois autres au sud-est, non loin de la ville d'eau de La Roche-Posay dans la région des brandes du Poitou. On imagine qu'un Delaunet, ou un de ses opérateurs, parte photographier dans les villages des alentours, pour toucher une autre clientèle que celle de la sous-préfecture, un marché saturé en quelque sorte. Le clocher privilégié par le photographe devient ainsi le représentant de la localité. Les cartes portent l'indication d'un numéro de classement par l'éditeur que nous reproduisons entre parenthèses. Sont arrivées jusqu'à Nîmes, les vues des clochers des localités suivantes, au nord Dangé (50) et Saint-Romain (64), depuis 1971 réunies dans la même commune ; aux portes de la ville, Targé, depuis 1972 réunie à Châtellerault (23). Au-delà, Leigné-les-Bois (52), Monthoiron (67) et Pleumartin (75). Nous n'avons pas recherché la signature de Delaunet dans d'autres départements.

Les six cartes, de format 13x9 cm, n'ont pas circulé, aucun timbre n'a été collé ni oblitéré. Ce n'est pas une piste à suivre pour dater les tirages. La facture donne cependant des renseignements sur la réglementation en vigueur dans l'administration de la Poste. Les six cartes postales ont des caractéristiques communes. Au verso, la vue occupe toute la page, sans place laissée pour la correspondance, tandis qu'au recto le dos est divisé. En haut, figure la mention « Carte postale », à gauche, se trouve la partie réservée à la correspondance, « Correspondance » ou « Place réservée à la correspondance », et à droite, figure l'adresse, « Adresse » ou bien « Adresse du destinataire », les deux parties étant matérialisées par un ou deux traits de séparation. L'édition en a donc été faite après l'arrêté ministériel du 18 novembre 1903. Il crée en France l'obligation de diviser le dos pour permettre la correspondance sur ce côté jusque là réservé à l'adresse et définit la valeur du timbre à placer et les surtaxes éventuelles. Néanmoins la mention, en dessous de l'expression « Carte postale », de « Tous les pays étrangers n'acceptent pas la Correspondance au recto (Se renseigner à la Poste », avec une variante[112], indique que l'éditeur connaît un deuxième arrêté ministériel, celui du 1er mai 1904, qui impose cette nouvelle mention applicable au 1er août 1904[113]. Nous sommes donc pour ces six cartes dans une période postérieure à mai 1904.

La mention concernant l'éditeur permet de resserrer la chronologie. Ces cartes sont éditées de trois façons : une n'a pas de nom d'éditeur, une deuxième est reproduite par Boiron-Guillot et les quatre autres par Veuve Boiron-Guillot. Pierre Boiron et Marie-Henriette Guillot s'étaient mariés en 1887 à Châtellerault ; Pierre décède à Poitiers Rue de l'Hôpital Général, à 42 ans, le 19 novembre 1903[114]. Selon C. Escanecrabe et J.-F. Millet, Pierre Boiron-Guillot est un libraire exerçant Rue Bourbon à Châtellerault[115]. Sa femme lui succède, comme libraire et éditrice des cartes postales qu'elle met en vente, la « Veuve Boiron-Guillot ». Elle a tenu le magasin jusqu'à 1945[116]. La carte conforme à la nouvelle réglementation postale de 1904 et portant la mention simple du libraire a pu être éditée peu après son décès, tandis que les quatre autres sont diffusées par la libraire quand la circulation s'accélère, sous l'effet des nouvelles normes plus favorables à la correspondance. La qualité de la prise de vue en extérieur, l'aménagement des rues et les vêtements portés par les passants nous indiquent enfin qu'il s'agit de clichés du début du siècle. Quand il le peut ou le veut, le photographe anime son cliché avec des personnages, rarement dans nos cartes. Il met un premier plan, redresse les perspectives. La photo est réalisée un jour de soleil mais pas forcément en été puisque les arbres n'ont pas toujours de feuilles. La qualité du matériel de prise de vue permet de reproduire des détails, grâce à une impression elle aussi soignée. D'où l'intérêt des cartes.

Les églises

Quatre des six églises comportent des éléments du Moyen Âge dont deux possèdent un clocher-porche caractéristique du Poitou (Leigné-les-Bois et Saint-Romain)[117]. Deux églises sont protégées comme monument historique inscrit et figurent dans la base Mérimée. Elles ont connu peu de remaniements de leur structure romane depuis leur construction (Monthoiron et Leigné). Deux autres ont été remaniées à plusieurs époques. Au XIXe siècle, en ce qui concerne l'aspect extérieur du bâtiment, le clocher de Saint-Romain est recouvert d'ardoises et celui de Targé reçoit une flèche. Deux églises sont enfin entièrement reconstruites en style néogothique dans la seconde moitié du XIXe, sous l'impulsion de leur curé bâtisseur, une époque qui en a compté beaucoup. Les principaux travaux à Dangé ont lieu de 1861 à 1863 (architecte Auguste [?] Lubac, de Châtellerault) et à Pleumartin, de 1880 à 1882 (architecte Jousset, de Tours) (fig. 5).

Fig. 5. Église de Pleumartin (Vienne).

Dans les deux cas, le bâtiment précédent avait été jugé insuffisant par rapport au nombre de fidèles et en trop mauvais état. Le coût des réparations et de l'agrandissement avaient été mis en balance avec celui d'une reconstruction. Standardisée, rapide et pas trop chère, menée à bien avec l'aide de souscriptions privées et de subventions du ministère des cultes, la construction d'églises de village de style néogothique s'est largement répandue[118]. On considère qu'un quart du parc actuel français relève de cette architecture[119]. Dans le diocèse de Montpellier, 109 églises ont été construites à cette époque selon G. Cholvy, qui en mentionne également 121 dans celui de Nîmes, soit 40% du total des églises, un chiffre considérable tous styles confondus[120]. Le style néogothique paraissait adapté à l'art religieux, par admiration pour l'art gothique médiéval du XIIIe siècle en France. Il semble avoir eu la préférence des desservants, pour sa luminosité et la faculté d'élever l'âme dans la prière, comme des fabriques à la recherche de financements.

Les églises de Dangé et Pleumartin présentent des similitudes, les deux se situent sur une place à l'époque bordée d'arbres, sans grande animation, ce qui n'est plus forcément le cas aujourd'hui. À Dangé, l'espace de terre battue reçoit des morceaux de bois ou de papier abandonnés. Une rue bordée de pauvres maisons rurales les longe toutes deux. Les clochers sont placés au-dessus du portail et s'élèvent, au moyen de leur flèche, bien au-delà des arbres et des toits voisins. Les deux portent une horloge. Baies, vitraux, rosace, clochetons et arcs-boutants ne manquent pas à Pleumartin. Selon O. Foucaud évoquant le cas de Montpellier (église Sainte-Anne), cette architecture convenait aux municipalités car « leur seul souhait était d'avoir une église visible de loin », bien située, où « les clochers munis de hautes flèches aux proportions les plus élancées possibles garantissaient à eux seuls le prestige des communes[121] ». Ces monuments devenus mal aimés et pas toujours protégés nous parlent des aspirations spirituelles et matérielles des décideurs de leur temps.

Trois autres lieux de culte retiennent l'attention pour ce qu'ils montrent. L'église de Saint-Romain (fig. 6) se trouve aujourd'hui en bordure de l'ex-nationale 10, qui traverse la ville et franchit la Vienne sur un pont. Une femme vêtue de noir marche. Près de sa brouette, un homme balaie le long de la voie, une voiture à cheval se trouve au second plan, en avant du pont.

Fig. 6. Église de Saint-Romain sur Vienne (Vienne).

Des signes d'activité sont manifestes. Un artisan, avec ses planches qui sèchent dans la rue, travaille en partie à l'extérieur ; une enseigne est visible au premier-plan près d'une fontaine. En face, une pompe à main. Une treille court le long d'une façade, témoin du vignoble local. Des fenêtres sont ouvertes au premier étage, des chambres à coucher qu'on aère, qui sait ? L'automobile n'a pas encore investi la route qui n'est évidemment pas goudronnée mais la voie et le pont ont engendré une activité, qui nécessitait un éclairage nocturne.

À Monthoiron, l'église est l'ancien lieu de culte du hameau d'Asnières et est indiquée comme du XIe siècle, ce qu'elle est pour sa partie la plus ancienne (fig. 7). Elle est alors en ruine, désaffectée et utilisée comme grenier à foin. Elle a fait depuis quelques années l'objet de divers travaux de restauration d'une association locale, « Passion Saint-Médard », d'après l'appellation de l'église. Le premier plan utilisé par Delaunet montre un champ cultivé à l'intérieur d'un enclos. De façon complémentaire, les pierres du muret renvoient aux ruines de l'église, les cultures trouvent un écho dans le foin près de l'édifice. La privatisation du bâtiment, non restitué au culte paroissial de la commune après la Révolution, lui a évité les transformations survenues ailleurs. Elle a le charme d'un art roman régional.

Fig. 7. Église Saint-Médard, hameau d'Asnières, Monthoiron (Vienne).

L'église de Leigné-les-Bois, avec son clocher-porche, est l'objet d'un traitement original (fig. 8). Un cortège de noces sort du portail et se dirige vers le centre du village. Le sujet est rare dans la collection de l'académie et rare aussi dans l'iconographie des cartes postales. Le photographe est-il venu pour photographier la noce et fait-il ensuite un tirage spécial du cortège sous forme de carte ? Delaunet fait œuvre ethnographique en donnant à voir le code du cortège, à la fin de la cérémonie religieuse. Les nouveaux époux en tête se donnent le bras, la mariée enveloppée dans un grand voile blanc et lui en redingote ; les filles et garçons d'honneur probablement derrière, elles dans leur robe claire et eux selon le cas en uniforme ; à la fin, les robes plus sombres des femmes d'âge plus mûr. Des hommes attendent, regardant s'écouler cette société élégante qui n'est pas celle d'une noce paysanne. Un possible rappel pour nous que les propriétaires fonciers aimaient marier leurs enfants dans leur maison de campagne. Le premier plan est cependant négligé dans ce cliché de personnes en mouvement, un amas de détritus s'aligne le long d'un chemin poudreux, tandis que le cortège est mis en valeur par la composition de l'image. Leigné-les-Bois, comme Monthoiron et Pleumartin, se trouve dans une région

Fig. 8. Église de Leigné-les-Bois (Vienne).

de landes incultes, les brandes couvertes de bruyère à balai. Un physiocrate du XVIIIe siècle, le marquis de Pérusse des Cars seigneur de ces lieux, avait obtenu de Louis XV de favoriser l'installation de réfugiés acadiens pour mettre en valeur ces et ses terres, après une tentative avec des Allemands. L'opération fut un échec et les Acadiens repartirent en groupe s'installer en Louisiane, demandeuse de main d'œuvre libre. Le tourisme culturel s'est emparé de l'histoire de la « ligne acadienne » et de ses maisons, pour attirer des visiteurs dans cette région à la nature particulière, qui a connu des transformations au cours du XIXe siècle[122].

Ce lot de cartes postales anciennes nous a orientés vers la maîtrise technique de l'atelier photographique Delaunet de Châtellerault et les villages du Poitou d'il y a un siècle. L'objectif du photographe a saisi en priorité le bâtiment religieux. Le champ couvert par la prise de vue était large et la vie montrée, peu idéalisée. Apparaissent enfin l'attrait de l'époque pour une architecture religieuse néogothique et le goût actuel pour les églises médiévales, sans oublier les efforts de municipalités et associations pour mettre en valeur leur patrimoine, qu'il soit iconographique ou religieux, comme autant de moyens de souligner une identité locale[123].

NOTES

1. Médiathèque de Montpellier, ms. 251, *Manuscrits de Favre de Saint Castor*, t. 3 à 10, et ms. 534, copie des tomes 1 et 2.
2. La correspondance reçue et envoyée par l'abbé Fabre a été éditée. Barral, Marcel, intr. et notes, *J.-B. Favre. Lettres à son neveu, le Chevalier de Saint-Castor, 1774-1782*, Montpellier, Entente Bibliophile, 1960. Barral, Guy, intr. et notes, *Abbé Jean-Baptiste Fabre. Correspondance et autres documents inédits publiés pour faire suite à l'édition donnée par Marcel Barral en 1960*, Montpellier, Entente Bibliophile, 2001. Ces dernières lettres sont consultables en ligne sur le site de la Médiathèque de Montpellier, Bibliothèque numérique, ms. 523-527.
3. Bertrand-Fabre, Danielle, *Être curé en Languedoc au XVIIIe siècle. L'abbé Jean-Baptiste Fabre entre ministère et littérature occitane 1727-1783* (thèse, 1999), Lille, ANRT, 2004, p. 469 à 475.
4. Postérieurement à la conférence présentée à l'Académie, deux articles sur cette famille ont été rédigés. Pour le congrès du CTHS en mai 2014 à Nîmes, à paraître en 2015, la rencontre amoureuse a été abordée dans « Les détails occultés. La correspondance de l'écrivain occitan Jean-Baptiste Fabre et de son neveu Favre de Saint-Castor, au prisme de l'honneur et de l'identité (1774-1782) ». Dans le volume de mélanges offerts à l'occitaniste Philippe Gardy, *Amb un fil d'amistat*, le point a été fait sur le couple Jean-Baptiste Fabre-Victoire de Marceillan et leurs enfants, « Le roman familial de Jean-Baptiste Favre de Saint-Castor et Victoire de Marceillan. Épilogue à l'histoire de l'abbé Fabre, leur oncle, écrivain occitan du temps des Lumières », 2014. Les données généalogiques sont consultables dans la base Roglo.
5. Archives nationales d'outre mer, Aix-en-Provence (ANOM), dépôt des papiers publics des colonies (DPPC), notaire Cartier, Saint-Domingue, Aquin, 1789-1791, SDOM341, 2 juin 1790.
6. ANOM, DPPC, notaire Monneront Aquin, SDOM1418, 7 juillet 1792. Notaire Paillou, Aquin, SDOM1463, 20 mars 1779, minute suivie de la double minute, donation de François de Marceillan, 20 mars 1779. Dans la minute, il a été écrit que Sophie est la fille naturelle du comte et d'Eulalie, puis l'indication de la filiation paternelle a été raturée et elle a disparu dans la double minute. Il s'agit de Louise Marguerite Sophie Marceillan, surnommée Perlette et dite Sophie, enfant *mestive*, ou métisse, selon le notaire (ca 1769-/1792).
7. ANOM, État civil de Saint-Domingue Haïti, Aquin, paroisse Saint-Thomas d'Aquin, BMS 1776-1794, 85 MIOM 28, 29 juin 1785 et 13 octobre 1786. Antoine Charles Henry, filleul du testateur, est né le 4 octobre 1784 et baptisé le 29 juin 1785. Louis Théodore, âgé de deux mois, est baptisé le 13 octobre 1786 et sa marraine est sa sœur Jeanne, qui ne signe pas, ne sachant le faire.
8. Voir Montenach, Anne, « Introduction », n° spécial *Agency, un concept opératoire dans les études de genre ?*, *Rives méditerranéennes*, 41, 1, 2012, p. 7-10.
9. Bertrand-Fabre, Danielle, « Florestine de Clausonne (1803-1834), une femme témoin de la vie des notables de Nîmes au XIXe siècle », *Mémoires de l'Académie de Nîmes, Année 2010*, Nîmes, 2011, p. 315-330.

10. Bertrand-Fabre, Danielle, *Être curé, op. cit.*, p. 90-94.
11. Portrait de Victoire de Marceillan, dessin par A. Frouin, d'après une miniature, conservé au musée de Cholet, propriétaire du dessin. Remerciements à la *Société des Sciences, Lettres et Arts* de Cholet pour son autorisation. Marceillan ou Marseillan.
12. Née en 1759, elle a été baptisée à Léogane le 9 mars 1764, ANOM, État civil de Saint-Domingue Haïti, BMS Léogane, année 1764, vue 6/27 (Consultation en ligne). Famille Marceillan/Marseillan de Comminges.
13. ANOM, Archives de la Marine, Dossier Marceillan, E 300, vues 311 à 313 (Consultation en ligne). Leur mariage est du 1er mars 1753, ANOM, État civil de Saint-Domingue Haïti, BMS Léogane, année 1753, vues 9 et 10/47 (Consultation en ligne). Il n'a pas été retrouvé dans un répertoire nobiliaire par Tournerie, Jean-André, *Justice et Identité sous la Restauration, Loubette et Eugène*, L'Harmattan, 2001, p. 265, note 50.
14. Je sais gré à l'Association *Généalogie et Histoire de la Caraïbe* qui a numérisé les papiers Houdaille de m'avoir communiqué une copie de la fiche Marceillan, où sont mentionnées les traversées.
15. ANOM, Archives de la Marine, Dossier Marceillan, E 300, vues 306 à 309 (Consultation en ligne).
16. ANOM, DPPC, notaire Collinet, Léogane, SDOM395, 15 mai 1777. ANOM, État civil de Saint-Domingue Haïti, BMS Léogane, année 1777 (Consultation en ligne). Sur Vincent de Beauvau-Craon en particulier, voir Tournerie, Jean-André, *op. cit*., p. 169-171.
17. Tournerie, Jean-André, *op. cit*., p. 151, article du 20 mars 1817.
18. Jourdan, Pierre, « Mariage Beauvau-Craon et Mademoiselle Victoire de Marceillan, 2ème partie », *Les Cahiers du Baugeois*, 46, 2000, p. 60 à 64, reproduction de l'arrêt du parlement de Paris du 8 juillet 1779.
19. Barral, Guy, *op. cit*., Lettre Ch 24, 2 avril 1780, p. 114-115.
20. ANOM 85 MIOM 28, État civil d'Aquin BMS, actes de mariage et de reconnaissance le 21 septembre 1783, puis renouvellement dans un seul acte le 24 septembre 1784.
21. *Journal de Paris*, Dimanche 7 prairial an XII (27 mai 1804), n° 247, p. 1613. Son nom est orthographié *Marseillant* parmi une centaine de noms, dans une dépêche en provenance de Philadelphie et datée du 14 mars 1804 (Consultation en ligne). Voir Debien, Gabriel, *Notes d'Histoire coloniale*, n° 17, p. 56. (Consultation en ligne sur le site de la *Société de Généalogie et d'Histoire de la Caraïbe*, NHC017-3). Une de ses petites-nièces supposait qu'il était décédé à Aquin entre 1803 et 1805, ANOM, 8SUPSDOM/146, lettre d'Aimée Favre, 1848.
22. Pour son portrait, Launet, Charles de, « Eclaircissements sur la vie mouvementée de Vincent de Beauvau », *Bulletin de la Société des Sciences, Lettres et Beaux-arts de Cholet*, 1933, p. 105-141, p. 119.
23. Tournerie, Jean-André, *op. cit*., p. 185.
24. La personnalité de Vincent de Beauvau-Craon a suscité plusieurs études. Outre J.-A. Tournerie, P. Jourdan et Ch. de Launet déjà cités, Haudrère, Philippe, « Aux origines de l'esprit républicain en Anjou : le marquis de Beauvau, 1740-1793 », *Annales de Bretagne et des pays de l'Ouest*, 99, 4, 1992, 311-316 (Consultation en ligne).

25. Arch. de la défense, Yb25, Incorporation comme garde du corps le 21 septembre 1772. Arch. dép. Gard, registre des BMS d'Aubais, année 1753, 5MI14/34.
26. Roger, Jean-Marc, éd., Le Roy Ladurie, Emmanuel, prés., *Un village en Languedoc. La* Chronologiette *de Pierre Prion*, f° 177, 29 mars 1753, Paris, Fayard, 2007, p. 244.
27. ANOM, État civil de Saint-Domingue Haïti, Aquin, paroisse Saint-Thomas d'Aquin, BMS 1776-1794, 85 MIOM 28, 21 septembre 1783. Aucun contrat de mariage n'a été retrouvé dans les registres conservés.
28. Barral, Marcel, *J.-B. Favre, Lettres, op. cit.*, Lettre XXXI, p. 116.
29. Ruggiu, François-Joseph, « Une noblesse atlantique ? Le second ordre français de l'Ancien ou du Nouveau Monde », *Outre-mers. Revue d'histoire*, 1, 2009, p. 58-59.
30. Barral, Guy, *op. cit*., Lettre Div 9, lettre du marquis d'Aubais, 16 février 1771, p. 38.
31. *Ibid.*, Lettre Ch 32, lettre de Madame jointe, Toulon, 11 août 1782, p. 150.
32. *Ibid.*, Lettre Div 25 et Div 26, M. de Saint-Priest, 19 et 24 septembre 1780, p. 116-120 (Médiathèque de Montpellier ms. 527_17 et 527_16, en ligne).
33. *Ibid.*, Lettre Ch 32, lettre de Saint-Castor et lettre de Madame jointe, Toulon, 11 août 1782, p. 149-150.
34. Arch. de la défense, Yb25, pour l'incorporation. Les archives de la défense ont répondu par la négative au sujet de l'existence de registres d'officiers ayant servi à Saint-Domingue.
35. ANOM DPPC NOT SDOM342, Cartier notaire à Aquin, 31 août 1791. Antoine de Marceillan échange une habitation avec H.L.B. Gastumeau.
36. ANOM DPPC NOT SDOM1422, Monneront notaire à Aquin, 12 septembre et 21 novembre 1785.
37. Sur ce qu'il fallait dans une habitation, voir Cauna, Jacques de, « Patrimoine et mémoire de l'esclavage en Haïti : les vestiges de la société d'habitation coloniale », *In situ. Revue du patrimoine*, 20, 2013, p. 1-50 (Consultation en ligne) et Foubert, Bernard, « Les habitations Foäche à Jérémie (Saint-Domingue », 1772-1802, *Outre-mers. Revue d'Histoire*, 2, 2009, p. 185.
38. Sur les indemnisations dans les sociétés esclavagistes, à Saint-Domingue et ailleurs, voir Beauvois, Frédérique, art. « Indemnités » dans Pétré-Grenouilleau, Olivier (dir.), *Dictionnaire des esclavages*, 2010. Beauvois, Frédérique, « Monnayer l'incalculable ? L'indemnité de Saint-Domingue, entre approximations et bricolages », *Revue historique*, 655, 3, 2010, p. 611. Joachim, Benoît, dans « L'indemnité coloniale de Saint-Domingue et la question des rapatriés », *Revue historique*, 246, 1971, p. 369, indique 10 000 propriétés (dont 8 500 plantations ou « habitations ») et 26 000 indemnitaires. La source consultée pour le registre d'indemnisations de 1830, édition 1831, Paris, est *État détaillé des liquidations opérées par la commission chargée de répartir l'indemnité attribuée aux anciens colons de Saint-Domingue en exécution de la loi du 30 avril 1926*, 6 volumes, Paris, 1826-1833, ANOM BIB D64/1830, p. 470-471.
39. ANOM DPPC, notaire Cartier, Aquin, SDOM342, 31 août 1791, contrat d'échange d'habitation et 3 novembre 1792, contrat de mariage.
40. ANOM 8SUPSDOM/146, 1849 et 1850. Une partie des archives de Jérémie, les *Jérémie Papers*, est conservée à l'université de Floride, et non en France.
41. Barral, Guy, *op. cit*., p. 162 et 168.
42. Debien, Gabriel, Wright, Philip, « Les colons de Saint-Domingue passés à la

Jamaïque, 1792-1835 », *Bull. Soc. Histoire de la Guadeloupe*, 26, 1975, 3-216. Information reprise par Barral, Marcel, « D'Aubais à la Nouvelle-Orléans, le singulier destin du chevalier de Saint-Castor, neveu de l'abbé Favre », *Bull. Académie Sciences et lettres de Montpellier*, 1986, p. 243-244.

43. Papiers Balcarres, 2 mai 1795, t. 1, 9, 2, selon G. Debien. Papiers du comte de Balcarres, gouverneur de la Jamaïque (1794-1801), déposés à l'université de Manchester. Le gouverneur se renseignait sur les réfugiés. Remerciements à l'association *Généalogie et Histoire de la Caraïbe* qui conserve les fiches de Gabriel Debien.
44. La vie de Sophie, ses démêlés avec son pseudo-frère, ses procès et son portrait dans De Launet, Charles, « Sophie de Beauvau. Sa lutte avec la vie », *Société des Sciences, Lettres et Beaux-arts de Cholet et sa Région*, 1963, p. 35-61.
45. Arch. dép. de Loire-Atlantique, Nantes, paroisse Saint-Laurent, le 12 juin 1778.
46. Tournerie, Jean-André, *op.cit*., p. 191.
47. Arch. dép. du Maine-et-Loire, État civil de Cholet, mariages, an VI et an VIII, 26 ventôse an VI et 9 frimaire an VIII.
48. Ma gratitude s'adresse au service Généalogie de la *Société des Sciences Lettres et Arts de Cholet*. Henri Rolland, devenu cabaretier, aura pour descendants l'historien François Furet et la journaliste Ménie Grégoire, aujourd'hui décédés.
49. Arch. dép. de Loire-Atlantique, État civil de Nantes, mariages, 2 messidor an X. Mémoire à consulter et consultation pour madame Sophie-Victoire-Reine de Beauvau-Craon-Tigny, dans Jourdan, Pierre, « Mariage Beauvau-Craon et Mademoiselle Victoire de Marceillan, 1ère partie », *Les Cahiers du Baugeois*, 45, 2000, p. 17, 12 septembre et 21 novembre 1785 (source AD49, BIB 2225).
50. Ritter, Vanessa, « Le fonds Filleron-Lorin. Présentation de la collection de cartes postales anciennes de l'Académie de Nîmes », *Mémoires de l'Académie de Nîmes, Année 2011*, Nîmes, 2012, p. 197-209.
51. Tournerie, Jean-André, *op. cit*., p. 239-241.
52. Procuration, reproduite dans Jourdan, Pierre, art. cit., p. 17.
53. Arch. dép. Loire-Atlantique, Nantes, paroisse Saint-Nicolas, décès le 8 et sépulture le 9 février 1789.
54. Mémoire à consulter et consultation […], dans Jourdan, Pierre, art. cit., p. 16.
55. De Launet, Charles, art. cit., 1963, Lettre à M. Bucher, curé de La Séguinière, 12 juin 1817, p. 52-53.
56. *Ibid.*, Lettre à M. Bucher, curé de La Séguinière, Lettre du 10 mars 1818, p. 53-54.
57. Arch. dép. Tarn-et-Garonne, Auvillar, paroisse Saint-Pierre, collection communale, BM 3E 008-11 (1777-1793), vue 55/245 (Consultation en ligne).
58. Barral, Guy, *op. cit*., Lettre Div 34, 5 septembre 1782, p. 152.
59. *Ibid.*, Lettre Ch 27, 12 novembre 1781, p. 132.
60. *Ibid.*, Lettre Ch 28, 13 décembre 1781, p. 137.
61. *Ibid.*, Lettre Div 36, Lettre de Madame de L'Ostande, 21 octobre 1782, p. 153-154. L'Ostande ou L'Ostende.
62. *Ibid.*, Lettre d'Adélaïde Fabre à André Bouschet, avril 1798, p. 192.
63. Arch. dép. Hérault, État civil de Montpellier, Naissances 1797-1798, déclaration du 23 prairial an VI, 5 Mi1/33, vue 129/197 (Consultation en ligne).
64. Ses dates de naissance et décès sont inconnues.

65. Arch. nat., F/12 2868, Dossier Saint-Castor. ANOM, DPPC SUSDOM/146, Saint-Domingue, Indemnités non traitées. Les deux sources fournissent des données sur les femmes Saint-Castor à Paris.
66. Arch. nat., F/12/2868, Lettres d'Adélaïde (9 septembre 1837) et d'Aimée (8 novembre 1838).
67. Par exemple, An. et sans date, *Lou sièche de Cadaroussa, pouèma patois, séguit d'aou sermoun dé Moussu Sistré et d'aou tresor dé Substantioun*, Montpellier, Ricard, 136 p.
68. Barral, Guy, *op. cit.*, Quittance pour la remise du billet du 23 messidor an VI (13 juillet 1798), p. 192.
69. *Ibid.*, Lettre d'Adélaïde Favre de Saint-Castor à Mme Bouschet, 6 décembre 1828, p. 10.
70. Arch. nat., F/12/2868, Certificat du Docteur Francon, rue de Provence, novembre 1838.
71. Roque-Ferrier, Alphonse, éd. et prés., *Œuvres complètes languedociennes et françaises de l'abbé Favre*, Montpellier, Coulet, 1901, 4 volumes ; tome premier, *Notes*, 1895, p. CXXIII.
72. Joachim, Benoît, art. cit., p. 370-376.
73. *État détaillé, op. cit.*, années 1832-1833, édition 1833, exemplaire consulté ANOM BIB D64/1832, p. 748-749.
74. Toute ma gratitude va à Augusta Elmwood qui a bien voulu consulter les relevés de la cathédrale Saint-Louis à mon intention. Source : *Sacramental Records of the Roman Catholic Church of the Archdiocese of New Orleans* (ou SRNO), vol. 8 (1804-1806).
75. *Ibid.*, vol. 8, p. 100.
76. *Ibid.*, vol. 10 (1810-1812), p. 328.
77. Consultation en ligne des relevés *US genwebproject Louisiana Archives*, New Orleans, City Directory, NO Public Library. Il s'agit de recensements décennaux. Cette année-là, deux de ses fils habitent à la même adresse qu'elle.
78. Clermont, Guy, « Les réfugiés de Saint-Domingue à La Nouvelle-Orléans, 1791-1820 », dans Clermont, Guy, et coll., *Mémoire francophones : la Louisiane*, Limoges, PULIM, 2006, p. 70-72 et p. 82-86.
79. Barral, Marcel, « D'Aubais… », *op. cit.*, p. 243-244. Tinker, Edward Larocque, *Les écrits de langue française en Louisiane au XIXe siècle. Essais biographiques et bibliographiques* (1923), Genève, 1975.
80. Relevés du *Groupement généalogique du Havre et de Seine-Maritime*, à qui j'exprime ma gratitude. Le nom de Saint-Céran étant forgé, la marge d'erreur est presque inexistante entre Julien/Julius/Tullius.
81. Pour le démographe Jacques Houdaille, à la veille de la Révolution, Saint-Domingue comptait 500 000 habitants, dont 30 000 d'origine européenne et autant de libres de couleur. Les esclaves formaient 90% de la population. Houdaille, Jacques, « Reconstitution des familles de Saint-Domingue (Haïti) au XVIIIe siècle », *Population*, 46, 1, 1991, p. 29-40. Sur les réfugiés, Debien, Gabriel, « Réfugiés de Saint-Domingue aux États-Unis », *Notes d'Histoire coloniale*, n° 17 (Consultation en ligne).
82. Laguerre, Maître Darid, « La gestion du domaine privé de l'État : cas de la commune d'Aquin », dans *Le système cadastral haïtien*, conférence, décembre 2012, Haïtian Resource Development Fondation (Consultation en ligne).

83. Pour une confrontation des sources caribéennes, voir Gómez Pernía, Alejandro Enrique, *Le syndrome de Saint-Domingue. Perceptions et représentations de la Révolution haïtienne dans le Monde atlantique : 1790-1886*, (thèse, EHESS), 2010, notamment p. 87-124 et p. 200-362 pour la Jamaïque et les États-Unis (Consultation en ligne).
84. Relevés *US genwebproject Louisiana Archives*, New Orleans, paroisse d'Orléans, décès.
85. Arch. nat., Minutier central, MC/ET/XCIX/905, Inventaire après le décès de Madame de Beauvau veuve Delaunet, du 12 au 31 janvier 1837, description des papiers, n° 25.
86. Tournerie, Jean-André, *op. cit*. p. 274 note 1. Procuration de Mme Ledet, dans Jourdan, Pierre, art. cit., p. 17.
87. *Collection générale des décrets rendus par l'Assemblée nationale au mois de mai 1791*, Paris, Baudouin, [1791 ?], p. 311 (Consultation en ligne, Bibliothèque de Lyon).
88. Arch. dép. Hérault, C 129.
89. *Ibid.*
90. Barral, Guy, *op. cit.*, Lettre Ch 28, 13 décembre 1781, p. 136.
91. Roque-Ferrier, Alphonse, éd. et prés., *Œuvres complètes*, *op. cit*, t. 1, *Notes*, 1895, p. CXXIII.
92. Arch. nat. F/12/2868, Dossier Saint-Castor, Lettre au roi d'Adélaïde de Saint-Castor pour demander un secours annuel comme ancien colon, 8 juin 1833.
93. Il peut s'agir d'une coquille dans l'impression du registre. En effet, le premier des volumes conservés aux ANOM présente des corrections manuscrites sur des noms et des chiffres. *État détaillé, op. cit.,* année 1830, édition 1831 ; exemplaire consulté ANOM BIB D64/1830, p. 470-471.
94. Bourgeois, Frédérique, « Monnayer l'incalculable ? », art. cit., p. 632-635. L'intermédiaire financier était la Caisse des dépôts et consignations.
95. Je sais gré à Agnès Quéron, archiviste à la Caisse des dépôts et consignations, des recherches effectuées à ma demande.
96. Arch. nat. F/12/2868, Lettre d'Aimée de Saint-Castor au ministre du commerce, 23 novembre 1838.
97. ANOM 8SUPSDOM/146, Lettre d'Adélaïde de Saint-Castor au ministre de la marine, 14 juin 1860. Cet acte est resté introuvable.
98. Arch. nat. F/12/2868, Lettre au roi, 8 juin 1833.
99. Sur ces aspects, on notera les travaux récents autour d'un couple à travers la révolution haïtienne, Michel Vincent et Rosalie Vincent, dans Scott, Rebecca J., Hébrard, Jean, « Les papiers de la liberté. Une mère africaine et ses enfants à l'époque de la révolution haïtienne », *Genèses*, 66, 1, 2007, p. 4-29 (Consultation en ligne). Hébrard, Jean, « Les deux vies de Michel Vincent, colon à Saint-Domingue, (ca 1730-1804) », *RHMC*, 57, 2, 2010, p. 50-78. Scott, Rebecca J., Hébrard Jean M., *Freedom Papers. An Atlantic Odyssey in the Age of Emancipation*, Harvard Univ. Press, 2012. Une famille d'Aquin et son habitation ont été étudiées par Petit, Jacques, « Chancy », *Histoire et Généalogie de la Caraïbe*, 2012 (Consultation en ligne).
100. Geggus, David, « The Haitian Revolution in Comparative Perspective », dans International Conference, *Creating Freedom in the Americas: The Era of Independence Movements 1776-1826*, *The Haitian Revolution*, p. 1-9. (Consultation en ligne, août 2013).

101. Remerciements à Guy Barral, Elisabeth de Fleurian, François-Robert Magdelaine, Daniel Wiart ainsi qu'au Fil d'Ariane (Serge Dolé), à *Saint-Domingue Page* (Augusta B. Elmwood), à la SLA Cholet (Jean et Mme Maugeais, Jean-Pierre Montaufier), à l'association *Généalogie et Histoire de la Caraïbe* (Philippe Rossignol) et aux animateurs de la base Roglo (Jacques Petit et Hugues de Riberolles).
102. Bercarie, Joël, *Les cartes postales. Répertoire numérique de la sous-série 7 Fi*, Albi, Archives dép. du Tarn, 1999, p. 10. L'auteur indique, pour l'année 1902, une circulation mondiale de 900 millions et pour la France de 88 millions de cartes postales.
103. Arch. mun. Châtellerault, 1916, décès le 20 décembre déclaré le 21. Il était né à Paris le 11 avril 1845.
104. Sur les photographes de Châtellerault, voir Escanecrabe, Christiane, Millet, Jean-François, « Les photographes châtelleraudais, 1861-1939 », *Le Picton*, 186, 2007, p. 1-10 ; des mêmes auteurs, « Travail et migrations. Les photographes châtelleraudais, 1860-1945 », *Revue d'Histoire du Pays châtelleraudais*, 21, juin 2011, p. 79-94. Les données chronologiques proviennent des travaux de ces deux chercheurs.
105. Arch. mun. Nantes, 1 E 292, mariages an 10, 4e arrondissement Nantes, vue 32/51 (21 juin 1802), mariage de François-René Delaunet et Sophie-Victoire-Reine de Beauvau-Craon, divorcée d'Henri Roland (ou Rolland). Naissance de leur fils Eugène le 10 novembre 1802.
106. Ritter, Vanessa, « Le fonds Filleron-Lorin, présentation de la collection de cartes postales anciennes de l'Académie de Nîmes », *Mémoires de l'Académie de Nîmes, année 2011*, 2012, p. 197-209. Ritter, Vanessa, « Le fonds Filleron-Lorin, état d'avancée des travaux », *Mémoires de l'Académie de Nîmes, année 2014*, 2015, dans ce volume.
107. Arch. dép. Vienne, 8 M 3/77, recensement d'avril 1901 vue 26/343, les deux se déclarent « photographe, patron ».
108. Des photographes investissaient dans des verrières modulables avec des jeux de rideaux dans le but de procurer un éclairage optimum aux portraits posés d'intérieur. La verrière de Charles Arambourou existe toujours. Il peut s'agir ici de faire poser des groupes en extérieur sur une terrasse à la bonne luminosité.
109. Simmat, Gérard, *La Vienne, 1900-1930, mémoire d'hier*, De Borée, 2002, p. 46.
110. Taillé, Daniel, « Charles Arambourou premier opérateur du cinématographe en Poitou », *Revue dHistoire du Pays châtelleraudais*, 12, 2006, p. 91-116 (consulté en ligne : http://ccha.fr/archives/268). Exposition Arambourou lors des journées du patrimoine de septembre 2014 aux Archives municipales de Châtellerault. Un autre photographe local est (Maurice) David, édité par Krebs pour ses cartes postales.
111. Académie de Nîmes, collection Filleron-Lorin, clichés de Charles Arambourou de Châtellerault, vues d'Archigny (abbaye), La Roche-Posay et Les Ormes.
112. Variante : « La correspondance au recto n'est pas acceptée par tous les pays étrangers (se renseigner à la Poste) ». Pour la Poste, le recto est le côté adresse et le verso, le côté vue.
113. Sur la législation postale, http://jean-louis.bourgouin.pagesperso-orange.fr/ACartes%20postales%20livre.htm (consulté en ligne), site le plus précis pour

1903 et 1904. Voir aussi le site de l'association Cantal-Passion, http://www.cantalpassion.com/cpa.htm (consulté en ligne), pour des vues de dos de cartes ; thème « Comment dater des cartes postales anciennes », un article rédigé avec le concours de Louis Taurant. Je suis redevable à Jean-Louis Bourgouin, Louis Taurant et Cantal-Passion.

114. Arch. dép. Vienne, 9 E 79/283 vue 42/127 Châtellerault, état civil, mariage n° 45, 19 juin 1887 ; 9 E 229/459, Poitiers, état civil, décès n° 683, vue 398/440.
115. Escanecrabe, Christiane, Millet, Jean-François, « Travail et migrations… », art. cit., p. 88.
116. Et elle décède en 1949, selon C. Escanecrabe.
117. Les informations sur ces églises proviennent de plusieurs sources. Le site poitiers-catholique.fr accueille l'association Parvis qui rédige des notices sur les églises du diocèse. L'ouvrage collectif *Le patrimoine des Communes de France. Vienne*, n° 86, Paris, Éd. Flohic, 2002, 2 vol., comprend des notices sur chaque lieu de culte. L'archiviste diocésain a bien voulu consulter ses journaux pour les deux constructions du XIXe siècle. L'historien Gabriel Debien était né à Pleumartin en 1906.
118. Leniaud, Jean-Michel, « Le rêve pour tous : néogothique entre art et industrie », *Sociétés et Représentations*, 20, 2, 2005, p. 9 (consulté en ligne, DOI : 10.3917/sr.020.0120).
119. Milbach, Sylvain, compte rendu de « Jean-Michel Leniaud, *La révolution des signes. L'art à l'église (1830-1930)* », *Revue d'histoire* du *XIXe* siècle, 35, 2007, p. 3 (consulté en ligne : http://rh19.revues.org/1972).
120. Cholvy, Gérard, « L'élan bâtisseur du 'bon curé' du XIXe siècle », dans Romestan Guy (dir.), *Art et histoire dans le Midi languedocien et rhodanien (Xe-XIXe siècles), Hommage à Robert Saint-Jean*, *Mémoires de la Soc. archéol. de Montpellier*, 21, Montpellier, 1993, p. 354. Il y eut le néogothique et le néoroman, pour des églises, temples et synagogues.
121. Foucaud, Odile, « Pourquoi construire en néogothique en France sous le Second Empire ? Les ambiguïtés d'un mouvement architectural, les rêves d'une époque », *Bulletin historique de la ville de Montpellier*, 27, 2003, p. 9-10.
122. Jollet, André, « Évolution du paysage rural du département de la Vienne de 1830 à nos jours », *Norois*, 11, 1956, p. 305-316 (Consulté en ligne : http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/noroi_0029-182x_1956_num_11_1_1139). L'historien de Saint-Domingue et des Acadiens Gabriel Debien était né en 1906 à Pleumartin.
123. Remerciements à Jacques Aucher (Archives diocésaines de Poitiers), Christiane Escanecrabe et Jean-François Millet (Centre châtelleraudais d'Histoire et d'Archives), Muriel Pergant (Archives municipales de Châtellerault), Maryse Pironnet (Mairie de Dangé-Saint-Romain), Vanessa Ritter (Académie de Nîmes). Je suis aussi redevable aux collectionneurs et vendeurs qui exposent en ligne leurs photocartes et cartes postales anciennes.

Séance du 7 février 2014

LE TRAIN DE CERDAGNE, ALIAS LE PETIT TRAIN JAUNE

par Evelyne BRANDTS
correspondant

Qui pourrait imaginer que ce petit train semblant échappé d'un parc d'attractions, a marqué un siècle d'histoire des hauts cantons du Conflent, de la Cerdagne et du Capcir ? Ses cent ans d'existence ont largement contribué à modeler au cours du siècle écoulé le profil social, économique et industriel de la région.

> C'est lui qui a fait entrer le XXe siècle en Cerdagne au niveau technique, dans un pays agricole et artisanal, qui a introduit les nouvelles technologies. Il était à la pointe du progrès […]. Jusque là, on était profondément catalans : l'Espagne était à deux pas ; quand on allait 'en ville', c'est à Puigcerda qu'on allait,

… déclare l'historien Jean-Louis Blanchon[1]. En effet cette contrée, la plus haute du département des Pyrénées orientales, avec ses sommets culminant aux alentours de 3 000 m, tournée du côté espagnol par son relief, a été rattachée à la France par la Paix des Pyrénées en 1659. Mais les liens avec l'Espagne voisine restent très forts. Blanchon raconte comment des dizaines de milliers de réfugiés espagnols républicains vinrent chercher refuge côté français lors de la « Retirada » pendant la guerre civile :

> Mais pour aller à Perpignan, c'était toute une histoire. Avant le train jaune, quand les appelés de Mont-Louis partaient en permission, ils descendaient à pied à Villefranche (distante de 22 km). On était au bout du monde.

1. Interview à Puygcerda de M. Jean-Louis Blanchon, historien, auteur de nombreux ouvrages d'histoire locale. Voir aussi Blanchon, Jean-Louis, Cazenove, Pierre, *Quand naissait le train jaune*, Perpignan, Talaïa, 2012.

Par conséquent, « c'est à peine s'il s'y hasarde tous les ans quelques douzaines de Français », souligne Emmanuel Brousse en 1896 dans *La Cerdagne française*, le livre qu'il lui consacre[2]. Le transport des personnes est assuré par les diligences, « pataches » et autres « tartanes », voitures à cheval inconfortables, d'une lenteur désespérante, et ... dangereuses, comme le prouve cette anecdote rapportée par l'auteur :

> En janvier 1895, une diligence de l'administration *'La Cerdagne'*, descendant de Mont-Louis à Prades, à midi, fut saisie dans une tourmente de neige au pont de Fetges. Les chevaux, aveuglés par la poussière blanche et glacée […] allèrent buter contre un monticule de neige. Le véhicule fut culbuté, les chevaux effrayés franchirent le parapet du pont. Heureusement les traits cassèrent avant que les pauvres bêtes aient pu entraîner la diligence à leur suite. Les chevaux allèrent se broyer sur les rochers qui tapissent le lit de la Têt. La voiture, grâce à la rupture des traits, resta culbutée sur la route. Par miracle, le conducteur et les voyageurs n'eurent aucun mal.

Cette situation géographique difficile entraîne des conséquences économiques désastreuses et l'exil forcé de nombreux Cerdans à la fin du XIXe siècle. C'est à cet état de fait que le jeune Emmanuel Brousse entend remédier. Ce Perpignanais, né le 23 août 1866, est à l'origine journaliste à l'*Indépendant*. Passionné de marches en montagne, il découvre la Cerdagne en 1894. C'est la révélation et le coup de foudre. Candidat, en 1895, à l'élection de conseiller d'arrondissement de Saillagouse, il fait du désenclavement de la Cerdagne son cheval de bataille et met dès lors tout en œuvre pour promouvoir la construction d'une ligne de chemin de fer reliant Villefranche-de-Conflent à Bourg-Madame. Son engagement ne se démentira pas, bien au contraire, lorsqu'il deviendra successivement conseiller général de Cerdagne, en 1898, puis député de l'arrondissement de Prades, en 1906.

Le contexte de l'époque a aussi beaucoup joué, avec la foi inébranlable de la Troisième République dans le progrès et l'arrivée en force de la « fée électricité », donnant naissance au Métropolitain, inauguré à Paris en 1900. En outre, qu'aurait pu faire Emmanuel Brousse sans le soutien et la coopération de Jules Lax, allié indéfectible dans cette entreprise ? Inspecteur général des Ponts et Chaussées et directeur du contrôle des Chemins de fer

2. Brousse, Emmanuel, *La Cerdagne française*, Perpignan, Imprimerie-librairie de l'*Indépendant*, 1896.

du Midi, celui-ci met toute sa compétence technique au service du projet auquel il adhère avec la même passion que Brousse.

Toute la Cerdagne derrière la ligne

Les habitants du Haut-Conflent, de la Cerdagne et du Capcir, toutes couches sociales confondues, ressentaient cruellement l'isolement de leur région. C'est donc un pays tout entier, soutenu par ses élus, qui fait corps derrière Emmanuel Brousse et Jules Lax. Témoin ce considérant du procès-verbal du conseil municipal de Fontpédrouse du 16 octobre 1902 :

> Considérant que cette voie ferrée permettra le facile écoulement des produits agricoles du Conflent, de la vallée du Cabrils, de la Cerdagne, du Capcir ; de l'élevage de nos laborieuses populations pastorales ; qu'elle facilitera la mise en exploitation d'un grand nombre de gisements miniers […] abandonnés par suite de l'absence ou de la cherté des moyens de transport : Nyers, Thuès, Prats-Balaguer, […] ; que la ligne projetée aura pour effet d'amener un nombre considérable de touristes qui viendront visiter les sites pittoresques des Pyrénées inconnues, les gorges et les étangs de Careurança, les gouffres de Nohèdes, château de Nyer, la forêt de Clavera, les ermitages de Nuria et de Font-Romeu, [...etc.].

Projection assez visionnaire des bienfaits qu'apportera effectivement le Train jaune. C'est un énorme défi technique et financier qui attendait les promoteurs du projet : Ne s'agissait-il pas de faire passer un train d'une altitude de 425 m, celle de Villefranche, à près de 1 600 m, altitude de Bolquère, pour le faire redescendre ensuite à 1 140 m au niveau de Bourg-Madame, le tout sur une distance de plus de 60 km (fig. 1). Jules Lax proposa l'adoption d'une ligne à voie étroite, d'un mètre d'écartement, électrifiée. C'est cette option qui l'emporta et la loi déclarant d'utilité publique la ligne de Villefranche à Bourg-Madame fut votée le 4 mars 1903.

Les travaux d'Hercule

Il fallait d'abord triompher des obstacles innombrables qui parsèment la ligne de Villefranche jusqu'à Mont-Louis, s'ajoutant à une déclivité exceptionnelle, qui est bien souvent de 6 cm par mètre. Pour dompter cette nature rebelle, ce ne sont pas moins de 20 ponts et viaducs, 17 tunnels et trois galeries de protection contre les rochers et la neige qu'il faudra construire, sans compter toutes les gares et haltes, en tout quelque 650 ouvrages d'art, (fig. 2) dont les spectaculaires Pont Séjourné et Pont Gisclard, classés monuments historiques.

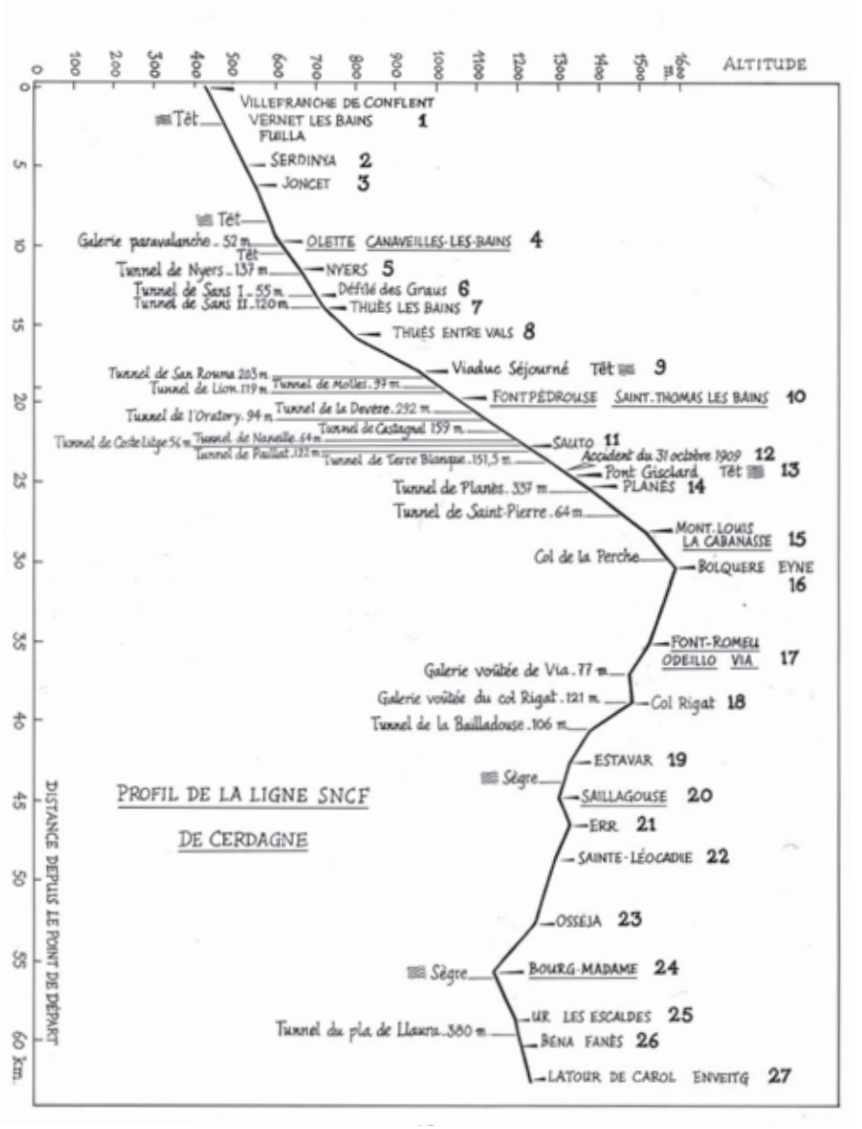

Fig. 1. Train jaune - Ligne en coupe - distances et altitudes.

Fig. 2. Train jaune – Viaducs.

Le premier, conçu par Paul Séjourné, inspecteur général des Ponts et Chaussées, franchit la nationale 116 et surplombe la Têt de plus de 65 m (fig. 3). Il est bâti sur deux niveaux, l'un enjambant la rivière en gorge, le second, à l'étage supérieur franchissant la vallée beaucoup plus large. Celui-ci, porteur de la ligne, atteint 237 mètres de longueur. Cet ouvrage, tout en granit de la région, évite cependant un effet massif, grâce à ses multiples ouvertures, arches, voûtes et lunules qui en font un lien et non un écran entre le paysage amont et le paysage aval et s'intègre harmonieusement dans le cadre naturel.

De conception révolutionnaire pour l'époque, le Pont suspendu de la Cassagne, œuvre du commandant Gisclard, fut construit de 1906 à 1908. (fig. 4) Il déploie son tablier sur une longueur de 234 m avec une déclivité de 6% et à une hauteur de plus de 80 m au-dessus de la rivière. Utilisé pour la première fois en France, le système de « ferme » de suspension présentait deux avantages essentiels : d'une part la liberté de se dilater ou de se contracter tout en restant indéformable grâce à un savant assemblage de câbles et de haubans ; d'autre part, il avait la propriété de se régler en fonction des charges à supporter, évitant ainsi la rupture des câbles due parfois aux vibrations occasionnées par le passage des charges.

Fig. 3. Train jaune - Pont Séjourné.

Fig. 4. Train jaune - Pont Gisclard.

En plus des obstacles naturels se posait la question cruciale de l'alimentation de la ligne en courant électrique. En effet, l'utilisation d'un troisième rail pour l'approvisionnement en électricité, sur le modèle du métro parisien, impliquait des réserves d'eau abondantes et fiables. Or, la Têt avait un débit beaucoup trop irrégulier pour remplir ces conditions. Il fut donc prévu de construire un barrage destiné à retenir les eaux de la Têt qui prend sa source dans le massif du Carlit proche. Il serait édifié sur le marais de la Bouillouse, traversé par le cours supérieur de la Têt, et comme le précise Emmanuel Brousse, « situé à l'altitude de 2 000 m, dans une région absolument déserte » que nulle voie de communication ne reliait au reste du monde. La construction dura quatre ans, de 1905 à 1909. D'une longueur de 385 mètres, il retient quelque 17 500 000 m^3 d'eau dans les 160 hectares du plan d'eau, au milieu d'un site grandiose ; il fallut construire avant les travaux un chemin d'accès d'une douzaine de kilomètres à partir de Mont-Louis. Ces travaux étaient destinés à approvisionner en eau une future usine hydroélectrique. Aujourd'hui encore le lac des Bouillouses, ce fleuron du tourisme catalan, continue d'alimenter la ligne ferroviaire.

Si le mérite de ces grands travaux revient, pour une part, à l'armée d' ingénieurs, géomètres, architectes, dessinateurs, économistes et fonctionnaires qui, en un temps record, permirent aux travaux de démarrer, sa réalisation est l'œuvre de milliers de manœuvres, terrassiers, mineurs, tailleurs de pierre, et maçons. Certains y ont laissé la vie. Les quelques anecdotes qui se sont transmises dans les familles en disent long sur les conditions de travail. Ainsi relate monsieur Roger Patuel, récemment décédé, après une longue carrière à la SNCF, en partie à Villefranche-de-Conflent :

> Mon grand-père, de Fetges, avait participé aux charrois de pierres pour la construction du Pont Séjourné. Et ma mère, qui pouvait avoir 7, 8 ans à l'époque, l'accompagnait. Ils partaient avec la charrette de Mont-Louis à Fontpédrouse, le grand-père devant, avec les vaches, pour serrer le frein. Ils y partaient le matin, il y a bien 8 à 10 kilomètres, et ça descend fort. Ils marchaient au pas de la vache avec une charrette chargée d'un mètre cube de pierre, ce qui représente 800kg. Il fallait avoir un bon frein ! Après quoi ils remontaient et allaient aux champs. Il y avait comme ça beaucoup de tâcherons qui portaient des pierres des carrières de Fetges au Pont[3].

3. Interview ; témoignage de M. Roger Patuel, retraité de la SNCF, transmis par sa mère.

La construction de la ligne fut ponctuée, au cours de ses six années, par des événements qui l'endeuillèrent à plusieurs reprises ou mirent les chantiers en effervescence. *L'Indépendant* se fait l'écho de plusieurs accidents dont l'année 1908 semble avoir été particulièrement fertile : Le 18 avril, à Thuès, « terrible accident, une chute de 66 mètres », dont la victime, un garçon de 24 ans, meurt sur le coup ; le 20 mai, autre accident mortel, au Pont Séjourné : cette fois, il s'agit d'un Espagnol, « âgé de 30 ans à peine » et dont la mort, affreuse, est relatée avec un luxe de détails macabres ; le 11 octobre, « grave accident », survenu à Olette, à la suite d'une rupture de frein, et dont quatre ouvriers espagnols sont les victimes.

Sans y perdre la vie, d'autres restent estropiés, et donc dans l'incapacité de travailler. Pour les familles concernées cette situation, en l'absence de sécurité sociale, pose un problème vital. Jean Nicloux, ancien président de l'association pour la protection du patrimoine de la commune de Fontpédrouse, relate l'histoire de cette femme d'un ouvrier accidenté, se présentant devant le tribunal, son enfant dans les bras et apostrophant la Cour : « Puisque le tribunal estime que je peux nourrir ma famille avec 160 francs de pension, qu'il garde l'enfant, moi je ne peux pas ! »[4]

La construction de la ligne fut marquée également par de nombreux mouvements sociaux, portés par un contexte historique encore balbutiant : création, en 1895, de la *Confédération Générale du Travail* (CGT) puis fondation, en 1905, du parti socialiste unifié. L'année 1904 et, partiellement, l'année 1905, sont ponctuées de grèves, essentiellement d'ordre salarial. Mais en 1905, les ouvriers cessent le travail pour obtenir l'expulsion des Italiens qui ont été embauchés sur les différents chantiers, faisant appel à l'honneur national et décidant la formation d'un « comité qui sera sous la protection des ouvriers de France ». L'entrepreneur finit par accéder à cette revendication et expulse les ouvriers italiens. On peut imaginer que les Italiens, de tout temps spécialistes du travail de la pierre, aient constitué pour leurs collègues français une redoutable concurrence.

La cohabitation est souvent houleuse avec les Espagnols également, mais ceux-ci, venus en proches voisins, parlant la même langue et ayant des coutumes similaires, sont mieux tolérés. Mais le soudain afflux de population et la promiscuité entraînée par le manque d'espace n'étaient pas faits pour faciliter les choses. Jean Nicloux,

4. Interview de M. Jean Nicloux, ancien président de l'Association du patrimoine de la commune de Fontpédrouse.

précédemment cité, le confirme :

> Fontpédrouse est passée de 600 à plus de 2 000 habitants dans un laps de temps très court. Il a fallu construire des baraquements pour les ouvriers du chantier du Pont Séjourné. Il y avait cinq ou six cafés à Fontpédrouse. Les esprits s'échauffaient vite. Il y a eu aussi des crimes.

Tous ces chantiers ouverts entre Haut-Conflent et Cerdagne-Capcir, suscitèrent de gros remous et de vives discussions dans la région où la construction du chemin de fer avait aussi ses détracteurs. Les oiseaux de mauvais augure semblent avoir été légion, comme en atteste cette lettre humoristique du 2 septembre 1908, adressée à l'*Indépendant* :

> Monsieur Le Rond, ingénieur [?] en chef des ponts-et-chaussées, a prédit récemment une catastrophe par l'ébranlement du barrage des Bouillouses. Renchérissant là-dessus, M. Lefort, peintre [!] a prédit à son tour, dans La Dépêche, une série de catastrophes par suite des déraillements qui se produiront à la courbe précédant le pont Gisclard.
>
> Le sabotier que je suis ne peut faire moins que de signaler par la voie de l'*Indépendant* à l'opinion publique inquiète le prochain écroulement du Pont Séjourné qui franchit la Têt et la route nationale aux abords de Fontpédrouse… Signé Ledur, sabotier à Llar.

L'une de ces sombres prédictions se réalisa malheureusement, le 31 octobre 1909. Il semblerait, en effet, qu'au terme d'ultimes essais de charge, tous concluants, au pont Gisclard, une fausse manœuvre, ait causé la catastrophe, ainsi que le rapporte l'hebdomadaire Le Canigou :

> Deux plates-formes, pesamment chargées de rails, poussèrent les automotrices de tête. Celles-ci, dont les freins étaient encore serrés à bloc, glissèrent sur les rails dont la pente, en cet endroit, est de six centimètres par mètre. […] M. Lhériaud, en voyant son train glisser à cette allure folle, se précipita sur ses manettes. Il essaya de desserrer un peu son frein à main pour laisser tourner les roues et amorcer le freinage électrique. Mais la vitesse était déjà telle que cette manœuvre n'eut aucun effet. Le train était emballé, à la dérive, n'obéissant plus à aucune direction.

Alors que les remorques, surchargées de rails, déraillaient et se renversaient, les roues en l'air, les deux automotrices franchissaient le pont Gisclard à un train d'enfer pour venir buter contre le rocher et s'écraser mutuellement : « De la première voiture, il ne reste que des débris ; de la seconde, il en subsiste la moitié du côté droit, l'autre s'étant écrasée contre la première. » De ces débris, l'on retire six

corps, dont celui du commandant Gisclard. Six morts, neuf blessés graves, tel fut le bilan de ce tragique accident, resté dans les annales sous le nom de catastrophe du Paillat.

L'événement fut immédiatement récupéré par les adversaires politiques d'Emmanuel Brousse, qui l'accusèrent d'avoir mis la pression, à des fins électoralistes, pour hâter l'ouverture de la ligne au mépris de la sécurité. Il était accusé en outre d'avoir bénéficié, pour ce faire, de la complicité de Jules Lax. Ces attaques n'entamèrent pas la popularité de la ligne de Cerdagne dans la population. L'ouverture du tronçon Villefranche-Mont-Louis–La Cabanasse fut simplement retardée de neuf mois. On les mit à profit pour équiper le système de freinage existant d'un frein électromagnétique supplémentaire, censé parer à toute nouvelle catastrophe.

Et le grand jour arriva : le 18 juillet 1910, est ouvert le premier tronçon.

> À Villefranche, le nombre de voyageurs était si grand qu'on n'a pu les embarquer tous, [tandis qu'] à la gare de Mont-Louis–La Cabanasse se presse une foule énorme venue de tous les villages environnants. […] Des acclamations enthousiastes saluent l'entrée en gare du premier convoi pendant que la « cobla » joue La Marseillaise,

nous informe l'*Indépendant* du 19 juillet 1910. Dès lors, les choses vont très vite : Moins d'un an après, le 29 juin 1911, on inaugure le tronçon Mont-Louis–Bourg-Madame « au milieu de l'enthousiasme général », comme le note l'infatigable *Indépendant*, qui se surpasse à cette occasion dans la description dithyrambique :

> Il ne faut pas se lasser de le dire bien haut et de le crier par-dessus tous les toits catalans : le chemin de fer de Cerdagne est bien l'une des plus belles choses que l'on ait jamais vues. Tous ceux qui l'ont emprunté jusqu'à Mont-Louis s'en sont déclarés enchantés et ravis ; ceux qui l'ont pris hier, de Mont-Louis à Bourg-Madame, étaient tout simplement émerveillés.

Il faudra attendre encore seize ans avant que le petit train jaune fasse son entrée, le 6 août 1927, dans la gare internationale de La-Tour-de-Carol, achevée en 1925, dès lors plaque tournante entre Paris et Barcelone, via Toulouse, mais aussi Perpignan et la vallée du Roussillon, via la Cerdagne et le Conflent. À l'issue d'un chantier qui avait mis en ébullition toute la région pendant des années, la ligne allait-elle répondre à tous les espoirs que l'on avait mis en elle ?

S'il n'y a rien de surprenant à ce qu'elle serve au transport des denrées agricoles de Cerdagne, telles les céréales et les pommes de terre, il est d'autres usages qui sont plus insolites : Sait-on par exemple qu'il a été utilisé jusque dans les années 1970 pour la transhumance ? Renée Gendre, ancienne présidente de l'association de la Route du fer, relate un souvenir personnel : À l'occasion d'une randonnée dans la vallée d'Eyne, à cette époque, elle fait la connaissance d'un berger qui venait de Thuir.

> Or, ce berger menait tous les ans ses troupeaux en Cerdagne. Un jour, je lui demandai :
>
> Mais comment faites-vous pour monter de Thuir avec vos troupeaux ?
>
> Ne m'en parlez pas ! Je suis révolté !
>
> Et pourquoi donc ?
>
> De Thuir, je montais naguère avec mon troupeau en faisant tous les versants du Canigou à pied ; je mettais 15 jours, trois semaines, parfois davantage, et je pâturais des Albères jusque là-haut en Cerdagne. Et puis, il est venu des étrangers. Ils ont acheté des terres, des mas, des cortals et ils ont clôturé toutes les terres qui étaient autorisées par les communes : je ne peux plus passer.
>
> Alors, comment faites-vous ?
>
> Eh pardi, je prends le train jaune avec mes bêtes! Grâce à lui, je peux continuer à faire ma transhumance en Cerdagne[5].

Le train roule pour la mine

La ligne de Cerdagne fut aussi une aubaine pour les granits de la région, notamment ceux de Dorres et de Targasonne. Le métier des « *picapedrers* », les « piqueurs de pierre », qui se transmettait de père en fils depuis des temps immémoriaux, en particulier à Dorres, n'avait, au XIXe siècle, pratiquement pas évolué depuis l'Antiquité, ni pour les méthodes, ni pour les outils. Or, le granit, taillé et travaillé, se retrouvera dans les nombreux ponts et ouvrages d'art qui ponctuent la ligne de Cerdagne et formera aussi la matière première des viaducs Séjourné et Gisclard, ainsi que du barrage des Bouillouses. Mais la terre catalane recelait d'autres richesses qui, jusqu'alors, avaient été transportées sur des chars à bœufs, si ce n'est à dos d'homme, voire à dos de femme, telles celles qui charriaient dans des couffins posés sur leur tête le minerai de fer des mines du Canigou. Comme la pierre de Cerdagne, le fer du Canigou

5. Interview de Mme Renée Gendre, présidente de l'Association des amis de la route du fer.

accompagnait la vie locale depuis des siècles, mieux,

> il était l'élément de base de toute notre civilisation ; il était partout : dans la pioche, dans le clocher, dans la statue, dans la serrure, dans le verrou, dans la clé. La route du fer coïncide avec celle de l'art roman. Si aucune des portes d'églises romanes n'a plus aujourd'hui son bois d'origine, tous les éléments en fer, les pentures, les verrous, datent du XIIe, XIIIe siècle ; ils ont été pieusement conservés,

explique Renée Gendre, elle-même petite-fille d'un maître-mineur de la mine d'Aytua. Resté très artisanal jusqu'à la fin du XIXe siècle, le travail du fer bascule dans l'ère industrielle à l'arrivée du chemin de fer qui facilite grandement l'acheminement du minerai, transformé dans les fours catalans et envoyé ensuite à la Compagnie des hauts-fourneaux de Givors, ou bien vers Denain-Anzin, dans le Nord. Mais « l'arrivée, dans les années 1960, du fer mauritanien, a sonné le glas des mines du Canigou », poursuit Renée Gendre. Celles-ci ferment en 1963, mettant fin à une activité quasiment mythique. La fermeture des mines a amplement contribué à l'arrêt du transport des marchandises du petit train jaune, qui interviendra en 1974.

Cependant la généreuse nature du Haut-Conflent et de la Cerdagne recèle d'autres richesses encore: l'air et l'eau y sont, depuis toujours, réputés pour leur qualité. Emmanuel Brousse, encore lui, fut l'un des tout premiers à miser sur l'essor du tourisme dans la région et sur le chemin de fer pour en faire découvrir toutes les beautés. C'est encore à lui que l'on doit la construction du Grand Hôtel de Font-Romeu, ouvert en juin 1914. La Grande Guerre va stopper net le lancement de ce « paquebot », auquel on s'est plu à comparer cet établissement. Mais, dans l'entre-deux-guerres, c'est l'essor et le Grand Hôtel accueille une clientèle de luxe où se côtoient chefs d'États et souverains étrangers, artistes en vogue, femmes du monde, capitaines d'industrie et de la finance.

Mais la grande crise de 1929 projette ses retombées jusqu'au Grand Hôtel qui connaît dès lors une baisse de fréquentation. Et puis, signe des temps, les congés payés, conquête de 1936, boudent cet établissement de luxe, « inadapté à une clientèle qui s'était démocratisée », constate J.M. Rosenstein[6]. Et c'est à la veille d'une autre guerre mondiale, la Seconde cette fois, que le Grand Hôtel va jeter ses derniers feux avec « une saison 1939 particulièrement brillante ». Puis un déclin inexorable se conclura par la vente du Grand Hôtel, en 1953, à une société immobilière qui le

6. Rosenstein, Jean-Marie, *Les fastes du Grand Hôtel (1910-1953*), Font-Romeu, éd. Dino, 1996.

débitera elle-même par appartements, à des particuliers.

Même si la croisière du Grand Hôtel se termine par un échouage, il ne faut pas oublier, comme le souligne Yves Hoffmann, que c'est de lui « qu'est parti l'essentiel du développement touristique de Font-Romeu […], mais aussi de toute la Cerdagne, telle qu'elle se présente aujourd'hui[7]. » Sait-on qu'à sa grande époque, la station-capitale de la Cerdagne fut, grâce au Grand Hôtel, terminus d'une ligne Paris-Orsay – Font-Romeu ? Dans une moindre mesure que Font-Romeu, le thermalisme du Conflent et de Cerdagne profita, lui aussi, de la ligne du petit train jaune. Toutes les sources qui ponctuent son parcours bénéficièrent alors d'une notoriété nouvelle qui contribua à leur essor : Thuès, les eaux chaudes de Dorres et de Saint-Thomas.

Le train de Cerdagne a de toute évidence vivifié la région en forçant la montagne à livrer ses trésors. Quoi d'étonnant à ce qu'il ait mobilisé toute la région, et même au-delà, chaque fois qu'il a été menacé dans son existence ? Son histoire a été marquée, dans le dernier quart du XXe siècle, par des vagues de protestations et d'actions auxquelles il doit, sans conteste, d'être encore là en ce début de XXIe siècle. Les premiers à réagir et à alerter l'opinion ont toujours été les cheminots eux-mêmes.

Le trafic des marchandises du train jaune s'était arrêté en 1974, en relation plus ou moins directe avec la fermeture des mines et avec la crise agricole. En outre, la route était devenue une rivale redoutable : « Dans les années 1970, les moutonniers se sont équipés en camions », explique M. Alvarez[8]. Bref, la ligne de Cerdagne, coûteuse et déficitaire aux dires de la SNCF, était vouée à la casse. Mais les cheminots, tous plus ou moins originaires de la région, étaient doublement intéressés au maintien de la ligne. Et surtout, ils s'élevaient contre le démantèlement du service public, toutes tendances politiques confondues. Jean-Louis Alvarez se souvient de deux actions particulièrement spectaculaires.

La première, dans les années 1982-83, portait sur le principe de la « carte de résident ». La CGT voulait obtenir pour les usagers locaux une réduction de 40% sur le tarif exorbitant pratiqué sur la ligne. À cet effet, les cheminots avaient organisé une journée « train jaune gratuit », qui avait été l'occasion d'un très dur bras de fer avec la direction, et qui avait connu un immense succès populaire : plus de 2 000 personnes avaient emprunté ce jour-là gratuitement le train jaune contre la volonté expresse de la SNCF. Cette action se solda par des mesures de mise à pied dont

7. Hoffmann, Yves, *Font-Romeu, Odeillo-Via, Les Pyrénées, un balcon au soleil*, Font-Romeu, éd. ISO, 1991.
8. Interview de M. Jean-Louis Alvarez, chef de gare d'Olette, maire de Fontpédrouse.

fut frappé, entre autres, M. Alvarez. « Mais sous la pression de cette action », poursuit-il, « on a obtenu plus que ce que l'on avait demandé : la carte de résident permanente à 50%. Cette carte a été obtenue par les cheminots », dans le souci du service public, « leur premier objectif ».

Mais la « plus grosse bataille de ma vie », raconte-t-il, non sans fierté, « je l'ai livrée en 1985 ». Il s'agissait pour la SNCF, de « moderniser » le petit train jaune en installant un système semi-automatique ; les cheminots y voyaient surtout une manœuvre destinée à fermer et à rouvrir la ligne à volonté dans l'année. Devant leur résistance, la SNCF avait décidé de faire démarrer les travaux à leur insu, à Fontpédrouse. Les cheminots répliquèrent en retenant deux cadres dans les locaux de la gare, ce qui valut à cinq d'entre eux, parmi les plus actifs, une révocation à effet immédiat au motif de « séquestration de cadre ». M. Alvarez était, bien entendu, parmi les cinq :

> Le 5 mars 1986, la mesure de révocation a été prise à midi. À midi et demi, plus aucun train ne circulait entre Bordeaux et Nice, tout le Sud-Est était paralysé, le soir, c'était Nantes, Orléans et le sud de Paris. Il s'agissait d'une mesure de révocation collective. Nous avons été défendus avec une telle rapidité que nous avons été repris le 6 mars.

Cet épisode illustre bien l'attachement que portent au train jaune ceux qui travaillent sur la ligne et qui restent vigilants quant à son avenir. Ils trouvent inquiétants les projets récents de création d'une Société d'économie mixte (SEM), associant SNCF et Région, dans lesquels ils voient une menace de privatisation à terme. Ils se refusent à envisager la transformation de ce service public en un moyen de transport d'agrément, voué uniquement au tourisme et aux loisirs. Ont-ils des chances d'être entendus alors qu'a été mise en place une ligne d'autocars à 1€ doublant très exactement l'itinéraire du train jaune par la nationale 116 ? Mènent-ils un combat d'arrière-garde, à l'heure où l'austérité impose des révisions déchirantes ?

Écoutons Jean-Claude Bosc, responsable pendant trente-cinq ans à la Compagnie du Midi, puis à la SNCF, enfin à la SHEM-SUEZ[9] : « La ligne du train jaune est un chef-d'œuvre qu'il faut absolument préserver. De plus, c'est le seul moyen de locomotion en cas de gros pépin sur l'itinéraire routier. » On peut comprendre le sens du combat de ces hommes et le crève-cœur que représenterait pour tous la disparition de ce train, qui, beaucoup plus qu'un moyen de transport, est devenu l'emblème de toute une région.

9. SHEM, Société hydroélectrique du Midi, Groupe GDF SUEZ.

Bibliographie

« Les Bouillouses, l'écrin des Pyrénées », *L'Accent catalan*, spécial été 2000, p. 4-9.

Blanchon, Jean-Louis, Cazenove, Pierre, *Quand naissait le train jaune*, Perpignan, Talaïa, 2012.

Bromberger, Laurent, « Le train jaune fait un tabac », *La Vie du rail*, 4 octobre 1995, N° 2514, p. 28.

Brousse, Emmanuel, *La Cerdagne française*, Perpignan, Imprimerie-librairie de l'*Indépendant*, 1896.

Brunet, Gilles, *L'arrivée du train jaune en Haut-Conflent et en Cerdagne (1890-1914)*, Université de Perpignan, 1996.

Cadé, Michel, Histoire d'un réseau ferroviaire, Construction du chemin de fer dans les Pyrénées-Orientales. Perpignan, Arch. dép. Pyrénées-Orientales, 1995.

Cazenove, Pierre, *Le train jaune de Cerdagne*, Toulouse, éd. Loubatières, 1992.

Churet, Jacques, Dr, *Le Petit train jaune de Cerdagne*, éd. du Cabri, 1984.

Collectif, « L'épopée du train jaune », *Terres Catalanes* éd., n° 11, 1996.

Démelin, Françoise, *Le Train jaune, de Villefranche-de-Conflent à Latour-de-Carol*, Le Boulou, éd. Objectif Sud, 1999.

Hoffmann, Yves, *Font-Romeu, Odeillo-Via, Les Pyrénées, un balcon au soleil*, Font-Romeu, éd. ISO, 1991.

Maïcon, Stéphane, « Le canari ou le train acrobate », *La Vie du rail*, 22 octobre 1992, n° 2366, p. 27-32.

Pujol, Daniel, *Mémoire, Identité, Patrimoine, Enquête sur la mémoire orale liée au train jaune*, Perpignan, Institut Catalan en Sciences Sociales (ICRESS), 2000.

Raunier, Caroline, *Emmanuel Brousse, un homme du XXIe siècle*, Université de Perpignan, 1994.

Rosenstein, Jean-Marie, *Les fastes du Grand Hôtel (1910-1953*), Font-Romeu, éd. Dino, 1996.

Interviews

- Jean Nicloux, président de l'Association du patrimoine de la commune de Fontpédrouse.
- Michel Faure, agent de ligne sur le train jaune, conseiller municipal à Olette.
- Jean-Louis Alvarez, chef de gare d'Olette, maire de Fontpédrouse.
- Jean-Luc Molinier, chef de ligne, Villefranche-de-Conflent.
- Sylvie Candau, conservateur de la Maison du granit, Dorres.
- Roger Patuel, retraité de la SNCF.
- Renée Gendre, présidente de l'Association des amis de la route du fer.
- Roger Marsenac, ancien mécanicien sur la ligne du chemin de fer des mines de Vernet.

Séance du 7 mars 2014

LE FONDS FILLERON-LORIN (2)
Avancées du travail sur la collection de cartes postales anciennes de l'Académie de Nîmes

par Vanessa RITTER
membre résidant

Lors de ma précédente communication[1], je vous avais présenté la collection de cartes postales anciennes, originaire de Châteaudun et actuellement conservée dans nos murs. Voici donc des nouvelles de l'avancement des travaux de notre « atelier cartes postales » pour la valorisation du fonds Filleron-Lorin. Le groupe s'étant agrandi depuis quelques temps déjà, nous avons bien progressé durant ces dernières années.

État d'avancement

L'accent a essentiellement été mis sur une grande campagne préliminaire de tri de chaque département. Ce travail, bien que souvent ingrat et difficile, s'est avéré fort judicieux étant donné le nombre d'erreurs que nous avons rectifiées. De plus, grâce à l'efficacité d'internet, nous avons pu identifier des édifices restés jusque-là mystérieux. Ainsi, nous avons fini le décompte des cartes postales qui s'élève à près de 44 700. Comme nous le supposions dès le début de ce travail, et du fait même de l'origine dunoise de la collection, le nord-ouest de la France est beaucoup mieux représenté que les autres régions (fig. 1).

1. Ritter, Vanessa, « Le Fonds Filleron-Lorin, présentation de la collection de cartes postales anciennes de l'Académie de Nîmes », *Mémoires de l'Académie de Nîmes* LXXXV Année 2011, 2012, p. 197-209.

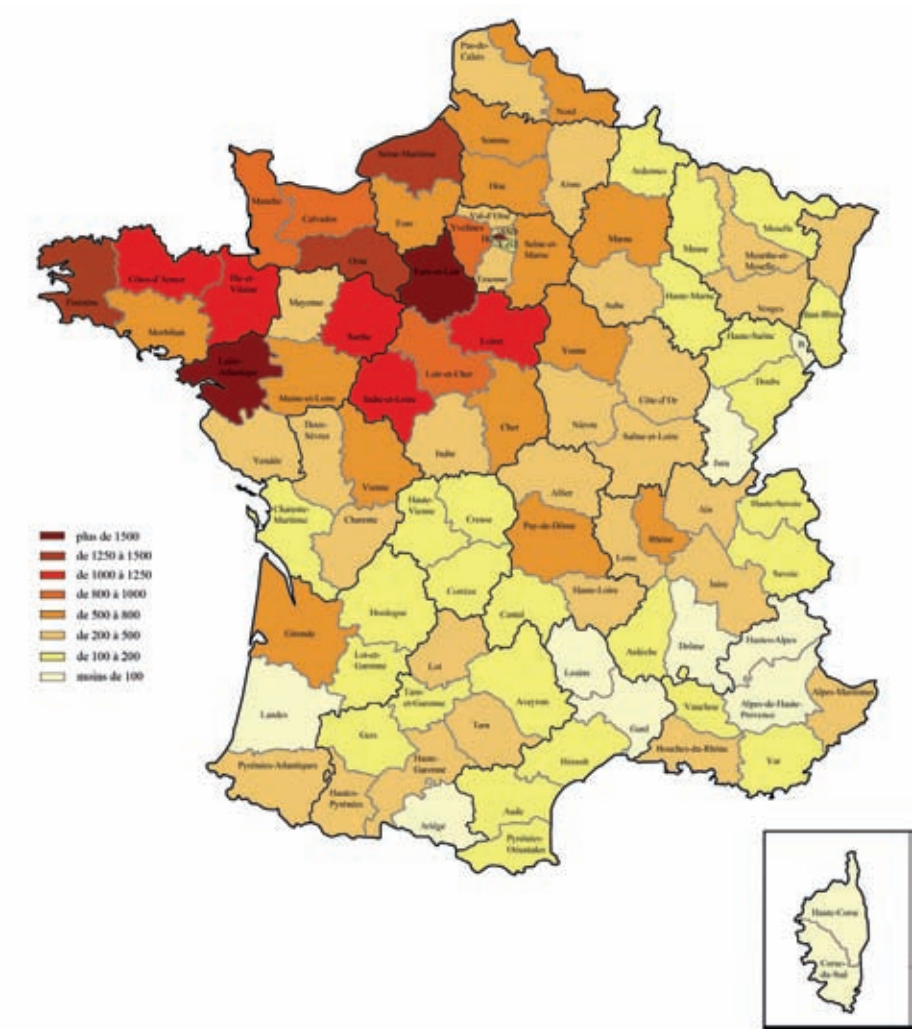

Fig. 1. Répartition des cartes postales anciennes de l'Académie de Nîmes.

Quant aux trois « sous-collections » qui avaient déjà été mises en exergue, elles sont maintenant entièrement traitées et nous avons pu identifier :

- 122 cartes publicitaires de la *Solution Pautauberge*, « qui donne des poumons robustes & prévient la tuberculose », montrant des

gravures en couleur des cathédrales françaises. Le dos de ces cartes est essentiellement composé d'une notice sur l'édifice mais sur 39 de ces cartes, nous remarquons encore une publicité détaillée pour la *Kolarsine Pautauberge*.

- 305 cartes font partie de la collection du *Musée de sculpture comparée*, éditée par les frères Neurdein, dont il sera question plus bas.
- Enfin, nous possédons 565 cartes représentant les dégâts causés par la *Grande Guerre* en France[2]. Ces cartes postales sont réparties sur quatorze départements : l'Aisne, les Ardennes, l'Aube, l'Eure-et-Loir, l'Ille-et-Vilaine (une seule carte de l'hôpital Pontchaillou, avec des militaires blessés au premier plan), la Marne, la Meurthe-et-Moselle, la Meuse, le Nord, l'Oise, le Pas-de-Calais, le Haut-Rhin, la Seine-et-Marne, la Somme et les Vosges mais aussi le Var avec une carte représentant l'autel de l'hôpital auxiliaire de la Loubière à Toulon.

Au cours de ce premier *survey*, nous avons déjà pu voir certaines cartes intéressantes, comme une aquarelle envoyée à M. Léon Pautauberge lui-même, sans doute dans le but de la lui proposer pour sa collection. Nous avons également des cartes représentant les chapelles qui étaient à bord des grands paquebots, comme le *Paris* ou le *France* (se trouvant naturellement classées dans la Seine-Maritime et plus précisément au Havre). On commence aussi à voir surgir quelques portraits de figures ecclésiastiques célèbres, tel Dom Pérignon, représenté au travail...

Nous faisons actuellement un classement plus précis, à l'intérieur de chaque département, par commune, monument et progression des vues du monument. Quant au Dr Gouget, il a entrepris l'immense tâche de classer, nettoyer puis de remplir les fiches du département d'Eure-et-Loir qui, étant le lieu d'origine de la collection, est le département le plus représenté avec près de 2 250 cartes, dont 481 uniquement pour la Cathédrale de Chartres !

Parallèlement à ce travail de classement (fig. 2), j'ai continué l'enregistrement d'environ 2 200 fiches supplémentaires. À ce jour, sont donc terminés, outre les trois collections susmentionnées, les départements suivants : le Gard, les Bouches-du-Rhône, le Var, les Alpes-Maritimes, la Corse, l'Hérault (dans la première campagne),

2. Nous avons également quelques cartes sur ce thème dans les autres pays et notamment la Belgique.

l'Aude, les Pyrénées-Orientales, la Lozère, la Drôme, les Alpes-de-Haute-Provence, les Hautes-Alpes, la Savoie, l'Isère, l'Ariège, la Haute-Garonne et le Gers ainsi que Monaco. Nous en sommes ainsi à plus de 3 400 cartes traitées. Sur cet échantillon, nous constatons que seulement 15 % des cartes de notre collection ont circulé. Parmi les cartes qui ont déjà fait l'objet d'un nettoyage, d'un reconditionnement et d'une fiche de renseignements complète, certaines ont un intérêt particulier, parfois architectural ou historique mais bien souvent anecdotique.

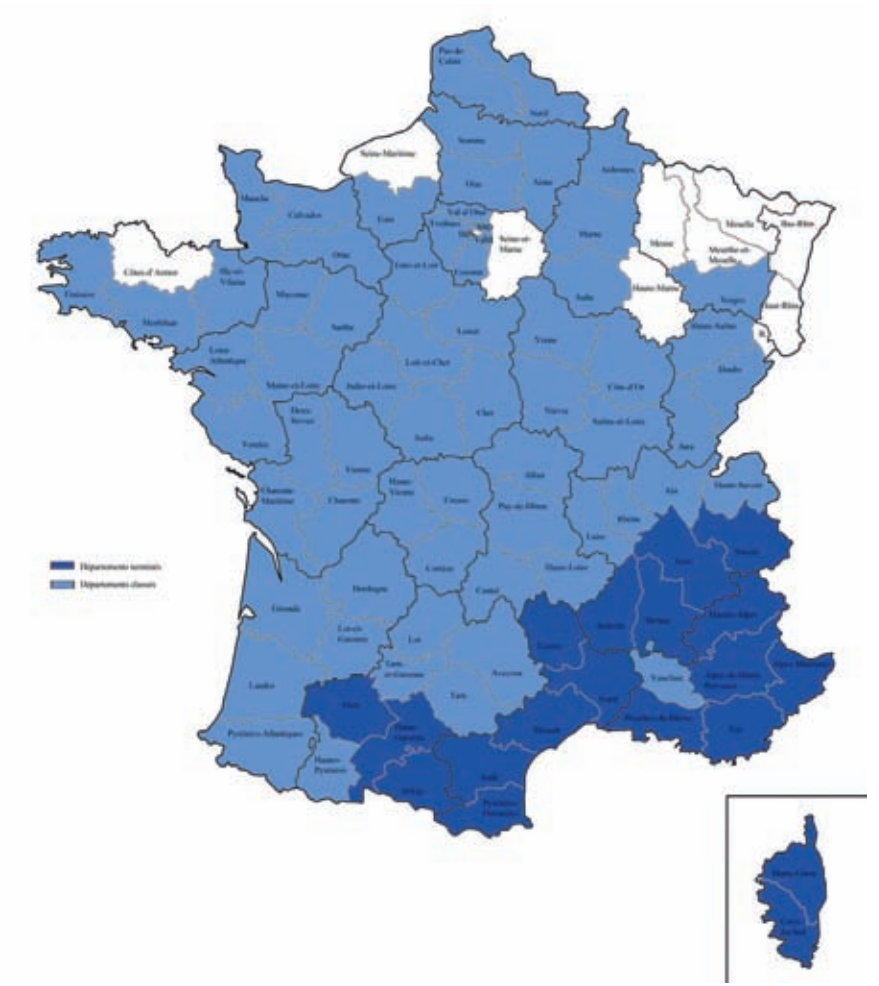

Fig. 2. Carte des départements traités et classés.

Collection du Musée de sculpture comparée

Dès 1848, plusieurs architectes et artistes, dont Eugène Viollet-le-Duc, le sculpteur Adolphe-Victor Geoffroy-Duchaume et l'architecte Émile Boeswillwald, demandent « l'organisation d'un atelier national de moulage dans le but de former une collection de sculptures nationales disposée pour l'étude et pour les recherches ». Pourtant, cette demande n'aboutit qu'en 1879 et Jules Ferry, alors ministre de l'Instruction publique et des Beaux-arts, attribue au Musée de sculpture comparée l'aile orientale du Palais du Trocadéro, construit l'année précédente à l'occasion de l'Exposition universelle. Cependant, Eugène Viollet-le-Duc meurt en septembre 1879, soit quelques années avant l'achèvement du projet. En effet, les trois premières salles du musée sont ouvertes au public en mai 1882. Bien plus tard, en 1937, le musée de sculpture comparée est rebaptisé « Musée des monuments français » et s'installe dans une aile du Palais de Chaillot. Alors directeur, le médiéviste Paul Deschamps réduit et réorganise cette collection pédagogique pour créer une galerie de peintures murales. Depuis 2007, les collections, toujours visitables, sont intégrées à la Cité de l'architecture et du patrimoine.
Les photographies du catalogue ayant été commandées aux célèbres éditeurs de cartes postales, les frères Neurdein, ils en ont eux-mêmes édité une collection composée de 1 600 cartes[3] dont nous possédons quelques 305 exemples. Chaque carte postale montre ainsi le moulage d'une sculpture ou d'un détail architectural, généralement peu visible sur le monument, et s'avère donc d'un intérêt particulier. Sur certaines cartes, nous pouvons nous faire une idée de la présentation muséographique et pédagogique des moulages, comme par exemple, l'accumulation sur certains murs d'expositions de nombreux détails et motifs provenant de plusieurs édifices (fig. 3). De même, nous voyons que le visiteur devait, et doit toujours, franchir le grand porche occidental de Saint-Pierre de Moissac pour continuer son parcours (fig. 4).

3. Voir l'étude récente de Jarrassé, Dominique, Polack, Emmanuelle, « Le musée de sculpture comparée au prisme de la collection de cartes postales éditées par les frères Neurdein (1904-1915) », *Cahiers de l'École du Louvre, recherches en histoire de l'art, histoire des civilisations, archéologie, anthropologie et muséologie* [en ligne] n°4, avril 2014, p. 2-20.

Fig. 3. Carte postale du Musée de sculpture comparée, cathédrale de Troyes, transept septentrional, fragment de rampant, crochet et culot du portail. [FI002738].

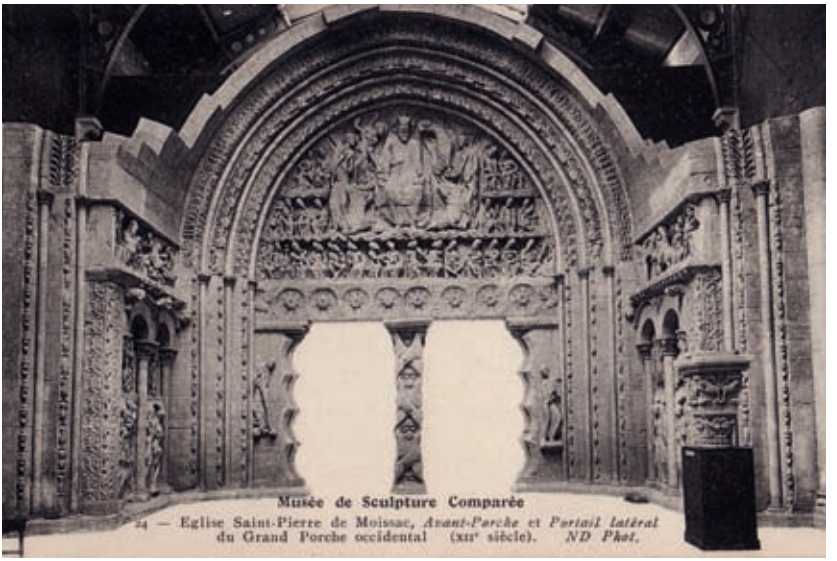

Fig. 4. Carte postale du Musée de sculpture comparée, église de Saint-Pierre de Moissac, avant-porche et portail latéral du grand porche occidental (XIIe siècle). [FI002674].

En faisant le tour de notre collection, nous nous sommes aperçus que les frères Neurdein avaient souvent réutilisé les photos des moulages comme étant celles des monuments eux-mêmes. Ainsi, nous voyons qu'il s'agit du même cliché mais il n'est absolument pas fait mention, dans le titre de la carte, du Musée de sculpture comparée, uniquement de l'édifice dont est censée provenir la sculpture. L'exemple des cartes FI002704 et FI004224 (fig. 5) est typique car il s'agit exactement de la même photographie, mais sur la seconde, le titre « Musée de Sculpture Comparée » a disparu ; il ne reste que le complément du titre qui est identique : « Cathédrale de Chartres, Porche septentrional, Bases de Piliers (XIIIe siècle) ». De même, le numéro de référence de l'éditeur a changé, passant de 110 à 710. Cependant, notre collection de cartes postales, éditées par les frères Neurdein et représentant les moulages de la Cathédrale de Chartres, étant beaucoup mieux documentée que celle que nous possédons du Musée de sculpture comparée, nous avons fait apparaître cette remarque dans les fiches du catalogue, afin de compléter cette dernière.

Fig. 5. Cathédrale de Chartres, porche septentrional, bases de piliers [FI004224].

Cartes ayant un intérêt historique

Bien loin de cet intérêt archéologique et architectural que nous venons d'aborder et qui était central dans l'élaboration de cette

collection par les frères Lorin, certaines cartes sont des témoins directs d'événements historiques. Le thème principal du fonds Filleron-Lorin étant les édifices religieux, nous avons rencontré des témoignages de conflits autour de la religion au début du XXe siècle, que ce soit avec l'État ou des oppositions internes.

Deuxième vague d'expulsion de congrégations

Prenant appui sur la loi 1901 (des associations) et diverses mesures et lois anticongrégationistes du début du siècle, nous voyons ici l'expulsion *manu militari* des chartreux de la Grande Chartreuse en 1903 [FI002052-FI002053] (fig. 6) qui a beaucoup marqué les esprits.

Fig. 6. Couvent de la Grande Chartreuse, expulsion des pères chartreux, 29 avril 1903 [FI002052].

Les chartreux se sont réfugiés en Italie près de Lucques où ils sont restés jusqu'à leur retour en 1940. Sur de nombreuses cartes représentant l'intérieur de la Grande Chartreuse, des personnages qui paraissent fantomatiques ont été ajoutés en gravure pour combler le vide… (fig. 7) et c'est le mot « triste » qui revient dans toutes les correspondances telle cette phrase laconique adressée à l'abbé Gervais, curé de Varize [FI002050] « Chartreuse sans chartreux, triste ».

Fig. 7. « Mise en scène » du réfectoire vide de la Grande Chartreuse [FI002048].

On remarque sur d'autres cartes qu'il est parfois fait mention de moines et moniales également expulsés au début du xxe siècle, comme au nord d'Hyères, « La Chartreuse de Montrieux-le-Jeune. Les Chartreux, bienfaiteurs de toute la région, en ont été expulsés en 1901. Le monastère date de 1170 » (fig. 8). À Alès, le titre d'une carte

Fig. 8. La Chartreuse de Montrieux-le-Jeune [FI000525].

fait mention d'une autre expulsion : « Église de St-Joseph (ancienne chapelle des Pénitents Blancs) avec l'annexe de l'ancien couvent des Dames du Sacré-Cœur, expulsées en 1903 » (fig. 9).

Fig. 9. Église Saint-Joseph à Alès [FI000028].

Le monastère de Carol, en Ariège

Le Monastère du Carol[4] (fig. 10), voué à sainte Madeleine, fut construit sur la commune de Baulou vers 1860 par le révérend père Louis de Coma avec l'aide de son frère, l'architecte Ferdinand de Coma.

Fig. 10. Vues du monastère de Carol, la grotte et le calvaire [FI002210 et FI002211].

Le monastère est édifié grâce au fonds de la famille Coma, mais aussi à plusieurs mécènes, qui curieusement sont les mêmes que ceux de l'abbé Saunière à Rennes-le-Château (situé à seulement quelques kilomètres de Baulou). Cependant, les ruines de la grotte, ainsi que son plan en forme de signe *ânkh*, signifiant la *vie* en égyptien ancien (fig. 11), montrent un culte singulier à une probable Marie-Madeleine isiaque. C'est peut-être ce symbolisme égyptisant qui a poussé l'archevêché de Pamiers à dynamiter le monastère en 1956, sous prétexte d'abandon. Cependant, certaines de ces cartes postales

4. Sur l'histoire de ce monastère, voir Dumas, Monique, Réglat, Jacques-François, *Le monastère dynamité. Histoire du Carol, près Baulou, La vie du révérend père de Coma*, éd. La Truelle, Moulis, 1995. Cité par Doumergue, Christian, « L'étrange monastère du Carol dans l'Ariège », pdf.

ont joué un rôle particulier puisqu'elles ont été éditées par le père de Coma comme appel au don et ont participé au financement de la construction du monastère. On a d'autres exemples de cartes postales utilisées de cette façon (pour la construction ou l'entretien d'une église ou d'un monastère), ainsi celle de l'église d'Annecy, montrant la maquette du projet.

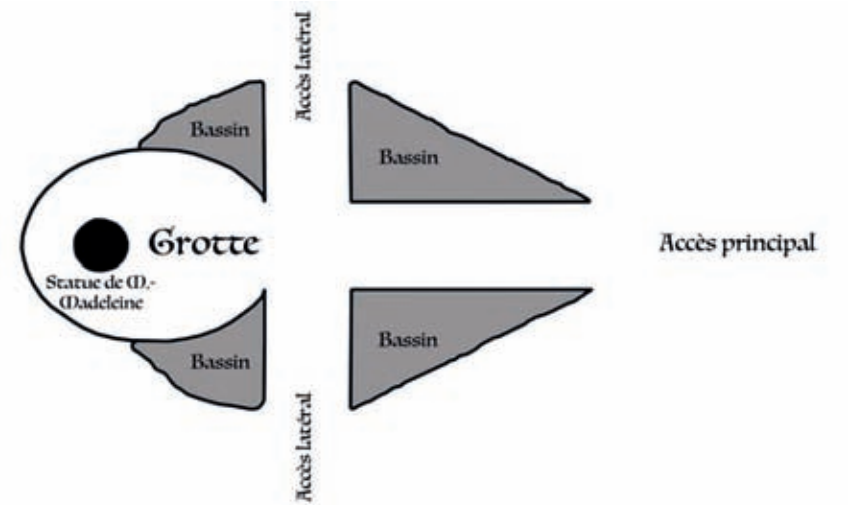

Fig. 11. Monastère de Carol. Plan de la grotte de Marie-Madeleine (dessin d'après Chr. Doumergue : http://ddata.over-blog.com/xxxyyy/1/89/14/72/CarolDoumergue.pdf).

L'effondrement du clocher de la Dalbade

Dans la nuit du 11 au 12 avril 1926, peu après 3h du matin, s'effondrait le clocher de l'église de la Dalbade à Toulouse (fig. 12), édifié en 1551 par l'architecte arrageois Nicolas Bachelier et qui culminait alors à 81 m. Or, nous possédons une carte postale datée du 20 avril de cette même année et relatant la catastrophe : « La "Dalbade » dont le clocher dominait de quinze mètres au-dessus des autres clochers a vu ses sanctuaires détruits par la terrible catastrophe de l'effondrement de son clocher ». Dans une autre carte envoyée le même jour [FI002495], Élise P. écrit : « En repartant j'irai voir les ruines de la Dalbade dont Toulouse portera longtemps le deuil. L'enterrement des victimes était

très impressionnant et le récit seul de la catastrophe par les Toulousains fait peine à entendre ».

Fig. 12. Clocher de la Dalbade avant l'effondrement [FI002382].

Les victimes de l'effondrement du clocher, sont principalement un couple de boulangers qui a perdu la vie lors de ce drame, ainsi que neuf personnes plus ou moins grièvement blessées. Ces événements ont donné lieu à une information judiciaire contre X, se soldant par un non-lieu, prononcé le 24 décembre 1926 après huit mois d'enquête[5]. Encore de nos jours, nous pouvons voir les stigmates de cette terrible nuit puisque le clocher n'a jamais été reconstruit (fig. 13).

Fig. 13. Vue actuelle de la Dalbade. Cliché Paul Sourd, site Clochers de France (clochers.org).

Quelques particularités et anecdotes

Outre ces évènements marquants de notre histoire, certaines cartes de notre collection attestent également de la disparition de monuments de moindre importance ainsi que de faits divers et autres témoignages de la vie quotidienne.

5. http://www.archives.cg31.fr/decouvrir/choix_archiviste/Non_lieu_Dalbade_U3441/Non_lieu_Dalbade_U3441.html (consulté le 21/01/2015).

Monument Émile Augier à Valence[6]

Cette imposant monument (fig. 14) inauguré en 1897, formait un ensemble de plusieurs groupes de sculptures, représentant les allégories de la Comédie, de la Poésie, du Rhône et de la Drôme, « couronnés » par une statue du célèbre écrivain valentinois Émile Augier, trônant sur un piédestal de six mètres. Émile Augier fut en effet l'auteur de nombreuses comédies, dont *L'Aventurière* (pièce créée en 1848) ou *L'Habit vert*, auquel collabora A. de Musset, et qui fut créé au Théâtre des Variétés en 1849 mais ne rencontra pas le succès. Il travailla également avec E. Labiche à l'écriture du Prix Martin dont la création se fit au début de 1876. Il est également connu pour être le librettiste du *Sapho* de Gounot et l'auteur de plusieurs recueils poétiques.

Cet ensemble, qui se situait place de la République à Valence, est l'œuvre de Mme Anne de Rochechouart-Mortemart, duchesse d'Uzès, aussi connue sous son nom d'artiste Manuela[7] et du fondeur d'art Antoine Durenne (qui travaillait notamment avec A. Bartholdi et H. Guimard). Moins de quarante-cinq ans après son inauguration, sous le régime de Vichy, le monument est fondu lorsque le métal constituant les statues est réquisitionné par les occupants.

L'auberge de Peirebeilhe à Lanarce

La fameuse « Auberge rouge », immortalisée par le roman de Jules Beaujoint puis le film de Claude Autant-Lara, fait vraiment figure de curiosité dans cette collection d'édifices religieux [FI001451]. On remarque que la notice détaille assez précisément ce fait divers du début du XIXe siècle. Il s'agit même d'une des plus longues notices que nous ayons dans la collection :

6. http://e-monumen.net/patrimoine-monumental/monument-a-emile-augier-valence/ (consulté le 21/01/2015).
7. On lui doit d'autres œuvres, dont beaucoup ont disparu pendant la Seconde Guerre mondiale, telle la Jeanne d'Arc en bronze de Mehun-sur-Yèvres, dans le Cher ou la statue du poète N. Gilbert à Fontenoy-le-Château dans les Vosges. Il nous reste cependant le saint Hubert de la crypte de la basilique du Sacré-Cœur de Montmartre.

Fig. 14. Monument Émile Augier à Valence [FI001557].

> De 1807 à 1832, cette auberge fut le théâtre des crimes les plus monstrueux. Les habitants d'alors, les aubergistes Martin Leblanc, sa femme Marie Braysse et son domestique Jean Rochette, dit Fétiche, y assassinèrent tous les voyageurs qui venaient leur demander l'hospitalité et sur lesquels ils comptaient trouver de l'argent. Plus de cinquante personnes y ont trouvé ainsi la mort.

Arrêtés et condamnés à mort par la Cour d'assises de Privas, les assassins furent exécutés devant leur auberge en 1833 ». Ce fait divers a fait couler beaucoup d'encre dès la fin du XIXe siècle, avec l'ouvrage de Paul d'Albigny[8]. Pourtant, la réalité et les modalités de ces assassinats sont controversées tout d'abord par Joseph Malzieu, dans un texte écrit vers 1922 et intitulé *L'affaire de Peyrebeille, les aubergistes étaient-ils coupables ?*[9], et plus largement remis en doute aujourd'hui dans plusieurs ouvrages qui reviennent sur les détails de ce drame qui passionne toujours[10]. D'ailleurs, une partie de l'établissement, transformé en musée, peut se visiter.

Reçus et commandes

De façon bien plus accessoire encore, les cartes postales nous permettent d'entrapercevoir des détails d'un quotidien révolu. Et ce sont ces détails, bien que très souvent anodins, qui font revivre le passé de façon tangible. Parmi ces fragments de vie ordinaire, quelques reçus et commandes attestent de l'activité économique et commerciale :

- Reçu de commande de vin de Notre-Dame-des-Neiges à Saint-Laurent-les-Bains, en Ardèche, adressé à la supérieure d'un couvent (fig. 15) : « Madame la Supérieure, Nous avons en mains votre honorée du 30 dernier. Nous notons votre commande et ferons

8. D'Albigny, Paul, *Le coupe-gorge de Peyrebeille (Ardèche). Si tristement célèbre dans les annales du crime par vingt-six ans de vols et d'assassinats*, rééd. éditions Simone Sudre, Aubenas, 1991.
9. En 1991, les thèses contradictoires de P. d'Albigny et J. Malzieu sont confrontés en un seul livre, D'Albigny, Paul, Malzieu, Joseph *et al.*, *L'affaire Peyrebeille, l'auberge rouge*, La Bouquinerie, Valence, 1991. À la fin de l'ouvrage se trouve un coupon-réponse afin que le lecteur donne son « verdict » sur la culpabilité des aubergistes (il semblerait que la moitié des réponses aient été en faveur de leur culpabilité).
10. Récemment ont paru plusieurs ouvrages sur le sujet et notamment celui de Boudignon, Thierry, *L'Auberge Rouge : le dossier*, éd. C.N.R.S., 2007.

l'envoi dès que possible ». La carte est datée du 3 septembre 1918, dure période pour cette abbaye cistercienne dont sept moines ont trouvé la mort au champ de bataille. Cette carte postale représente l'abbaye en pleine activité, montrant le chargement des tonneaux de vin sur la charrette devant les caves.

- Dans le même registre, nous avons un reçu du manoir de Béraut, dans le Gers, pour l'envoi d'Armagnac [FI002608]. La carte, expédiée en 1932, est signée de la main de M. Adrien Bax, alors propriétaire du manoir depuis six ans et successeur du comte Charles de Goyon. Il s'agit toutefois d'une carte pré-remplie.
- Commande de livre [FI002270] à la librairie Sistrac de Toulouse : « Envoyez le livre de Boitard, je vous prie ». On peut supposer qu'il s'agit ici d'un ouvrage du botaniste du XIXe siècle Pierre Boitard.
- Une très anecdotique voire triviale commande pour les courses se trouve au verso d'une vue de la nef centrale de l'église de Celles, en Ariège : « Madame vous donnerez un petit morceau de mouton dans les 1 kg 500 au plus pour faire rôtir » [FI002215].

Fig. 15. Saint-Laurent-les-Bains, Notre-Dame-des-Neiges [FI001464].

Grâce à l'équipe très motivée et assidue de cartophiles, le travail a bien avancé cette année, confirmant l'intérêt vraiment exceptionnel de cette collection. De plus, le traitement des départements du Sud-Ouest a mis en évidence l'importance de la collection du célèbre éditeur toulousain de cartes postales, Labouche frères. Il semblerait que notre fonds contienne une vingtaine de cartes qui ne sont pas mentionnées dans le répertoire établi par les archives de Haute-Garonne. Nous pourrions envisager une collaboration avec ces archives départementales. Nous avons également pu identifier à l'heure actuelle, et en ayant étudié moins de 10% de notre collection, plus de 220 éditeurs de cartes postales qui ne sont pas cités dans le document présent sur le site Wikipédia référençant les éditeurs français de cartes postales[11].

Enfin, grâce à J.-M. Ott, l'atelier a soumis à notre compagnie un projet d'exposition, en collaboration avec la bibliothèque de Carré d'Art, sur les ravages de la Grande Guerre au travers, entre autres, de notre collection très riche sur le sujet.

11. http://fr.wikipedia.org/wiki/%C3%89diteurs_fran%C3%A7ais_de_cartes_postales (consulté le 21/01/2015).

Séance du 7 mars 2014

LE RELIEF DU VERSANT NORD DU PIC-SAINT-LOUP (HÉRAULT)

par Guilhem FABRE
membre résidant

On ne présente pas le pic Saint-Loup, ce Goliath, ce geyser de pierres qui domine le monde de nos garrigues au nord de Montpellier, à moins de 30 km de la mer Méditerranée. Sa splendide solitude sauvage et austère s'impose. Naturellement. Dans un style fort varié et original selon le lieu d'où on l'aborde. Pour être plus précis, sa physionomie figure, en plan, une étrave allongée est-ouest sur plus de 7 km à pentes divergentes qui s'abaissent de l'apex, 658 m N.G.F.[1] à la croix, à environ 250 m N.G.F. à l'ouest vers la Pourcaresse et l'est, avec l'ensellement du pas de la Pousterle, à 357 m N.G.F. Le topotransect sud-nord est franchement pyramidal, de style « cervinal » – surtout quand on le découvre de l'est, sa plus belle vision – très dissymétrique, avec une mince ligne de crête peu ondulée et de grandes pentes divergentes, en moyenne 30-50 % au sud, verticales à subverticales, puis à 50-70% au nord (fig.1, 2, 3, 4, 5). C'est dans cette dernière direction que porte ma communication dont les éléments ont plusieurs sources[2] et s'appuient largement sur l'iconographie, socle absolu de tout travail géographique.

1. N.G.F. = Nivellement général de la France.
2. D'abord par des observations inédites réalisées lors d'escalades dans les années 1960-1970 où j'ai gravi la totalité des voies d'alors – certaines en première – de la grande face nord centrale et des éperons orientaux et occidentaux. Elles sont consignées dans un carnet de courses personnel et collectif (Club alpin français, section de Montpellier). Puis ultérieurement dans un cadre professionnel universitaire. En particulier le programme interdisciplinaire de recherche sur l'environnement « Les garrigues du Montpelliérais » C.N.R.S., Universités Paul Valéry et des Sciences et Techniques du Languedoc de Montpellier : « *Étude du bassin de Saint-Martin-de–Londres et de ses marges orientales, Hortus, pic Saint-Loup et septentrionales, combe de Pompignan* » que j'ai dirigé avec E. Coulet dans les années 1980 (Coulet, Fabre, 1984, 1988). La majorité de mes dossiers est conservée aux Musées d'archéologie et d'histoire naturelle de la ville de Nîmes que je remercie pour les scanners iconographiques, v. Beaumes en particulier.

L'origine de ce relief est, avant tout, pétrographique, lithostratigraphique et structurale. L'architecture générale de la « chaine-étrave » du pic Saint-Loup est celle d'un anticlinal dissymétrique légèrement renversé au nord qui relève – pour l'essentiel – de la tectogenèse compressive nord pyrénéenne éocène, réactivée postérieurement, toujours en compression, dès l'oligocène. Au droit du versant nord, elle affecte des formations franchement calcaires, coralligènes, dures, disposées en bancs verticaux, d'âge portlandien (tithonique). Ces terrains sont très puissants (plus de 500 m) et très faillés dans deux directions principales, ouest-sud-ouest-est-nord-est pour le faisceau de fractures courbes du versant nord et sud-est-nord-ouest pour les failles biaises du versant sud qui se raccordent aux précédentes. Au nord de ces calcaires se développent les très épaisses assises du bérriasien-valanginien calcaro-marneux (plus de 2000 m). D'abord dans la combe de Fambetou, puis au delà, dans le causse de l'Hortus en arrière de la grande falaise sud de calcaire miroitant qui fait face au pic et domine le ruisseau du Terrieu (Arthaud, Ogier, Séguret, 1980-1981, Gottis, 1957, Bodeur, 1978, Séguret, Proust, 1981).

Dans ce contexte, la muraille du versant nord du pic Saint-Loup représente deux faits géologiques complémentaires : le flanc nord du pli faillé, à chevrons et cisaillement à la base de la paroi nord d'une part, et le flanc sud de la combe inversée de Fambetou d'autre part, dont le creusement est généré par érosion hydro-différentielle bidivergente. Par les cours d'eau du Terrieu à l'est (totalité du haut bassin versant), et du Lamalou à l'ouest (affluents rive gauche de son haut bassin versant, Gouglaud, le Patus). J'en viens aux formes proprement dites qui modèlent les roches. Elles s'inscrivent dans deux types de terrains de nature bien différente : la roche en place, cohérente et dure et les roches clastoïdiennes issues des précédentes, plus tendres et mobiles.

Les premières affectent exclusivement les affleurements calcaires tithoniques, squelette du pic. Elles concernent la paroi sise sous la croix sommitale, les éperons qui l'encadrent et présentent les formes les plus originales justifiant la dénomination de « musée de plein air rhéologique » de ce secteur. Ces formes donc incluent des parois verticales structurales, dans la grande face centrale en particulier – dont la hauteur se distribue de 90 m à l'est à 120 m à l'ouest (fig. 2, 3, 4, 5) – façonnées à partir d'une lithostratigraphie verticale et compacte, de grandes failles et

de mégadiaclases ouvertes exclusivement dans un contexte mécanique décompressif de détente et gravitaire. Avec des formes typiques plus ou moins connectées à trois vires-replats principales. Dans leur catalogue, on se doit de privilégier les éléments suivants : grand pilier est, pilier sommital entre les voies Cook et directe, dièdres des voies Martinez, Sabarly, de la Cook, du cirque des Escargots et terminal de la voie directe, plaques et lames décollées (voies du pilier et du cirque des Lauriers), petits toits (Sabarly, directe et centrale du cirque des Escargots, sortie de la voie directissime), grandes cheminées-couloirs (voie Cook inférieure, grand dièdre ouest du cirque des Escargots).

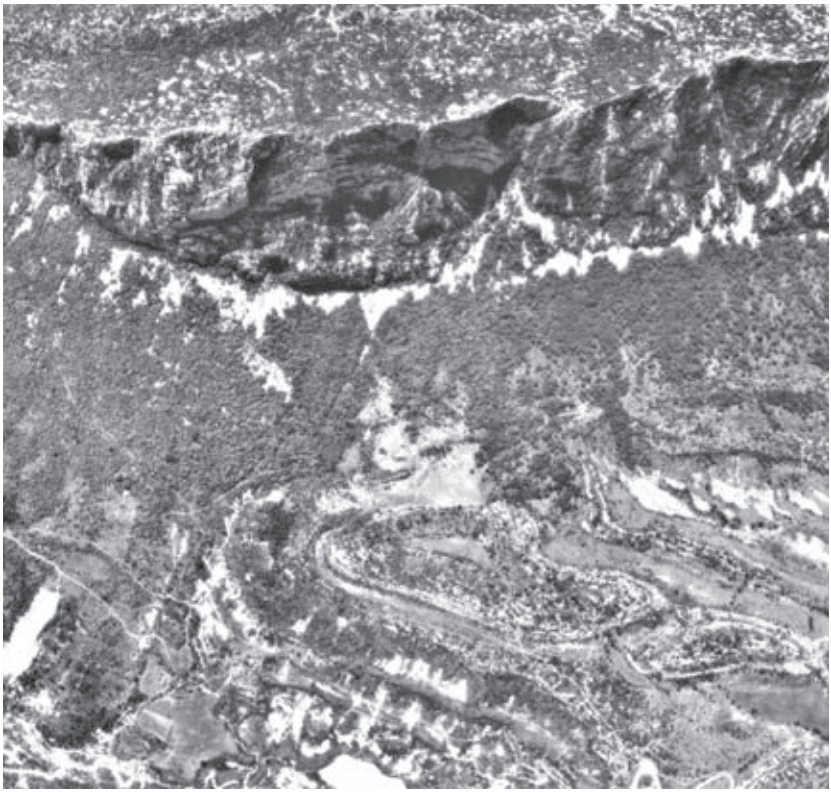

Fig. 1. Vue aérienne verticale du pic Saint-Loup, versant sud en haut, nord en bas (trois-quarts de la photo), (C.N.R.S.).

Fig. 2 et 3. Photo et photointerprétation sagittales du secteur central de la grande face nord (G. Fabre).

Fig. 4. Profil du premier éperon – vu de l'est – avec ses grandes diaclases, fissures, fractures et méplats structuraux modelés en marches d'escalier sur un chevron tectonique (G. Fabre).

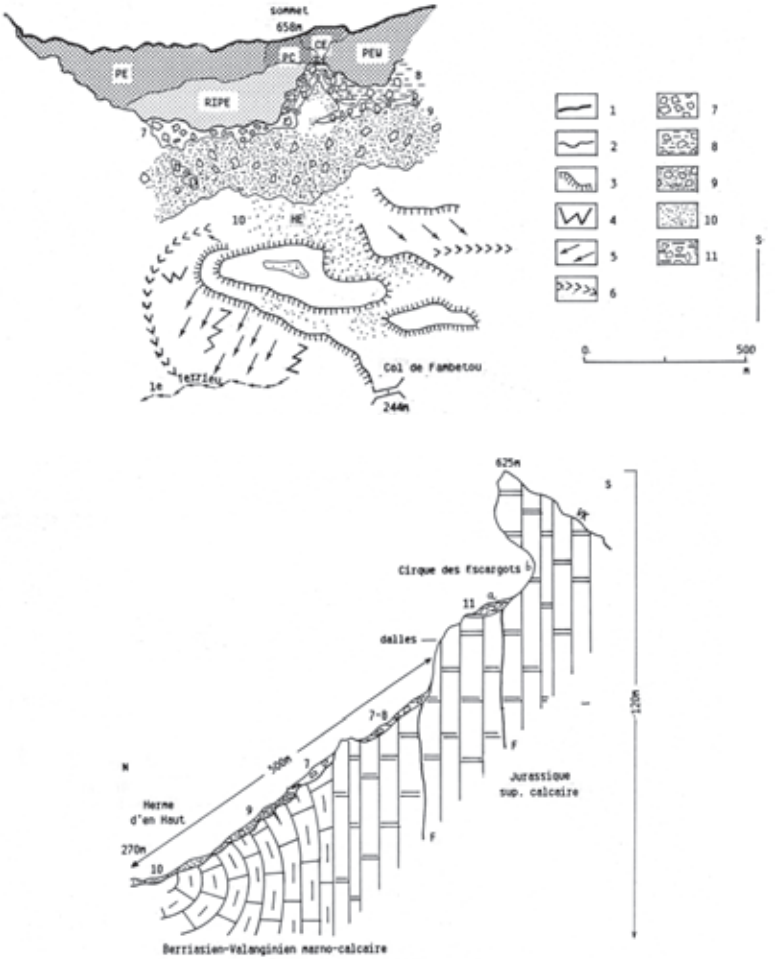

Fig. 5. Morphographie du secteur central nord du pic Saint-Loup.

Plan en haut et géotransect en bas (G. Fabre).Abréviations. PC : paroi nord centrale verticale (h : 90-125 m), CE : cirque des Escargots, vertical et surplombant (h : 60 m), PE : paroi nord orientale subverticale à ressauts structuraux (h : 70-300 m), PRW : paroi nord occidentale à éperons, ressauts structuraux, subverticale, RIPE : paroi nord orientale inférieure, subverticale, des éperons à ressauts structuraux, HE : Hermes d'en haut et d'en bas, VK : versant sud karstifié à ressauts structuraux, lapiésé et éboulis épars versant structural à degrés et marches d'escalier.Caissons : 1, ligne de crête et barre sommitale, 2, limite de forme-formation, 3, cuesta, crêt, 4, versant structural à degrés, 5, ravine, 6, vallon en V, 7, éboulis de gravité à blocs nu, 8, idem que 7 mais avec couverture botanique et dépôts fins, 9, éboulis de gravité mixte à éléments grossiers et fins sous chênaie, 10, colluvions et dépôts fins.

Les éperons, ouest surtout (dont les 1, 2, 3, 4) sont, quant à eux, modelés en escaliers structuraux sur des chevrons faillés avec les mêmes formes induites par la décompression, comme dans la grande face. Avec en plus des micros-replats structuraux séparés par des dalles qui évoluent ponctuellement en ripage banc sur banc. Leur hauteur varie de 150 m à l'est au premier éperon (fig. 4), à plus de 250 m à l'ouest pour le troisième. Les phénomènes d'exokarstification sont ténus dans ce secteur. Ces observations sont identiques à celles relevées dans la partie orientale jusqu'au pas de la Pousterle et son prolongement, la chaîne de Montferrand (voies des Rampes, orientale et Montel). Pour autant, dans cet espace, deux formes majeures sont à privilégier. Totalement contrôlées au départ de leur genèse par la fracturation.

D'abord une endokartification « subfossile », complètement hors contexte actuellement, sise juste à l'est de la grande face centrale nord au droit de la grande Baume Saint-Joseph. Elle est matérialisée par le

curieux aven des Deux versants qui s'ouvre en face sud, peu en arrière de la crête sommitale et débouche 28 m plus bas, presque au sommet de la Baume, à 15 m de hauteur de son plancher. Son anatomie est simple, un monopuits vertical de 25 m, prolongé par une galerie en légère déclivité descendante de presque 20 m de longueur.

En second lieu, l'existence d'une vaste niche stucturo-nivale typique évidée au pléisto-holocène, le cirque des Escargots, sis juste à l'ouest de la face centrale, dans son prolongement (fig. 2, 3, 5). Dégagées à partir de grandes failles, les parois ont les mêmes caractéristiques que celles de la face centrale, dans les secteurs médian et ouest, avec une concavité surplombante très marquée – recouvertes par endroits de draperies de tufs à l'est générées par des écoulements épikarstiques temporaires – ce, jusqu'au dièdre de la voie Cook supérieure. Cette concavité, affectée également de petites baumes à sa base, est liée à l'ancienne accumulation nivale, optimale en ubac de face nord, sous les effets du vent dont la dynamique est bloquée contre la muraille. Au niveau de son plancher très incliné, les calcaires inégalement gélifractés affleurent en amont pente avec des dépôts tufacés ponctuels actifs et des colluvions humifères emballant des clastoïdes grossiers.

Les dalles inférieures, hautes de 40 m, évasées au sommet, étroites à la base, en représentent la goulotte d'écoulement temporaire, façonnée

par une triple alimentation : la fonte neigeuse, les précipitations et le sous-écoulement de plancher au mur des colluvions (fig. 2, 3). Cette importante forme est, toutes proportions gardées, semblable à celle du vaste jardin suspendu du pic de Bartagne dans le massif de la Sainte-Baume en Provence. La grande Baume Saint-Joseph, évoquée auparavant, procède d'un modelage très voisin. Dès le pléistocène la neige hivernale s'accumulait sur son plancher et se bloquait contre la base de la paroi, accentuant ainsi le développement de la concavité.

Les secondes formes originales s'inscrivent dans les roches clastoïdiennes qui se développent en contrebas des précédentes. Elles recouvrent inégalement le substrat calcaire en place, le tithonique (sous un bon tiers supérieur de l'éboulis) et le bérriasien inférieur (sous presque les deux tiers inférieurs de l'éboulis sus-cité). Ces roches sont bien sûr autochtones et d'origine exclusivement proximale et peu épaisses, moins de 5 m en moyenne (fig. 1, 5).

La forme essentielle, ancrée au bas même de la paroi centrale et de ses marges est un grand tablier d'éboulis de gravité nu, à éléments grossiers et gros blocs calcaires anguleux mobiles. Dans sa plus grande longueur, sous la grande paroi et le cirque des Escargots, il atteint un peu moins de 500 m, pour des pentes parfois supérieures à 50 %. Vers sa base, moins pentue, des atterrissements de dépôts fins incluant des dépôts grossiers le surmontent au droit de micros-ressauts structuraux bérriasiens subaffleurants et de la chênaie qui bloquent la dynamique gravitaire. Enfin, en bas de pente nord, se développe un mince liseré colluvial discontinu généré par le ruissellement. Il prograde légèrement le plancher des petites dépressions annulaires de la combe de Fambetou, parfois jusqu'aux bases des revers des petits crêts différentiels érodés régressivement par le Terrieu et les affluents du Lamalou depuis le pléistocène.

La morphogenèse de ce grand versant s'inscrit dans la très longue durée des temps géologiques. Son dégagement débute dès le paléogène, avec ses niveaux de base lacustres proches, dont le grand bassin de Saint-Martin-de-Londres (phases initiales), puis plus lointains, marins, au néogène, jusqu'à nos jours (phases majeures). Avec une période de façonnement majeure durant le péistocène et l'holocène, où les agents érosifs gravitaires, nivo-périglaciaires, particulièrement efficients dans un contexte structural décompressif orienté au nord ont joué à plein.

En résumé, l'histoire de ce beau relief se décompose ainsi dans ses grandes lignes : commencement il y a quelque 205 millions d'années (MA) avec les dépôts marins calcaro-marneux (âge des plus anciennes roches), puis le retrait définitif et irrégulier des mers, plissement majeur vers 45 MA, creusements périphériques et dégagement du pic dès 40 MA, avec une phase principale calée entre 5 et 1,5 MA. Et enfin modelé du versant nord de cette période à nos jours, avec la mise en place du relief que je viens de vous présenter, tel qu'il apparaît de nos jours.

La majorité des formes décrites sont actuellement actives dans ce milieu peu anthropisé, dans un contexte nuancé : rhexistasique pour les parois et les affleurements calcaires, franchement biostasique en ce qui concerne les éboulis et les atterrissements colluviaux où l'impact de la chênaie d'yeuse progresse. Y compris dans les anciennes pâtures à brachypodes des hermes du bas et du haut, suite à la déprise pastorale ovine et caprine amorcée durant la seconde moitié du XXe siècle dans tout le monde de la garrigue languedocienne.

Ce milieu se ferme actuellement, si l'on excepte les sentiers empruntés par les randonneurs (nombreux) et les grimpeurs (moins nombreux) qui préfèrent la paroi voisine ensoleillée et abritée de l'Hortus, à celle austère et ombragée du pic, surtout quand souffle le mistral dans ce petit monde à part.

Bibliographie

Arthaud, François, Ogier, Michel, Séguret, François, « Géologie et géophysique du golfe du Lion et de sa bordure nord », *Bull. du B.R.G.M.*, 1980-1981, section I, n° 3, p. 175-193, 5 pl. hors texte.

Bodeur, Yves, *Carte géologique à 1/50 000ème Saint-Martin-de-Londres et notice explicative.* Orléans, B.R.G.M., 1978.

Coulet, Edmond, Fabre, Guilhem, *Morphologie et karstologie de la région de Saint-Martin-de-Londres*, C.N.R.S., Rapport Piren « Les Garrigues du Montpelliérais », Université Paul-Valéry, Montpellier, 1983, 41 p.

Fabre Guilhem, *Le Causse de l'Hortus, le Pic Saint-Loup et leurs marges.* Carte hydrogéomorphologique couleurs à 1/50 000ème, Montpellier, éd. C.N.R.S., Piren, « Les Garrigues du Montpelliérais », UA 903 Karst, Conseil général de l'Hérault, 1988, notice explicative, 46 p., ill., une carte h.t.

Gottis, Maurice, *Contribution à la connaissance géologique du Bas-Languedoc.* Thèse de doctorat d'État, sciences, Bordeaux, Bordeaux, éd. Tex, 1957, 343 p. et nombreuses ill., p. 93-125 en particulier.

Institut géographique national, *Carte à 1/25 000éme Ganges-Saint-Martin-de-Londres-Pic Saint-Loup*, Paris, 2008.

Séguret, François, Proust, Marcel, « Les structures pyrénéennes du Languedoc et du Golfe du Lion », *Bull. Soc. géologique de France*, 1981, t. XXIII, p. 51-63.

Séance du 21 mars 2014

JACQUES FAVRE DE THIERRENS, UN NÎMOIS FLAMBOYANT

par Robert CHALAVET
membre non résidant

Flamboyant ! C'est le mot qui monte aux lèvres pour caractériser l'itinéraire de Jacques Favre de Thierrens, ce Nîmois atypique. S'il n'a pas eu, comme le Moyen Âge superstitieux l'attribuait au chat, la faculté de vivre neuf vies, il en a incontestablement vécu plusieurs, successivement ou simultanément, les unes dans la lumière de la gloire, les autres dans l'ombre du secret mais toutes remarquables au sens premier du terme. Selon la formule de son biographe Ghislain de Diesbach : « Il a vécu ce que d'autres n'ont même pas rêvé. »

La famille a ses origines en Suisse, dans cette petite ville du canton de Vaud, que nous lisons *tyreins* que ses habitants prononcent *tiérran* et qui est située entre les lacs de Neuchâtel, au nord et Léman, au sud. Acquise aux idées de la Réforme, elle décide d'émigrer en France au moment même où les protestants français, persécutés, vont chercher refuge en Suisse. Un comportement aussi *réboussié*[1] prédestinait cette famille à venir s'installer à Nîmes où on la retrouve effectivement au début du XIXe siècle, après un séjour en Provence.

Charles Favre de Thierrens gère plusieurs affaires créées par son père et son grand-père ainsi que, à Saint-Bonnet-du Gard, la propriété familiale de sa femme Isabelle Soulas qu'il a épousée en 1886. Il est un excellent cavalier, amateur de chevaux et cavalcade tous les matins sur le quai de la Fontaine, aux alentours de sa demeure.

1. En provençal celui qui est à rebours, à contre-courant, qui va à l'envers des autres.

Le couple aura trois garçons : Roger, Maurice et Jacques. Ce dernier, né le 18 février 1895, est inscrit à l'état civil sous le nom de Jean, Paul, Jacques. Jacques sera son prénom usuel ; c'est celui que je me permettrai d'utiliser pour le désigner dans mon propos, non par une familiarité de mauvais aloi mais pour des raisons de facilité et afin de ne pas alourdir l'exposé. Dans sa prime jeunesse, Jacques sera très proche de son frère Maurice, de deux ans seulement son aîné, et leur turbulence mettra souvent à mal l'autorité de la gouvernante anglaise qu'on a fait venir, selon la tradition dans la grande bourgeoisie de l'époque, pour les éduquer.

Sortis de l'enfance les deux frères seront inscrits au lycée de garçons. Jacques ne s'y fera pas remarquer par de brillantes études mais plutôt par ses succès à l'atelier de théâtre que le lycée organise après les cours. Il est doué pour la comédie, adore parader et triomphe particulièrement dans les rôles impériaux des pièces classiques. C'est là que se manifestent les traits de son caractère qui le feront remarquer dans la vie : la facilité qu'il a de grouper autour de lui une cour d'auditeurs, voire d'admirateurs qu'il adore commander. Si d'aventure l'autorité ne fonctionne pas, alors il use du charme, il séduit. Après des études secondaires sans histoires ni succès éclatants vient le moment où il faut entrer dans la vie d'adulte et choisir sa voie.

N'ayant pas obtenu son baccalauréat, l'accès à l'université lui est fermé mais il possède déjà ce qu'on appelle « un joli coup de crayon » et il propose à son père de le laisser s'engager dans l'étude des arts plastiques. Ce dernier, d'esprit très ouvert et sans prévention à l'égard d'une carrière d'artiste lui donne son accord à condition de travailler avec suffisamment de sérieux pour être admis à l'École des beaux-arts de Paris.

La famille possède une belle fortune, bien assise, et les moyens financiers ne faisant pas défaut, on mettra tout en œuvre pour faciliter les études du jeune Jacques. Il loue un atelier de peintre au 83, boulevard du Montparnasse, tout près de Notre-Dame-des-Champs et prend pension à l'hôtel Lutétia. De plus, pour préparer le concours d'admission aux Beaux-Arts avec les meilleures chances de succès, son père qui a des relations à Paris, l'a inscrit à l'atelier du peintre Gabriel Ferrier. Celui-ci, né à Nîmes en 1847, est monté à Paris où il a fort bien réussi. Prix de Rome, commandeur de la Légion d'honneur, membre de l'Académie

des beaux-arts, il est le peintre attitré des notables de la politique. C'est lui qui avait peint, à Nîmes, le plafond du théâtre.

Comme on le voit, on est loin de la vie des rapins de Montparnasse, nourris de vache enragée, tels les personnages de Murger dans la Vie de Bohême ou du quotidien des locataires du Bateau lavoir de la rue Ravignan. Malgré quelques nuits agitées, entre les réjouissances estudiantines du Quartier latin et les fêtes du Lutétia, lieu habituel de rendez-vous des actrices en vue, Jacques travaille sérieusement et est admis aux Beaux-Arts où il se montrera assidu.

Malheureusement il n'a pas fini sa première année scolaire que la guerre éclate. Nous sommes en 1914, il a dix-neuf ans. Il n'est pas encore mobilisable mais d'une part il voudrait partir, comme son frère Maurice qui est officier de cavalerie, d'autre part s'il attend d'être rappelé avec sa classe d'âge, il craint d'être incorporé dans l'infanterie. L'évocation de la capote de gros drap raidie par la pluie, des bandes molletières crottées de boue même si elle provient de la terre sacrée d'Alsace-Lorraine réfrène quelque peu son désir de combattre.

Une seule solution, devancer l'appel, s'engager volontairement, l'artillerie lui conviendrait. Il revient à Nîmes où il est incorporé dès le 10 décembre 1914, au 38ème régiment d'artillerie. Il se rend très vite compte que pour le soldat du rang il n'y a pas beaucoup de différence avec l'infanterie. On charrie de la paille qui devient vite fumier, on graisse les moyeux aux roues des canons, toutes actions nécessaires mais peu exaltantes. Pour échapper à cela, il faut être officier d'artillerie. Mais alors il faut aller à l'École de Fontainebleau et, d'abord, y être admis après un examen.

La première épreuve du concours d'admission consiste en une dissertation sur le règne de Louis XIV. Le sujet ne l'inspire pas et, en attendant la fin de l'épreuve, il songe au portrait de la marquise de Montespan qu'il a étudié dans ses derniers jours passés aux Beaux-Arts et, de mémoire, il esquisse le portrait puis en crayonne un autre et couvre sa feuille de dessins. L'examinateur, un officier qui avait, paraît-il, fréquenté un temps les Beaux-Arts avant la guerre, apprécia l'astuce du candidat pour se sortir d'un mauvais pas et lui accorda une note suffisante pour être reçu. Mais après son temps d'instruction, lors de l'examen de sortie, son épreuve de tir fut si désastreuse qu'il faillit blesser l'un des officiers du jury et sa carrière d'artilleur s'arrêta là.

Comme il n'était pas question pour lui de redevenir palefrenier, il opte pour une arme si nouvelle qu'elle participe pour la première fois à une guerre. L'aviation, technique d'application toute récente, est encore balbutiante. Elle a moins de dix ans. C'est en effet en octobre 1906 que Santos Dumont fait décoller sa machine « plus lourde que l'air » de trois mètres au-dessus de la pelouse de Bagatelle et sur une distance d'une soixantaine de mètres. Aussi cette technique demeure-t-elle encore fort dangereuse pour les utilisateurs au moins autant que pour les ennemis. En conséquence, les conditions d'admission dans les écoles de formation sont-elles moins exigeantes.

L'aviation a été mise à contribution dès le début des hostilités. On sait combien les informations sur les forces et les positions de l'ennemi, ses mouvements, ses renforts sont la clef du succès d'une bataille. Ce n'est pas sans raison que dans les Vosges ont eu lieu, durant des mois, des combats acharnés pour conquérir puis conserver des positions dominantes. Les cols du Linge et du Bonhomme en sont les témoins. La lutte pour la position privilégiée de l'Hartmannswillerkopf, cette crête que les poilus appelaient le « Vieil Armand », a duré un an et a causé plus de 30 000 pertes humaines sur guère plus d'un hectare de surface. Mais lorsque les hostilités ont gagné le plat pays du Soissonnais et de la Picardie, ces observatoires naturels n'existant pas, il fallait recourir à d'autres techniques. Les Allemands optèrent pour les ballons dirigeables (les *Drachen*) et les Français pour le ballon captif, les fameuses « saucisses », ainsi baptisées en raison de leur forme oblongue. Attachés à un camion par des câbles, on les laisse s'élever à 800, voire 1 000 mètres emportant leurs observateurs. Mais seulement s'il n'y a pas de vent qui les rabattraient ou d'orage, car ils craignent la foudre, le gaz qui les emplit étant inflammable. Ils sont les cibles privilégiées des tireurs adverses.

L'avion au contraire peut atteindre 2 000, voire 3 000 mètres d'altitude, se déplacer au-dessus des lignes ennemies, observer et même prendre des photos. Contrairement au ballon captif, sa relative agilité lui permet d'échapper à la canonnade. Mais très tôt, chacun des combattants a voulu défendre son territoire des intrus. Cette défense est d'abord primitive, – le pilote lâche durant quelques instants les commandes de son appareil pour tirer par le côté sur l'avion adverse avec un mousqueton –, puis la mitrailleuse viendra remplacer le fusil. Un jeune pilote français,

Roland Garros, va mettre au point un dispositif permettant de tirer à travers l'hélice. Ce système, rendant possible le tir dans l'axe de l'appareil, sera repris et perfectionné par l'ingénieur allemand Fokker qui réalise la synchronisation entre le tir et la rotation de l'hélice. La chasse aérienne était née, elle va devenir rapidement meurtrière.

C'est dans cet état de la technique que Jacques Favre de Thierrens entre, en décembre 1915, à l'école d'aviation militaire d'Étampes. Il en sortira le 12 mai 1916 nanti du brevet de pilote n° 3398. Après divers stages de perfectionnement dans le Cher à Avord puis à Pau, il est affecté, fin juillet 1916, à l'escadrille F 215 alors basée à Cachy dans la Somme. Avec la fougue de sa jeunesse – il vient d'avoir 21 ans – il se jette dans l'action qu'il a tant espérée et, en décembre de cette même année, il est blessé après une action très audacieuse qui lui vaut une citation à l'ordre du corps d'armée (fig. 1).

Fig. 1. Le sous-lieutenant Favre de Thierrens.

Il part en convalescence en janvier 1917 et revient dans cette escadrille désormais basée à Fisme-la-Cense dans la Marne. Elle a changé de nom. Elle est devenue la SPA 62 qui va s'illustrer en Picardie, notamment grâce à ces nouveaux appareils, les SPAD, pour « Société de production des aéroplanes Deperdussin » rebaptisée plus tard « Société pour l'aviation et ses dérivés ». Ces avions conçus pour la chasse seront sans cesse perfectionnés durant toute la guerre et compteront de nombreuses versions. Le SPAD VII est l'un des plus célèbres, c'est l'avion de chasse le plus utilisé à partir de 1917.

Jacques se sent à l'aise dans cette escadrille que commande le capitaine Coli et au contact de ses compagnons, déjà pilotes chevronnés, qui ont pour nom Charles Nungesser et Paul Tarascon. Les aviateurs frôlent la mort tous les jours mais cette permanence du danger accroît encore le prestige de cette armée des « Chevaliers du ciel » – on ne les appelle pas encore les « as » – groupes de militaires où règne un esprit particulier, fait de courage et de panache, de rituels et de superstitions.

Chaque escadrille est une sorte de clan qui a son emblème peint au pochoir sur la toile du fuselage de ses appareils. L'escadrille de Guynemer et de Fonck s'appelle « Les cigognes » en hommage à l'Alsace perdue. La SPA 62, celle de Jacques, est baptisée « Les coqs », figurés sur le flanc des appareils par un coq en position de combat et dont la devise est *unguibus et rostro* (littéralement par les ongles et par le bec, bec et ongles dans la locution française). Les pilotes ont un surnom, Georges Guynemer est « Le vieux Charles » du nom de son premier avion, René Fonck est « La cigogne blanche ». Charles Nungesser avait été dans les hussards avant d'être aviateur et, lors de la reprise d'un village occupé par l'ennemi, il avait récupéré une voiture de sport allemande de marque Mors. Depuis il était devenu « le Hussard de la Mors ». Au bout de quelques mois, Jacques était devenu « Favre le Rouge », non en raison d'idées politiques avancées, mais parce qu'il portait toujours lors de ses missions ce pull-over rouge – désormais un peu défraîchi – que sa mère lui avait offert à son départ pour le front et qui, telle une cotte de mailles tissée d'amour maternel, semblait l'avoir protégé jusqu'ici d'un trop mauvais sort.

Cet esprit chevaleresque et ce panache se retrouvent chez les deux adversaires. Lors d'un duel aérien où Guynemer était en bonne position

pour abattre un des « as » allemands, Oswald Udet, il rompit le combat. À son arrivée à la base, devant l'étonnement de ses compagnons d'armes, il expliqua que la mitrailleuse de Udet s'étant enrayée, il ne pouvait tirer sur un adversaire désarmé. C'eût été pour lui une sorte d'assassinat. Lors de la mort de Guynemer, abattu à 22 ans dans les lignes adverses, les aviateurs allemands ont organisé une prise d'armes en son honneur et de nombreuses couronnes de fleurs avaient été envoyées par les meilleurs pilotes allemands, y compris par Manfred von Richthofen, le célèbre « Baron rouge » qui sera abattu à son tour sept mois plus tard. De tels gestes, sans être quotidiens n'étaient pas pour autant isolés.

De temps à autre, Jacques et ses compagnons embarquent dans la Mors de Nungesser pour se rendre à l'arrière, dans un de ces châteaux de l'Oise où des dames, jouant les marraines de guerre, les accueillent avec du champagne pour une soirée, voire une nuit afin de leur remonter le moral. Au petit matin, ils regagnent la ligne de front.

Jacques obtient une dernière citation à l'ordre de l'armée en 1918 :

> Favre de Thierrens, commandant l'escadrille de chasse SPA 62, officier pilote d'une haute valeur morale et d'un courage au-dessus de tout éloge, d'une bravoure et d'une habileté remarquables, est pour tous le plus magnifique exemple d'entrain, de dévouement et d'intrépidité, donne en toute circonstance l'image de l'audace, de la témérité et du sang-froid.

La guerre se termine enfin. Il en sort sans conséquence physique malgré ses deux blessures ; mais à 23 ans à peine, il a acquis une maturité due à la traversée d'épreuves exceptionnelles pour son âge. Le 20 mai 1919, il est nommé commandant de cette escadrille qui fut la sienne de juillet 1916 jusqu'à sa démobilisation le 13 septembre 1919. En plus de ses médailles – Légion d'honneur, médaille militaire avec palmes – et de ses citations, il figure, avec six victoires homologuées et une non homologuée, sur la prestigieuse liste officielle des 182 pilotes français titulaires du titre envié d' « as de la chasse ».

Certes, son palmarès n'est pas aussi fourni que celui des trois premiers de la liste, les héros de l'aviation militaire que sont René Fonck avec 75 victoires homologuées et 52 non homologuées, Georges Guynemer, 54 homologuées et 35 non homologuées et Charles Nungesser, 43 homologuées et 11 non homologuées. Il est même classé

derrière son cousin germain, William Hérisson, nîmois lui aussi, et titulaire de 11 victoires homologuées et 5 non homologuées. Il demeure néanmoins, à 23 ans, un des plus jeunes de cette liste des « as ».

Son devoir largement accompli, Jacques va pouvoir rejoindre son appartement parisien. Situé au 3 de l'avenue Matignon, celui-ci est modeste par la taille mais admirablement placé au confluent de l'avenue Gabriel et de la rue de Ponthieu, la terrasse donnant sur les marronniers du Carré Marigny d'un côté et le square du Rond-point des Champs Élysées, de l'autre. De là, il va pouvoir réfléchir à sa reconversion dans la vie civile. Il a découvert en lui une passion naissante, celle de collectionneur d'œuvres d'art. Outre l'aide possible de parents fortunés il dispose désormais de biens personnels. Un ami proche de la famille, Albert Thurneyssen, riche mais sans postérité a laissé son héritage à ceux qu'il appelait ses neveux et qu'il considérait comme ses fils : Maurice et Jacques. Cette succession est constituée du château de Lédenon, du domaine essentiellement viticole qui l'accompagne et d'un hôtel particulier à Nîmes, place Questel. Jacques peut donc se lancer. Mais il découvre vite que le marché des peintres classiques qui l'intéresse est très étroit, les toiles consacrées ayant peu à peu disparu chez des collectionneurs plus anciens ou gagné les musées. Il s'oriente alors vers la collection d'objets d'art, d'argent ou de bronze. Il recherche chandeliers, plats, soupières, bijoux, privilégiant ceux qui ont une histoire. Ainsi il acquiert des gobelets d'argent de la table de Louis XIV à Versailles, les encriers utilisés par François Ier à Fontainebleau, la bonbonnière de la Montespan et la pendule de la chambre de la Du Barry. Au fil du temps, sa collecte s'enrichira du bracelet de Mata Hari, de bagues de Sarah Bernhardt, de la montre en argent que le père Bonaparte avait offerte à son fils lors de son admission à l'École de Brienne et surtout du César à cheval, statuette de bronze fondue par Michel-Ange. Assez rapidement le petit appartement parisien s'emplit de vitrines, de guéridons et de consoles afin d'accueillir les produits de cette chasse particulière. On a tant de mal à s'y mouvoir qu'il finira par déborder vers Nîmes, dans l'hôtel de la place Questel qui offre davantage de place.

Mais où trouve-t-il ces objets ? Quelquefois dans les plus lointaines provinces. Sa voiture Renault de 40 CV, aux mains expertes d'Arthur, son fidèle chauffeur lui permet de parcourir la France en tous sens. Il va d'un antiquaire à une étude de notaire liquidant une succession, d'une

salle des ventes à des enchères d'huissiers, bref, un comportement normal pour un riche collectionneur. Pourtant un observateur attentif remarquerait quelques bizarreries. Ainsi, quelquefois, au lieu d'aller dans un confortable hôtel, préfère-t-il dormir dans sa voiture où a été installé un lit pliant. D'autres fois, il descend dans une modeste auberge de campagne où il s'inscrit sous un faux nom, se présentant comme un artiste, un magicien qui rejoint une troupe de music-hall en tournée dans les parages. Et, pour ceux qui en douteraient, il donne, le soir après le dîner pour les clients, un échantillon de ses talents de prestidigitateur en effectuant avec virtuosité quelques tours de cartes. C'est qu'en effet Jacques n'est pas seulement un collectionneur et il n'a pas été entièrement démobilisé à la fin de la guerre. Jacques Favre de Thierrens est un agent des services spéciaux, un agent secret du renseignement intérieur chargé de certaines missions dites de contre-espionnage.

Pour comprendre la situation, il faut ici dire un mot des services spéciaux de renseignement. Dans une communication de février 2012 intitulée « L'auberge de Schirlenhof »[2], notre correspondant, le général Morisot, avait montré comment, à la veille de la guerre de 1870, les Prussiens avaient acquis un gros avantage sur nos armées en raison de la place qu'ils accordaient au renseignement militaire totalement négligé chez nous.

La défaite de 1870 et les sanglants événements de la Commune ont servi de leçon et montré l'utilité d'un service de renseignement militaire tant intérieur qu'extérieur. Ces structures seront mises en place vers 1890 mais malheureusement rapidement éclaboussées par le scandale de l'Affaire Dreyfus. Dès 1894 et jusqu'à la fin du siècle, cette affaire va entacher l'honneur de l'armée et décrédibiliser ses services de renseignements. En 1906, Clémenceau, à la fois ministre de l'Intérieur et président du Conseil, va réorganiser la police, créant un grand service : la Sûreté générale composée de la police judiciaire avec les fameuses « Brigades du Tigre » et de la Sûreté du territoire à qui il confie le renseignement intérieur. Il retire ainsi aux militaires cette branche de leur activité. Pour Clémenceau, le renseignement intérieur est une affaire de police, seul le renseignement militaire à l'étranger relève du ministère de la Guerre.

2. Morisot, Pierre, « L'auberge de Schirlenhof », dans *Mémoires de l'Académie de Nîmes, année 2012*, tome LXXXVI, Nîmes 2013, p. 85-96.

L'approche de la guerre de 1914 provoquera la résurrection discrète du renseignement intérieur militaire. La Première Guerre mondiale a amené de nombreux bouleversements, géographiques, politiques, sociaux en Europe entraînant une immigration importante, des partis politiques nouveaux, des cercles et des ligues. Dans le droit commun, se développe le grand banditisme. Ce qui nécessitera le renforcement de tels services. Pour éviter une concurrence préjudiciable à leur efficacité, les deux services, militaire et civil, seront coiffés par la Section de centralisation du renseignement et du contre-espionnage (SCRCE). Les officiers du renseignement qui en font partie dépendent du ministre de la Guerre, ils assurent la surveillance et la détection des éléments dangereux pour la sécurité du territoire, et les policiers qui dépendent, eux, du ministre de l'Intérieur, sont chargés de l'arrestation des suspects et des enquêtes judiciaires conduisant à la sanction.

Après 1933, ces services prendront encore plus d'importance notamment après la création de l'Abwehr par le régime nazi tandis qu'en France s'organisaient des mouvements extrémistes ; les « Croix de Feu », la « Cagoule », le « Faisceau » à droite, le Parti communiste et les anarchistes à gauche. En 1936, la Section du renseignement placée sous la direction du colonel Rivet et de son adjoint le capitaine Paillole s'installera au 2 bis de la rue de Tourville. On dira alors « le 2bis » pour le contre-espionnage comme on dit « le 2ème bureau » pour l'espionnage. Pendant toutes ces réorganisations, Jacques tente une incursion dans un domaine nouveau pour lui, le cinéma, qui vient de devenir parlant. En 1931, il est l'assistant réalisateur d'Albert Courville dans un film d'aviation et d'espionnage intitulé *Sous le casque de cuir*, avec de grands acteurs de l'époque, Gina Manès, Pierre Richard Willm et Gaston Modot. En 1932, il récidive mais comme directeur de la production du film de Michel Bernheim *Panurge*, avec Danielle Darrieux qui a à peine quinze ans et Vincent Hyspa. L'expérience se limitera fort heureusement à ces deux films qui n'ont pas laissé de traces dans la mémoire des cinéphiles.

1939. Une nouvelle guerre éclate qui conduit la France à un désastre et à la signature, le 22 juin 1940 par le maréchal Pétain, d'un armistice en vertu duquel l'Allemagne occupe la moitié nord du pays laissant au sud une zone dite libre. Dès le 24 juin 1940, dans la cour du séminaire de Bon Encontre, aux environs d'Agen, se retrouvent le colonel Rivet, le capitaine Paillole et quelques officiers du renseignement. Ils savent

que la Section de centralisation du renseignement va être supprimée, entraînant la disparition de leur réseau qui fut si difficile à faire admettre à ses débuts puis à mettre en place au cours des années. Cette idée est inacceptable pour eux, il faut le maintenir contre les Allemands au profit de Pétain, même à son insu, car il est seul capable à ce jour par son prestige, de résister aux exigences de l'occupant. Ils vont mettre au point un subterfuge : le traité d'armistice a autorisé la création par le nouveau régime d'un organisme chargé de surveiller dans tout le pays, zone occupée comme zone libre, l'application des principes de la Révolution nationale, politique nouvelle qui doit redresser la France. Il contrôlera accessoirement le zèle déployé par les responsables locaux : maires, instituteurs, commissaires, gendarmes dans l'exécution de cette mission.

Ces Bureaux des menées antinationales (BMA) seront dirigés depuis Vichy. Il faut infiltrer ce service qui utilisera le réseau officiel. Mais il faut, en parallèle, le support logistique d'une autre administration décentralisée et solide dans le temps qui permettra le maintien le fonctionnement clandestin du réseau secret. Un accord est passé avec le génie rural devenu un service primordial dans la politique de « retour à la terre » et qui est présent dans toute la France. Désormais le réseau Paillole, hébergé par le génie rural, se cachera sous le nom de Service des travaux ruraux.

Qui va-t-on infiltrer à Vichy, à la tête des BMA ? Paillole pense alors à son ami Jacques dont il dira plus tard à un journaliste qui l'interroge : « Il est très fouineur, très séduisant, avec une extraordinaire faconde » et il ajoute « Ce gentilhomme protestant, un peu hâbleur a été un grand résistant. » Ainsi Jacques va-t-il se retrouver à Vichy dans des bureaux aménagés rue des Pyrénées à la direction des BMA qui lui envoient de toute la France des renseignements sur toutes sortes d'individus qu'il doit mettre en fiches. En réalité, pour ne pas porter préjudice aux personnes concernées, il falsifie ces données et établit de fausses fiches tout en communiquant les renseignements obtenus selon leur nature soit au régime de Vichy soit à son chef de réseau le capitaine Paillole. Mais le travail s'intensifie, les renseignements affluent. Il le signale à Paillole. Celui-ci l'informe qu'il a trouvé un prisonnier évadé qui semble vouloir coopérer et qui pourra le seconder dans sa tâche. Il s'agit d'un certain François Mitterand.

C'est ainsi que François Mitterand vient à Vichy assister Jacques dans son travail. Il ignore encore que les BMA cachent l'activité des Travaux ruraux. Pierre Péan, dans son livre *Une jeunesse française. François Mitterrand, 1934-1947*, cite les propos que lui tient le futur président de la République :

> J'étais un petit scribouillard, je faisais des fiches sur les communistes, sur les gaullistes et ceux qui étaient considérés comme antinationaux. Favre de Thierrens m'a mis dans le coup. Il s'agissait avant tout de ne pas dire. Je me demande ce qu'on pouvait faire des dossiers qu'il envoyait. Ce qui était amusant c'est que tout était trafiqué. Favre passait son temps à éructer contre Vichy. Lié à l'armée c'était un séducteur, un fou sympathique.[3]

Jacques ne se méfie pas assez, il a gardé sa fougue et deux événements vont compromettre sa sécurité. Le 17 avril 1942, le général Giraud s'est évadé de la forteresse allemande de Königstein près de Dresde où il était prisonnier, pour venir rencontrer Pétain et tenter d'organiser avec lui une action de résistance. Ce sera un échec, mais pendant ces contacts, c'est Favre de Thierrens qui hébergera dans ses bureaux de la rue des Pyrénées le général évadé. Bien que Vichy soit encore en zone libre, les occupants ont sûrement eu vent de la participation de Jacques à la filière qui, devant les échecs de la négociation, exfiltrera Giraud vers l'Afrique du Nord. Il devient suspect.

Le deuxième événement est plus rocambolesque encore : une information lui parvient, selon laquelle les Allemands envisagent de saisir, au « 2bis », les archives du contre-espionnage français. Il faut éviter à tout prix une opération aussi dangereuse pour le réseau car ces documents contiennent les comptes rendus des opérations de l'entre-deux guerres, notamment celles contre l'*Abwehr*, ainsi que les noms des agents qui sont encore en service.

Jacques propose alors à Paillole de cacher ces documents dans les caves du château qu'il possède en zone libre, dans un lointain village du Midi, à Lédenon dans le Gard. Pour détourner les curiosités malsaines, le service invente l'histoire d'un industriel du Nord qui veut sauver son mobilier du rapt ou de la destruction et l'envoie en zone libre. Ainsi, à l'automne 1942, plusieurs tonnes de documents « secret défense » vont

3. Péan, Pierre, *Une jeunesse française : François Mitterand, 1934-1947*, Paris, Fayard, 1994.

cheminer dans des camions depuis Paris jusqu'à Lédenon où on demandera à un maçon de confiance de murer l'entrée de la cave devenue dépositaire de ces importants secrets. Hélas, quelques semaines plus tard, le 11 novembre 1942, les Allemands sont dans le Gard. Ils ont aboli la ligne de démarcation après le débarquement des Alliés en Afrique du Nord et, du même coup, occupé la zone libre. Installés dans la région, ils finiront par être informés de ce dépôt clandestin et saisiront cette masse d'archives qui ira directement à Berlin. Heureusement en 1943 et 1944, les événements rendent la position de l'Allemagne de plus en plus difficile. Ses dirigeants auront d'autres soucis que celui du traitement des archives françaises qui seront ignorées jusqu'en mai 1945. Lors de la prise de Berlin par l'Armée rouge, les Russes s'empareront de toutes les archives, y compris des nôtres qui seront conduites à Moscou. Elles ne seront restituées à la France qu'en 1994, sans doute après avoir été expurgées de tous les documents compromettants pour l'Union soviétique.

Après ce dernier incident, Jacques est totalement grillé et doit s'enfuir vers la Creuse où il a des contacts et rejoindra la clandestinité jusqu'à la Libération où il recevra, avec les insignes de Grand officier de la Légion d'honneur, la médaille de la Résistance.

Nous le retrouvons dans les années 50. Il approche de la soixantaine et se partage entre son appartement parisien, la maison familiale de la place Questel et le domaine de Saint-Bonnet. La SNCF vient de mettre en place un train très rapide, le « Mistral » qui permet de rallier Nîmes en sept heures seulement, ce qui facilite ses allers et retours. Sa vie a retrouvé un calme et une sécurité qu'elle avait perdus depuis longtemps, ce que cet homme d'action voire d'aventure, n'apprécie pas toujours. Le voilà colonel de réserve, bardé de décorations y compris la médaille de l'Aéronautique, celle de Chevalier de l'Ordre militaire et hospitalier de Saint-Jean de Jérusalem, titulaire de citations (fig. 2), la tête pleine de souvenirs glorieux mais, en ce printemps de 1953, dans le parc de Saint-Bonnet… le colonel s'ennuie.

Il n'a plus de responsabilités, plus de commandement. Certes il peut tenter de trouver une compensation en jouant les tyrans domestiques. Par exemple, cet amateur de progrès technique a acheté un rasoir électrique, appareil nouvellement apparu avec le développement de l'électroménager mais, comme partout en France dans ces années d'après-guerre, les installations électriques n'ont pas suivi le même

progrès et dans beaucoup de maisons le compteur disjoncte lorsqu'on allume un peu trop d'appareils à la fois. Aussi, lorsque le colonel va mettre son rasoir en route, clame-t-il dans l'escalier d'une voix puissante qu'on veuille bien éteindre de toute urgence les lampes en surnombre pour ne pas gêner l'opération.

Fig. 2. Favre de Thierrens, colonel de l'Armée de l'Air.

Mais ces épisodes ne l'amusent pas longtemps. Alors il regarde avec plus d'attention cette nature qui l'environne et qui s'éveille au printemps, ce reflet tremblotant de la verdure à la surface du bassin. Il ressent une sensation nouvelle, souvenir du temps de sa jeunesse alors qu'il entrait aux Beaux-Arts. Il éprouve tout à coup un besoin de traduire cette émotion et de fixer sur un support durable cette vibration colorée. Il lui revient alors en mémoire qu'il y a quelque temps, fouillant le tiroir d'une vieille commode, il a trouvé une boîte de couleurs, oubliée là il y a dix ans par un des officiers allemands qui avaient réquisitionné et occupé la maison. Ils ont dû l'abandonner précipitamment à la Libération.

Il s'empresse pour la retrouver, récupère au passage auprès du jardinier une chute d'isorel et sur ce morceau de carton va tenter de traduire l'émotion qu'il ressent. Certes les pinceaux sont un peu durcis, quelques tubes à demi desséchés mais il parvient à s'en satisfaire jusqu'au moment de reproduire toutes ces nuances de vert des jeunes feuilles. Il n'y a pas de vert, le tube a disparu. Le voilà qui commence à s'irriter lorsque, dans sa tête, revient ce slogan mille fois répété à la radio qui vante les mérites du dentifrice à la chlorophylle alors à la mode. Pour convaincre davantage les consommateurs les fabricants ont donné à cette pâte une belle couleur vert clair. D'un saut il est dans la salle de bains et, de retour devant l'isorel, les pinceaux n'étant pas suffisamment souples à son gré, le voilà qui tartine avec son pouce la pâte à la couleur des frondaisons. Pas mécontent de ce premier essai et de constater que la technique autrefois patiemment acquise était rapidement revenue, il se procurera dès le lendemain du matériel plus adapté et occupera le restant de son séjour à Saint-Bonnet à peindre.

De retour à Paris, les photos en couleurs de ces sept ou huit tableaux, tomberont sous les yeux d'un de ses amis qui les lui emprunte, les montre autour de lui et quelques jours plus tard Jacques est convié chez Paul Pétridès, propriétaire de la plus en vue des galeries parisiennes. Il explique à Jacques qu'il est prêt à organiser une exposition mais que sept ou huit tableaux ne suffisent pas. Il en faut plusieurs dizaines. Qu'à cela ne tienne, Jacques a retrouvé l'enthousiasme de la jeunesse. Avec sa peinture, il a trouvé quelque chose de neuf à prouver, un nouveau défi à relever. Il va se remettre au travail mais il faudra du temps. Ce n'est que près de deux ans plus tard, à l'automne 1955, que

le vernissage aura lieu chez Paul Pétridès. Étonnement de la part de certains de ses amis venus là par sympathie et qui découvrent la réelle qualité des œuvres. En deux heures, tout est vendu, certains passeront commande pour les œuvres à venir.

Je ne disserterai pas sur l'œuvre picturale de Jacques Favre de Thierrens, c'est hors de ma compétence. De nombreux journalistes spécialistes d'art plastique et les meilleurs critiques d'art l'ont fait dans de très nombreuses publications où ils se sont répandus en éloges et appréciations admiratives. Le public est venu consacrer ces avis, non seulement celui des amis parisiens de Jacques mais les visiteurs des expositions à New York, Chicago, Genève, Lausanne, Aix en Provence, Bordeaux comme dans son terroir à Nîmes, Montpellier, Sommières, au Château de Sauveterre. La Galerie Pétridès, qui s'était assurée de l'exclusivité, l'a exposé sept fois entre 1955 et 1966, preuve que ses toiles se vendaient bien. Elles continuent de tenir la cote. Entre 1953 et 1971, il est crédité de quelque 1 500 œuvres, la quasi-totalité sont des huiles, beaucoup sur isorel, quelques-unes sur bois, les autres plus classiquement sur toile.

Ce que je souhaite souligner, c'est que sa vie de peintre est, là encore, une double vie comme les précédentes qu'il a vécues : à Paris, il est le peintre mondain, même s'il a peint dans son appartement quelques jeunes couturières, petites mains de la haute couture venues, à l'heure du déjeuner, partager leur sandwich avec les oiseaux au square du Rond-point et qu'il fait monter pour servir de modèle. Il a surtout été le portraitiste de célébrités féminines : Son Altesse Royale Maria Pia de Yougoslavie, la comtesse Chérémeteff, princesse Napoléon, Mme Guillain de Bénouville. Mais aussi de Minou Drouet, la jeune poétesse très en vue à la fin des années 50 ou Marpessa Dawn, la vedette du film de Marcel Camus, l'*Orfeu negro*, Palme d'or à Cannes en 1959, faisant une exception pour son ami Denys Colomb de Daunant.

Mais lorsqu'il revient dans le Midi, Jacques devient le peintre inspiré par son terroir. Ses sujets ? Les paysages de Saint-Bonnet ou de la Camargue, du Pont du Gard ou de la tour Magne. Il s'exprime aussi dans des natures mortes : une coupe de pommes (fig. 3), les fruits du jardin, la table du petit déjeuner ou du dessert au jardin (fig. 4), mais aussi les arbres et singulièrement les oliviers (fig. 5) qui le fascinent été comme hiver avec leurs formes contournées. Il ne peindra pas moins

Fig. 3. Favre de Thierrens, Coupe de fruits.

Fig. 4. Favre de Thierrens, Dessert au jardin.

Fig. 5. Favre de Thierrens, Oliviers.

de 86 œuvres dédiées à cet arbre de la sagesse : oliviers dans le vent, oliviers du chemin de Pissevin, oliviers sur la colline, sur la route de Vers, près de Beaucaire etc…

Le trait d'union entre les deux faces du peintre, le Parisien et le Méridional, c'est la femme. Alors que son ami Jean-Gabriel Domergue était baptisé « le peintre de la Parisienne », Jacques sera sacré « peintre de la femme » par tous les critiques. La femme, il la peint à demi dénudée comme Maria Calvi, une corse au regard incandescent, un de ses modèles parisiens préférés, ou carrément nue, l'été à Saint-Bonnet, à l'heure de la sieste, abandonnée au creux d'un lit défait.

À Nîmes, il a aussi son atelier et à la belle saison on peut le voir, le soir assis sur le boulevard Victor-Hugo près de sa maison de la place Questel, ou au balcon de celle-ci, observer le flot des promeneurs, entouré de ses deux amies et complices, Hélène et Marthe Issoire, qui lui chuchotent à l'oreille les échos et les derniers potins nîmois.

Aux environs de 1970, sa vue commence à faiblir, son horizon se limite et s'obscurcit, il cessera de peindre en 1971. La lumière s'éteindra pour lui définitivement à l'âge de 78 ans, le 17 octobre 1973 alors qu'il est à Paris.

Sa dépouille est ramenée à Nîmes pour l'inhumation au milieu des siens, dans sa ville natale. Jacques Favre de Thierrens repose désormais dans l'ombre épaisse des cyprès du cimetière de la route d'Alès, sous l'égide de la Tour Magne proche, à l'orée de cette garrigue où, malgré la poussée inexorable de l'urbanisme, subsistent ici ou là, quelques parcelles où poussent ces oliviers qu'il a si souvent peints et qui continuent de tendre vers le ciel leurs branches griffues comme pour arrêter les bourrasques du mistral (fig. 6).

Fig. 6. Favre de Thierrens, Oliviers.

Bibliographie

de Diesbach, Ghislain, *Favre de Thierrens - Essai biographique*, Paris, Émile-Paul, 1964, 217 p.

Collectif, *Jacques Favre de Thierrens, un destin hors série, sa vie, son œuvre*, Nîmes, 1970, Imprimerie Moderne, 237 p.

Bardy, Jean, *Vision sur Favre de Thierrens*, Béziers, 1955, Vision sur les Arts, éd., 60 p.

Taulelle, Frédérique, *Jacques Favre de Thierrens (1895-1973), catalogue raisonné*, Nîmes, 1992, Imprimerie Notre-Dame, 254 p.

Sources pour l'aviation 1914-1918

De nombreux sites sérieux et documentés relatifs à la chasse aérienne et à l'aviation militaire entre 1914 et 1918 sont accessibles sur le Net tels :

http://fandavion.free.fr/guerre_aerienne_verdun.htm

http://albindenis.free.fr/site_escadrille/page_centaine.htm

www.ailes-legendaires.com/pages/1914-1918/aviation-francaise-1914-18.php

Séance du 11 avril 2014

LE PATRIMOINE PICTURAL DES ÉGLISES DE NÎMES

par Pascal TRARIEUX
membre résidant

Il y a six mois, lors de ma réception par cette assemblée, je vous proposais de partager les fruits de mes recherches d'historien de l'art. Un premier fruit arrive à maturité avec ce travail qui s'inscrit pourtant dans la longue durée, depuis 2006, et devrait aboutir dans les années futures à la publication d'un catalogue raisonné. Cependant cette première étude ne nous permettra pas encore de bénéficier de la campagne de prises de vues d'œuvres monumentales, campagne toujours longue et complexe menée dans les églises. En conséquence, je sollicite votre indulgence pour la qualité assez disparate des images des tableaux que je présente. À ma décharge, ceux-ci sont visibles *in situ*, une simple visite donnera, en vraie grandeur, une bien meilleure idée de ce patrimoine généralement méconnu. En effet, le patrimoine artistique ne se trouve pas exclusivement conservé dans les musées. Nombre d'œuvres d'art ornent encore les églises, soit par destination, lorsque les œuvres sont restées à l'emplacement pour lequel elles ont été créées, je parlerai alors d'œuvres natives ; soit qu'elles aient été déplacées par suite des confiscations révolutionnaires. Il ne sera pas question des œuvres disparues suite aux événements destructeurs, plus au moins violents, lors des guerres de religion, ou de la Révolution.

Notre corpus n'est pas négligeable puisqu'il atteint une cinquantaine de tableaux, sans compter celui des peintures murales monumentales, composé d'une vingtaine d'éléments. Certaines églises présentent des

ensembles remarquables, protégés au titre des Monuments historiques. La gestion de ces œuvres, comme celle des édifices cultuels qui les abritent, incombe aux communes, seules les cathédrales étant gérées par l'État, suivant le principe de l'article 4 de la loi dite « de Séparation », du 9 décembre 1905, traitant de la dévolution des biens de l'Église. Depuis quelques années, une série de restaurations de tableaux des églises à Nîmes et dans le Gard, permet de redécouvrir l'importance de ce patrimoine sous l'angle stylistique et artistique, avec les peintres Reynaud Levieux, Joseph Parrocel, Charles Natoire, Xavier Sigalon, Numa Boucoiran, Melchior Doze…, mais aussi par leur approche historique : commandes, programmes iconographiques, mouvements d'œuvres, restaurations. Nous aborderons ainsi la biographie d'une quinzaine de peintres des XVIIe, XVIIIe et XIXe siècles, de renommée locale – provençale plus que languedocienne – mais aussi, bien sûr, nationale.

Le patrimoine artistique et historique de la Ville de Nîmes est essentiellement conservé dans les musées municipaux. Cependant les édifices publics abritent certains objets mobiliers dont la commune est propriétaire : pour mémoire citons, outre les célèbres crocodiles de l'Hôtel de ville, les tableaux des mairies annexes, les dépôts au Palais de justice, à la Chambre des notaires et en Préfecture… et dans les lieux affectés aux cultes (loi de 1905) : les tableaux des églises, les sculptures et le mobilier, les objets d'art, d'orfèvrerie et les textiles liturgiques par exemple. La protection de ce patrimoine est assurée par la Commission départementale des objets mobiliers, ces œuvres étant pour la plupart classées ou inscrites au titre des Monuments historiques, et suivies par le CAOA (conservateur des antiquités et objets d'art). Les études et recherches, menées depuis quelques années, permettent de restituer l'organisation de grands ensembles liturgiques des XVIIe et XVIIIe siècles, perturbés et modifiés au fil de l'Histoire, et mieux comprendre ceux créés au XIXe siècle.

Ce patrimoine est protégé administrativement par le classement ou l'inscription au titre des Monuments historiques, et référencé sur les bases informatiques nationales (Palissy, Mérimée) ou locale (la base « Objets » de la Direction régionale des affaires culturelles du Languedoc-Roussillon). La remise en place depuis 2007, et la réunion annuelle de la Commission départementale des objets mobiliers dans

le Gard, permettent de poursuivre la démarche de protection de ce patrimoine. Cependant celui-ci n'était pas géré matériellement, ni même répertorié par la commune, c'est une alerte du conservateur régional des Monuments historiques qui a d'abord permis, en 2006, d'entreprendre la restauration du tableau de l'église Sainte-Perpétue (ancien maître-autel du XVIIe siècle de la chapelle des Capucins). Il a alors semblé évident d'entreprendre une démarche cohérente. Ainsi trois tableaux particulièrement endommagés de l'église Saint-Charles ont été restaurés en 2011-2012 : une peinture de Charles Natoire : *Saint Roch intercédant pour les pestiférés*, et une paire de tableaux du XVIIe siècle ; un tableau du XIXe siècle représentant *Saint Césaire* provenant de l'église éponyme.

Parallèlement, une campagne d'inventaire, de conditionnement et de conservation des textiles liturgiques a pu être réalisée dans les églises Saint-Charles, Sainte-Perpétue, Saint-Baudile et Saint-Paul, avec le concours technique et scientifique du service de l'Inventaire régional assuré par Josiane Pagnon[1], spécialiste et référent dans ce secteur d'expertise très spécifique. Enfin, certains de ces textiles remarquables seront proposés à une prochaine commission en vue de leur protection, après la parution d'un ouvrage dont elle est l'auteur. Le repérage de nouveaux lieux de conservation d'objets d'art a été mené conjointement avec Guillaume Bernard, conservateur des antiquités et objets d'art : chapelle du cimetière Saint-Baudile, chapelle Sainte-Eugénie, église Saint-Césaire, chapelle Saint-Joseph et celle des Sœurs de Besançon. Plusieurs œuvres et objets ont ainsi pu être protégés lors de la dernière commission puis restaurés (tableau de Saint-Césaire).

Les travaux de couverture de l'église Saint-Charles, réalisés en 2013 dans le cadre du récent classement de l'édifice, ont permis le décrochage des trois tableaux du chœur, afin de les abriter, mais aussi d'opérer un nettoyage systématique, et une étude en conservation-restauration. Enfin l'inventaire complet sera intégré dans la démarche de la Conservation régionale des Monuments historiques, dénommée « Plan-Objet ». Ces opérations rendent possible l'étude scientifique des œuvres par un cercle de chercheurs, certes restreint, mais très spécialisé. Conjointement la première étude de synthèse fut publiée

1. Pagnon, Josiane, *Nîmes en joie, églises en soie*, éditions Lieux-dits, Lyon, 2012.

par David Brouzet en 2009 sous le titre : *La peinture française des XVIIe et XVIIIe dans les églises de Nîmes*[2].

Depuis la fondation de l'église cathédrale, la ville contenue dans ses remparts n'a formé pendant des siècles qu'une seule paroisse. Quelques modestes chapelles de couvents hors les murs constituent les lieux de culte qui vont se développer avec la croissance des faubourgs et « bourgades », tels que nous les montre la vue à vol d'oiseau dans l'ouvrage de Poldo d'Albenas en 1560, avant les destructions survenues durant les guerres de religion : la cathédrale en élévation au centre des remparts, les chapelles conventuelles des Récollets, des Carmes, des Prêcheurs et des Augustins alentour. En 1567, éclate l'affrontement sanglant entre les catholiques et les protestants de la ville, lors de la fête et foire de la Saint-Michel, le 29 septembre ; des émeutiers protestants décident de piller les églises de Nîmes. Les massacres qui s'ensuivent, désignés ultérieurement sous le nom de « Michelade », préfigurent la Saint-Barthélemy.

Dans les années 1633-1644, la Paix d'Alais ou Édit de grâce de 1629, permet à l'évêque Anthime-Denis Cohon – proche de Louis XIII et protégé de Richelieu – une reconstruction des édifices endommagés, la cathédrale en 1639, et la création de nouvelles églises de la Contre-Réforme : Dominicains, Grandes Ursulines, Capucins en 1667, Petites Ursulines, Augustins en 1673, Jésuites en 1675, enfin Hôtel-Dieu et Évêché en 1689, soit un demi-siècle de chantiers. La démolition du rempart nord pour ouvrir vers le Fort, en 1688, donne naissance au « nouveau cours » (actuel boulevard Gambetta), reliant le faubourg à la ville. L'accroissement de population de *rachalans* et *taffataïres*[3] rend nécessaire la construction de nouveaux faubourgs, et l'agrandissement des églises : la reconstruction des Ursulines en 1714, des Dominicains entre 1714 et 1736. Le phénomène de prospérité constaté vers 1730 correspond au développement d'une production textile quasi industrielle avec, comme phénomène corollaire, le doublement de population, passant en un demi-siècle de 11 000 à 21 000 âmes.

En 1780, le nombre d'habitants a de nouveau doublé, atteignant 49 000. D'ailleurs la démolition complète des murs d'enceinte est

2. Brouzet, David, « La peinture française des XVIIe et XVIIIe dans les églises de Nîmes », *L'Estampille/L'Objet d'art*, Juillet-Août 2009, N°448, p. 80-87.
3. Termes occitans désignant les ouvriers agricoles des garrigues nîmoises, et les fabricants de tissus.

décidée en 1774, pour relier la ville avec tous ses faubourgs, évoluant ensuite vers le projet urbain de Raymond (fig. 1)[4]. Pour accompagner cette croissance, l'évêque Becdelièvre lance successivement la création des paroisses Saint-Paul en 1771 (chapelle des Récollets), Saint-Charles en 1772, et Saint-Baudile en 1773 (chapelle des Capucins). L'église Saint-Charles est bâtie à partir de 1774 grâce au financement de l'évêque lui-même, qui célèbre la première grand-messe dès 1776. Cette église est exemplaire pour la rapidité de la construction réalisée par l'architecte Claude Rollin, ainsi que pour son style néo-classique qui rappelle le « style jésuite » que l'on observe dans la chapelle éponyme construite un siècle auparavant, ou bien dans les églises devenues des temples après la Révolution (celle des Dominicains, actuel Grand Temple, et celle des Ursulines devenue Petit Temple, datant de 1714), avec une nef unique voûtée en berceau et des chapelles latérales logées dans une série d'arcades. Sont à rattacher au même style les trois églises disparues : celle des Augustins, aménagée dans la Maison Carrée en 1691, celles des Carmes et des Récollets.

Au XIXe siècle, l'apparition du métier Jacquard permet un essor fulgurant de la production de châles, passant de 65 000 pièces en 1838 à 350 000 en 1846. Le nouvel accroissement de la population des bourgades atteignant 8 000 habitants, impose la construction de l'église Saint-Paul, décidée en 1835, et une extension de l'église Saint-Charles, prévue en 1844 et réalisée en 1867 par l'allongement du chœur de deux travées supplémentaires. Viendront enfin successivement l'érection des églises paroissiales Saint-Baudile, Sainte-Perpétue et Saint-Luc.

Cependant ce n'est pas une démarche historique qui conduira ma visite virtuelle et l'historien d'art s'efface dans une démarche d'archéologie du monde moderne, très bénéfique à la bonne compréhension de ces ensembles patrimoniaux complexes. Ainsi nous n'évoquerons pas l'ensemble des édifices, d'abord parce que plusieurs édifices ont disparu : les chapelles conventuelles des Carmes, des Augustins, des Récollets, des Prêcheurs, des Petites Ursulines et des Capucins (la plupart ayant laissé place aux églises paroissiales du XIXe siècle) ; dans ce cas de figure, les objets artistiques et mobiliers ont

4. On y voit, au nord, Saint-Charles, à l'ouest, les Récollets, au sud, les Petites Ursulines, à l'est, les Capucins et les Carmes, enfin dans les anciens remparts : les Jésuites et les Dominicains.

pu se transmettre de façon documentée, mais parfois avec quelques incertitudes. Ensuite, pour les églises vendues comme bien national après la Révolution, nous ignorons tout de leur ameublement et de leur décor : celles des Dominicains et des Grandes Ursulines, devenues le Grand et le Petit Temple protestants, la chapelle Sainte-Eugénie réaffectée au culte, ou la chapelle des Jésuites dé-consacrée. Les églises Saint-Baudile et Saint-Luc ne possèdent, quant à elles, aucun tableau.

Fig.1. Exemplaire du plan de Jean-Arnaud Raymond (1742-1811), vers 1786. « Plan des premières îles avec la disposition des nouvelles promenades, cours, places, rues projettées sur le terrein occupé par les fossés, tours et murs qui forment le contour exterieur de la ville de Nismes », Bibl. mun. Nîmes, Fds Liotard, ancienne cote XXIII.

Nous adopterons une chronologie inversée nous permettant de balayer le panorama patrimonial depuis les œuvres les plus récentes et mieux documentées, passant par quelques hypothèses de recherches et jusqu'aux propositions d'attributions pour les plus anciennes, mais également permettant d'envisager des tentatives de restitutions.

S'il existe à Nîmes une création architecturale de référence au XIXe siècle, d'ampleur au moins nationale, nous ne pourrions que

citer l'œuvre commune de l'architecte Questel[5], du peintre Flandrin[6] et du sculpteur Colin[7]. On peut parler pour l'église Saint-Paul, d'une œuvre d'art totale. Comme équivalent architectural, nous ne pourrions qu'évoquer Carré d'art au siècle suivant, ou le Grand Théâtre de Nîmes au précédent. L'église est construite entre 1835 et 1849 par Charles Questel, architecte conservateur du Château de Versailles, lauréat du concours de construction lancé par la municipalité de Ferdinand Girard, maire pourtant protestant. Outre les peintures ornementales dues au pinceau habile de Denuelle[8], les compositions d'Hippolyte Flandrin sont les témoignages d'une grande modernité artistique, d'une originalité incontestable. Flandrin, élève d'Ingres, fait partie du courant novateur avec ses deux frères Auguste et Paul.

Novateur dans le choix de plusieurs techniques pour le décor intérieur de la nef et du chœur : la mosaïque, très lente et donc coûteuse, la fresque, précise et exigeante car ne permettant pas de repentir, et la peinture à l'encaustique, particulièrement délicate par le fait de chauffer la surface peinte avec un instrument nommé *cauteria*, avant de la polir longuement avec des linges. Cette dernière technique picturale, remontant à l'Antiquité grecque (décrite par Pline), est remise au goût du XVIIIe siècle par une publication du comte de Caylus, visant à la restauration de peintures romaines, particulièrement à Herculanum. Contrairement à la peinture murale à l'huile qui risque le jaunissement, mais aussi l'apparition d'écailles, la cire conserve une certaine inaltérabilité. Hippolyte Flandrin venait d'utiliser cette technique dans le décor de l'église Saint-Germain-des-Prés, répondant ainsi à l'ambition d'un édifice visant la restitution d'une église médiévale, par le choix capital de l'ornementation. Il fallait donc chercher des modèles pour les peintures, que l'on trouva dans les

5. Charles-Auguste Questel (Paris 1807-1888), Grand Prix de Rome, architecte des bâtiments civils de Versailles, et diocésains à Nîmes, Marseille et Ajaccio.
6. Hippolyte Flandrin (Lyon 1809-Rome 1864), élève d'Ingres, Grand Prix de Rome, peintre d'histoire, l'un des rénovateurs de la peinture religieuse.
7. Paul Colin (1801 - Nîmes 1873) sculpteur, frère d'Alexandre peintre romantique, élève de Girodet et ami de Delacroix et Bonington, tous deux appelés à diriger l'école de dessin de Nîmes de 1834 à 1838. Il sculpte au Palais de Justice et à la Préfecture, mais aussi à l'Hôtel de ville d'Avignon.
8. Alexandre Denuelle (Paris 1818 - Florence 1879), peintre décorateur. Il œuvre aux châteaux de Versailles, au Louvre et à Fontainebleau et réalise les décors peints des grandes églises parisiennes.

motifs de mosaïques des premières églises byzantines, ou bien sur les fresques des églises romanes du XIIe siècle, en veillant à corriger leurs archaïsmes, et tout en appliquant les leçons ingresques.

L'iconographie se révèle très conforme au décor médiéval, la voûte en cul de four du chœur à fond d'or montre un Christ en majesté entouré du tétramorphe, mais dans une proportion colossale en rapport des Christ pantocrators romans. Par contre, avec la représentation des célèbres frises continues du cortège des Vierges sages (fig.2) et de celui des Martyrs (fig.3), Flandrin se rapproche bien plus de la statuaire. Les attitudes et la composition semblent issues de la frise des Panathénées pour le cortège des dix vierges au mur sud, et dans les profils et drapés des douze martyrs du mur nord, visiblement inspirés des figures évoquant Phidias. Quant aux coloris francs et purs, ils peuvent encore paraître parfois heurtés. Le refus des effets, du clair-obscur, du dégradé, de la profondeur de champ se comprend dans cette recherche d'un retour à la simple expression médiévale de la forme et de la couleur.

Fig.2. Hippolyte Flandrin, frise des Vierges sages, église Saint-Paul.

Fig.3. Hippolyte Flandrin, frise des Martyres, église Saint-Paul.

Nous sommes en présence d'une commande très ambitieuse à plusieurs titres : l'appel à un architecte et à un peintre des plus réputés à Paris, l'adoption d'un style encore méconnu, voire méprisé en pleine expansion du néo-gothique. De plus, c'est un chantier au long cours, qui traverse la révolution de 1848, et se complique pour le peintre par une nouvelle commande parisienne de Baltard pour Saint-Vincent-de-Paul ; cependant la capacité d'invention indique la modernité de Flandrin, échappant à un certain primitivisme, et le peintre marque, qui plus est, son habileté dans les portraits empruntés aux proches du chantier pour les visages des martyrs. Une commande ambitieuse donc, pour un édifice rivalisant avec ceux de la capitale, un décor de 37 figures plus grandes que nature, font de Saint-Paul de Nîmes un ensemble patrimonial particulièrement remarquable.

Né à Uzès, élève de Flandrin et de Boucoiran, Melchior Doze[9] a suivi la voie picturale ouverte par son premier maître. En 2013, à l'occasion du centième anniversaire de sa mort, une exposition au musée d'Uzès a montré un ensemble de dessins et d'esquisses de

9. Jean-Marie Melchior Doze (Uzès 1827 - Nîmes 1913), peintre d'histoire, il affectionne la peinture religieuse, il deviendra directeur de l'école de dessin et du musée de peinture.

cet artiste, illustrant les très nombreux décors peints qu'il a réalisés dans les églises du Gard. On cite particulièrement un ensemble de décor complet à l'église de Saint-Gervasy, mais aussi les modèles de mosaïques qu'il exécuta pour la Basilique du Rosaire de Lourdes. Le musée de Nîmes en conserve les études préparatoires. Doze a bien évidemment été sollicité dans les projets nîmois, principalement lors de la reconstruction de Sainte-Perpétue pour laquelle il livre deux toiles en regard de celles de Boucoiran : une *Sainte Perpétue* et un *Sacré-Cœur* ; quatre pour la cathédrale : la *Mort de saint Louis*, une *Annonciation*, *L'Extase de saint Firmin* (fig.4), et *L'Éducation de la Vierge* (fig.5) ; enfin, à l'église Saint-Charles, il est l'auteur du décor scénographique mettant en place, de part et d'autre de la croix de mission, les figures de la Mater dolorosa et de sainte Hélène à gauche, de saint Jean et de saint Louis à droite. L'esthétique, le coloris et la technique picturale rattachent ses œuvres monumentales à Flandrin. Cependant ses peintures à l'huile sur toile introduisent un modelé très abouti, empruntant parfois à la Renaissance le *sfumato* cher à Léonard de Vinci, mais aussi une délicatesse de coloris qui l'apparente à Raphaël. L'ensemble de la production religieuse de Doze – bien que très difficilement perceptible par sa dispersion – paraît assez séduisant par la démonstration d'une très grande qualité du dessin. L'exposition d'Uzès en a apporté le témoignage.

Parmi les premiers élèves de l'école de dessin de Nîmes à faire une carrière de peintre, Numa Boucoiran[10] serait bien le seul élève de Xavier Sigalon. Il est missionné en 1833 pour accompagner celui-ci à Rome avec une commande importante : réaliser la copie du *Jugement Dernier* de Michel-Ange à la Chapelle Sixtine. Le succès de l'œuvre, exposée à Paris en 1837, est retentissant. Delacroix, qui n'est jamais allé en Italie, ne connaît Michel-Ange que par cette réplique. Après le décès brusque de Sigalon, dû au choléra, Ingres, alors directeur de l'Académie de France à Rome, confie à Boucoiran l'achèvement de la commande des onze pendentifs de la Sixtine représentant les Sibylles et les Prophètes. Il sera nommé à Nîmes directeur de l'école de dessin, et recevra des commandes pour le Palais de justice (dont la seule toile religieuse encore en place dans une enceinte judiciaire…), pour la cathédrale :

10. Numa Boucoiran (Nîmes 1805-1869), peintre issu de l'école de dessin de Nîmes, seul élève connu de Sigalon.

l'*Ascension de saint Baudile*, et pour Sainte-Perpétue : *Saint Louis de Gonzague*, une *Déposition*, et une *Apparition de saint François*. Son style vigoureux hérité de Sigalon, et son coloris très sombre en font un peintre peu prisé, qui reste très certainement à redécouvrir.

Fig.4. Melchior Doze, L'Extase de saint Firmin, *cathédrale Notre-Dame et Saint-Castor.*

Fig.5. Melchior Doze, L'Éducation de la Vierge, *cathédrale Notre-Dame et Saint-Castor.*

Peintre romantique par excellence, tant par son œuvre que par sa biographie, Xavier Sigalon[11], autodidacte, se démarque de ses contemporains de la génération née avec la Révolution, qui entrent dans le nouveau siècle emplis d'ambitions fébriles. Il étudie les maîtres dans les recueils de gravures de la bibliothèque de Nîmes. Installé à Paris par le bénéfice d'une bourse, il passe ses journées à observer plus qu'à copier les peintures du Louvre. Le Salon de 1822 va lui ouvrir une renommée avec la *Jeune courtisane*[12], confirmée par sa *Locuste essayant les poisons*[13] en 1824, et considéré comme rival de Delacroix,

11. Sur Xavier Sigalon (Uzès 1787 - Rome 1837) voir : Trarieux, Pascal, « Xavier Sigalon, biographie exemplaire d'un artiste maudit », *in Bulletin des Amis du musée «Uzès Musée vivant»*, N° 29, novembre 2003.
12. Paris, Musée du Louvre, inv. 7938.
13. Nîmes, Musée des Beaux-arts.

mais bien vite éteinte en 1827 par l'échec de son *Athalie*[14] ; Delacroix deviendra le chef de file. Cependant ses admirateurs politiques vont lui redonner de l'allant : Victor Schoelcher, son ami, lui commande entre autres son portrait exposé au Sénat, et envoie au musée de Nîmes l'esquisse de la *Locuste* qu'il lui avait achetée ; Adolphe Thiers, qui fut aussi critique d'art aux Salons de 1822 et 1824, lui commande la réplique du *Jugement dernier* pour répondre aux attentes de Stendhal en 1833 ; enfin le maître académique Ingres, tombe en admiration devant son travail en cours à Rome ; malgré le contraste énorme entre leurs œuvres, le maître lui assure amitié et protection. Sigalon a réalisé plusieurs commandes de tableaux d'églises dans le Gard (trois à Aigues-Mortes, à Robiac, à Russan) et, à Nîmes, un *Baptême du Christ* pour la cathédrale (fig.6). Par ailleurs l'église Saint-Charles a été dotée d'une copie du *Songe de saint Jérôme*, tableau déposé par le musée du Louvre à Châteaurenard dans le Loiret, et dont le musée de Nîmes possède l'esquisse. Commandée également par Thiers, ainsi qu'une *Crucifixion* à Yssingeaux, cette immense peinture vaudra à Sigalon la Légion d'honneur en 1831. De facture et de style très personnels, la peinture de Sigalon puise dans les leçons de la peinture italienne, ce qui emporte l'admiration des critiques contemporains qui voyaient dans la *Courtisane* une influence vénitienne.

L'Italie n'est pas absente de notre corpus d'œuvres. Une étrange toile de très grand format (environ 5 mètres de large), de facture néoclassique, dans l'ombre des fonds baptismaux de l'église Saint-Charles, n'attire pas l'attention. Elle représente le *Martyre de saint Baudile*, le saint patron de la ville, qui fut honoré sur les lieux supposés de sa décollation (le lieu-dit la Valsainte, et les Trois Fontaines). Ce tableau disproportionné pourrait provenir de l'ancienne église des Carmes (actuelle faculté des sciences) par la proximité du lieu de culte. La vérification sur un plan de l'ancien édifice, permet de corroborer la présence d'un tel format dans le chœur. Cependant, la manière très particulière de cette œuvre me guide vers une proposition d'attribution à un peintre génois, Santino Tagliafichi (1765-1829), l'un des rares peintres de transition néo-classique italiens, qui allie tradition baroque et modernité académique. Il accompagnait son frère, architecte réputé

14. Nantes, Musée des Beaux-arts.

de l'ambassadeur de France à Gênes, dans son voyage à Paris en 1774. Rappelons que c'est l'année même de la construction de l'église mais, en l'absence totale d'archives, nous ne pouvons encore rien affirmer.

Fig.6. Xavier Sigalon, Baptême du Christ*, cathédrale Notre-Dame et Saint-Castor.*

Toujours à Saint-Charles, nous voyons au maître-autel un grand tableau représentant *Saint Charles Borromée donnant la communion aux pestiférés* (fig.7). Cette œuvre est bien documentée par elle-même. L'angle gauche porte la mention autographe : « De Muynck peintre flamand l'a inventé et peint par ordre de Monseigneur Charles-Prudent de Becdelièvre évêque de Nismes. À Rome le 4 janvier 1776 ». À

l'angle droit, figurent les armoiries de l'évêque « de sable, à deux croix de calvaire, tréflées et fichées d'argent, accompagnées en pointe d'une coquille du même ». Les archives regorgent d'informations sur le caractère documentaire de ce tableau et sur les pérégrinations de l'artiste entre Rome et Nîmes. De bonne facture, cette peinture demeure très convenue dans son iconographie, comme dans sa technique. Le peintre néoclassique Andreas van Muynck, né à Bruges en 1737, fait carrière à Rome auprès des peintres français Suvée et Brenet, mais on ne connaît de lui que deux autres œuvres signées : un paysage, et un portrait de Joseph-Henri de Piolenc daté de 1772 ; ce commandeur de l'Ordre de Malte des confréries de Montfrin et de Comps ne pourrait-il pas être à l'origine de cette commande épiscopale ?

Fig.7. Andreas van Muynck, Saint Charles Borromée donnant la communion aux pestiférés, *église Saint-Charles.*

Il reste encore beaucoup de chemin pour remettre à sa juste place Natoire, l'un des grands peintres français du XVIIIe siècle. Nous y avons œuvré avec l'exposition de dessins en 2012, accompagnant la parution de la monographie de cet artiste[15] et la restauration de deux peintures nîmoises. Après un séjour de six ans en Italie, Natoire s'arrête dans sa ville natale en 1729-30 avant de recevoir à Paris le titre de peintre du roi. Pendant ce bref séjour, il a peint le portrait de Monseigneur de La Parisière (tableau encore en mains privées), qui aurait pu lui-même passer commande du *Saint Roch intercédant auprès du Christ pour la cessation de la peste* (fig.8). Cette belle toile de jeunesse vient de bénéficier d'une restauration remarquable lui rendant la finesse de ses coloris. Elle se trouve actuellement à l'église Saint-Charles, mais elle semblerait provenir de l'ancienne chapelle des Petites-Ursulines, située face aux arènes sur la route venant de Montpellier. Aux antipodes, on peut voir dans la chapelle de l'évêque à la cathédrale, une toile de sa grande maturité *L'Apothéose de saint François de Sales* (fig.9). Natoire, pourtant très pieux, a peu produit de peintures religieuses, celle-ci constituant indiscutablement l'une de ses œuvres majeures.

Le musée des Beaux-arts avait reçu, au XIXe siècle, de la fabrique Saint-Paul le don de l'ancien tableau du maître-autel de l'église des Récollets, lors de sa démolition pour faire place à l'église construite par Questel. Attribuée à Joseph Parrocel, cette belle *Immaculée Conception* a été plus justement confirmée à son neveu Pierre, issu d'une importante dynastie de peintres aixois. Cette grande toile malheureusement en mauvais état, a été préservée depuis longtemps par la pose d'une protection de surface nommée *facing*, ne nous permettant pas de la voir. Mais sa restauration est engagée pour l'année 2015. La cathédrale abrite également une belle œuvre de cet artiste, le *Songe de saint Joseph*, dont la provenance est inconnue mais dont le musée Calvet d'Avignon conserve l'esquisse. Le musée des Beaux-arts a également reçu la charge de conserver le maître-autel de la chapelle des Jésuites en bois sculpté entièrement doré[16], après son transfert au lycée Daudet. Le tableau d'autel était traditionnellement attribué à Charles Natoire, mais la récente étude de Susanna Caviglia récuse cette hypothèse, pour des raisons chronologiques aussi bien que stylistiques. De facture bien antérieure, cette œuvre représentant *Saint Ignace et ses compagnons*

15 Caviglia-Brunel, Susanna, *Charles-Joseph Natoire (1700-1777)*, Arthéna, 2012.

aux pieds du Christ en croix, se rattacherait particulièrement à la production de Pierre Parrocel, par le rapprochement évident avec une œuvre également exposée au musée Calvet, *L'Ascension*. On sait à présent, par l'étude publiée par Alexandre Cheval, que l'autel sculpté a été conçu par Jean-Baptiste Péru, sculpteur avignonnais[16], et il semble cohérent de penser que la commande du tableau ait pu être passée à l'un des plus grands peintres d'Avignon en cette fin du XVIIe siècle.

Fig.8. Charles Natoire, Saint Roch intercédant auprès du Christ pour la cessation de la peste, *église Saint-Charles.*

16. Cheval, Alexandre, « Nîmes, les vingt ans du Secteur sauvegardé », *Ville de Nîmes*, 2005, p.171.

Fig.9. Charles Natoire, L'Apothéose de Saint François de Sales, *cathédrale Notre-Dame et Saint-Castor.*

La restauration engagée en 2006 du tableau conservé à l'église Sainte-Perpétue a révélé une œuvre de grande qualité picturale, mais aussi un peintre avignonnais tout à fait méconnu : Jacques Bertrand. Cette *Vierge à l'Enfant avec saint François d'Assise, saint Baudile et saint Castor* ornait le maître-autel de l'église des Capucins (fig.10). David Brouzet avait identifié cet artiste en 2008, grâce à un dessin préparatoire conservé aux Archives départementales du Vaucluse. L'église est consacrée en 1663 par Anthime-Denis Cohon sous le vocable de Saint-Denis, et il semblerait plus juste de voir la figure de

ce saint céphalophore en place de celle de saint Baudile. L'autel de marbres polychromes, le tableau et la statue de la *Vierge à l'Enfant* conservés, isolés en divers points de l'église, permettent d'imaginer le décor du chœur du XVIIe siècle. Alexandre Cheval avait identifié les commandes passées par les Capucins pour la fabrication du retable sculpté par Mauric et Courançon. La référence faite à celui de l'Hôtel-Dieu nous donne une idée de celui-ci, car il est encore conservé dans l'ancienne chapelle, encadrant une *Mort de saint Joseph* d'un auteur inconnu, mais dont la composition l'apparente à celle de Mignard à la chapelle Sainte-Marthe d'Avignon (ancien hôpital, siège de l'Université du Vaucluse) et accompagné de deux grandes toiles du XVIIe siècle qui restent à étudier. Actuellement identifiées comme le *Mariage de la Vierge* et *Jésus au milieu des docteurs*, ces deux grandes peintures se rapprochent de compositions de facture classique proches de Poussin, voire de Sébastien Bourdon.

Fig.10. Jacques Bertrand, Vierge à l'Enfant avec saint François d'Assise, saint Baudile et saint Castor, *église Sainte-Perpétue.*

Qualifié de Poussin provençal, notre grand peintre nîmois du XVIIe siècle Reynaud Levieux[17], demeure un grand méconnu. Les musées d'Avignon, de Villeneuve-lès-Avignon, de Nîmes, d'Aix et de Marseille conservent quelques belles œuvres, les églises du Vaucluse également. Dans la cathédrale de Nîmes, le *Christ à Emmaüs* représente la seule toile assurément peinte par l'artiste dans sa ville natale (fig.11), car elle fut commandée par la confrérie du Saint-Sacrement pour orner leur chapelle, avec une *Cène* aujourd'hui disparue. La toile, lourdement repeinte au XIXe siècle, a heureusement été restaurée. Elle constitue un maillon fiable pour la chronologie stylistique que nous tâchons d'établir, avec la présentation par des galeries parisiennes de nouvelles œuvres : *Rebecca recevant d'Eliezer les présents d'Abraham*, la *Vierge à l'Enfant au chardonneret* et la splendide *Halte pendant la fuite en Égypte*, que l'artiste situe en avant-scène d'un édifice antique dont la modénature trahit à n'en pas douter la Maison Carrée…, tableau destiné de toute évidence à un commanditaire nîmois. L'espoir d'une acquisition par souscription et mécénat nous permettrait d'enrichir nos collections de cette œuvre d'une indéniable qualité.

Mis en concurrence lors de la commande d'une *Assomption de la Vierge* pour le maître-autel de la cathédrale, Reynaud Levieux ne l'obtint pas. Le grand maître d'Avignon, Nicolas Mignard[18], proposait une composition très inspirée du tableau de Guido Reni à la chapelle des Jésuites de Gênes. Gigantesque par sa hauteur de six mètres et par le nombre important de figures, cette toile fut très endommagée à la Révolution, puis très repeinte par Numa Boucoiran pour être placée dans l'escalier de l'ancien évêché. Démontée après un incendie, elle a été placée en conditions de conservation préventive dans l'attente d'une prochaine restauration fondamentale. La mise en dépôt au musée du dessin préparatoire mis au carreau, de la main de Mignard pour cette œuvre, proposée par l'Évêché de Nîmes, constitue bien sûr une ressource documentaire capitale (fig.12). Une esquisse de la figure de la Vierge, récemment apparue sur le marché de l'art viendra compléter ces ressources, permettant l'approche des phases de la création de l'œuvre.

17. Collectif, *Reynaud Levieux (Nîmes 1613 - Rome 1699), Cycle de la vie de saint Jean-Baptiste*, exposition musée des Beaux-arts de Nîmes, 2003.
18. Nicolas Mignard (Troyes 1606 - Paris 1668), dit Mignard d'Avignon, appelé à la cour par le jeune Louis XIV, se distingue de son frère Pierre Mignard (Troyes 1612 - Paris 1695), dit le Romain, séjourna à Rome auprès de Poussin en compagnie de Reynaud Levieux.

Fig.11. Reynaud Levieux, Christ à Emmaüs, *cathédrale Notre-Dame et Saint-Castor.*

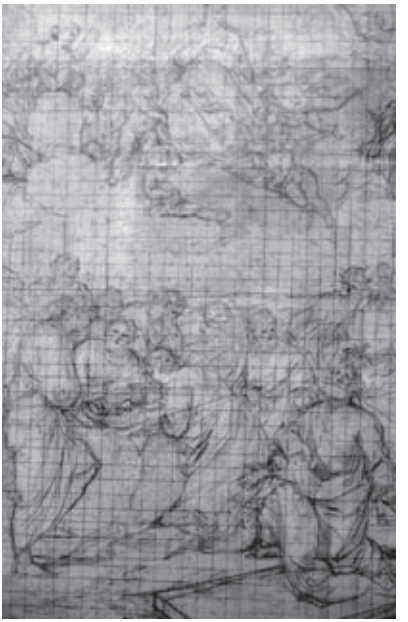

*Fig.12. Nicolas Mignard, dessin préparatoire de l'*Assomption de la Vierge, *Musée des Beaux-arts, dépôt de l'Évêché.*

Deux tableaux en très mauvais état de conservation ont retrouvé leur éclat en 2012 dans l'église Saint-Charles : une *Flagellation* (fig. 13) et un *Christ au mont des oliviers* (fig. 14). Lors d'une nouvelle recherche menée par Alain Breton, la corrélation de ces deux œuvres avec le corpus qu'il a établi d'un artiste encore très peu étudié, a permis l'attribution certaine à Quirinus van Banken (1579-1649). D'origine hollandaise, mais établi très tôt à Avignon, ce peintre fait partie de ces artistes de la génération « pré-Mignard », restés méconnus, dans son cas parce que son nom n'était associé à aucune œuvre existante ; à présent ce sont presque une trentaine d'œuvres reconnues. J'ai proposé de rattacher également à ce peintre une *Crucifixion* de la chapelle Saint-Joseph (ancien Hôtel-Dieu) par sa grande similitude de coloris maniériste et de dolorisme pré-baroque ; de plus cette œuvre fait l'objet d'une autocitation du peintre dans une autre de ses compositions : l'*Extase de saint Charles Borromée* à l'église Saint-Didier d'Avignon.

Fig.13. Quirinus van Banken, Flagellation,
église Saint-Charles.

Avec une cinquantaine d'œuvres, représentant une quinzaine de peintres, dont quelques-uns jouissent d'une certaine renommée, force est de constater la prééminence d'artistes issus du cercle provençal. Les peintres nîmois n'ont pas obtenu les grandes commandes religieuses dans leur patrie, alors que Levieux a beaucoup peint pour Avignon, Aix et Rome, et Natoire pour Paris et pour Rome. Ce panorama, bien qu'encore incertain et sous réserve de la poursuite de ces recherches, vous aura donné, je l'espère, une meilleure compréhension d'ensemble de notre riche patrimoine pictural nîmois.

Fig.14 - Quirinus van Banken, Christ au mont des oliviers, *église Saint-Charles.*

Séance du 25 avril 2014

UN PRINCE DE L'ÉGLISE ALLEMAND EN FACE DU NAZISME : CLEMENS AUGUST VON GALEN, CARDINAL-ÉVÊQUE DE MÜNSTER (1878-1946)

par Robert DEBANT
membre résidant

Au cours de l'un des nombreux arrêts que saint Jean-Paul II voulut réserver à Münster pour prier sur la tombe de son célèbre évêque, le « Lion de Münster », le pape exaltait avec sa suggestive éloquence et sa clarté d'esprit l'éminente lumière spirituelle qui avait distingué le défunt des nombreux témoins du Christ dans le diocèse[1], concluait ainsi son éloge : « Tout le temps de la vie que lui accorda le Seigneur, Clemens von Galen le consacra avec intrépidité à son service ».

Bien qu'il ait acquis une place de choix dans les fastes contemporains de l'Église catholique, le personnage dont nous essayons de brosser ici le portrait est aujourd'hui quelque peu oublié, pour ne pas dire méconnu dans notre pays, et surtout dans notre région.

Celui qui devait revêtir la pourpre cardinalice appartenait, comme du reste une assez large fraction du haut clergé allemand, à une famille de très noble et vieille aristocratie. Il était né le 16 mars 1878 au château de Dinklage, un petit bourg des environs de Münster situé dans le pays d'Oldenbourg et dans cette Westphalie restée en majorité catholique, même lorsque la domination prussienne eut conquis l'essentiel de l'Allemagne, avec l'appui des Églises réformées. Plusieurs de ses parents avaient accompli une brillante carrière ecclésiastique au temps des princes-évêques, puis de l'Empire allemand. Wilhelm Emmanuel

1. L'illustre philosophe carmélite Edith Stein (1891-1942) (Thérèse-Bénedicte de la Croix, proclamée bienheureuse le 1er mai 1997 par Jean-Paul II) avait accompli un séjour à Münster.

von Ketteler (1811-1877), évêque de Mayence, qui devait s'avérer l'un des plus clairvoyants pionniers du catholicisme social d'Outre-Rhin comme le sera chez nous Albert de Mun. Clemens était l'un des treize enfants de Ferdinand-Herbert, comte von Galen, député au Reichstag, orateur particulièrement admiré pour ses interventions enflammées surtout dans le domaine des affaires ouvrières, un des membres actifs de ce *Zentrum* d'inspiration catholique qu'avait naguère illustré Ludwig Windthorst dans sa résistance au Kulturkampf de Bismarck.

Au terme d'une prime jeunesse bercée par les charmes d'une nature avenante, notre personnage, ainsi que son frère cadet Franz, fréquenta longtemps l'un des plus grands établissements d'éducation, la fameuse école *Stella matutina*, tenue par les Jésuites à Feldkirch, dans le Voralberg, à laquelle étaient confiés les fils de la meilleure noblesse de Rhénanie, de Westphalie ou de Silésie. Endurci à la fatigue par le séjour dans les Alpes où il prit le goût de l'escalade et, mûri dans sa vocation religieuse par la formation qui lui était réservée, il fut touché par la grâce au cours d'une retraite à la célèbre abbaye bénédictine de Maria Laach, puis par une audience privée avec Léon XIII ; il continua ses études à l'*Alma mater* de Fribourg (en Suisse) et à la faculté de théologie d'Innsbruck, elle aussi dirigée par la compagnie de Jésus. Il reçut l'ordination sacerdotale le 18 mai 1904 à la cathédrale de Münster.

Nous ne saurions clore l'évocation du futur prélat sans relever qu'il consacra l'essentiel de son activité aux œuvres de la pastorale traditionnelle – confessions, mouvement eucharistique, animation des associations de jeunes, comme les *Vereine* – au risque de se figer dans un certain conformisme, voire dans une teinte d'esprit réactionnaire, que ne manquèrent pas de lui reprocher ses ouailles. En 1933, le siège épiscopal de Münster étant devenu vacant et plusieurs de ceux qui paraissaient aptes à l'occuper exhibant des sentiments politiques susceptibles de contrarier le nouveau régime du pays, von Galen obtint les faveurs du choix grâce à une notoriété relativement modérée et à un tempérament autoritaire qu'il devait tenir de ses origines familiales. Le diocèse dont il fut pourvu abritait une région prospère et active, située au nord du bassin de la Ruhr, où un clergé abondant et de nombreuses communautés monastiques entretenaient une intense vie religieuse. Son siège offrait une activité commerciale qui lui avait mérité d'adhérer naguère à la Hanse et gardait un riche patrimoine architectural qui témoignait de son passé, ainsi des négociations des traités de Westphalie où les plénipotentiaires catholiques y avaient choisi le lieu de leurs débats tandis que les protestants tenaient leurs réunions à Osnabrück. La ville s'était distinguée de 1532 à 1535 comme foyer majeur des

anabaptistes qui s'y étaient réfugiés après leur déroute suscitée par Luther pour fonder un éphémère « royaume de Sion ». À l'époque contemporaine, elle devait héberger un des bastions du parti centriste et donner naissance à l'une de ses illustrations, Heinrich Brüning, qui sera chancelier de la république de Weimar en 1932.

Quels étaient les grands traits de la personnalité du nouvel évêque ? De haute stature – sa taille frisait les deux mètres – le comte von Galen offrait dans son visage la curieuse union d'un prince de l'Église, et mieux encore d'un prince-évêque de l'ancien temps, avec une allure quelque peu rude et militaire rappelant d'une certaine manière son enfance champêtre, tel un gentleman-farmer d'Albion. Son grand style, au fil des allocutions de haute circonstance, s'alliait aisément avec une simplicité constante dans la conversation courante. Il n'était ni un philosophe tenant sa discipline pour une pure *ancilla* de la théologie ni un doctrinaire de l'Église, et ses lectures religieuses, en dehors de l'*Imitation*, le tournaient beaucoup plus vers la pastorale que vers la pensée abstraite, bien qu'il nous ait laissé une abondante œuvre écrite et rédigé même pour « écraser l'Infâme » un opuscule intitulé *Die Pest des Laizismus und ihre Erscheinungsformen* (la peste du laïcisme et ses formes dérivées). Du reste, le dépouillement de ses homélies, de ses actes épiscopaux et de sa correspondance, que nous avons accompli, ne laisse guère trace des maîtres profanes, même des grands allemands ses contemporains, tels Stefan George, Ernst Jünger ou Martin Heidegger. Sans doute, il est vrai, sa foi l'amenait-elle à quelque méfiance à leur égard et n'estimait-il pas nécessaire de les citer dans une prose destinée au grand public. Nous ajouterons que son style, évidemment nourri de la Bible, était clair et sobre, mais volontiers insistant et répétitif, parfois jusqu'à l'excès. Si l'on en vient au fond de son orientation politique, plusieurs de ceux qui l'ont connu, en particulier des historiens catholiques et des journalistes de gauche, n'ont pas hésité, pour certains, sans doute à juste titre, à le présenter comme un monarchiste nationaliste et assez peu démocrate, autrement dit comme un droitier hostile à la république de Weimar et très lié au futur chancelier von Papen. Son cousin, Konrad von Preysing, évêque de Berlin, ne craignait pas de dire, avant 1941, « qu'il était un être tout à fait moyen, limité, faible et donc prêt à pactiser », mais après les sermons de l'été sur lesquels nous reviendrons, il reconnut l'œuvre de l'Esprit au sein de son parent. C'est, en effet, le courage tout à fait exceptionnel dont il fit preuve face à des temps troublés qui lui mérita le surnom de « Lion de Münster ».

C'est également dans le domaine de la vie spirituelle et dans celui

de l'action politique et sociale qu'il affirma sa force de caractère et son originalité, non sans avoir fait montre, dans le second, d'assez longues hésitations initiales et de laborieuses recherches vers la vérité.

Sa spiritualité, comme son cursus scolaire, fut très fortement marquée par la célèbre formation que dispensait la compagnie de Jésus à ses élèves. La piété que von Galen acquit de bonne heure se distinguait très nettement par son empreinte eucharistique qui l'amena à célébrer régulièrement deux messes dans la journée et à fréquenter assidûment le pèlerinage de Telge proche de sa résidence, et à célébrer de toutes ses forces le culte du Sacré-Cœur, qui se répandit chez lui à partir des années 1920, présentant un puissant recours contre le laïcisme. Invité par ses maîtres à pratiquer l'examen de conscience quotidien, il s'astreignait à placer chaque pensée et chaque acte de sa vie sous le regard de Dieu et à puiser toutes choses dans la grâce du Seigneur. Prêchant l'art subtil du discernement spirituel dans les *Exercices* de saint Ignace de Loyola, il annonçait à la suite de ce dernier la nécessité de voir en nos supérieurs la personne du Christ dont ils sont les représentants, et d'adopter comme devise l'« *Omnia ad majorem Dei gloriam* ». En outre, tout en l'adaptant à sa propre époque, le prélat de Münster saura faire sienne la doctrine de Newman prêchant une herméneutique de continuité et non de rupture, le développement des dogmes étant l'approfondissement logique de la tradition comme l'enseignera de nos jours, à propos des rapports de la foi et de la raison, le lumineux cardinal Ratzinger, le pape Benoît XVI.

La maturité sacerdotale de Clemens August, jusqu'aux environs de 1932-1935, verra naître et s'épanouir le mouvement nazi avec la prise du pouvoir par Hitler, la *Machtergreifung*, de 1933, tandis que notre personnage arrivera au même moment à l'épiscopat. Mais les relations entre ce dernier et la nouvelle autorité temporelle ne seront guère faciles à définir et semées d'embûches et d'équivoques. Hitler étant, comme chacun sait, un ennemi juré du christianisme, on peut estimer cependant, mais avec précaution, surtout lorsqu'il s'agit d'un esprit et d'un caractère aussi étranges et déréglés, qu'il croit en un Dieu, bien malaisé à cerner, duquel il ne cesse de réclamer l'appui, et que le Führer, au moins jusqu'en 1933, souhaiterait voir servi par une nouvelle religion essentiellement positive et nationale au sens particulier que les nazis donnent à cet adjectif, celui d'un rassemblement d'atomes formés en vue de constituer une nation. Mais tout en soutenant ou tolérant des mesures antichrétiennes comme, par exemple, la suppression des crucifix dans les écoles, en ornant ses gestes d'une constante hypocrisie et en rejetant leur responsabilité sur ses subordonnés, le Führer fait

mine d'une certaine modération envers les catholiques pour gagner leurs faveurs et faciliter, dès 1933, la signature d'un concordat avec le Vatican ; von Galen se plaint volontiers des mesures hostiles à ses frères, mais tout en épargnant ou feignant d'épargner le dictateur lui-même. À l'avènement d'Hitler, il définit ce que doit être le nouveau régime pour les catholiques allemands : un État aussi éloigné du libéralisme de la république de Weimar que du totalitarisme, puisque l'un et l'autre négligent la place transcendante avec laquelle Dieu doit enflammer le cœur de chacun.

À l'extrême rigueur, la seconde forme de l'État, mériterait un peu plus de considération que la première en raison de son caractère autoritaire et discipliné qui la rendrait plus apte à combattre le marxisme, l'athéisme et l'indécence publique et lui conférerait ainsi un peu moins de mépris de la part des fidèles.

Tout en voulant se conformer à deux fils conducteurs, l'obéissance et la conscience – *Gehorsam und Gewissen* – l'évêque, selon Galen, se voit donc invité dans un premier temps et par certains de ses confrères péchant sans doute par un excès d'individualisme, à offrir au Führer une chaîne de soutiens, à la condition toutefois que le tyran accepte de défendre en échange les droits essentiels de la liberté personnelle et ceux de l'Église.

Parmi les masses qui suivent Hitler avec ferveur ou sont du moins paralysées par la crainte, on trouve plusieurs groupes dont l'attitude offre de vagues affinités avec la mythologie germanique et avec d'étranges cultes orientaux, et nourris de penseurs comme Arthur de Gobineau et Chamberlain, le gendre de Wagner. Son fondateur ou son prophète, Alfred Rosenberg, un allemand né à Tallin et camarade de jeunesse du Führer, prêchait une idéologie que Clemens von Galen pouvait décrire ainsi dans sa lettre pastorale du Carême 1934 : « une nouvelle et néfaste doctrine totalitaire qui met la race au-dessus de la moralité et le sang au-dessus de la loi, qui répudie la Révélation et vise à détruire les fondements du christianisme ». Cette doctrine reposait essentiellement sur l'inégalité des races et la supériorité de l'Allemand, tenu avant tout pour l'« Aryen normal » dont l'avenir repose sur la valeur essentielle du sang et du sol – *Blut und Boden* –[2] et

2. Sur la politique eugénique nazie, voir Knecht, Thierry, *Mgr von Galen*, Paris, 2007, p. 55 et suiv. La crainte de Galen pour la folie et la dégénérescence cérébrale avait été particulièrement frappée par le spectacle de l'exposition « *Entartete Kunst* » organisée par Goebbels en 1937 à Munich pour critiquer l'art contemporain et qui présentait des photos de malades mentaux en regard des toiles. Les politiques eugénistes avaient été dénoncées par une notice du Saint-Office du 2 décembre 1940.

dans la haine de la religion traditionnelle qui s'est laissée détourner de ses origines par un sémitisme qui l'a abâtardie, et par une compromission de l'enseignement du Christ, tenu pour un authentique Aryen, par le judaïsme de saint Paul. Rosenberg publia en 1930 la somme de ses pensées dans un copieux ouvrage extrêmement touffu et désordonné que le médiocre auteur intitula le *Mythe du xxe siècle*[3] et qui passa dans un premier temps pour un bréviaire du nazisme, recueillant l'intérêt d'une certaine partie du mouvement, surtout des hiérarques, mais dont le « déisme » de Hitler s'éloigna lentement non sans favoriser la diffusion du livre dans les établissements scolaires aux côtés de *Mein Kampf*.

Tandis qu'à partir de 1935 et de la promulgation des lois dites de Nuremberg, l'hostilité du régime à l'égard du christianisme ne cesse de s'affirmer, notamment par la persécution des religieux et l'étouffement de la jeunesse, on voit s'affirmer la division de l'épiscopat en deux groupes, celui que dirigeait le cardinal Bertram, archevêque de Breslau et président de la conférence de Fulda[4], qui prêchait des relations pacifiques avec le pouvoir et une politique de protestations courtoises à son égard, et en second lieu une minorité conduite par le cardinal Faulhaber, Konrad von Freysing et von Galen lui-même estimant désormais qu'une attitude offensive, appuyée sur le peuple, semblait pour sa part ouvrir à l'Église de plus amples perspectives.

Mais c'est ce comportement qui s'oppose, au premier chef, à la volonté du Führer de protéger la race aryenne des facteurs de corruption qui pourraient l'affaiblir, tout d'abord en promulguant les lois de 1933 sur la stérilisation des personnes atteintes de tares héréditaires puis, par celle du 8 octobre 1935, qui autorise les parents à avorter d'un fœtus frappé d'un handicap ou d'une maladie incurable, enfin, dans le courant de l'automne 1939, l'envoi de questionnaires aux établissements sanitaires afin de recenser les « improductifs » et de préparer leur transfert dans des centres d'extermination. Clemens von Galen, ayant eu connaissance des plans d'extermination prévus pour les maisons de santé de Westphalie, estima qu'il était de son devoir de prélat et de citoyen de porter plainte et d'exiger la protection des citoyens menacés de déportation imminente et d'assassinat s'ils ne se conformaient pas rigoureusement à ces exigences. L'évêque s'acquitta de cette tâche en prononçant trois homélies retentissantes au cours de l'été 1941 qui ébranlèrent ses ouailles et firent entrer Hitler, excité par son « secrétaire » Martin Bormann, dans une

3. Le *Mythe* fut mis à l'Index en 1934 alors que pour des raisons étranges, *Mein Kampf* échappa à cette censure.
4. La conférence de Fulda réunissait l'ensemble des évêques allemands.

colère furieuse et le poussèrent à réclamer la pendaison du rebelle. Sur les conseils de Joseph Goebbels[5], qui était l'un des rares grands nazis à exercer une certaine influence sur leur maître, Hitler jugea prudent de différer toutes les exterminations jusqu'à la victoire finale de peur de soulever la révolte des Westphaliens, puis de renoncer au transfert des victimes vers leur destin final.

Cette attitude héroïque de von Galen contribua à accroître le lustre et le rayonnement dont il jouissait déjà auprès des populations régionales, et la confiance que lui accordèrent les papes Pie XI et Pie XII. Le premier l'appela du reste en consultation avec les trois cardinaux allemands – Karl Schulte, Michael Faulhaber et Adolf Bertram – ainsi que Konrad von Preysing[6], en vue d'élaborer l'encyclique *Mit brennender Sorge* (avec un souci brûlant) qui parut le 14 mars 1937, et dont l'évêque de Münster s'appliqua ardemment à favoriser la diffusion souvent clandestine. Parmi les traits majeurs de notre prélat, on peut noter aussi son patriotisme qui le conduisit comme l'immense majorité de ses compatriotes à haïr le traité de Versailles et, le moment venu, à rendre hommage, disait-il, aux glorieuses armées du Reich, et à ordonner un *Te Deum* le 26 juillet 1940 célébrant ceux qui avaient contraint l'adversaire à demander l'armistice. Mais avant tout, il prôna ardemment la lutte, à la fois civile et religieuse, contre le bolchevisme.

En échange, on a quelque peine à définir son attitude en face de la persécution des Juifs, qu'Hitler du reste manifesta seulement à partir de 1932 : il fit certes preuve d'un grand courage lors du sinistre pogrom des 9 et 10 novembre 1938, appelé la « Nuit de Cristal », mais on ne trouve pas trace dans ses écrits de condamnation d'ensemble du mouvement nazi, même pas des groupes d'intervention (les *Einsatzsgruppen*), créés par Himmler en 1941 pour éliminer les « non-aryens » des territoires conquis en U.R.S.S. par les armées allemandes. D'aucuns m'objecteront sans doute que, pour l'évêque, l'exemple de la discrétion venait du sommet de l'Église, mais je me refuse à porter ici, dans un écrit académique, un jugement de valeur sur les rapports de Pie XII avec le peuple élu. On ajoutera peut-être à ces ombres les très longues hésitations qui semblent avoir retenu von Galen avant de condamner le nazisme, mais qui saurait le lui reprocher, surtout dans notre propre pays ?

5. Sur l'attitude de Goebbels qui avait évoqué d'abord un « coup de poignard dans le dos », voir Loeffler, Peter, vol. II, p. 864.
6. Konrad von Preysing était évêque de Berlin lorsqu'il participa à la rédaction de l'encyclique *Mit brennender Sorge* du pape Pie XI. Il sera créé cardinal en 1946 par le pape Pie XII.

Bornons-nous ainsi à évoquer la formation du Comité France-Allemagne de Jean Luchaire et de Fernand de Brinon et à citer ce qu'écrivait le philosophe Alain après le discours du 17 mai 1933 :« J'ai lu le discours de M. Hitler qui est admirable de bout en bout et après lequel on ne pourra plus faire la guerre ». Nous conclurons en rappelant la devise épiscopale de l'homme de Münster : *Nec laudibus nec timore*.

Au lendemain de la guerre il fut créé cardinal et de retour de la cérémonie célébrée à Rome pour la remise de sa barrette triomphalement accueilli par ses fidèles. Il tombera cependant aussitôt gravement malade et mourra le 22 mars 1946. Il sera béatifié par saint Jean-Paul II le 9 octobre 2005.

Bibliographie

Beaugrand, Günter, *Kardinal von Galen*, Ardey-Verlag, Münster, 2005.

Grevelhörster, Ludger, *Kardinal Clemens August Graf von Galen in seiner Zeit*, Aschendorff Verlag, Münster, 2005.

Hannfelder, Bernd, Schollmeier, Axel, *Kardinal von Galen, Triumph und Tod, Fotos seiner letzten Lebenstage*, Aschendorff Verlag, Münster, 2005.

Hasenkamp, Gottfried, *Le «Lion de Münster » Le bienheureux Clemens August von Galen*, Pierre Tequi éd., Paris, 2005.

Kershaw, Ian, *L'opinion allemande sous le nazisme*, CNRS éditions, Paris, 2010.

Knecht, Thierry, *Mgr von Galen, l'évêque qui a défié Hitler*, Cahiers de l'école cathédrale, Edition Parole et Silence, Paris, 2007.

Löffler, Peter (Bearb.), *Bischof Clemens August Graf von Galen. Akten, Briefe und Predigten 1933-1946.* Band I und II. Ferdinand Schönigh, Paderborn, München, Wien, Zürich, 1996.

Michalka, Wolfgang (Hrsg.), *Deutsche Geschichte 1933-1945. Dokumente zur Innen- und Aussenpolitik.* Fischer Taschenbuch Verlag, 1996.

Weisenborn, Günther, *Une Allemagne contre Hitler*, traduit de l'allemand par Raymond Prunier, préface d'Alfred Grosser, Collection Résistance Liberté-Mémoire. Kiron éditions du Félin, Paris, 2007.

Wolf, Hubert, *Clemens August Graf von Galen, Gehorsam und Gewissen*, Herder, Freiburg i.B., Basel, Wien, 2006.

Wolf, Hubert, *Le pape et le diable, Pie XII, le Vatican et Hitler : Les révélations des archives*, CNRS éditions, Paris, 2009 pour la traduction française.

Wolf, Hubert, Flammer, Thomas, Schüler, Barbara (Hrsg.), *Clemens August von Galen, ein Kirchenfürst im Nationalsozialismus*, WBG (Wissenschaftliche Buchgesellschaft), Darmstadt 2007.

Séance du 2 mai 2014

DE NÎMES À ROME : SÉNATEURS NÎMOIS

par Michel CHRISTOL
correspondant

Au moment même où par étapes, conformément à la volonté et aux décisions de César puis d'Auguste, se mettent en place les structures de la Gaule méridionale, la grande cité de Nîmes prend peu à peu sa forme institutionnelle. Les documents officiels des Romains et les auteurs anciens qui s'en inspirèrent (Strabon, Pomponius Mela, Pline l'Ancien) suggéraient qu'elle coïnciderait d'une manière globale, pas davantage vraisemblablement, avec le peuple des Volques Arécomiques : *Arecomicorum Nemausus* (« Nîmes des Arécomiques »), comme ailleurs *Aquae Sextiae Salluviorum* (« Aix des Salyens ») ou *Vienna Allobrogum* (« Vienne des Allobroges »), etc. En synchronie, mais à une autre échelle, puisqu'il s'agissait de mouvements embrassant l'ensemble du monde romain, se développaient deux autres phénomènes qui sont liés l'un à l'autre : l'étroite imbrication de la vie politique romaine avec celle des provinces, car la maîtrise du pouvoir par la force des armes n'était plus une affaire proprement italienne, et, en conséquence, l'inévitable association des élites provinciales à ces jeux politiques, ce qui facilitait leur entrée dans les cercles les plus élevés du pouvoir. Les contacts entre représentants de la puissance romaine, la puissance dominante, et les aristocraties locales, qui s'étaient prolongés par la mise en place de clientèles et par des rapports politiques et sociaux stabilisateurs de la domination, s'enrichirent d'autres moyens d'expression. Ainsi la participation aux aventures militaires de Rome valut souvent, sur les

champs de bataille, le prix de la bravoure : l'attribution du droit de cité romaine[1]. Il profitait plutôt aux chefs, les aristocrates indigènes qui avaient entraîné avec eux leurs propres clients, mais Rome savait se montrer généreuse.

Un autre mode d'acquisition de ce statut juridique supérieur marqua aussi l'évolution des sociétés provinciales, traduisant pour la Transalpine une connivence entre vainqueurs et vaincus. Il s'agit de la diffusion du droit latin, qui accentua les phénomènes de « naturalisation », c'est-à-dire le passage dans la cité romaine. Il touchait moins les grands aristocrates, de plus en plus attirés par la vie politique romaine, que des notables dont l'horizon, par l'exercice des magistratures, se limitait pour l'essentiel à leur seule cité. Sur ce point, la Gaule méridionale, dont l'ensemble des communautés en bénéficia par la volonté de César, est plus en évidence que les provinces de péninsule ibérique, même si, pour une grande part, leurs destins s'entrecroisent.

L'importance du premier de ces phénomènes a été mise en évidence par un historien anglo-saxon, Ronald Syme, dont l'œuvre s'est concentrée pour une grande part sur les transformations des classes dirigeantes romaines. Homme du Commonwealth, il s'est affirmé à Oxford avec des travaux majeurs sur Tacite et sur l'aristocratie augustéenne. Son premier livre, qui est demeuré longtemps inédit (il a été publié d'une manière posthume en 1997), offre des clés de son itinéraire intellectuel : intitulé *The Provincial at Rome*, il traite d'un thème historique majeur pour comprendre le fonctionnement politique du monde romain, la cité dont le cœur se trouvait à Rome et l'empire qui s'était déjà largement étendu au-delà du monde méditerranéen au Ier siècle av. J.-C., absorbant des peuples vaincus mais les entraînant aussi dans des transformations essentielles[2].

C'est pour ses premiers temps que l'analyse du phénomène est la plus significative : on se concentra donc sur une période qui n'entrera dans le IIe siècle apr. J.-C. que pour l'intérêt que revêt à ce moment-là l'aboutissement de quelques trajectoires familiales. Mais la nécessité d'envisager largement un arrière-plan impose de faire

1. Badian, Ernest, *Foreign Clientelae (264 – 70 B.C.)*, Clarendon Press, Oxford 1958.
2. Syme, Ronald, *Tacitus*, Clarendon Press, Oxford, 1958 ; *Id., Colonial Elites. Rome, Spain and the Americas*, Oxford University Press, Oxford, 1958.

remonter l'observation des conditions historiques jusqu'aux temps de la conquête, c'est-à-dire jusqu'à la fin du IIe siècle av. J.-C. lorsqu'il est légitime de parler, à propos des ancêtres des grands personnages que l'on va présenter, d'aristocrates volques. Évoquer donc le parcours des sénateurs nîmois, et aller avec eux de Nîmes à Rome, c'est prendre pour sujet un cas spécifique, déjà relevé par Ronald Syme, et tenter de l'enrichir de faits nouveaux ou d'observations complémentaires

I. Qui sont ces sénateurs ? Comment sont-ils connus ?

Quand on dresse la liste des témoignages on prend la mesure des forces et des faiblesses d'une documentation lacunaire. Officiellement la liste des membres du Sénat ou *album* (600 membres avant l'époque de César, puis à nouveau à partir d'Auguste) était régulièrement tenue à jour. Mais qu'en subsiste-t-il ? Il faut se contenter de témoignages glanés dans les sources littéraires ou des témoignages épigraphiques[3]. Cette documentation, qu'il convient d'analyser avec méthode, n'est pas toujours explicite. Dans quelques cas, les interprétations peuvent-elles paraître audacieuses, fragiles et discutables, et le débat s'instaure entre ceux qui accordent une large place aux hypothèses, et ceux qui s'y refusent.

C'est par la *Chronique* d'un auteur chrétien de l'Antiquité tardive, saint Jérôme, que nous apprenons que Cn(aeus) Domitius Afer était *Nemausensis*, c'est-à-dire qu'il était par sa famille originaire de la cité de Nîmes. On apprend aussi qu'il avait été un orateur illustre (*clarus orator*). Par d'autres sources, notamment par l'orateur Quintilien, *Institution oratoire*, nous savons combien il avait marqué la vie du forum et tous les lieux où se déroulaient les grands procès : le Sénat, les audiences des magistrats, celles de l'empereur lui-même. Nous ne connaissons toutefois que des bribes de sa carrière : grâce au livre rédigé par un de ses successeurs, Frontin, on sait qu'il avait exercé la charge de curateur des aqueducs de la Ville de Rome après avoir été consul. Il avait donc supervisé et géré un service indispensable au bon fonctionnement de la vie quotidienne de la capitale.

3. Burnand, Yves, « Sénateurs et chevaliers romains originaires de la cité de Nîmes sous le Haut-Empire : étude prosopographique », *Mélanges de l'école française de Rome*, 87, 1975, p. 681-791. Cet ample travail apporte des notices sur chacun des personnages, avec la citation des sources.

C'est aussi par une source littéraire tardive, l'*Histoire Auguste*, que nous apprenons que T(itus) Aurelius Fulvus Boionius Antoninus, l'empereur Antonin le Pieux, était issu par sa famille paternelle (*genus paternum*) de Transalpine, *Nemausense scilicet* (« à savoir de Nîmes »). Mais par des sources épigraphiques nous connaissons un peu ses ancêtres et en particulier son grand-père, T(itus) Aurelius Fulvus, dont la carrière, comme sénateur, se développa au milieu et dans la seconde moitié du Ier siècle : mais tout n'est pas donné à son propos, les inscriptions apportent seulement quelques repères.

En revanche, c'est par le raisonnement que l'on peut déduire, comme l'interprétation la plus vraisemblable, que la famille de l'impératrice Plotine, et elle-même, épouse de Trajan (97-117), était issue de Nîmes, où selon l'*Histoire Auguste*, Hadrien lui fit construire (*in honorem)* une basilique qualifiée d'œuvre remarquable (*opus mirabile*). Le nom de famille est celui de *Pompeius*.

Arrêtons-nous un instant sur l'élément essentiel de la dénomination des familles, le gentilice, qui se transmettait de génération en génération : *Domitius*, *Pompeius*, *Aurelius*. Les deux premiers, *Domitius* et *Pompeius*, rappellent deux grands personnages de l'histoire politique romaine à la fin de l'époque républicaine : d'abord le célèbre Domitius Ahenobarbus, qui fut un des organisateurs de la Transalpine, prolongeant à l'Ouest du Rhône une action militaire entamée ailleurs contre les Arvernes, les Allobroges et leurs alliés, puis aménageant la grande route appelée par son nom *via Domitia* ; ensuite Pompée le Grand, qui intervint en Occident contre la révolte de Sertorius, qui tenait la péninsule ibérique, et qui utilisa les ressources humaines que lui offraient les peuples gaulois pour recruter chez eux des troupes auxiliaires. Elles combattirent avec lui dans diverses parties du monde méditerranéen. Pour prix du courage les plus valeureux reçurent le droit de cité, et d'abord leurs chefs. C'est le phénomène bien connu des clientèles provinciales qui permettait aux représentants de la puissance romaine d'accroître leurs capacités d'action en recrutant des troupes dans les peuples provinciaux qu'ils avaient eus sous leur autorité[4]. On relève dans les inscriptions de grands personnages de la cité de Nîmes plusieurs attestations de ces deux noms de famille, montrant à quel moment commença

4. Il est particulièrement bien illustré par le cas de deux aristocrates voconces, qui luttèrent avec Pompée contre Sertorius en péninsule ibérique, puis contre Mithridate en Asie mineure : Badian, Ernest, *op. cit*., p. 259-284, et p. 305 sur le cas des chefs voconces, d'après Justin, *Abrégé des Histoires Philippiques*, 48, 5, 11.

la diffusion du droit de cité romaine. Sans aucun doute le phénomène est-il progressif, se produisant par étapes et d'une manière graduelle. Il se développa durant un long siècle, jusqu'à l'époque de César et d'Auguste, qui firent apparaître les *Iulii*, dont le nom de famille (ou gentilice) reprenait celui de l'illustre famille des Jules. Et, à l'arrière-plan, se profilaient les services rendus sur le plan militaire, durant la guerre des Gaules puis durant les guerres civiles précédant l'établissement du Principat augustéen. La liste des sénateurs nîmois révèle en premier ce phénomène, chronologiquement précoce, de l'absorption, au moins partielle, des élites aristocratiques du peuple des Volques arécomiques et des capacités d'ascension vers les sommets de ces dernières.

Une inscription des environs de Lattes, récemment réexaminée, apporte une confirmation sur l'empreinte de Pompée. Elle est gravée sur un bloc de grandes dimensions provenant d'un monument funéraire imposant, tel un mausolée (fig. 1)[5]. C'est ce qui demeure d'un monument signalant la puissance de ces familles, renforcée par leur alliance, puisque l'époux est un *Pompeius* et l'épouse une *Domitia* : l'un et l'autre appartiennent à de grandes familles locales. En revanche, la confirmation du phénomène pour les *Aurelii*, dont descend l'empereur Antonin le Pieux, n'est pas encore possible. On peut comprendre combien cette perspective de recherche doit se nourrir d'observations qui se fondent sur le cadre local, le lieu d'enracinement de ces grandes familles dont la mémoire plongeait dans les derniers temps de la protohistoire. Sur le territoire rural, dont l'extension va du Rhône à l'étang de Thau, les inscriptions peuvent rappeler la présence de ces grandes familles, et les modalités de leur puissance, par l'emprise sur la terre et sur les hommes[6]. À proximité du lieu de découverte de l'inscription funéraire que l'on vient de citer, dans l'agglomération portuaire de Lattes, les inscriptions de haute époque font connaître plusieurs personnes qui portent les noms *Pompeius* et *Domitius*. Gens plus modestes, sans aucun doute, car ils ne détiennent pas la cité romaine, mais dont la dénomination révèle peut-être une situation de clientèle à l'ombre des puissants.

5. *CIL*, XII, 4208 (inscription au Musée de Lattes) ; Christol, Michel, et Landes, Christian, « A proximité de la ville antique de Lattes : l'emprise d'une grande famille », *Antiquités nationales*, 43, 2012, p. 149-155. [NDLR : CIL XII = Index du *Corpus inscriptionum latinarum* de Narbonnaise].
6. Christol, Michel, *Une histoire provinciale. La Gaule Narbonnaise de la fin du IIe siècle av. J.-C. au IIIe siècle apr. J.-C.*, Publications de la Sorbonne, Paris, 2010, p. 259-279.

Fig. 1. L'inscription de Lattes (CIL, XII, 4208) ;
cliché Centre Camille-Jullian, CNRS, Aix-en-Provence.

II. Mais devenir sénateur à Rome signifie l'accomplissement d'un parcours très original, pour entrer dans le groupe de ceux qui, dans la capitale de l'empire et dans les provinces qui en constituaient la trame territoriale, réglaient les destinées d'une domination définie comme « universelle ».

Ce parcours s'étend sur plusieurs générations. L'ascension politique suppose le passage de la notabilité locale à l'élite impériale. Des étapes intermédiaires s'imposent. La principale se rapporte à l'intégration dans l'ordre équestre, dont la position était intermédiaire, même si dans la vie politique romaine qui connaissait les bouleversements liés à l'établissement du Principat, Auguste l'avait fréquemment associé au destin de l'ordre sénatorial, dans la redéfinition des groupes dirigeants. Au Ier siècle av. J.-C. et au début du Ier siècle apr. J.-C., le service de l'État est plus qu'avant lié au service des grands personnages et finalement du plus grand d'entre eux, notamment pour l'aider dans l'administration de l'empire.

La prise en charge de responsabilités financières fait apparaître les procurateurs de l'empereur qui gèrent très vite l'essentiel des ressources publiques et assurent le paiement des armées. Plus même : ceux qui parviennent à exercer les grandes préfectures (du ravitaillement de Rome, de la sécurité nocturne, de l'Égypte) peuvent assurer à leur descendance l'entrée dans l'ordre sénatorial et, ce qui suscite jalousie, ils détiennent des positions politiques de premier plan. Le passage par

ces fonctions crée une intimité avec le prince qui est facteur d'ascension. C'est le parcours indiqué par Tacite pour les ancêtres d'Agricola, sénateur de Fréjus (*Cnaeus Iulius Agricola*) : si son père était de rang sénatorial, comme l'atteste aussi une inscription de Rome, ses grands-parents, des deux côtés, étaient procurateurs des empereurs, et, ajoute l'auteur, cela marque leur dignité, car ils sont l'élite de l'ordre équestre (*quae est nobilitas equestris*)[7] : tel est le sens de cette expression, dans laquelle Tacite utilise un terme qui se suffisait à lui même pour désigner la partie la plus remarquable des sénateurs (par la lignée, par le rapport à la plus haute des magistratures qui l'accompagne), la *nobilitas*, et qui l'utilise pour faire comprendre la position dans la vie politique de ceux dont il parle, les procurateurs équestres : des ressemblances qui justifient l'emploi métaphorique, mais aussi des particularités. Mais si des procurateurs impériaux ou des grands préfets appartenant à l'ordre équestre sont connus à Béziers, à Arles ou à Fréjus, il n'en va pas de même à Nîmes. La documentation épigraphique est pour l'instant muette sur ce point. C'est donc, sans aucun doute, en ce qui concerne les grandes familles dont on vient d'évoquer le nom, l'étape la moins bien connue de leur ascension. Pourtant ce passage[8], qui peut s'étendre une ou deux générations, était obligé si l'on voulait espérer faire entrer la famille dans l'ordre sénatorial.

Le cas des *Iulii* est en la matière remarquable, par ce qu'il montre d'explicite (l'ascension en dignité) et d'implicite (la chronologie du p font connaître plusieurs personnes qui portent les noms *Pompeius* et *Domitius*. Gens plus modestes, sans aucun doute, car ils ne détiennent pas la cité romaine, mais dont la dénomination révèle peut-être une situation de clientèle à l'ombre des puissants. hénomène). Si l'on peut aisément connaître un membre de la famille lorsque, avec le statut de chevalier romain, apparaissait un notable municipal de premier rang dont l'inscription a pu être étudiée sur de nouveaux fondements[9], les générations intermédiaires, qui le séparent d'un sénateur dont la carrière se déroula à la fin du Ier et au début du IIe siècle, ne peuvent être connues que d'une manière hypothétique, même si la continuité

7. Tacite, *Agricola*, 4, 1.
8. Demougin, Ségolène, *L'ordre équestre sous les Julio-Claudiens*, École française de Rome, Rome, 1988, p. 677-764.
9. *CIL*, XII, 3180 (inscription de Nîmes, qui a disparu, mais qui est connue par des copies réalisées par Trélis au début du XIXe siècle).

est évidente, comme l'attestent les dénominations (voir annexe) : le premier de ces personnages s'appelle Sextus Iulius Maximus ; l'autre s'appelle Titus Iulius Maximus, comme l'indique le début d'une dénomination plus complexe sur laquelle on reviendra, mais il était fils de Sextus, ce qui le rattache par son père au précédent (fig. 2)[10]. À quel moment de cette chaîne familiale, encore un peu virtuelle, se placerait l'entrée dans l'ordre sénatorial, qui est un moment essentiel ? On ne le sait exactement.

Fig. 2. L'inscription du sénateur polyonyme de Nîmes (CIL, XII, 3167) ; cliché Musée archéologique de Nîmes.

10. *CIL*, XIII, 3167 (inscription conservée au Musée de Nîmes) ; Christol, Michel, « De la notabilité locale à l'ordre sénatorial : les Iulii de Nîmes », *Latomus*, 60, 2001, p. 613-630.

III. Mais en même temps les contraintes de l'exercice du pouvoir conduisent à un déracinement.

L'ascension dans les groupes dirigeants impliquait un engagement durable dans des responsabilités qui éloignaient de la cité d'origine. L'acceptation de fonctions astreignantes, ce que Sénèque relevait dans son traité *Sur la brièveté de la vie* (*De breuitate uitae*) quand il s'adressait à son beau-père, le chevalier arlésien Pompeius Paulinus, éloignait aussi durablement les chevaliers romains de leur patrie d'origine. L'entrée dans l'ordre sénatorial impliquait de plus le transfert de domicile, l'installation à Rome, assortie d'obligations d'investissement foncier en Italie, même si les restrictions aux déplacements des sénateurs avaient été supprimées par Claude en 49 en ce qui concerne la Narbonnaise, puisqu'il avait autorisé les sénateurs originaires de cette province à se rendre dans leurs domaines sans avoir à demander une autorisation au Sénat (*commeatus*). Mais parcourir la carrière des magistratures afin de parvenir au consulat, si possible à l'âge légal de 42 ans, comportait aussi d'importantes contraintes, car pour mieux servir le prince et disposer ainsi de sa faveur, il fallait accepter des commandements militaires ou des gouvernements de province, loin de Rome : Agricola va commander une légion en Bretagne, puis va gouverneur la province d'Aquitaine. Après le consulat il ira à nouveau en Bretagne comme gouverneur. On disait, lorsqu'il quitta cette province, qu'il aurait pu être nommé au gouvernement de la Syrie[11]. On savait aussi que la jalousie et la mauvaise volonté de Domitien l'avaient détourné d'envisager l'un des gouvernements les plus prestigieux, les proconsulats d'Asie ou d'Afrique[12]. L'alternance des résidences s'effectuait désormais entre Rome et les provinces de l'empire, en sorte que « la petite patrie », celle des ancêtres, s'éloignait de plus en plus du quotidien des notables provinciaux, soucieux de parvenir aux sommets de la société : c'est ce qui se dégage de la carrière du sénateur nîmois Titus Iulius Maximus, comme le montre une étude récente[13].

11. Tacite, *Agricola*, 40, 1-2.
12. Tacite, *Agricola*, 42, 1-4.
13. Ouriachi, Marie-Jeanne, et Nuninger, Laure, « Trajectoires des hommes et des établissements : contribution à la modélisation du système de peuplement antique en Languedoc oriental », *Revue archéologique de Narbonnaise*, 44, 2013, p. 99-116.

Parvenir au consulat, c'était devenir l'égal des plus grands personnages de l'histoire romaine, et comme pour les « hommes nouveaux » de l'époque républicaine, tels Caton le Censeur, ou bien Marius, ou bien Cicéron, c'était donner à la famille un rang incontestable, dans une société dirigeante dominée par les idéaux aristocratiques : la lignée et le rang, éléments constituants de la dignité.

On ne dispose parfois que de renseignements indirects. Mais connaître pour un sénateur l'année de son consulat (à 42 ans) permet, par déduction chronologique, de savoir avec assez de précision quand commença sa carrière (la questure à 25 ans, la préture après la trentaine, etc) et sous quels princes. En la matière Ronald Syme a insisté depuis son premier ouvrage sur deux dates importantes qui mettent en avant des sénateurs de Nîmes et de Vienne, deux cités provinciales qui n'avaient pas été touchées par l'installation de vétérans légionnaires sous César ou bien à la période triumvirale (43-31). Il s'agit de Decimus Valerius Asiaticus, issu de la cité de Vienne, qui devint colonie sous Caligula entre 37 et 41, mais à titre honoraire ; il fut consul en 35 apr. J.-C. et consul pour la seconde fois en 46 apr. J.-C. S'ajoute le Nîmois Cnaeus Domitius Afer, consul en 39 : ils se suivent à peu de distance. Un peu plus tard, apparaît, de façon sûre à présent[14], l'Arlésien Marcus Pompeius Silvanus Staberius Flavenus, consul en 45 apr. J.-C., qui parvint même à être désigné pour un troisième consulat en 83 apr. J.-C. On dispose ainsi des repères assurés. Mais il n'est pas impossible qu'ils aient eu des prédécesseurs.

En même temps, l'installation à Rome offrait les possibilités d'élargir le cercle des alliances ou des soutiens, par les mariages ou par les adoptions, la haute société dirigeante étant encore majoritairement d'origine italienne. L'époque d'Auguste et celle de ses premiers successeurs, qui a connu l'ascension et l'intégration des notables issus de la Gaule Narbonnaise et des provinces de péninsule ibérique, surtout de la plus méridionale d'entre elles, la Bétique, est celle des rapprochements entre deux groupes provinciaux, qui s'exprimera au plus haut niveau avec la dynastie antonine, Trajan, époux de Plotine,

14. Christol, Michel, Faure, Patrice, Heijmans, Marc et Tran, Nicolas, « Les élites de la colonie et de l'Empire à Arles, au début du Principat : nouveaux témoignages épigraphiques », *Chiron*, 44, 2014, p. 341-391 (particulièrement p. 359-365 et pl. 6 a-g).

Hadrien, Antonin adopté par Hadrien. Sénèque, dont la famille était issue de Cordoue, réglait les affaires de l'empire, comme conseiller de Néron, associé à Burrus, préfet du prétoire, originaire de Vaison-la-Romaine, et les ancêtres de Trajan et d'Hadrien étaient issus d'Italica (cité voisine de Séville). Ils s'unissaient aussi entre eux, et au second mariage de Sénèque avec la fille d'un puissant chevalier romain originaire d'Arles, Pompeius Paulinus, répond le mariage de Trajan avec Pompeia Plotina, dont les ancêtres étaient nîmois. Mais un autre horizon d'alliances s'offrait à Rome, en particulier avec les familles de l'ancienne aristocratie : c'était pour les aristocrates provinciaux absorber un peu de la longue mémoire des grandes familles du Sénat, étroitement liées à l'établissement et au développement de la puissance romaine, c'est-à-dire à l'histoire de Rome, relatée par les auteurs et explicitée dans le cadre monumental de Rome.

La carrière du sénateur nîmois Titus Iulius Maximus fournit un exemple remarquable, en même temps qu'elle est un témoignage précieux d'épigraphie locale. Mais on remarquera avant tout que l'hommage qui lui est rendu provient de ses administrés, les citoyens de Calagurris (Calahorra) en péninsule ibérique, et non de ses compatriotes. Pour le propos ici suivi, il convient de s'attarder sur la très longue dénomination (on parle de polyonymie, c'est-à-dire d'un agrégat de dénominations), qui ajoute à la dénomination familiale, qui a été évoquée ci-dessus, d'autres dénominations. L'ensemble réunit les pièces d'une histoire familiale, en se référant aux alliances constitutives d'un réseau, par les mariages, par les adoptions ou par toutes les possibilités qui s'offraient d'ajouter à sa dénomination propre celle d'autres grandes familles. Il est difficile souvent de débrouiller cet écheveau, mais dans le cas du sénateur nîmois on peut identifier des liaisons locales et des liaisons vraisemblablement provinciales. Mais on ne peut pas ne pas relever aussi l'originalité des trois éléments de dénomination L(ucius) Servilius Vatia. Ils font allusion à une famille célèbre de la fin de l'époque républicaine qui s'illustra plus particulièrement par les exploits militaires de Publius Servilius Vatia, consul en 79 av. J.-C. et vainqueur des Isauriens, peuple montagnard d'Asie mineure qu'il fallut encore combattre à l'époque d'Auguste tant il était redoutable, puis qui fut illustrée par Publius Servilius Vatia Isauricus, consul en 48 et en 41 av. J.-C., qui maintenait dans sa dénomination le souvenir des exploits de son

père. Sénèque évoquait aussi, au milieu du Ier siècle apr. J.-C., un Vatia qui faisait partie de leurs descendants : pour se préserver de tout malheur, il s'était retiré dans sa villa, à proximité de Cumes, sur la côte campanienne[15].

Lorsque, en 48 apr. J.-C., l'empereur Claude propose au Sénat de permettre aux notables de la Gaule chevelue de participer à l'élection des magistrats à Rome et d'entrer ainsi dans le Sénat, il fait valoir que Rome s'est enrichie de l'entrée des élites des peuples vaincus dans sa propre élite dirigeante. C'est un phénomène qui s'est produit maintes fois en Italie, y compris pour les ancêtres mêmes de l'empereur, mais plus récemment en avaient bénéficié des grands personnages issus de péninsule ibérique, et d'une manière plus systématique les notables de Gaule Narbonnaise. Comme Gaulois, ils venaient s'ajouter aux Gaulois de Cisalpine. Alors qu'en ce qui concerne la péninsule ibérique, il énumère des cas particuliers, la province est citée en tant que telle : elle est un cadre d'application du droit, dépassant l'individualité des cités et de leurs statuts. Et c'est ce que confirme la version littéraire du même discours, proposée par Tacite[16]: « Regrette-t-on que d'Espagne les Balbi, de Gaule Narbonnaise des hommes non moins distingués aient passé chez nous ? » *(num paenitet Balbos ex Hispanis nec minus insignes uiros e Gallia Narbonensi transiuisse)*. L'entrée des élites de la province de Narbonnaise est désormais un fait acquis et sans aucun doute depuis longtemps. Et en ce qui concerne la cité de Nîmes, le cas de Domitius Afer, ne doit pas être considéré comme isolé : il y a aussi les ancêtres d'Antonin le Pieux qui apparaissent à l'époque de Néron (54-68), les ancêtres de Plotine aussi. Il y a les familles de sénateurs connus au tournant du Ier et du IIe siècle, comme celle de Iulius Maximus, dont il faut tenir compte. En définitive, c'est un mouvement d'intégration précoce et bien défini : la cité de Nîmes est alors la seconde cité de Narbonnaise pour le nombre de ses sénateurs, après Vienne, la puissante cité des Allobroges, mais sans aucun doute loin devant des colonies de vétérans comme Narbonne ou Béziers tandis que, dans cette catégorie plus haut placée en rang de dignité, Fréjus et surtout Arles apportent aussi leur contribution au phénomène. Mais ce mouvement d'intégration dans la haute société politique romaine a aussi comme

15. Sénèque, *Lettres à Lucilius*, VI, 55.
16. Tacite, *Annales*, XI, 23-25.

conséquence de distendre les liens avec les cités. Si, dans d'autres cités de Narbonnaise, il est peut-être moins évident, dans le cas de Nîmes, il semble plus nettement marqué : de ces personnages dont on vient d'évoquer la famille et la carrière, aucune inscription décidée par les Nîmois ne vient célébrer la puissance[17]. Pourtant, si Rome était devenue le domicile de ces personnages, et si bien des membres de leurs familles venaient à naître dans la capitale de l'empire, la cité de Nîmes demeurait, selon les conceptions mêmes des Romains[18], la terre ancestrale, la *patria*. C'est ce que l'on rappelait pour Antonin le Pieux[19], même si l'on s'accorde pour estimer que sa famille s'était de longue date intégrée à la société du Latium et que ce prince était bien plus imprégné des traditions culturelles de l'Italie que de celles de la province dont il était issu.

17. Si le rôle de Cnaeus Domitius Afer dans l'adduction d'eau et dans l'édification du Pont du Gard a pu être envisagé d'une manière vraisemblable et séduisante, ce n'est toutefois qu'une hypothèse ; Bertrandy, François, « Gnaeus Domitius Afer, un Nîmois curateur des eaux à Rome », dans Fabre, Guilhem, Fiches, Jean-Luc, Paillet, Jean-Louis, *L'aqueduc de Nîmes et le Pont du Gard. Archéologie, Géosystème, Histoire*, Paris, Editions du CNRS, 2e éd., 2000, p. 368-376.
18. Thomas, Yann, *« Origine » et « commune patrie ». Etude de droit public romain (89 av. J.-C. - 212 apr. J.-C.)*, École française de Rome, Rome, 1996.
19. *Histoire Auguste, Vie d'Antonin*, I, 1-3 : *Tito Aurelio Fuluo Boionio Antonino Pio paternum genus e Gallia Transalpina, Nemausense scilicet, auus Titus Aurelius Fuluus qui per honores diuersos ad secundum consulatum et praefecturam urbis peruenit, pater Aurelius Fuluus qui et ipse fuit consul, homo tristis et integer* (« La famille paternelle de Titus Aurelius Fulvus Boionius Antoninus Pius était originaire de Gaule Transalpine, précisément de Nîmes ; son grand-père était Titus Aurelius Fulvus qui, à la suite de diverses charges, obtint finalement un second consulat et la préfecture de la Ville ; son père, Aurelius Fulvus, qui fut consul lui aussi, un homme sévère et intègre » ; trad. J.-P. Callu) ; Chausson, François, « Variétés généalogiques. III - La généalogie d'Antonin le Pieux », dans Bonamente, Giorgio, et Mayer Marcos (édit.), *Historiae Augustae Colloquium Barcinonense (Barcelone, 2002)*, Edipuglia, Bari, 2005, p. 107-122 ; *Id.*, « Des femmes, des hommes, des briques : prosopographie sénatoriale et figlinae alimentant le marché urbain », *Archeologia Classica*, 56 (n.s. 6), 2005, p. 225-267.

Annexe – Le dossier des Iulii- La famille du sénateur T(itus) Iulius Maximus.

1/ Le chevalier romain, notable municipal Sextus Iulius Sex(ti) f(ilius) Vol(tinia tribu) Maximus : *CIL*, XII, 3180 (d'après Trélis, *Mémoires de l'Académie du Gard*, 1810, p. 384, n° 25 ; inscription provenant du déblaiement de l'amphithéâtre).

Les restitutions traditionnelles	La traduction traditionnelle
D(is) [m(anibus)] MEMO[riae] SEX IVLII S[ex(ti) f(ilii)] VOL MAX[imi] FLAMINIS ROM[ae et] DIVI AVG ITEM DR[usi] ET GERM CAES TR(ibuno) [mil(itum)] PRAEF FABR(um) III IIII[vir(i)] IVR(e) DIC(undo) NEMAVSENS[es publice ?]	Aux dieux mânes et à la mémoire de Sextus Iulius Maximus, fils de Sextus, de la tribu Voltinia, flamine de Rome et d'Auguste divinisé, ainsi que de Drusus César et de Germanicus César, tribun des soldats, préfet des ouvriers à trois reprises, quattuorvir pour rendre la justice, les Nîmois à titre public

Nouvelle restitution	Nouveau développement du texte
D [D] MEMO[riae] SEX IVLII S[ex. f.] VOL MAX[imi] FLAMINIS ROM[ae et] DIVI AVG ITEM DR[usi] ET GERM CAES TR(ibuno) [mil(itum)] PRAEF FABR(um) III IIII[vir(i)] IVR(e) DIC(undo) NEMAVSENS[es]	D(ecreto) [d(ecurionum)] Memo[riae] Sex(ti) Iulii S[ex(ti) f(ilii)] Vol(tinia tribu) Max[imi] Flaminis Rom[ae et] Divi Aug(usti) item Dr[usi] et Germ(anici) Caes(aris) tr(ibuno) mil(itum)] praef(ecto) fabr(um) III IIII[vir(i)] iur(e) dic(undo) Nemausens[es]

Traduction : Par décret des décurions, à la mémoire de Sextus Iulius Maximus, fils de Sextus, de la tribu Voltinia, flamine de Rome et d'Auguste divinisé, ainsi que de Drusus César et de Germanicus César, tribun des soldats, préfet des ouvriers à trois reprises, quattuorvir pour rendre la justice, les Nîmois.

2/ Le sénateur Titus Iulius Sex(ti) f(ilius) Volt(inia tribu) Maximus Ma[nlianus] Brocchus Serviianus A(ulus) Quadronius [Verus] L(ucius) Servilius Vatia Cassius Cam[---] : *CIL*, XII, 3167 = *HGL*, XV, 191 (*ILS*, 1016). Tribun des soldats dans la guerre dacique de Domitien en 89, consul en 112 apr. J.-C. (Fig. 2).

Texte en capitales	Transcription du texte
T•IVLIO•SEX•F•VOLT•MAXIMO•MA---- BROCCHO•SERVILIANO•A•QVADRON--- L•SERVILIO•VATIAE•CASSIO•CAM--- LEG•AVG•LEG•IIII•FLAVIAE•LEG•AVG•LEG•I•ADIVT•--- IVRIDICO•HISP•CITERIOR•TARRACONENS•PR•A--- PROVINCIAE•HISP•VLTERIORIS•BAETICAE•DON--- BELLO•DACICO•CORONIS•MVRALI.ET•VALLARI•H--- VEXILLO•TRIB•MIL•LEG•V•MACEDONIC•SEVIRO--- ROM•TVRM•I•XVIRO•STLITIBVS•IVDIC--- CALAGVRRITANI EX•HISPANIA•CITERIORE•PATR---	T(ito) Iulio Sex(ti) f(ilio) Volt(inia tribu) Maximo Ma[nliano] / Broccho Serviliano A(ulo) Quadron[io Vero]/ L(ucio) Seru ilio Vatiae Cassio Cam[---] / leg(ato) Aug(usti) leg(ionis) IIII Flauiae,, leg(ato) Aug(usti) leg(ionis) I Adiut(ricis), [leg(ato) Aug(usti)] / iuridico Hisp(aniae) Citerior(is) Tarraconensis, pr(aetori) a[ed(ili) cur(uli), q(uaestori)] / prouinciae Hisp(aniae) Ulterioris, don[ato in]/ bello Dacico coronis murali et uallari h[asta pura] / uexillo, trib(uno) mil(itum) leg(ionis) V Macedonic(ae) seuiro [equitu(um)]/ Rom(anorum) turm(ae) I, Xuiro stlitibus iudic[andis]/ Calagurritani / ex Hispania Citeriore patr[ono]

Traduction : À Titus Iulius Maximus Manlianus Brocchus Servilianus Aulus Quadronius Vérus Lucius Servilius Vatia Cassius Cam[---], légat de l'empereur de la légion Quatrième Flavienne, légat de l'empereur de la légion Première Auxiliaire, légat de l'empereur pour rendre la justice en Espagne citérieure de Tarragone, préteur, édile curule, questeur de la province d'Espagne Ultérieure Bétique, ayant reçu les décorations militaires dans la guerre contre les Daces (les couronnes murale et vallaire, la haste pure, le fanion), sévir du premier escadron de chevaliers romains, décemvir pour le jugement des litiges ; la cité des Calagurritains (Calahorra) à son patron.

Séance du 27 juin 2014

LA FAMILLE HOFFMANN OU LE MÉCÉNAT SANS FRONTIÈRES

par Jacques MEINE
membre non résidant

Alors que les fondations *LUMA* et *Vincent Van Gogh* font l'actualité en Arles, il faut remonter aux sources, si l'on veut comprendre l'esprit qui pousse la famille Hoffmann, au fil de trois générations, à consacrer sa fortune à la recherche de l'excellence et au partage de celle-ci avec tous. Si j'aborde devant vous cette thématique, c'est que, durant notre tranche de vie bâloise, mes proches et moi-même avons côtoyé plusieurs acteurs de cette saga familiale et bénéficié avec bonheur de leurs institutions culturelles.

Fritz Hoffmann (1868-1920) et la F. Hoffmann-La Roche & Cie

Fritz Hoffmann avait 26 ans lorsque, à la fin d'un double apprentissage dans la banque et le commerce, il acquit une modeste fabrique de produits de droguerie située Grenzacherstrasse 124 à Bâle, à un saut de la frontière allemande, là où aujourd'hui se trouve le siège mondial des Laboratoires Roche. En 1896, avec l'aide de son père qui était fabriquant de rubans, il crée l'entreprise à laquelle il associe, selon

l'usage alémanique, le nom de son épouse, Adèle La Roche[1]. Bien que celle-ci n'y eût nullement contribué financièrement, c'est « Roche » qui en sera désormais la marque. Le jeune entrepreneur affiche d'emblée quatre objectifs qui assureront la croissance de son entreprise… et la fortune de sa descendance :

- produire des spécialités pharmaceutiques en gros,
- exporter et s'implanter à l'étranger,
- pratiquer une politique d'autofinancement intégral,
- cultiver le contact avec le corps médical[2].

L'année suivant sa création, la F. Hoffmann-La Roche & Cie a déjà deux filiales, la *Deutsche Hoffmann-La Roche*, à Grenzach, – juste de l'autre côté de la frontière –, puis une autre en Italie. En 1912, la firme aura essaimé dans neuf pays et trois continents. Fritz Hoffmann avait eu l'idée de standardiser la production de remèdes basiques naturels. De là à développer une chimie d'extraction, il n'y avait qu'un pas qui fut vite franchi. Le succès fut au rendez-vous avec une potion à base de thiocol, substance amère que Fritz rendit buvable à l'aide d'extraits d'écorces d'orange, comme il l'avait vu faire en 1892 par les habitants de Hambourg qui édulcoraient ainsi l'alcool censé les protéger de l'épidémie de choléra sévissant dans leur ville. Réputée combattre refroidissements, toux, bronchites et autres maladies pulmonaires, la *Siroline* demeurera un produit de grande vente international durant plus de soixante ans. Bientôt, cela deviendra plus scientifique avec des cardiotoniques et des analgésiques.

Après la disparition, à 52 ans, de Fritz Hoffmann, la dynamique de la création industrielle se poursuivra sous la direction du Dr Emil Christoph Barell, avec la vitamine C, synthétisée par Tadeusz Reichstein en 1933 ; viendront ensuite les premiers sulfamides en 1949 et peu après le *Rimifon*, premier traitement curatif de la tuberculose ; puis les *Librium* et *Valium* , ouvrant dès les années 1960 le marché prometteur des tranquillisants. L'entreprise bâloise, tout en maintenant

1. Bieri, Alexander L., *Aus Tradition der Zeit voraus*, Basel, 2008, éd. Historisches Archiv Roche, F. Hoffmann-La Roche AG. On peut aussi consulter sur le net : Bieri, Alexander L., *Traditionally Ahead of Our Time – Roche,* Basel, 2008, Roche Historical Archive, F. Hoffmann-La Roche Ltd, Basel URL : www.roche.com/histb2008_e.pdf , consulté en novembre 2013.
2. Baier, Eric *et al*., « Essai sur le capitalisme suisse », *in Domaine public*, cahier spécial tenant lieu des N° 125-126-127, Lausanne, février 1970, p. 25-30.

une majorité des actions entre les mains familiales, devient l'un des leaders mondiaux de l'industrie pharmaceutique. Elle collabore avec les meilleurs chercheurs, tel Tadeusz Reichstein qui sera Prix Nobel de médecine en 1950 pour ses travaux sur la corticosurrénale et la cortisone.

De l'union de Fritz Hoffmann avec Adèle La Roche étaient nés deux fils : Emanuel en 1896 (fig. 1) et, deux ans plus tard, Alfred. Ce dernier dilapidera dans des projets fantasques l'intégralité de ses actions. Devenu minoritaire dans l'entreprise, Emanuel devra se contenter, dans un premier temps, d'en diriger la succursale de Bruxelles[3], accompagné de sa jeune épouse Maja, née Stehlin.

Fig. 1. Emanuel Hoffmann (1896-1932), (collection particulière).

Emanuel et Maja, une passion partagée

Fille d'un architecte bâlois réputé, Maja Stehlin (fig. 2) avait rêvé de suivre les traces de son père, mais avait dû y renoncer, l'architecture n'étant alors pas un métier accessible aux femmes.

3. Silberstein, Jil et Hoffmann, Luc, *Luc Hoffmann, l'homme qui s'obstine à préserver la terre. Entretiens avec Jil Silberstein*, Paris, Phebus, 2008, p. 14.

Elle se forma comme sculptrice, à Munich, puis comme élève de Bourdelle à Paris, tout en suivant un cours de dessin à l'*Académie de la Grande Chaumière*[4]. Ses travaux sur la glaise, la pierre ou le bois, révèlent l'influence des cubistes et de ses rencontres avec Modigliani et Max Ernst. Ses séjours à Paris puis à Bruxelles, dès son mariage avec Emanuel Hoffmann en 1921, l'introduisirent dans la scène de l'art contemporain, où elle acquit des tableaux importants de Pablo Picasso, Wassily Kandinsky et Paul Klee. Visitant les ateliers de Henry Van der Velde, James Ensor, Georges Braque, Piet Mondrian, Constantin Brancusi, Joan Miró, gagnant leur confiance et leur amitié, elle leur acheta directement leurs œuvres. Elle accorda à Jean Arp, durant ses temps de disette, une aide matérielle régulière. Sans qu'elle le recherchât vraiment, elle exerça ainsi un mécénat très particulier, devenant une confidente, une protectrice ou, comme elle le formula elle-même « une figure de mère »[5].

Fig. 2. Maja Hoffmann-Stehlin
(Maja Sacher-Stehlin à partir de son second mariage avec Paul Sacher en 1934), (collection particulière).

4. Hahnloser, Margrit, « Maja Sacher », p. 23-25, *in* Hahnloser, Margrit (Hrsg.), *Briefe von Jean Tinguely an Maja Sacher*, Wabern-Bern, Benteli Verlag und Dr. Paul Sacher, 1992.
5. Erika Billeter, citée par Margrit Hahnloser, « Maja Sacher », *op. cit*., p. 23.

Emanuel partageait avec Maja cette passion pour l'art le plus neuf. Recevant artistes, musiciens, éditeurs et critiques d'art, ils constituèrent rapidement une collection importante. Une toile toute fraîche de Chagall, *L'Acrobate,* avait ouvert la série de leurs acquisitions[6], suivie d'œuvres d'expressionnistes belges ainsi que des toutes premières aquarelles de Miró. Et quand *La fiancée du vent* vint prendre sa place comme première œuvre de Max Ernst dans l'appartement de Bruxelles, « s'ouvrit au couple un monde nouveau »[7], rapporte l'historienne de l'art Erika Billeter.

Maja et Emanuel Hoffmann eurent trois enfants : Andreas en 1922, Lukas en 1923, qui francisera son prénom en Luc dès son installation en Camargue et sera à l'origine de la branche que nous appellerons « arlésienne », et Vera en 1924, qui sera à l'origine de la branche Oeri-Hoffmann (voir tableau 1).

Emanuel Hoffmann (1896-1932), une vie tronquée

À partir de 1930, après cinq ans d'éloignement à Bruxelles, Emanuel réintégra le siège bâlois comme sous-directeur. La maison du couple, le *Lilienhof*, dans le quartier résidentiel de Gellert, fut rapidement un point de convergence de la vie culturelle locale dont Emanuel devint, après son élection à la présidence du *Kunstverein,* l'un des protagonistes. Lors de la première assemblée qu'il dirigea en juin 1932, il répondit aux voix discordantes reprochant à la Société des arts de poursuivre des tendances trop modernistes :

> De tels reproches devraient progressivement se taire dans une ville qui s'intéresse avec autant d'intérêt et de compréhension à la musique moderne. Les beaux-arts et la musique ne sont-ils pas des expressions d'une seule et même culture ? Le *Kunstverein* n'a-t-il pas la tâche de se préoccuper avant tout de l'art d'artistes vivants ? Nous sommes loin de prétendre que nos expositions ne montrent que des chefs-d'œuvre, des sommets de la production artistique. Mais nous justement, nous

6. Berchtold, Alfred, *Bâle et l'Europe, Une histoire culturelle*, Éditions Payot Lausanne, Territoires, 2e édition revue et corrigée, Lausanne, 1991, t. II, p. 779.
7. Billeter, Erika, *Leben mit Zeitgenossen, Die Sammlung der Emanuel Hoffmann-Stiftung*, Mid-Century Modern Art Collection, Basel, Emanuel Hoffmann-Stiftung éd., 1980catalogue d'exposition), p. 13.

> *cherchons*, la vie n'est jamais immobile et chaque génération est à la recherche de la forme dans laquelle elle peut le mieux s'exprimer[8].

L'allusion à la musique faisait référence à Paul Sacher qui s'attachait à promouvoir les œuvres contemporaines avec l'*Orchestre de chambre de Bâle* (*BKO, Basler Kammerorchester*) qu'il avait fondé en 1926. Le ton était donné, tant pour l'orientation qu'Emanuel imposa au *Kunstverein* que pour l'esprit animant la collection du couple. Mais, cette même année 1932, la mort accidentelle d'Emanuel mit un terme brutal à cette complicité conjugale si prometteuse. Luc Hoffmann, son fils, nous rapporte avec une sobriété qui dissimule mal la douleur du petit garçon de 9 ans qu'il était alors :

> En 1932, mon père succombait à un accident d'automobile. Il avait alors 36 ans. Moins d'une année après, mon frère disparaissait à son tour. Ma mère, ma sœur et moi nous retrouvions seuls. Ce fut la fin d'une époque[9].

L'exposition commémorative du *Kunstverein* en hommage à son président défunt présenta les 120 œuvres de peinture et sculpture contemporaines que Maja et Emanuel avaient réunies avec passion en moins d'une décennie.

Maja Hoffmann-Stehlin (1896-1989), une femme forte face à l'adversité

Pour prolonger le projet commun, Maja Hoffmann ne tarda pas à créer la fondation qui porte le nom du défunt. On n'en peut lire sans émotion l'acte constitutif, daté du 6 juillet de cette année 1933 où la jeune veuve perdit son fils âgé de 10 ans (il avait été emporté par une leucémie), et où l'Europe assistait, impuissante, à l'irrésistible montée des forces du Mal :

> Dans notre ville surtout, où règne la tendance de considérer *hier* comme seul valable, et où la confiance en *aujourd'hui* et *demain* est si

8. Geelhaar, Christian, « Bejahung der Gegenwart und Zuversicht auf die Zukunft. Zur Geschichte der Emanuel Hoffmann-Stiftung », *in* Emanuel Hoffmann-Stiftung, Maja Oeri, Theodora Vischer (Hrsg.), *Emanuel Hoffmann-Stiftung Basel*, Stuttgart, Wiese Verlag, 1991, p. 9-35 (traduction de l'allemand JM).
9. Silberstein, Jil et Hoffmann, Luc, *op. cit.*, p. 18.

> faible, il me semble important de dire *oui* au présent et d'exprimer son espérance dans l'avenir[10].

La *Emanuel Hoffmann-Stiftung* ne se contentera pas de livrer au public une collection comptant parmi les meilleures de son époque, ouvrant ainsi le Musée des beaux-arts de Bâle à l'art contemporain ; elle pérennisera cette action par des donations destinées, selon les termes de l'acte fondateur, « à collectionner des œuvres qui, usant de moyens d'expression nouveaux, annonciateurs d'avenir, ne pouvaient être comprises d'emblée du public contemporain[11]. » Durant sa longue vie, Maja n'aura de cesse qu'elle ne réalise les trois buts qu'elle s'était fixés : collectionner, conserver et faire connaître un art nouveau. Quand elle crée la *Fondation Emanuel Hoffmann*, c'est sa propre collection qui en constitue le fonds.

Paul Sacher (1906-1999), chef d'orchestre, mécène, collectionneur, gestionnaire

En 1934, Maja épouse en secondes noces Paul Sacher et construit selon ses propres plans dans la campagne bâloise la villa Schönenberg, où vivra désormais sa famille. Luc Hoffmann décrit en peu de mots son beau-père :

> Paul Sacher était un homme très déterminé. Une personne extrêmement organisée, un brillant chef d'orchestre. Là était sa principale activité. Malgré cela, il a joué un rôle décisif au sein du conseil d'administration de Roche[12].

Maja avait, en effet, confié la gestion de sa fortune à Paul Sacher qui, saisissant une opportunité financière, était parvenu à rentrer en possession des actions perdues[13]. La famille Hoffmann était donc redevenue et restera, grâce à lui, propriétaire d'une part importante

10. Berchtold, Alfred, *op. cit.*, p. 780.
11. Hahnloser, Margrit, « Maja Sacher », *op. cit*., p. 24 et note 6, p. 51. Texte original de l'acte fondateur de 1933, cité dans le catalogue d'exposition, Meyer, Franz (dir.), *Die Sammlung der Emanuel Hoffmann-Stiftung, Kunstmuseum Basel, 7. Nov. 1970 – 24 Jan. 1971*, p. 8 : *« Die Hoffmann-Stiftung sammelt Werke von Künstlern, die sich neuer, in die Zukunft weisender, von der jeweiligen Gegenwart noch nicht allgemein verstandener Ausdrucksmittel bedienen. »*
12. Silberstein, Jil et Hoffmann, Luc, *op. cit*., p. 21.
13. C'est le docteur Emil Christoph Barrell, successeur de Fritz Hoffmann à la tête de l'entreprise, qui initia Paul Sacher aux particularités de l'industrie pharmaceutique.

de l'entreprise. Sacher avait étudié la musicologie à l'université et la direction d'orchestre au conservatoire de musique – la *Musikakademie* – de Bâle. Il avait juste 16 ans lorsqu'il fonda l'Orchestre des jeunes de Bâle, qui deviendra peu d'années plus tard le *Basler Kammerorchester (BKO)*, dont il a été question plus haut. Sur cette lancée, il sera peu après l'un des promoteurs de la section bâloise de la *Société internationale de musique contemporaine* (en allemand, *IGNM*)[14], qui permettra de révéler de nouveaux talents. En 1933, il sera cofondateur de la *Schola Cantorum Basiliensis*, qui figure aujourd'hui parmi les écoles les plus renommées de formation et de recherche en musique ancienne. En 1941, il crée le *Collegium musicum de Zurich* qu'il dirigera durant plus de 50 ans, notamment dans le cadre du Festival international de Lucerne. Sacher disposera ainsi des moyens qui lui permettront de réaliser ses objectifs : approfondir son exploration musicologique et révéler une musique contemporaine, jusqu'alors ignorée du public.

Le BKO fera le bonheur des mélomanes bâlois avec des œuvres de Bartók, Stravinski, Berio, Britten, Holliger, Honegger, Martinů, Boulez, Messiaen, Dutilleux et combien d'autres, dont de nombreuses créations sur commande de Sacher lui-même[15]. Nous nous souvenons avec émotion de Karlheinz Stockhausen dirigeant son *Voyage de Michael autour de la terre*, jusqu'à ce que le son de la trompette de son fils Markus s'évanouisse dans une nuit profonde. Avec recueillement, nous avons vécu la création des *Hymnes du silence* de Norbert Moret, que Sacher s'efforçait de tirer d'un oubli immérité. Paul Sacher ne connaissait pas le clivage des générations, ni d'ailleurs celui des styles. Avec amusement et respect, nous l'avons vu diriger un groupe de jeunes percussionnistes devant *Méta-Harmonie*, une gigantesque et tonitruante « machine à musique » de Jean Tinguely (fig. 3) lors de l'inauguration, en 1980, du Musée d'art contemporain de Bâle. En

14. La *Société internationale pour la musique contemporaine*, SIMC (en allemand IGNM*, Internationale Gesellschaft für neue Musik*), fondée en 1922, est la plus ancienne organisation faîtière pour la promotion de la création musicale contemporaine.

15. Hänggi-Stampfli, Sabine, *et al*., « Basler Kammerorchester », dans *Paul Sacher Stiftung*, Basel, Paul Sacher Stiftung éd., URL : http://www.paul-sacher-stiftung.ch/de/home.html, état 2014. Ce site, également consultable en langue anglaise, contient toute la documentation désirable sur la Fondation Paul-Sacher, ses collections et ses activités, notamment sur le BKO (cliquer sur <Sammlungen> puis <Basler Kammerorchester>.

hommage à Paul Sacher pour ses 70 ans, Rostropovitch commanda à douze compositeurs[16] un cycle de pièces pour violoncelle sur le thème du nom de S-A-C-H-E-R (mi, la, do, si, mi, ré, selon la notation allemande) qu'il créera lui-même.

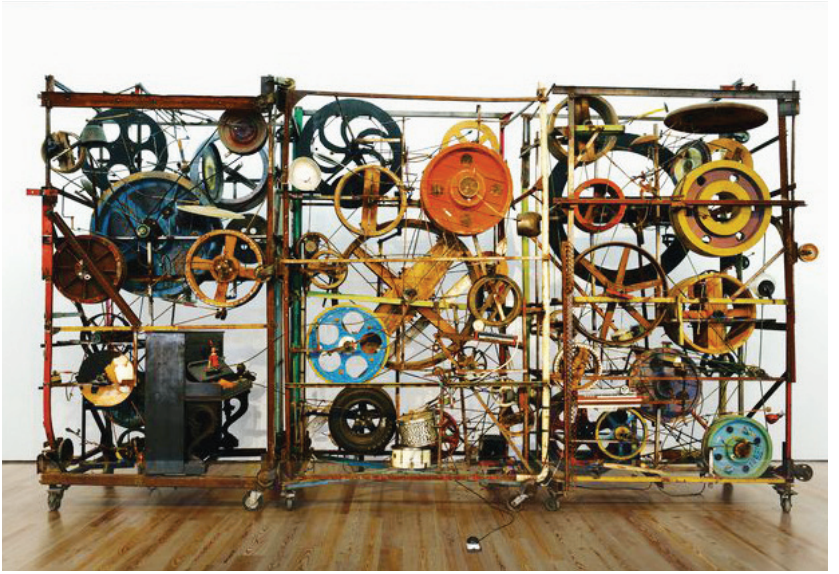

Fig. 3. Jean Tinguely, Meta-Harmonie II, 1979. Mobile scrap-iron sculpture with musical instruments and other objects, 3 parts : iron, sheet metal, brass, plastic, rubber, wood, leather, glass, electric motor 380 × 690 × 160 cm, Foto : Bisig & Bayer, Basel, Emanuel Hoffmann-Foundation, Gift of Paul Sacher 1980, on permanent loan to the Öffentliche Kunstsammlung Basel.

Dès 1973, Paul Sacher confie à une fondation toute sa documentation. Destinée à la recherche, la *Paul-Sacher-Stiftung* comprendra l'ensemble des manuscrits des œuvres qu'il a commandées (ce sont plus de 250), sa bibliothèque, sa correspondance, l'ensemble des archives Stravinsky ainsi que celles de Webern, Honegger et d'autres.

16. Conrad Beck, Luciano Berio, Pierre Boulez, Benjamin Britten, Henri Dutilleux, Wolfgang Fortner, Alberto Ginastera, Cristóbal Halffter, Hans Werner Henze, Heinz Holliger, Klaus Huber et Witold Lutosławski.

Maja et Paul Sacher, un couple complémentaire

Maja et son second mari formèrent un couple admirablement complémentaire. Peu après la disparition de son épouse, Paul Sacher relate avec beaucoup d'émotion :

> Maja a ardemment pris part à mon activité musicale. Elle était présente à chacun de mes concerts et m'a accompagné à toutes mes tournées. Elle avait une faculté de jugement souveraine pour toutes les questions de l'art, surtout de reconnaître des talents novateurs. Maja a gardé toute sa vie l'enthousiasme avec lequel, jeune femme, elle admirait Jean Arp et à un âge avancé s'engagea pour Joseph Beuys. C'est à 80 ans qu'elle se décida à créer le Musée d'art contemporain. Tout au long de notre vie de couple, Maja m'a ouvert le monde de la peinture et de la sculpture, me faisant visiter les ateliers et rencontrer des peintres et sculpteurs de la jeune génération[17].

Nombreux furent les visiteurs accueillis par les Sacher, tant au Schönenberg qu'à Saanen (dans l'Oberland bernois) ou au « Agresto » (dans le Chianti) : Bohuslav Martinů et sa femme Charlotte, Conrad Beck, Béla Bartók, Georges et Marcelle Braque, Arthur Honegger et sa famille, Constantin Regamey, Frank et Maria Martin, Dinu Lipatti et Madeleine, Max Ernst, Mstislav Rostropovitch et sa famille, Alberto Giacometti, Bernhard Luginbühl, Jean Tinguely, Pierre Boulez, Henri Dutilleux, Cristóbal Halffter pour ne citer que les plus illustres. Voici quelques exemples parmi les plus révélateurs :

Béla Bartók et Paul Sacher s'étaient liés d'amitié en 1929, à l'occasion d'un concert de musique de chambre. Au printemps 1936, Bartók reçut de Sacher une lettre lui demandant de composer une œuvre pour orchestre destinée à être exécutée lors du concert du dixième anniversaire de la fondation du *BKO*. Moins de trois mois plus tard, il mettait le point final à la *Musique pour cordes, percussion et célesta*. Il dédia son chef d'œuvre à Paul Sacher et à son orchestre de chambre qui, le 21 janvier 1937, en donnèrent la création qui fit grande impression. Quelques mois plus tard, Sacher adressa au compositeur une nouvelle demande, souhaitant une œuvre de musique de chambre

17. Sacher, Paul, « Dank an Maja », *in* Hahnloser, Margrit (Hrsg.), *op. cit.*, p. 10-12. (traduction de l'allemand JM).

pour très petit ensemble, destinée à la section bâloise de l'*IGNM*. La création de la *Sonate pour deux pianos et percussion* eut lieu le 16 janvier 1938, Bartók et son épouse Ditta Paszory se chargeant des deux parties de piano. Paul Sacher passa une troisième commande à Bartók, une composition pour orchestre à cordes. Alors que la situation était tendue en Hongrie, les Sacher invitèrent le compositeur dans leur chalet de Saanen. C'est là que, du 2 au 17 août 1939, fut écrit le *Divertimento pour cordes.* Dans une lettre à son fils Bélo, Bartók écrivit qu'il avait pu se consacrer à son art sans entraves, « …étant, comme un musicien du temps passé, l'invité d'un mécène. De loin, M. et Mme Sacher s'occupent de tout pour moi. Ils m'ont même fait venir un piano de Berne[18]. » Ses rapports avec Bâle auront été éminemment féconds pour Bartók, puisque les trois ouvrages composés pour cette ville sont ses chefs-d'œuvre les plus joués dans le monde. De retour en Hongrie, Bartók s'oppose au régime en place. En octobre 1940, Béla et Ditta doivent quitter la Hongrie. Ils gagnent la Suisse, mais craignent d'y rester, redoutant que ce pays ne pût demeurer à l'écart du conflit. Paul Sacher et quelques amis suisses organiseront leur exode aux États-Unis via Lisbonne. Dans une lettre d'adieux postée à Genève, Bartók exprime aux Sacher sa crainte : « Que votre pays puisse être protégé contre les bottes qui menacent de l'écraser[19]. »

Quand Bohuslav Martinů, mis à l'écart et errant en Europe, est frappé d'un cancer, les Sacher lui ménagent un refuge au Schönenberg où il passera, avec son épouse Charlotte, les deux dernières années de sa vie. Il décédera en 1959 à l'hôpital de Liestal, tout proche, et sera inhumé à l'orée du Schönenberg. Vingt ans plus tard, les autorités de la République démocratique tchécoslovaque transféreront la dépouille de Martinů à Polička, sa ville natale, avec l'accord et en présence de la veuve du défunt, mais contrairement aux dernières volontés de celui-ci.

Lorsqu'en 1978 Mstislav Rostropovitch est déchu de sa nationalité russe par les autorités soviétiques, c'est chez les Sacher qu'il est accueilli et se reconstruit, ce qui valut aux Bâlois des concerts inoubliables, comme les *Suites pour violoncelle* de Bach sous les voûtes romanes de la cathédrale.

18. Fuchss, Werner, *Béla Bartók en Suisse*, Payot Lausanne, Collection « Les Musiciens », Lausanne, 1975, p. 70-72.
19. Fuchss, Werner, *Paderewski. Reflets de sa vie,* Tribune éditions, Genève, 1981, p. 252.

Maja avait une prédilection pour les sculptures en métal. Pour la *Fondation Emanuel Hoffmann*, elle avait acquis, en 1948, un *Mobile* de Calder et, en 1962, *Enclume de Rêve X* de Chillida. Au cours des années 1960, elle avait découvert la jeune génération des plasticiens suisses Tinguely et Luginbühl (fig. 4), et leur témoigna son soutien par d'importantes commandes destinées à orner le siège de la direction de « Roche ». Jean Tinguely devint un ami particulièrement proche et toujours bienvenu chez les Sacher. Maja avait 70 ans, alors que l'artiste, avec ses 44 ans, était à l'apogée de son œuvre créatrice, quoique ses « machines » ne fussent encore guère prises au sérieux (v. fig. 5). Immédiatement s'établit une fascination réciproque donnant lieu, entre 1969 et 1989, aux 141 *Lettres à Maja*[20], adressées à toutes occasions et signées « Jeannot » Tinguely, souvent conjointement avec son épouse Niki de Saint Phalle. En un agencement en apparence chaotique, l'artiste y exprime ses sentiments et relate les événements de sa vie par des phrases toutes simples – en dialecte bâlois – entrelacées de dessins et collages, faisant de chacune une véritable œuvre d'art. Pour la petite histoire, Tinguely, en 1973, demanda à Maja Sacher de devenir la marraine de son fils nouveau-né Jean Milan. Celle-ci consentit, à condition que sa petite-fille Maja Oeri soit seconde marraine. C'est ainsi que Milan eut deux marraines, l'une de 79 ans, l'autre de 17[21].

Aussi un mécénat d'entreprise

Parallèlement à la *Fondation Emanuel Hoffmann*, Maja Sacher avait commencé à acquérir des œuvres contemporaines pour les bâtiments du siège bâlois de « Roche », en se donnant pour devise : « Là où l'on fait de la recherche, règnent aussi l'esprit de pionnier et la joie de la découverte[22]. » Un agrandissement de l'entreprise avait favorisé son projet. Dans les années 1970, sur commande de Maja, plusieurs œuvres firent leur entrée dans les nouveaux locaux : une grande sculpture en fer de Chillida, *Oyarek II* (1969), une sculpture

20. Les *Lettres de Jean Tinguely à Maja Sacher* ont été réunies par l'historienne de l'art Margrit Hahnloser en une édition critique admirablement documentée. Hahnloser, Margrit, (Hrsg.), *Briefe von Jean Tinguely an Maja Sacher*, Wabern-Bern, Benteli Verlag, 1992. Elles sont actuellement déposées au Musée Tinguely à Bâle.
21. Témoignage de Mme Maja Oeri.
22. Hahnloser, Margrit, « Kunstwerke für Hoffmann-La Roche », *in* Hahnloser, Margrit (Hrsg.), *op. cit.,* p. 28-30.

en pierre blanche de Henry Moore, suivies d'un bronze de Jean Arp. Pour sa *Grande spirale*, placée devant l'institut d'immunologie, Jean Tinguely s'était inspiré des recherches de la firme commanditaire sur la structure spiralée de l'ADN.

Fig. 4. En 1976 au Schönenberg. De gauche à droite : Paul Sacher, Maja Sacher, en compagnie des sculpteurs Jean Tinguely et Bernhard Luginbühl, photo : Leonardo Bezzola (collection privée).

Fig. 5. Jean Tinguely, Pop, Hop, Op & Co, 1962–1965. Iron, rubber, plaster, aluminium, wood and spring, 4 individual electric motors, 225.5 × 215.5 × 59.5 cm, Foto : Martin P. Bühler, Öffentliche Kunstsammlung Basel, Emanuel Hoffmann Foundation, on permanent loan to the Öffentliche Kunstsammlung Basel.

Maja a ainsi initié un mécénat d'entreprise en stimulant la création d'œuvres plastiques contemporaines destinées à l'architecture industrielle moderne. Elle poussa la direction de Hoffmann-La Roche à accorder des soutiens financiers à des manifestations artistiques, telle une importante contribution à la réalisation de la *Fontaine Stravinsky* de Jean Tinguely et Niki de Saint Phalle, que vous connaissez tous à Paris[23]. C'est à Bâle, où il enseignait à la *Musikakademie*, que Pierre Boulez s'était enthousiasmé pour la *Fasnachtbrunnen* (Fontaine du carnaval) de Jean Tinguely et avait puisé l'idée d'animer de semblable façon la place Stravinsky, plafonnant l'IRCAM au-devant du Centre Pompidou, jusqu'alors morne et déserte. Amenant sur place, à Bâle, madame Pompidou et le maire de Paris, Jacques Chirac, il avait réussi, avec succès, à les convaincre. La contribution du groupe pharmaceutique au cofinancement apparaît dans la liste des donateurs sous le terme discret de « fonds privés ».

Ce mécénat d'entreprise culmina avec la création du *Musée Tinguely* à Bâle (architecte Mario Botta), inauguré en 1996, et, la même année, le financement de *Canto d'Amore,* une exposition de grande envergure au *Kunstmuseum*, mettant en parallèle la musique et les beaux-arts du classicisme moderne, à l'occasion du dixième anniversaire de la *Fondation Paul Sacher*[24]. Ces manifestations, toutes à la mesure des objectifs que s'étaient fixés Maja et Paul Sacher, témoignent d'une relation forte entre la firme et la famille Hoffmann. Ainsi, dans son allocution de bienvenue à l'exposition, le président du conseil d'administration de Roche, le docteur h.c. Fritz Gerber, n'avait pas manqué de relever combien l'ampleur de vues de Paul Sacher, son inspiration, sans oublier son engagement culturel au long des décennies de son mandat avaient été bénéfiques à l'entreprise.

23. *Ibid.*, p. 30. Voir aussi Bezzola, Leonardo *et al.*, *Jean Tinguely, Niki de Saint Phalle, Stravinsky-Brunnen Paris*, Benteli Verlag, Bern, 1983, 144 p., préface de Pierre Boulez, avec des contributions de Franz Meyer, Pontus Hultén, Jacques Chirac, Stefanie Poley.

24. Boehm, Gottfried, Mosch, Ulrich und Schmidt, Katharina (Hrsg.), *Canto d'Amore, Klassische Moderne in Musik und bildender Kunst 1914-1935*, Öffentliche Kunstsammlung Basel/Kunstmuseum, Paul Sacher Stiftung Basel éd., 1996, Ausstellungskatalog, 534 p. Version française : *Canto d'Amore, Modernité et classicisme dans la musique et les beaux-arts entre 1914 et 1935*, Paris, Flammarion.

La dynamique de la *Fondation Emanuel Hoffmann*

Le style personnel de la collectionneuse marqua d'une manière décisive durant plusieurs décennies la *Fondation Emanuel Hoffmann*, qu'elle présida jusqu'en 1979. Écoutons Erika Billeter qui en publia l'inventaire en 1980 :

> Maja Sacher a été la première femme à générer des tendances qui eurent un retentissement après la Seconde Guerre mondiale. Je suis certaine que les femmes collectionnent autrement que les hommes. Elles se laissent enthousiasmer beaucoup plus inconditionnellement et plus rapidement, sont plus émotionnelles face à l'œuvre d'art. Maja Sacher a parcouru la scène de l'art de son époque avec une sûreté de somnambule, s'est intéressée à des artistes que presque personne ne connaissait alors et qui aujourd'hui ont été confirmés par la réalité de l'histoire, a acheté, collectionné avec l'instinct le plus sûr pour le meilleur. Et a ainsi réalisé ce qui lui était donné au plus profond de son être : reconnaître la beauté là où elle était encore inaccoutumée. Elle a collectionné des contemporains à un moment où ils n'avaient encore aucune chance d'être reconnus. Elle a soutenu des artistes qui n'avaient pas encore d'acheteur. Il n'y a pas un artiste de sa collection qui ne compte parmi les maîtres de ce siècle[25].

En 1941, la fondation avait légalement déposé de façon permanente les œuvres de sa collection au Musée des beaux-arts de Bâle. Après l'acquisition des modernes classiques avec Gris, Picasso, Arp, Delaunay, la collection s'attachera de plus en plus au contemporain immédiat avec des œuvres de Calder, Giacometti, Pollock, Tobey, Rothko, Chillida. Puis, ce sera l'envol des années 1970 avec Beuys. Maja avait certes vécu comme un choc sa première découverte de Joseph Beuys à l'occasion d'une exposition à la *Kunsthalle* de Bâle. Elle ne s'engagea pas moins en faveur de l'artiste allemand qui était alors violemment décrié, en parvenant à vaincre les réticences au financement d'une grande exposition au Musée des beaux-arts ; et surtout en achetant courageusement pour la *Fondation Emanuel Hoffmann* une remarquable suite de dessins et aquarelles issus de la collection van der Grinten[26], ainsi qu'une sculpture importante intitulée *Schneefall*

25. Billeter, Erika, *op. cit.*, p. 8 (traduction de l'allemand JM).
26. Voir Hahnloser, Margrit, *« Auf dem Schönenberg und in Basel », in* Hahnloser, Margrit, *op. cit*., p. 32.

(« chute de neige », une installation déposée sur le sol et composée de petits troncs dénudés de sapin recouverts de couches de feutres). Dès le milieu des années 1970, un nouvel espace devint nécessaire suite au prêt a long terme à la ville de Bâle d'une importante partie de la collection d'art minimal du comte Panza di Biumo, comprenant des œuvres de Donald Judd, Carl Andre, Sol Lewitt, Richard Serra, Bruce Nauman, Richard Long... Une donation de Maja Sacher permit la création du *Musée d'art contemporain* de Bâle, inauguré en 1980, qui fut alors le premier musée au monde à mériter ce nom[27].

Pérennité de l'héritage culturel

Les deux enfants de Maja et Emanuel Hoffmann, Vera et son frère Luc, puis leurs descendances (v. tableau 1), assureront, chacun à sa façon, la pérennité de l'héritage culturel laissé par Maja et ses deux époux successifs. Vera Oeri-Hoffmann fut durant de longues années secrétaire particulière de Paul Sacher, puis sera présidente des *Fondations Emanuel Hoffmann* et *Paul Sacher*. Elle joua un rôle essentiel dans la construction du *Musée d'art contemporain* et du *Musée Tinguely*. Gestionnaire accomplie, celle qui passait pour la femme la plus riche de Suisse était la discrétion même, toujours accessible au dialogue durant les pauses des concerts qu'elle fréquentait assidûment. Son mari, Jakob Oeri, lui-même membre du conseil d'administration de « Roche », était chirurgien et l'un de mes patrons au service de chirurgie de l'Hôpital universitaire de Bâle. Lors d'une réception du staff chez les Oeri, c'était la maîtresse de maison qui, en toute simplicité, nous servait. Après sa disparition en 2003, sera créée la *Fondation Vera Oeri pour promouvoir et soutenir l'Académie de musique de la ville de Bâle,* dont elle financera la construction de la bibliothèque qui porte son nom[28].

27. Le *Museum für Gegenwartskunst* est une réalisation conjointe de la *Emanuel Hoffmann-Stiftung,* de la *Christoph Merian Stiftung* (une fondation d'utilité publique ayant son siège à Bâle) et du canton de Bâle-Ville. Il est exploité par le *Kunstmuseum* de Bâle.
28. Schibler, Thomas, « Oeri-[Hoffmann], Vera », in *Dictionnaire historique de la Suisse (DHS),* url : http://www.hls-dhs-dss.ch/textes/f/F48760.php, version du 28.08.2009, consulté le 6.12.2013.

Maja Oeri, fille de Vera et Jakob Oeri-Hoffmann, reprendra le flambeau à la présidence de la *Fondation Emanuel Hoffmann* en 1995, après avoir été invitée par Maja Sacher à siéger au conseil de la fondation avec sa cousine Maja Hoffmann dès 1977, les deux branches de la famille se partageant le financement et la responsabilité de la collection. Avec le *Schaulager*, inauguré en 2003, Maja Oeri donne à la fondation un nouvel essor, suivant la ligne de sa grand-mère Maja : « collectionner pour tracer l'avenir[29] ». Entre parenthèses, notez la récurrence des prénoms emblématiques Maja et Vera, révélant quasiment une dynastie féminine au sein de la famille Hoffmann. Il s'agissait d'abriter dans des conditions de conservation optimales toutes les œuvres de la fondation hors celles déposées et exposées dans les musées bâlois. Le *Schaulager* (littéralement dépôt ou stock d'exposition), que Maja Oeri a imaginé avec le Conseil de la Fondation Emanuel-Hoffmann, dont elle a financé intégralement les travaux et qu'elle gère par le biais de la *Fondation Laurenz* à la mémoire d'un jeune fils défunt, est une institution totalement inédite, « pas un musée, pas un dépôt traditionnel, un lieu où voir et concevoir l'art autrement[30]. » Situé en pleine zone industrielle de Bâle, le bâtiment aux allures de forteresse (fig. 6) signé Herzog et de Meuron[31] se prête admirablement, avec ses cinq étages[32] de chacun 2 500 m², à la conservation et la présentation des œuvres et installations avides d'espaces de la « nouvelle contemporanéité » détenues par la Fondation Emanuel Hoffmann. Il est en priorité réservé à la recherche et à l'enseignement supérieur, tout en étant accessible au grand public lors d'expositions temporaires. La conception de ce lieu unique de promotion de l'art contemporain et de recherche scientifique valut à Maja Oeri le titre de docteur *honoris causa* de l'université de Bâle

29. Geelhaar, Christian, *op. cit.*, p. 9-35 (traduction de l'allemand JM).
30. Une information très complète sur le *Schaulager* peut être consultée sur son site officiel : Schaulager Münchenstein/Basel, *Schaulager, kein Museum, kein traditionelles Lagerhaus. Schaulager – ein Ort, an dem man Kunst anders sieht und über Kunst anders denkt*, New Identity Ltd., Basel, © Schaulager 2009. www.schaulager.org/de/ ou www.schaulager.org/en/ .
31. Ceux-là mêmes qui réalisèrent la reconversion des bâtiments abritant la *Tate Modern* de Londres, ouverte en 2000.
32. Dont deux sont des étages d'exposition et les trois autres des surfaces de dépôt pour la collection.

« …pour avoir, suivant la tradition de sa famille, contribué de manière décisive à élever Bâle au rang de ville d'art internationale », nous dit l'éloge prononcé à cette occasion.

Fig. 6. Le Schaulager, dans la zone industrielle de Bâle, 2003, Herzog et de Meuron, architectes, photo Ruedi Walti, Bâle (collection Schaulager).

Première à être élue membre étranger dans le Conseil consultatif de la *Tate Modern* de Londres, Maja Oeri quittera cette fonction après quelques années pour devenir, en 2003, *trustee* du *Museum of Modern Art* à New-York. Dès lors, la *Fondation Laurenz*, le *Schaulager* et le *MoMA* travaillent en coopération régulière. Ce lien étroit permit à la *Fondation Emanuel Hoffmann* de faire, en commun avec le MoMA, l'acquisition de *Days*, une installation majeure de Bruce Nauman.

Ajoutons que Maja Oeri a créé en 2002 et finance dès lors un poste de professeur assistant, *« Laurenz Assistenzprofessor »*, au séminaire d'art contemporain de la faculté des Lettres et d'Histoire de Bâle, instituant ainsi un lien permanent entre le *Schaulager* et l'Université. En 2013, elle a fait don d'un second poste de professeur, pour la théorie de l'art, avec le titre de *« Schaulager Professor »*. Mais elle ne s'est pas arrêtée là. Elle a donné à la Ville de Bâle les moyens d'acheter

un bâtiment prestigieux, voisin du Musée des beaux-arts, qui était auparavant le siège de la Banque nationale suisse. Ce bâtiment abrite maintenant l'administration du musée, le séminaire d'art de la faculté des Lettres et d'Histoire de l'université de Bâle, et sa bibliothèque d'art. En 2016 sera inauguré le bâtiment d'agrandissement du *Kunstmuseum* (conçu par les architectes Christ & Gantenbein). Elle y a contribué, avec la Fondation Laurenz, à la hauteur de 50 millions de francs suisses.

Luc Hoffmann[33] (né en 1923), défenseur de la Camargue et de la biodiversité

Monsieur Luc Hoffmann (fig. 7) est tout le contraire d'un écologiste politique. À ma question de savoir si le qualificatif de géo-écologiste lui convenait, il répondit : « Pourquoi pas ? », du ton détaché de celui à qui toute catégorisation importe peu. Il est un scientifique engagé qui ne se contente pas de publier ses observations, mais en mesure la portée, mettant tout en œuvre pour les concrétiser sur le terrain.

Enfant, il était passionné par les oiseaux, allant les observer dans la « Petite Camargue alsacienne », une zone humide protégée aux portes de Bâle. Puis, à 16 ans, avec un camarade, il entreprend une expédition à la réserve naturelle des Sept-Îles, en Bretagne, où il a la chance d'identifier une espèce alors encore inconnue en France, le fou de Bassan. Il note ses observations et, la même année, il adhère à la Société suisse d'ornithologie, où il publie ses premiers travaux. Un début d'études de chimie destinées à l'intégrer dans l'entreprise familiale ne l'avait pas fait renoncer à sa passion, et c'est vers la biologie qu'il va résolument bifurquer. À 23 ans, il met le cap sur la Camargue. C'est le coup de foudre. Écoutons-le :

> C'était magique ! La Camargue, c'est une vue qui ne présente aucune limite… En fait, ce premier voyage n'allait durer que quelques jours, mais assez pour frapper mon imagination. Tout ce qui se révélait à nous ! L'immensité. Cette profusion d'oiseaux[34].

33. Lukas Hoffmann avait adopté le prénom français après avoir pris résidence en France à la fin des années quarante.
34. Silberstein, Jil et Hoffmann, Luc, *op. cit*., p. 34.

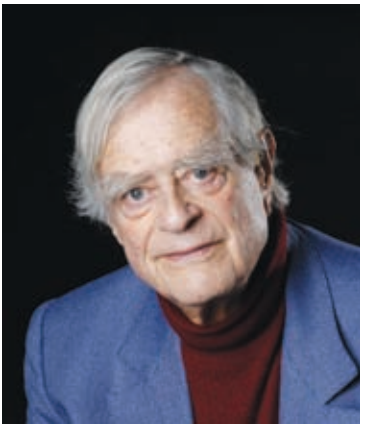

Fig. 7. Luc Hoffmann, un scientifique engagé
(collection particulière).

La Camargue, avec ses espaces de transition entre terre et eau, entre eaux douces et salées, devient sa terre d'élection. Pour vraiment comprendre la nature, il va dépasser le cadre de l'ornithologie, connaître les actions et réactions entre les animaux et le milieu, reconnaître que les zones humides sont la clé de la biodiversité. Commence alors l'aventure de la *Tour du Valat* dont il acquiert le domaine en 1948. Il a 26 ans et s'y installe, laissant derrière lui le confort de la vie bâloise, avec l'illusion qu'il serait possible d'entreprendre à deux ou trois personnes l'étude d'un tel écosystème. Il fait construire un laboratoire susceptible d'accueillir plusieurs scientifiques, tout en procédant aux premiers baguages de poussins de flamants roses (fig. 8) et en passant une thèse de doctorat en biologie à l'université de Bâle. En 1954, le centre de recherche est officiellement créé[35].

Il faut résumer, tant est riche de réalisations son curriculum, tant sont variées les activités de Luc Hoffmann. Dès 1958, en collaboration avec l'*Union internationale pour la conservation de la nature,* il met en route le projet MAR (MARécages), première initiative internationale pour la conservation des zones humides. En 1961, il est cofondateur du

35. Sur la réserve naturelle volontaire de la Tour du Valat, voir : Picon, Bernard, « La Camargue contemporaine : une complexité héritée », *in* Rouquette, Jean-Maurice, dir., *Arles, histoire, territoires et cultures*, Paris, Imprimerie nationale Éditions, 2008, p. 1167.

Fig. 8. Luc Hoffmann. Construction d'un corral pour les flamants roses (collection particulière).

WWF (*World Wildlife Fund*), dont il sera vice-président jusqu'en 1988. Directeur du *Bureau international de recherches sur les oiseaux d'eau*, le BIROE, il organise en 1962 la Conférence des Saintes-Maries-de-la-Mer, qui sera un tournant décisif dans la défense des zones humides (fig. 9). MAR se concrétisera en 1971 dans la *Convention de Ramsar*, un réseau international de zones humides qui réunit actuellement 158 nations. Les sauvetages de sites en péril se succèdent en Autriche, en Hongrie, en Afrique, en Asie, et sur le pourtour méditerranéen. Le *Parc naturel régional de Camargue* en 1971, ainsi que le *Parc national de Doñana,* à l'embouchure du Guadalquivir, furent certes rendus possibles grâce au patronat du WWF et à l'appui des gouvernements, mais non sans des apports financiers personnels et surtout le savoir-faire infatigable de Luc Hoffmann.

Fig. 9. Luc Hoffmann, en tournée prospective dans le cadre du projet MAR (MARécages) (collection particulière).

Au cours des années 1950-60, l'impératif était : « protéger la nature contre l'homme », ce qui n'allait pas sans conflits avec les propriétaires locaux. Ce n'est qu'au début des années 1970 que s'imposa le concept de développement durable. Une réserve naturelle peut bel et bien constituer un avantage économique pour la région concernée. « Tout est lié. Tout interagit[36]. » En 1974, Luc Hoffmann crée la *Fondation Tour du Valat pour l'étude et la conservation de la nature*. Fondation scientifique privée pour une mission d'intérêt général, celle-ci œuvre pour une gestion durable des zones humides méditerranéennes, avec pour objectifs principaux d'arrêter leur dégradation, de les restaurer et de promouvoir leur utilisation rationnelle. Le domaine de la Tour du Valat s'étend sur 2 600 hectares, dont 1 900 classés en réserve naturelle. Actuellement, près de 60 salariés participent à sa mission[37]. C'est la

36. Silberstein, Jil et Hoffmann, Luc, *op. cit*., p. 87-88.
37. *Ibid*., p. 126. Sur les activités et programmes de recherches actuels, voir : *Tour du Valat, Centre de recherche pour la conservation des zones humides méditerranéennes*, Le Sambuc, 13200 Arles, rapport d'activités 2012. Consulter aussi son site internet sous www.tourduvalat.org .

réponse à un cri d'alarme : dans les années 1970, les terres cultivables et la zone industrielle de la Camargue avaient presque doublé de surface en un peu plus de 20 ans, alors qu'auparavant, cette expansion avait été lente et variée au long des millénaires. Au cours du XXe siècle, 50 à 70% des zones humides qui y existaient ont disparu[38]. Il s'agira de protéger la Camargue non sans ménager les intérêts économiques de sa population, un jeu d'équilibre subtil qui exigera beaucoup de pragmatisme, alors que les agriculteurs voient avec méfiance et parfois hostilité, se développer la station. À partir des années 1990, à travers l'initiative *MedWet* regroupant 26 pays, la Tour du Valat contribue à l'application concrète des principes de la Convention de Ramsar au pourtour méditerranéen, assurant le transfert de connaissances vers les différents acteurs des zones humides (voir annexe).

Par le biais de la *Fondation MAVA*, créée en 1994, Luc Hoffmann assura à très long terme le financement de ses activités de conservation de la nature dans un rayon d'action comprenant le bassin méditerranéen (incluant en partie le centre de la Tour du Valat), la Suisse et l'arc alpin ainsi que la zone côtière de l'Afrique de l'Ouest. La *Fondation MAVA* consacre un 20% de son budget à d'autres initiatives, comme par exemple celle de la réintroduction en Mongolie des chevaux de Przewalski, en accordant à Claudia Feh, initiatrice du projet, le support logistique et scientifique nécessaire à sa réalisation[39].

Du mariage de Luc Hoffmann avec Daria Razumovsky étaient nés quatre enfants : Vera en 1954, Maja en 1956, André en 1958 et Daschenka en 1960. Accueillant des chercheurs, collaborant avec le CNRS, attirant visiteurs scientifiques et élus intéressés, la Tour du Valat était devenue un petit village. Les effectifs augmentant, les enfants aussi, une école de la station et du domaine agricole devint nécessaire. Daria engagea donc une institutrice qui fut agréée par le Ministère.

Luc Hoffmann est, lui aussi, possédé par le virus de l'art ; au travers de la fondation Emanuel Hoffmann, bien sûr, et en étant collectionneur lui-même. De nombreux artistes ont visité la Tour du Valat au cours des années. Toute dans la ligne de l'héritage maternel, sa *Fondation Vincent Van Gogh*, récemment inaugurée à Arles, fait dialoguer le grand

38 Silberstein, Jil et Hoffmann, Luc, *op. cit*., p. 39 et 57.
39 *Ibid*., p. 164-166.

maître du XIXe siècle avec l'avant-garde[40]. La ville d'Arles, où Van Gogh produisit ses chefs d'œuvres les plus emblématiques, n'en avait aucun dans ses murs. C'est maintenant chose faite, d'une manière fort originale. Installée dans un complexe de bâtiments historiques du XVe siècle, la fondation a signé un contrat avec le *Musée Van Gogh* d'Amsterdam, qui lui garantit sur le moyen terme des rotations de prêts comprenant chacune plusieurs tableaux du maître. La confrontation avec les regards d'artistes contemporains prolonge le projet de *l'Association Van Gogh d'Arles* initié par Yolande Clergue, l'épouse du grand photographe et fondateur des Rencontres photographiques d'Arles[41].

Maja Hoffmann, la bâtisseuse

Madame Maja Hoffmann, fille de Luc Hoffmann et petite-fille de Maja Sacher-Stehlin, est vice-présidente de la fondation Emanuel Hoffmann. Elle a fréquenté les bancs d'école à la Tour du Valat puis à Arles avant de rejoindre la Suisse, Paris, New York et Londres. Sa *fondation LUMA*, créée en 2004 et dont le siège est à Zurich, soutient…

> …des projets dans le domaine de l'art et de l'image, de l'édition, des documentaires et du multimédia. Elle est également spécialisée dans des projets intégrant l'environnement, l'éducation et la culture dans ce qu'elle a de plus large et de plus innovant, créant ainsi un dialogue fructueux entre des domaines qui ne se rencontrent pas toujours aisément.

Inscrivant leur action dans des partenariats au long cours, Maja Hoffmann et la fondation LUMA ont soutenu depuis 2002 le programme *Raum parallell* de la *Kunsthalle* Zurich et le festival des Rencontres photographiques d'Arles avec en particulier le *Prix*

40. Fondation Vincent Van Gogh Arles, *Van Gogh live ! : Inauguration*, Analogue éd., Arles, 2014, 224 p. Ouvrage paru à l'occasion de l'exposition inaugurale de la *Fondation Vincent van Gogh Arles*.
41. Hoffmann, Luc, « De l'*Association* à la *Fondation Vincent van Gogh Arles* », dans *ibid.*, p. 23-25. Voir aussi dans le même ouvrage la préface de Maja Hoffmann, présidente du conseil artistique, p. 27-29, ainsi que de l'historienne de l'art Bice Curiger, directrice de la fondation « Van Gogh Live ! – Introduction », p. 31-38.

Découverte[42]. Depuis l'installation de Maja en 2009 à Londres, où elle passe une partie de son temps avec sa famille, la fondation soutient les programmes d'expositions, et notamment les programmes de films des galeries de la Serpentine[43] ou de la *Tate*, pour n'en citer que quelques-uns.

Le réseau de la fondation LUMA est étendu et international. Dès 2006, celle-ci ne se contente pas de collectionner des œuvres existantes pour les posséder et les exposer dans un seul lieu. Elle se définit en tant que productrice d'œuvres et de projets en collaboration avec des artistes ou en partenariat avec d'autres institutions artistiques. Ainsi furent coproduits des projets tels que la *Library of water* de Roni Horn en Islande avec Artangel[44], ou le *Parliament of Reality* de l'artiste danois Olafur Eliason sur le campus de l'université de Bard, dans l'État de New York, tous deux avec une composante environnementale. *LUMA&*, une branche de LUMA établie en 2010, est aussi productrice de *Elévation 1049*, une biennale d'art contemporain dont la première édition a eu lieu dans les montagnes suisses du Sanenland en janvier 2014.

À la suite de longues et ardues négociations avec l'administration française, un autre chapitre s'ouvre pour la Fondation avec la création en 2013 du *Fonds de dotation LUMA Arles* qui rend possible l'acquisition de plusieurs hectares des anciens ateliers SNCF d'Arles pour y installer son projet de *Parc des Ateliers*…

> …tentative de penser et de créer un centre d'art et de recherche d'un genre nouveau. Comme une maison de production dont le format principal serait l'exposition. Parce que l'art contemporain se branche depuis le début de ce siècle à tous les autres domaines de recherche et d'enquête sur le monde, le *Parc des Ateliers* concevra son programme autour de ce format de l'exposition. Cela transparaîtra dans une

42. Le prix Découverte des Rencontres d'Arles récompense un photographe ou un artiste utilisant la photographie dont le travail a été récemment découvert ou mérite de l'être sur le plan international.
43. *La Serpentine Gallery* est une galerie d'expositions temporaires installée au cœur des jardins de Kensington, près de la rivière Serpentine, à Londres. L'art contemporain (sculptures, peintures, installations, vidéos) y est à l'honneur.
44. La *Library of Water* est un projet à long terme conçu par l'artiste américain Roni Horn et dirigé par l'organisme de productions Artangel dans une ancienne librairie dans la cité côtière de Stykkishólmer en Islande.

> école, un laboratoire, une résidence d'artistes, une bibliothèque, des archives, un cinéma, un jardin… Tous à la recherche d'une intelligence contemporaine[45].

Ce projet artistique et urbanistique ambitieux comporte en son centre un bâtiment conçu par l'architecte américain Frank Gehry, auteur du musée Guggenheim de Bilbao et du Disney Hall de Los Angeles en collaboration avec un collectif de consultants artistiques internationaux connus pour l'originalité de leur travail, le *core group* de la Fondation LUMA pour Arles. Les travaux ont débuté en 2014 et chaque année verra la rénovation d'un des ateliers abandonnés de l'ancienne friche jusqu'à l'inauguration au printemps 2018 du nouveau bâtiment et du campus dans son intégralité. Le programme de préfiguration élaboré avec le *core group* a donné lieu à des expositions telles que *Vers la Lune en passant par la Plage*[46] ou *Les chroniques de solaris*[47] ou à des collaborations avec les Rencontres d'Arles.

Toutes les actions de LUMA au sens large tendent vers un but : mettre en évidence que l'art contemporain n'est pas qu'une entreprise commerciale destinée à une audience réduite, mais une manifestation humaine dont on ne saurait se passer, un langage révélateur de l'état de notre société dans le monde actuel, et qu'il est temps de tout mettre en œuvre pour le sortir du rôle mineur dans lequel on le cantonne.

Maja Hoffmann est, comme sa grand-mère, collectionneuse de l'art le plus actuel ; nul doute qu'elle en fera bénéficier, en résonnance avec son temps, le complexe culturel qu'elle est en train de mettre en place. À son invitation initiale, les éditions *Actes Sud* ainsi que l'*École nationale supérieure de la photographie* (ENSP) seront installées à proximité et le Festival de la photographie qui, le premier, a permis d'ouvrir ce site au public, encouragé à continuer d'y monter des expositions. Maja Hoffmann est aussi présidente de la *Fondation Vincent Van Gogh Arles* et de son conseil artistique.

---

45. Hoffmann, Maja, *et al.*, *Le Parc des ateliers à Arles*, Journal N° 1, été 2013, Fondation LUMA, Zurich, London, New York.
46. Sous ce titre sonnant comme une invitation à un voyage *vers la lune en passant par la plage*, fut réalisée une exposition réunissant, durant quatre jours en juillet 2012 dans les arènes d'Arles, une vingtaine d'artistes de renommée internationale.
47. Exposition rassemblant dans le Parc des Ateliers à Arles, durant six mois en 2014, un groupe d'artistes de renommée internationale autour du travail de l'architecte Frank Gehry.

Je ne saurais clore ce survol de quatre générations sans évoquer Vera Michalski-Hoffmann, fille de Luc Hoffmann. Propriétaire de plusieurs maisons d'édition, elle a créé, tout récemment à Montricher, dans la campagne vaudoise au pied du Jura, la *Fondation Jan Michalski pour l'écriture et la littérature* « afin de perpétuer la mémoire de [son mari] Jan Michalski disparu prématurément fin août 2002 et plus particulièrement son enthousiasme pour la création littéraire » selon ses propres termes. La fondation a pour vocation de soutenir la littérature en aidant les écrivains à réaliser leurs œuvres, tout simplement partant de la constatation que « très peu peuvent vivre de leur plume et le temps consacré à l'écriture est bien souvent du temps volé. L'idée de la fondation est donc de donner le coup de pouce nécessaire ». Ce soutien se manifeste par l'octroi d'aides financières, l'organisation d'événements littéraires, l'accueil en résidence d'écrivains et bien d'autres activités. Les bâtiments présentent une architecture audacieuse en pleine nature, abritant lieu d'exposition, bibliothèque et auditorium ouverts à tous. La bibliothèque (80 000 documents à terme), en chêne clair dans un dédale d'escaliers étroits, tout en hauteur, prête un cadre intimiste à une recherche studieuse et sereine. L'attribution du *Prix Jan Michalski de littérature,* lancé en 2010, distingue chaque année une œuvre exceptionnelle de la littérature mondiale[48].

Un mécénat traceur d'avenir

Vous l'aurez compris, le cap suivi par cette famille continue à être de *chercher*, comme l'a si bien exprimé Emanuel Hoffmann, en visionnaire de ce qui allait suivre ; révéler des trésors qui ne sont pas immédiatement accessibles au public ; sauver une biodiversité mise en péril par une société aveugle ; bâtir afin de tracer l'avenir. Maja – et, à travers elle, ses deux maris successifs Emanuel Hoffmann et Paul Sacher – est le fondement d'un édifice culturel à peu d'autres comparable. Pour elle, ce n'était pas la propriété qui comptait, sinon l'expérience et la découverte de l'art.

À l'issue de cette sommaire galerie de portraits, se dégagent les

48. Bandle, Ann, « Fondation Jan Michalski pour l'écriture et la littérature », *in Fondation Jan Michalski*, Montricher (Suisse), 2013. URL : www.fondation-janmichalski.com.

particularités propres au mécénat pratiqué par la famille Hoffmann. C'est d'abord une exemplaire continuité au fil des générations ; tous les descendants d'Emanuel et de Maja, – aussi ceux qui ne sont pas explicitement mentionnés dans ce texte –, se sont impliqués et continuent à le faire, d'une manière ou d'une autre, dans les fondations de leurs aînés ou dans leurs propres œuvres de mécénat, tout en exerçant une activité professionnelle régulière. Tout s'imbrique. On ne se contente pas de léguer une collection ou un domaine, on gère la donation afin d'en assurer la pérennité et créer une dynamique « renouvelable », pour utiliser une expression très actuelle. La recherche de l'excellence en est le moteur essentiel, qui se traduit par la sollicitation de personnalités de tout premier plan pour la réalisation des projets, l'établissement de synergies avec les institutions de l'État, des collectivités territoriales, d'autres fondations et ONG internationales. C'est aussi l'amitié partagée avec les artistes, la générosité de l'accueil, l'audace des réalisations, quitte à oser paraître parfois un peu iconoclaste, comme avec l'impertinente et stimulante installation de Thomas Hirschhorn dans l'exposition inaugurale de la Fondation Vincent Van Gogh à Arles[49]. La fortune que, selon un mot de Paul Sacher, « la vie leur a prêtée à terme », leur en a donné les moyens. En nos temps de disette budgétaire, ce ne sont pas nos édiles, quel que soit leur camp politique, qui s'en plaindront.

Invité à s'exprimer lors de l'acte constitutif de la *Fondation Emanuel Hoffmann* en 1933, Jean Arp avait prononcé ces paroles qui n'ont rien perdu de leur validité : « Il dépend de l'amour d'une douzaine de personnes qu'un art nouveau puisse subsister ou qu'il périsse[50]. » Près de six décennies plus tard, questionné sur son jugement de valeur des œuvres rassemblées par Maja Sacher au Schönenberg, Jean Tinguely avait écrit de sa grosse écriture quasi enfantine : « Sa collection est pur amour[51]. » Cela résume tout.

49. Falguières, Patricia, « Thomas Hirschhorn, Branchement Van Gogh », dans *Van Gogh live ! : Inauguration, op. cit.,* p. 119-143.
50. Billeter, Erika, *op. cit.*, p. 44 ; citée et traduite par Berchtold, Alfred, *op. cit.*, p. 784.
51. « *Ihre Sammlung ist reine Liebe* ». Hahnloser, Margrit (Hrsg.), *op. cit.*, p. 14.

Annexe

Peu avant la clôture de rédaction nous est parvenue cette information :

> La Tour du Valat s'est vu décerner mercredi 3 juin 2015 le prix du mérite Ramsar pour la conservation des zones humides, à l'occasion de la 12e Conférence des parties contractantes de la Convention à Punta del Este (Uruguay).
>
> Le prix du mérite décerné par la Convention de Ramsar à la Tour du Valat et remis à son directeur général, Jean Jalbert, vient récompenser soixante ans de recherche et d'action pour l'étude, la gestion et la préservation des zones humides méditerranéennes. C'est également la reconnaissance d'une aventure humaine hors du commun depuis la création en Camargue, en 1954 par Luc Hoffmann de ce centre de recherche qui a vu se succéder plusieurs générations de chercheurs de toutes nationalités, passionnés par les zones humides et leur richesse. La Tour du Valat est notamment à l'origine de la Convention de Ramsar, puis a joué un rôle déterminant dans la création de l'initiative MedWet en 1991, et a activement contribué à la mise en œuvre des principes de la Convention Ramsar dans le bassin méditerranéen. Elle est également très présente et active lors de cette 12e Conférence des parties, via des travaux sur les projets de résolution, la participation à de nombreux événements dans le cadre de « l'Agora méditerranéenne », ainsi que la diffusion des résultats de l'Observatoire des zones humides méditerranéennes.[52]

Remerciements

L'auteur souhaite témoigner sa gratitude à Monsieur Luc Hoffmann qui lui a accordé un long entretien à sa résidence de la Tour du Valat et a bien voulu mettre ses photos d'archives à sa disposition. Ses remerciements s'adressent également à mesdames Maja Hoffmann et Maja Oeri qui, après relecture de son texte, lui ont apporté des précisions sur leur famille et leurs activités.

52. Plus d'informations : http://www.tourduvalat.org/fr/actualites/evenements/la_tour_du_valat_recompensee_par_un_prix_du_merite_ramsar

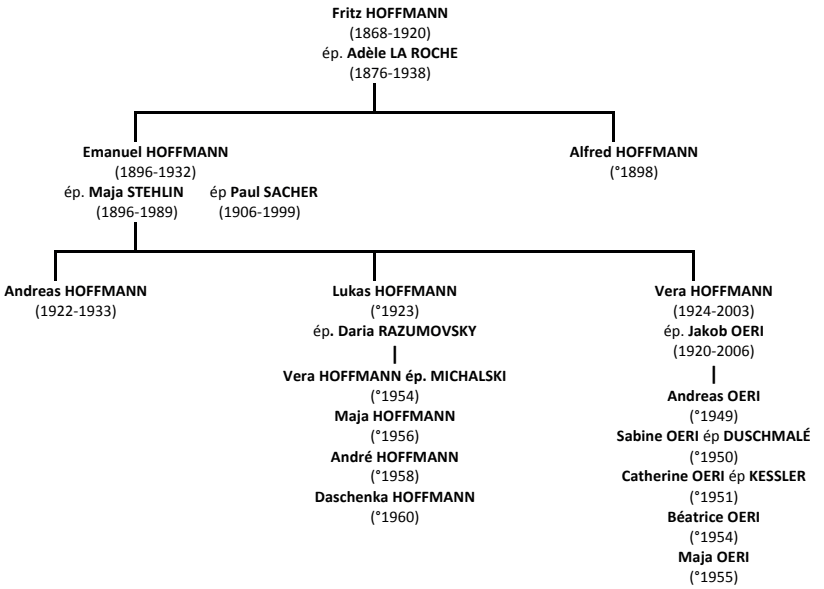

Tableau 1. Les quatre générations de la famille Hoffmann mentionnées dans le texte.

Séance du 26 septembre 2014

HOMMAGE À MAURICE ALIGER
SA VIE, SON ŒUVRE

par Jean-Luc PONTVIEUX
correspondant

Maurice Aliger (1913-1993), (Cliché X, Archives J.-M. Roger).

1. Sa vie, son œuvre

Maurice Aliger est né à Nages, le 10 février 1913, au sein d'une famille protestante profondément attachée au terroir de ses ancêtres maternels. Son père, originaire de la Gardonnenque, est ouvrier agri-

cole, puis tonnelier. Sa mère, protestante convaincue, possède à Nages une maison avec vigne et olivette contiguë à l'oppidum. Son acte de naissance, le premier du registre de la commune pour l'année 1913 stipule :

> […] a comparu Emile, Henri Aliger, tonnelier, âgé de 31 ans, demeurant en cette commune, lequel a présenté un enfant du sexe masculin, né à Nages, la veille à onze heures du soir, de lui comparant et de Marthe Vessieres, sans profession, âgée de 26 ans, son épouse. Il a déclaré vouloir lui donner les prénoms de Maurice, Robert.

Le jeune Maurice passe son enfance à Nages, dont il fréquente l'école primaire, jusqu'à l'obtention de son certificat d'études à l'âge de 12 ans. Il est bon élève, mais aussi un enfant très vivant, aimant la nature qui l'entoure. Écoutons Monsieur Jean-Claude Lafont, maire de Nages, évoquer l'enfance de Maurice Aliger lors de l'inauguration, en 1995, de la rue qui porte son nom :

> On sentait déjà, de sa part, un goût prononcé pour la nature, la garrigue, les oliviers, la vigne, ses raisins et son vin, son village. Il aimait gambader sur les collines, préférant les pierres blanches au tableau noir. Il attendait impatiemment le moment de refermer son livre pour crier et rire, emporté par le mistral. Espiègle avec ses camarades sur la place du village, il faisait aussi des fredaines.

Les contraintes économiques et sociales le conduisent, sitôt le certificat d'études en poche, à travailler comme ouvrier agricole. Cette terre de Vaunage qui sera sa passion, il la connaît bien pour l'avoir très tôt travaillée… En 1933-1934, il effectue son service militaire, puis, ayant repris son activité d'ouvrier agricole, il prépare et présente plusieurs concours administratifs, dont les Postes, les Eaux et Forêts, la SNCF, qu'il réussira tous. Il opte pour la SNCF, où il fera carrière à Alès, puis à Paris et, à nouveau, dans le Gard. En 1938, à 25 ans, il épouse Marcelle Pages, qui lui donnera une fille, Mireille, en 1939. On mesure le bonheur du jeune père à la lecture d'un de ses poèmes :

Au berceau de mes bras où tu viens te blottir,
Comme il semble léger le précieux fardeau,
Mais déjà tes paupières ont baissé leur rideau,
Ne faites pas de bruit, mon ange va dormir.

Je n'avais jamais vu, je crois, comme aujourd'hui,
La frange de tes cils, tes joues rondes et roses,
Ton front encore bombé, tes lèvres fraîche écloses,
Mon ange va dormir, ne faites pas de bruit.

Ma fille, ma douceur, mon espoir, mon amie,
Qu'il est blond le cheveu qui doucement me frôle
Combien douce est ta tête au creux de mon épaule,
Ne faites pas de bruit, mon ange est endormi.

Hélas, le bonheur conjugal ne dure pas longtemps. Sa jeune épouse décède en 1940. Du fait de sa mutation au sein de la SNCF, Maurice Aliger restera à Paris durant huit années et sa fille Mireille sera élevée par ses grands parents paternels. Revenu en 1949 à Nîmes, Maurice Aliger épouse Augustine Troadec, qu'il avait connue à Paris. De cette union naîtra une fille, Jocelyne, en 1950.

Mais la famille va vivre à nouveau des années difficiles… Maurice Aliger est atteint de tuberculose osseuse, maladie contre laquelle on ne disposait à l'époque que de faibles remèdes. Il va lutter courageusement pendant cinq ans, dont deux passés au sanatorium du Grau-du-Roi. Cependant, cette douloureuse épreuve va induire une réorientation complète de sa vie : En effet, il met à profit cette période d'inaction forcée pour lire, méditer, étudier. Ce sont deux livres, en particulier, qui vont définitivement l'orienter vers les études historiques régionales : *Sauve, antique et curieuse cité*, de Jean Germain, paru en 1952 ; *Le Vigan à travers les siècles*, de Pierre Gorlier, paru en 1955. Le pasteur Grossi, son successeur à l'Académie de Nîmes, en parle ainsi dans son discours de réception :

> Dans son enfance, il a souvent été entraîné par son père à porter attention à tout ce qui concerne le passé, l'histoire de son coin de terre. Son père n'était pas un savant, mais il était curieux de tout. Ce qui n'était que curiosité affective chez l'aîné va devenir vocation

> scientifique chez le fils. Il rêve de consacrer sa vie, ses forces, son temps à l'histoire de la Vaunage. Et, pendant cette halte imposée, il se met à lire, à dévorer tout ce qui a été écrit sur sa région, tout ce qui concerne les études archéologiques et l'histoire de son pays. Il se forme en devenant l'élève de tous ceux qui ont cherché, fouillé, découvert le passé.

À partir de 1957, sa santé s'améliorant, il va s'intéresser à l'oppidum des Castels, où il aimait à se promener depuis son enfance. L'ancienneté de Nages, signalée par des vestiges affleurant partout sur la colline, avait incité plusieurs chercheurs à effectuer des recherches dans le courant du XIXe siècle[1]. C'est au géologue Emilien Dumas que sont dues les premières observations pertinentes sur le site, consignées en 1850 dans sa *Carte géologique de l'arrondissement de Nîmes*, laquelle fournit un plan de l'enceinte et mentionne la présence d'une « ville gauloise ruinée ». Maurice Aliger se penche sur la bibliographie laissée par tous ces chercheurs et parcourt le plateau avec son père, fin connaisseur des lieux. Et après plusieurs séances de dégagement, c'est la découverte de ce qui se révélera être le centre religieux de la ville au Ier siècle avant notre ère : un *fanum*, temple constitué d'une cella ceinturée d'un péribole. Maurice Aliger archéologue est né ! En 1958, commencent les premières fouilles officielles, qu'il mènera avec l'aide de son père, mais aussi de bénévoles, rejoints en 1961 par deux étudiants, Michel et François Py, auxquels il confiera de plus en plus de responsabilités sur le terrain. Ses travaux sont vite reconnus : Henri-Paul Eydoux lui rend hommage dans sa *Résurrection de la Gaule*, paru en 1961. À partir de 1963, les fouilles de l›oppidum seront dirigées par Michel Py, chercheur au CNRS, mais Maurice Aliger leur restera associé durant plusieurs années. Archéologue, numismate averti mais aussi céramologue, il a publié de 1963 au début des années 1970 une série d'articles sur l'oppidum de Nages et ses monnaies (dans les revues *Bulletin de la Société d'histoire et d'archéologie de Beaucaire, Celticum, Cahiers numismatiques*…).

1. À noter que l'existence de vestiges sur la colline des Castels est mentionnée par le curé de Nages, dans un questionnaire adressé en 1759 aux curés du Languedoc. (Bertrand-Fabre, Danielle, « Les curés de Vaunage, témoins de leur paroisse », *in* Jean-Marc Roger (dir.), *La Vaunage au XVIIIe siècle*, tome II, Association Maurice Aliger, 2005, p. 396.

Maurice Aliger est élu, en 1973 (il a alors 60 ans), membre de l'Académie de Nîmes (au sein du tiers protestant des académiciens, comme le stipulent les statuts d'origine). « Vous êtes né au temps des amandiers en fleurs… » C›est par ces mots que le professeur Jean Brunel accueille Maurice Aliger, lors de sa réception à l'académie, le 23 novembre 1973. Il investit par la suite le domaine proprement historique, en entamant une entreprise peut-être réduite par l'espace qu'elle vise, mais considérable dans son ampleur chronologique, toute « braudélienne » : écrire l'histoire globalisante de la Vaunage, des origines à nos jours : *Préhistoire de la Vaunage* (1976), *Protohistoire de la Vaunage* (1977) et *La Vaunage gallo-romaine* (1980) ouvrent logiquement la série ; suivent cinq autres volumes, du *Moyen* Âge *en Vaunage* (1982) à *En Vaunage au XVIIIe siècle* (1993, inachevé). Ces études traitent, avec le souci d'une grande rigueur, des événements politiques, économiques, sociaux et religieux qui marquèrent le pays et comportent des notices historiques précises consacrées aux édifices remarquables.

Protestant détaché de toute pratique, Maurice Aliger accorde cependant une attention passionnée à l'histoire religieuse de sa région à partir de la Réforme et aux répercussions de près de trois siècles de tensions religieuses extrêmes, avec notamment l'épisode camisard et la défaite décisive de Jean Cavalier à la bataille de Nages, en avril 1704. L'archéologue s'est ainsi transformé tout naturellement en fouilleur scrupuleux des archives conservées à Nîmes.

En 1984, Maurice Aliger est élu président de l'Académie de Nîmes. Il décède en 1993, à Nages. Son œuvre, laissée inachevée, a été reprise par le disciple qu'il avait formé, Jean-Marc Roger, professeur de sciences économiques au lycée Philippe Lamour (Nîmes), au travers des travaux de l'Association Maurice Aliger, qu'il a fondée en 1994.

2. **L'homme**

N'ayant pas connu personnellement Maurice Aliger, j'emprunterai à nouveau au pasteur Grossi la remarquable description qu'il fait de la personnalité de son prédécesseur à l'Académie :

> Quel homme était-ce ? Il a connu la pauvreté qui ferme la porte aux études. Il a rencontré la mort qui, à la fleur de l'âge, brise un tendre amour. Il a été touché par la maladie qui, au seuil de la maturité, l'a

> rendu invalide et incertain du lendemain. Il aurait pu sombrer dans la révolte, l'abandon, le désespoir, le doute. Il est sorti vainqueur de toutes ces épreuves. Où a t-il puisé l'énergie et la force ? C'est son secret. Depuis la fin de son instruction religieuse, il n'a plus manifesté de signe public d'appartenance à la communauté réformée. […] Maurice Aliger ne paraît pas avoir participé au combat politique. Son cœur, son esprit, sa passion sont ailleurs. Il tente de retrouver le visage, la voix, la vie de ceux qui ont vécu sur cette terre de Vaunage, de ceux au milieu desquels il se veut, qui ont aimé et mis au service de ce pays leur intelligence et leur cœur. Sa bonté est le trait le plus saillant que beaucoup citent en premier pour le décrire. Plus que sa bonté, ce qui me paraît le caractériser, c'est son humilité : c'est un homme de terre, respectueux de toute cette fragilité qui nous marque, fragilité de notre condition, de notre corps, de nos amours, de nos œuvres, de nos cultures. Tout, si vite, risque de s'effacer, de disparaître. Il faut protéger la mémoire, la sauvegarder. […] Il faut, avec tendresse, intelligence, arracher à l'oubli toute trace du passé de la culture humaine. C'est cette humilité qui éclaire sa bonté. Maurice Aliger est un homme de paix, plus soucieux de servir que de se faire un nom.

Élu président de l'Académie en 1984, son discours d'investiture reflète sa modestie :

> Quand je fais, du regard, le tour de cette table, je ne vois que médecins, avocats, magistrats, professeurs, ecclésiastiques, pasteurs, conservateurs, directeurs,… bref, autant de personnages éminents, ayant fréquenté les lycées, puis les facultés, faisant des citations latines et grecques et, pour présider cet aréopage d'éminentes personnalités et d'érudits, un modeste cheminot, nanti, pour tout bagage, d'un maigre certificat d'études.

Et il poursuivait en évoquant un souvenir d'enfance :

> Un après-midi de printemps, ma mère et moi, assis devant la porte, étions en devoir d'écosser les petits pois du jardin. Une rumeur, venue du tournant de la rue, nous fit lever la tête. Ma mère, prestement, plia les cosses dans son tablier et s'engouffra dans la cour. Un groupe de messieurs, vêtus de sombre, cravatés, barbus, munis de cannes et accompagnés de quelques belles dames chapeautées, ombrelle à la main et papotant, s'avançait vers nous. Tout ce beau monde passa, sans même le voir, devant le petit paysan de Vaunage, éberlué de tant

> de luxe. Prudemment, ma mère ressortit de la cour… Qu'es acò ? dit-elle. C'est l'Académie de Nîmes, rien que des savants, ils montent aux Castels… Ma mère avait le repas des hommes à préparer, mais nous guettâmes leur retour ; deux heures plus tard, leur lente théorie s'égrena sur le sentier de la Bélangère… J'avais raté mon premier rendez-vous avec mes devanciers de l'oppidum !

Nous conclurons avec quelques extraits du discours que prononça Maurice Aliger, lors de la séance publique de l'Académie, le 5 février 1984, qui résument sa personnalité et son amour pour sa terre natale. Écoutons tout d'abord ses premiers mots : « La Vaunage, pensez vous, avec juste raison, encore et toujours la Vaunage ! Mais on ne peut parler bien que de ce qu›on connaît parfaitement; et puis, n›est-ce pas, entre la Vaunage et moi, une histoire d'amour de septante ans ? » Et c'est un poème qui clôt le discours:

> Généreuse et opulente Vaunage
> triplement riche
> du fruit de l'olivier,
> de vins ensoleillés
> et de blonds chasselas ;
>
> Vaunage,
> turbulente et colorée
> toujours illuminée de fêtes
> et autour de toi, se donnant la main,
> cette farandole de villages d'or.
>
> Vaunage,
> Qui vis adorer et brûler
> tant de dieux :
> ceux des sources, des bois,
> les dieux attiques, ceux de Rome…
> et cet enfant de Bethléem.

Vaunage sacrée,
toi qui détiens,
sous de futiles apparences,
sagesse, harmonie, mesure et savoir,
fais nous pareils à toi,
maternelle Vaunage
et donne nous
souriante et profonde,
ta lumineuse paix.

Bibliographie

Grossi, Roger « Éloge de Maurice Aliger », *in Bulletin des séances de l'Académie de Nîmes*, Académie de Nîmes, Nîmes, 1994.

Liger, Christian, « Maurice Aliger, l'homme, le héros, le mythe » *in* Jean-Marc Roger (dir.), *La Vaunage au xxe siècle*, volume III, Association Maurice Aliger, Nages, 2001, p. 605-608.

Michelozzi, André, « Un autre regard sur Maurice Aliger » *in* Jean-Marc Roger (dir.), *op. cit.*, p. 595-602.

MAURICE ALIGER, POÈTE

par Anny HERRMANN
membre non résidant

Après l'académicien, l'archéologue et l'historien vaunageol que Jean-Louis Pontvieux vient d'évoquer, nous allons, à notre tour, prendre part à la célébration du centenaire de la naissance de Maurice Aliger en parlant d'un talent méconnu de ce cher confrère : la poésie. Il nous a laissé, conservé par ses filles, un recueil de poèmes, limités dans le temps, puisque le premier est daté du 1er novembre 1942 et le dernier du 4 février 1944. Entre ces deux dates, ce sera l'année 1943 qui sera la plus féconde. En effet c'est cette date qui figure sur la couverture à la suite du titre *Mescladis*[1].

Mescladis ? Pourquoi ce titre ? Si nous consultons le *Trésor du Félibrige* de Frédéric Mistral, nous apprenons qu'on peut appeler *mescladis*, une viande de bœuf entrelardée, c'est-à-dire présentant du gras et du maigre ou encore le *méteil*, cette céréale faite d'orge et de blé dont on faisait, dans les temps anciens, le pain. Autrement dit, *mescladis* est un mélange d'éléments divers mais qui se rejoignent, s'accompagnent pour former un tout cohérent. Le *Mescladis* de Maurice Aliger est une œuvre faite de textes poétiques qui, selon l'inspiration de l'auteur, passent du gai et du léger au sombre et douloureux.

1. Aliger, Maurice, *Mescladis (Mélanges), Poésies année 1943*, édition bilingue (trad. Serge Badouin et Anny Herrmann), Nages-et-Solorgues, Association Maurice Aliger éd., 2013.

Mélange donc comme beaucoup d'autres auteurs en ont publié et qui, pour celui qui nous occupe, non seulement présente une variation de thèmes d'inspiration mais encore une expression bilingue puisque alternent le langage vaunageol, proche du provençal – je n'ose dire *patois* pour ne point offusquer les mainteneurs de la *lengo nostro* - et le français, la langue de l'école et des poésies qu'on y apprenait et qu'on y apprend encore. Rien d'étonnant à ce mélange des langues, à cette alternance. Maurice Aliger faisait encore partie de cette génération qui maniait avec habilité les deux langues, passant aisément de l'une à l'autre et avec suffisamment de subtilité, pour choisir, sans se tromper, la plus appropriée à la situation et au discours qui devait être tenu.

Année 1943

Si l'année 1943 est, comme je l'ai dit, la plus féconde, c'est aussi la plus douloureuse que Maurice Aliger, de même que ses contemporains, aient eu à connaître. Troisième année de la guerre. Même si, contrairement à celle de 1914-1918 où l'inquiétude était de savoir les hommes loin de chez eux, sur le front, elle n'en demeure pas moins, celle de 1939-1945, une de celles où les restrictions, malgré les efforts et la *débrouille*, restent terriblement présentes et où la peur s'accroît du fait de l'occupation allemande. En effet, *l'occupant*, comme on disait alors, ayant envahi la zone libre en novembre 1942, mettait désormais tout le pays en coupe réglée.

La suspicion s'était installée et l'on disait couramment : « Parle plus bas, les murs ont des oreilles ! ». À cela s'ajoutait cette attente fébrile du débarquement des Alliés dont la date semblait sans cesse repoussée. Et c'est dans cette atmosphère lourde de crainte, de misère, de malheurs que Maurice Aliger a écrit la plupart de ses poèmes comme si, cherchant à retrouver les beaux jours de sa jeunesse, il avait voulu se plonger dans l'évocation sereine d'un passé idéalisé.

Ainsi il a laissé parler son cœur et, comme il le dit, dans un de ses derniers poèmes, à un interlocuteur supposé qui lui reproche de travailler dans l'obscurité et qui l'exhorte à sortir de sa cuisine :

Escouta canta la cansoun de moun cur
Aqui es lou bonur

(Écouter la chanson de mon cœur / Là est le bonheur)

Et d'ajouter :

Espandi moun pantai
Sus uno blanco fueio
Acò's ma puro joio

(Répandre mon rêve / Sur une blanche feuille / Ça, c'est ma pure joie).

Dès lors plongeons-nous dans ce *Mescladis* et essayons de voir ce que nous y trouvons.

Longs poèmes

Ce sont d'abord de longs poèmes qui rappellent ces chansons de mazet évoquant des aventures où abondent les détails savoureux, tel *Li castagnado* (La saison des châtaignes) qui déroule en une centaine de vers le récit depuis le cueillette des châtaignes…

Segu que li pelous soun michan et pounissoun
E laissoun dinc li det d'espigneto qu'atissoun…,

(Certes les bogues sont agressives et piquent / Et laissent dans les doigts des épines qui cuisent)

…jusqu'à la dégustation, en réunion, à la veillée, des fruits grillés arrosés de piquette :

Pèr pas nous escana en manjant li castagno
Anaren au celié tira uno damo-jano
De piqueto bèn lesto que pourren n'escoula
Un bon litre chascun sens nous empetoula.

(Pour ne pas nous étouffer en mangeant les châtaignes / Nous irons au cellier tirer une dame-jeanne / De piquette bien légère dont nous pourrons boire / Un bon litre chacun sans nous enivrer).

Quant à *L'ouverturo* (de la chasse, bien sûr), autre long poème à la manière épique, dédié à son père, l'auteur nous donne à voir les préparatifs des chasseurs :

Tant lèu la viho dou grand jour
Faurié veire emé quent amour
Es prepara tout lou fourbi,
Coume lou fusièu es furbi
La carnassiero despenjado
La cartouchiero bourrado
De cartoucho preparado
A la man…

(Aussi la veille du grand jour / Il faudrait voir avec quel amour / Le fourniment est préparé / Comment le fusil est fourbi / La gibecière décrochée / Et la cartouchière bourrée / De cartouches préparées / A la main…)

Et puis c'est le départ bruyant avec armes et chiens dans le petit matin et, à la nuit tombée, après une journée passée dans la nature *dis estello is estello* (des étoiles aux étoiles, c'est-à-dire des étoiles du matin à celles du soir), le retour de nos héros fourbus…

Rintraran creba, estripa,
Ablasiga, assadoula,
De grand er e de fatigo

(Ils rentreront épuisés, déchirés / Harassés et repus / De grand air et de fatigue).

…mais aussi :

Embuga de soulèu lusènt
De cèu, de liberta, de vènt…

(Imbibés de soleil luisant / De ciel, de liberté, de vent…)

Les fables

À ces longs poèmes, s'ajoutent des fables à la manière de notre illustre Bigot et dont les protagonistes sont pris dans notre environnement quotidien. Ainsi *La roso e lou caulet* (La rose et le chou-fleur), *Lou chin e lou cat* (Le chien et le chat), *L'ase e lou fum* (L'âne et la fumée). Récits amusants, plaisants à lire, savoureux dont le but est de stigmatiser, évidemment, les défauts humains.

La roso e lou caulet, tous deux dans le même jardin, la première méprisant le second dont l'odeur l'insupporte, se retrouvent, pour finir, dans le même panier de la jardinière venue les cueillir et, une fois qu'il ont fait leur temps, sur le même fumier.

Deman escamparan nosti tros au fumier
Adièu, poulido roso ! Adièu, brave caulet !

(Demain ils jetteront nos restes au fumier / Adieu, jolie rose, adieu, brave chou-fleur !)

Lou chin e lou cat ne font pas meilleur voisinage. Le chien *« large, bourru, cambu, fort coum'un lioun »* (Le chien épais, bourru, haut sur pattes et fort comme un lion) et qu'on croirait capable de toutes les prouesses, finalement recule devant le chat *« maigre, pela e pas pus gros qu'un iou »* (maigre, pelé et s plus gros qu'un œuf). Et l'auteur de nous inviter à réfléchir à quoi peuvent bien servir les rodomontades d'un fanfaron ! Enfin dans *L'ase e lou fum*, c'est le manque de courage devant un danger supposé que l'auteur dénonce : la sottise de l'âne qui, devant la fumée, ne veut pas avancer, croyant qu'elle va le brûler. Cette fable nous vaut, au passage, le charmant tableau d'un vieux paysan sur son charreton tiré par l'âne et qui réveillera des souvenirs chez certains d'entre vous :

Sus lou carretoun i'a lou viel
Que pèr s'asseta un pau miel
De sis anco pounchudo cauco
Un bourrin plen de bauco.
Sus lou davans i'a uno saco
De fin margal e de flour blanco

Qu'a ramassa pèr si lapin
E darriès un fagot de pin

(Sur la charreton il y a le vieux / Qui pour s'asseoir un peu mieux / De ses hanches pointues tasse / Une toile trouée remplie d'herbe / À l'avant il y a un sac / De fine ivraie et de fleurs blanches / Qu'il a ramassées pour ses lapins / Et à l'arrière un fagot de pin).

Poésies légères

Glissées entre ces longues pièces poétiques, comme « entrelardées », d'autres plus brèves, plus légères, viennent illuminer le recueil de leur gaieté. Ce sont de brefs poèmes, aux vers courts qui font penser à des chansons du vieux fond traditionnel, ces chansons intemporelles où se mêlent les thèmes de la jeunesse et de l'amour, du prince et de la bergère comme dans le…

Vené emé ièu, poulido fiho
Vene emé ièu seras ma mio

(Viens avec moi, jolie fille / Viens avec moi, tu seras ma mie).

…sorte de ritournelle qui rythme l'histoire de cette jeune bergère refusant au prince tous les trésors qu'il lui promet pour garder l'amour de son berger Pierrot qui, en guise de palais, n'a que sa cabane à offrir.

Aime Pierrou, lou galant pastre
Serai reino de soun troupel
Aurai uno courono d'astre
E sa cabano pèr castel.

(J'aime Pierrot, le charmant berger / Je serai reine de son troupeau / J'aurai une couronne d'étoiles / Et sa cabane pour château).

Ou aussi cette charmante invitation, gentiment troussée, à aller dans la garrigue « *Vene emé ièu dans la garrigo* » que lance le jeune homme, fin connaisseur des lieux qui saura faire découvrir des trésors vivants : les animaux, les plantes, les fruits et les insectes. Ou encore cette autre invitation à « L'amour qui fait chanter les filles » (*L'amour*

que fai canta li fiho) car même s'il les fait parfois pleurer, elles sont vite consolées :

Li fiho soun lèu counsoulado
E que passe un poulit garçoun
Li larmo saran lèu secado
E retroubado la cansoun

(Les filles sont vite consolées / Et que passe un joli garçon / Les larmes seront vite séchées / Et la chanson retrouvée).

La guerre

Le ton volontiers primesautier, réservé à ces quelques œuvres, ne doit pas faire oublier que l'auteur écrit, comme je l'ai rappelé, en l'année 1943. De cette guerre, si présente, arrivent des échos dans ce *Mescladis*. Parfois subtilement, comme dans le poème *Plagnun* que Serge Badouin a traduit avec justesse par *Doléances*, poème où le malheur évoqué est porté par la métaphore des gros nuages noirs, *li nivoulas*, venus si vite cacher le ciel bleu et apporter l'orage *que sagatè tout dins un jour / qu'empourtè tout pèr toujour* (qui massacra tout en un jour, qui emporta tout pour toujours) et le poète termine par cette douloureuse interrogation, d'autant plus douloureuse qu'elle reste sans réponse :

Mounte soun li nivo d'argènt
Qu'ai vist couri dins toun cèu blu ?

(Où sont les nuages argentés / Que j'ai vu courir dans ton ciel bleu ?)

Mais il y a plus réaliste et d'abord cet étonnant poème, rédigé en français, dont on pourrait dire qu'il est l'œuvre d'un chansonnier montmartrois et qui s'intitule *La complainte des gouttières*. Elles se plaignent, les gouttières, elles se plaignent des insultes reçues. D'abord elles sont installées dans un pays où il ne pleut jamais, ensuite les chiens y lèvent la patte, les petits jouent aux billes dans *« leurs trous béants »*, mais la pire des insultes vient de ces affichettes qu'on appelle

des « tracts » que les tenants de toutes les tendances politiques leur collent tout le long :

Appels aux jeunes, aux combattants,
À la Légion, aux communistes,
Aux convaincus, aux hésitants,
Appel aux Français, aux Gaullistes
Doriot, Darlan, le Maréchal,
Et la faucille et le marteau,
De Gaulle, Bucard et Laval,
Et la francisque et le drapeau.

Affichettes discrètes facilement collables, généralement la nuit, dans les rues mal ou pas éclairées, en catimini, furtivement et que les habitants découvrent au petit matin. Ce qui en dit long sur l'atmosphère de silence et de mutisme imposés par le régime. Cependant de tout ce qui a pu être écrit sur la guerre, l'expression la plus émouvante est dans le poème *Voulen pas pus mouri* (Nous ne voulons plus mourir) qui s'ouvre par ces vers :

Dès e nou cènt quaranto tres, l'ourriblo guerro
De soun alo de dòu couvris touto la terro.

(Mille neuf cent quarante-trois, l'horrible guerre / De son aile de deuil couvre toute la terre).

Après l'évocation réaliste des destructions et des massacres, l'auteur fait parler ces jeunes de vingt ans :

Voulen pas pus mouri, pèr de que aven vint an
Voulen pas pus mouri pèr de que de la vido
Escoutavian canta le cansoun tant poulido,
Pèr de que sentissian la sabo dóu printèms
Mounta dins nosti cur et que venié lou tèms
De l'amour…

(Nous ne voulons plus mourir parce que nous avons vingt ans / Nous ne voulons plus mourir parce que de la vie / Nous écoutions chanter la chanson si jolie / Parce que nous sentions la sève du printemps / Monter dans nos cœurs et que venait le temps / De l'amour).

Révolte violente et universelle que l'auteur imagine chez tous ceux qui ne veulent pas être les héros d'une boucherie, connue d'avance et dont il évoque, dans la suite, l'atroce réalité.

Lumière salvatrice

Mais tout espoir ne peut être perdu, surtout quand on est jeune et que l'on a trente ans. Ainsi parfois, avec quelques bouffées d'optimisme, le poète entrouvre les portes du bonheur. C'est qu'il sait chanter aussi le vin et le soleil, l'ivresse légère et la lumière. Dans *La cansoun à Bacchus*, évoquant les vendanges du *« bèu païs de la Vaunajo »*, c'est tout un hymne à la vigne dont l'ardent soleil aide à faire mûrir les fruits, portés par des ceps généreux, puisant leur substance *« dins lis argelo fendesclado »* (les argiles crevassées). Ces fruits qui, le moment venu, seront cueillis par les gavots descendus des montagnes. Ces fruits sont si beaux que le poète, en un quatrain au ton incantatoire, ne peut que solliciter le dieu pour qu'il continue à répandre ses bénédictions :

O Bacchus, dièu dóu vin, tu que planteres la vigno
Viro tis ieul, grand dièu, devers nosto Vaunajo
E que de rasin sarra coumo de pigno
Penjon coumo d' issan i coustiero de Najo !

(Ô Bacchus, dieu du vin, toi qui plantas la vigne / Tourne tes regards, grand dieu, vers notre Vaunage / Et que de gros raisins, serrés comme des pommes de pin / Pendent, tels des essaims, sur les coteaux de Nages).

Même hymne adressé au soleil : c'est une journée d'été lumineuse, celle du 18 août 1943; tout est inondé de soleil jusqu'aux ruelles le plus souvent plongées dans l'ombre :

Soulèu que ta clarta, semenairo de vido
Fagu' escampiha aquell' oumbro marido

(Soleil, que ta clarté, semence de vie / Fasse se dissiper cette ombre néfaste).

Cette éblouissante lumière, ce plein soleil, c'est la lumière méditerranéenne. Elle est la source de l'espoir, c'est elle qui se répand sur le village, sur la plaine, sur la garrigue, c'est aussi celle qui porte les élans du poète et qui, en dépit des malheurs du temps et de la désespérance générale, lui a fait ouvrir son cœur et son esprit, à la nature, à la beauté, à la création et surtout aux autres.

Note : Toutes les citations sont extraites d'un petit cahier de poèmes laissé par Maurice Aliger et que l'association du même nom, avec l'accord de ses deux filles, a fait publier en 2013, pour le centenaire de sa naissance, gardant le même titre : *Mescladis* (voir note 1).

Séance du 3 octobre 2014

PATRIMOINES ? REGARDS À TRAVERS L'HISTOIRE ET LA VILLE

par Hélène DERONNE, membre résidant,
Antoine BRUGUEROLLE, membre résidant

Antoine Bruguerolle, architecte du patrimoine, et moi-même[1], historienne de l'art, nous vous proposons cette communication au nom de la Commission du patrimoine de notre académie, dont j'ai l'honneur d'être la coordinatrice depuis de nombreuses années. Il m'incombera de traiter, dans une première partie que j'illustrerai de quelques exemples la notion de patrimoine national architectural, son histoire, son rôle. Dans une seconde partie, Antoine Bruguerolle développera cette notion de patrimoine en regard des récentes protections de monuments historiques, dans le champ du patrimoine urbain de la ville de Nîmes, en correspondance avec le travail réalisé et en cours de finition de notre commission sur l'« Inventaire du patrimoine bâti hors écusson de la ville de Nîmes ». Mais dès à présent, nous voudrions remercier celles et ceux qui parmi nous ont participé à cet inventaire qu'ils soient académiciens, correspondants, invités par la commission avec l'aval du bureau en place, et ceci par ordre alphabétique :

Antoine Bruguerolle, Robert Chamboredon, moi-même, Madeleine Giacomoni, Monsieur le Préfet Hugues, Jean-Louis Meunier, Jean-Michel Ott, Vanessa Ritter, Pascal Trarieux, Georges Mathon, Jean Pey, Philippe Ritter, – Vanessa Ritter ayant également assuré le report cartographique des données. Sans eux, sans leur complicité, leur savoir-faire et leur obstination, l'inventaire n'aurait pu avoir lieu. Qu'ils en soient à nouveau très vivement et chaleureusement remerciés.

1. Prise de parole Hélène Deronne.

Pourquoi vous parler de patrimoine ? Notre académie, comme toutes les académies d'Ancien Régime, précise dans l'article 1 de ses statuts : « Les travaux de l'Académie comprennent les lettres et les beaux-arts, les sciences et leurs applications au point de vue de l'utilité publique. » Ainsi nos statuts nous demandent-ils de veiller également aux beaux-arts et donc à l'architecture de notre ville ; c'est pourquoi il convient de solliciter les compétences de la DRAC, de rester à l'écoute des édiles locaux ou de les devancer quand il s'agit d'un patrimoine en danger et qui relève du point de vue de l'utilité publique.

I. Notion du patrimoine architectural

A. Le patrimoine architectural

C'est l'ensemble des constructions humaines qui ont une grande valeur parce qu'elles caractérisent une époque, une civilisation ou un événement que nous voulons transmettre aux générations futures en raison même de ces valeurs. Le patrimoine est l'héritage commun d'une collectivité, d'un groupe humain. Dès le XVIe siècle et XVIIe siècle, apparaissent en France des ouvrages qui s'intéressent à cette notion de patrimoine : Jacques Androuet du Cerceau, *Les plus excellents bastiments de France*, deux tomes parus en 1576 et 1579[2], André Félibien, *Mémoires pour servir à l'histoire des Maisons royales*, 1681[3]. Ces études s'intéressaient essentiellement à l'architecture monumentale, avec tout le prestige politique et religieux qu'elle incarnait.

Au lendemain de la Révolution française, est constitué par Alexandre Lenoir le premier Musée des monuments français[4], (dont certains éléments sont encore visibles dans la cour de l'École nationale des beaux-arts, quai Malaquais à Paris). La notion d'un patrimoine

2. Androuet du Cerceau, Jacques, *Les plus excellents bastiments de France*, Paris, Gilles Beys, 1576, 1579.
3. Félibien, André, *Mémoires pour servir à l'histoire des Maisons royales et bastiments de France*, 1681, J. Baur, 1874.
4. Le Musée des monuments français, créé par Alexandre Lenoir après les destructions du patrimoine architectural intervenues pendant la Révolution de 1789 a été ouvert en 1795 et fermé en 1816. En 1879, le Musée des monuments français, portant le même nom, fondé en 1879 par Eugène Viollet-le-Duc, est abrité actuellement par la Cité de l'architecture et du patrimoine au palais de Chaillot. Il présente un ensemble de moulages d'éléments architecturaux et de sculptures des plus beaux édifices de France du Moyen Âge à nos jours.

national émerge en même temps que la prise de conscience de sa nécessaire transmission aux générations futures. Et c'est François Guizot, haut personnage bien connu par nous tous, alors ministre de l'Intérieur de Louis-Philippe, qui instaure en France, en 1830, l'Inspection générale des monuments historiques, qui a pour rôle de procéder à un inventaire du patrimoine architectural du pays afin de recenser et de protéger les monuments illustrant l'histoire nationale. Le premier inspecteur fut Ludovic Vitet (1830-1834) puis Prosper Mérimée (1834-1870). Ce dernier structure cet outil de connaissance et de sauvegarde et organise des visites dans les régions afin d'établir des rapports sur l'état des destructions dues à la Révolution.

À partir de 1834, Prosper Mérimée commence à faire recenser sur l'ensemble du territoire français les édifices remarquables. Il répond à l'initiative de Guizot et de Vitet avec une conscience professionnelle qui suscite encore notre admiration. Il parcourt les provinces avant l'âge du chemin de fer avec une curiosité et une obstination étonnantes. Les édifices, qui sont devenus célèbres ou simplement familiers, étaient en piteux état. Dans son rapport de 1850, Mérimée décrit ceux de Nîmes :

> Après le premier étonnement, à la vue d'édifices si anciens, encore debout après tant de siècles, lorsqu'on examine avec quelque attention leur situation actuelle, on en vient à découvrir tant de mutilations, tant de causes de ruines que l'on se demande s'il est possible de les conserver longtemps. Les arènes de Nîmes pour être entretenues à l'état de ruine, exigent une sollicitude continuelle et des dépenses considérables.

Ce sceptique, cet agnostique, a fait redécouvrir l'art roman, l'art gothique et la peinture médiévale. Il ne s'agit pas d'attaches religieuses ou de fidélité obscure à l'Ancien Régime, il s'agit de la découverte du pays à travers son paysage historique. Prosper Mérimée avait une conception moderne du patrimoine.

La Commission supérieure des monuments historiques, créée en 1837, est chargée de dresser la liste des édifices méritant une protection et dont les travaux bénéficieront de subventions ministérielles. Une première liste paraît en 1840. La commission est structurée par la circulaire du 19 février 1841 : elle peut compter sur un réseau de correspondants, prend ses décisions en suivant les avis d'architectes,

appuyée par des plans ; enfin elle répartit le budget. Il faudra attendre la fin du siècle pour voir la publication, sous l'égide du ministère de l'Instruction publique et des Beaux-arts, de l'*Inventaire général des richesses d'art de la France* (21 volumes entre 1878 et 1913).

Au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, les très nombreuses destructions dues aux frappes aériennes ainsi que des reconstructions remettent le patrimoine au cœur des préoccupations. Lors de l'élaboration du IVe plan de développement économique et social, le groupe « Monuments historiques » de la Commission de l'équipement culturel et du patrimoine artistique, présidé par Marcel Aubert, étudie la possibilité de réaliser un inventaire général des monuments et des richesses artistiques de la France.

La loi du 4 août 1962, portant approbation du IVe plan, entérine le projet grâce aux efforts conjugués d'André Malraux, ministre d'État chargé des affaires culturelles, et de l'historien de l'art André Chastel[5]. Un décret et un arrêté en date du 4 mars 1964 instituent une commission nationale chargée de préparer l'établissement de « l'Inventaire général des monuments et des richesses artistiques de la France ». Il s'agissait de mettre en place la plus vaste entreprise de documentation scientifique programmée sur le patrimoine national, en somme une « aventure de l'esprit », selon les mots de Malraux, une entreprise chargée de recenser, d'étudier et de faire connaître ce patrimoine.

Cette mission, lancée par l'État avec la constitution du Service régional de l'Inventaire dans les années 1970, a permis d'entreprendre un inventaire systématique des biens mobiliers et immobiliers suivant la trame administrative des cantons. D'anciens membres de l'Académie comme Jeannine Reinaud y ont activement participé (pré-inventaire du canton d'Aramon) ; moi-même, en région Île-de-France, avais été responsable du pré-inventaire d'un canton. Avec la décentralisation, le service a été transféré aux régions qui poursuivent cette tâche avec différents succès, en fonction de la conscience patrimoniale, de la sensibilité des élus au patrimoine de leurs villes et des doctrines régionales.

En 1982, des Directions régionales des affaires culturelles (DRAC) ont été constituées dans lesquelles sont définies des Conservations régionales des monuments historiques (CRMH) avec une structure de documentation et des recenseurs documentalistes chargés de préparer

5. Babelon, Jean-Pierre et Chastel, André, *La notion de patrimoine*, Liana Levi, 1994.

les dossiers de protection. Un collège régional des patrimoines et des sites a été mis en place, remplacé maintenant par une Commission régionale du patrimoine et des sites. Cette commission comporte trois groupes paritaires (élus, administrations et des représentants de la société civile, association ou personnes qualifiées), elle est chargée de donner au préfet de région un avis sur les dossiers de demande de protection qui lui sont soumis. Le Gard dépend de la DRAC Languedoc Roussillon.

Comme toutes les DRAC, la DRAC Languedoc-Roussillon, dont le directeur régional est M. Alain Daguerre de Hureaux, est chargée de six missions dont celles qui consistent à soutenir la création et la diffusion artistique, à développer l'accès à la culture de tous les publics ; nous nous arrêterons sur celle qui nous préoccupe aujourd'hui et qui vise à connaître, à protéger, restaurer et à valoriser les patrimoines ; madame Delphine Christophe est le conservateur régional, responsable des monuments historiques. La DRAC est l'interlocutrice privilégiée des élus, artistes, professionnels, associations et de tous les acteurs du secteur culturel. Elle compte 120 agents. Elle a également sous sa responsabilité les 80 agents d'État affectés dans les monuments nationaux, les bibliothèques municipales et les services d'archives départementales des cinq départements du Languedoc-Roussillon.

B. La Conservation régionale des monuments historiques (CRMH)

Quelques grandes lignes de sa mission :

- elle est chargée de la protection, la conservation, la restauration et la mise en valeur des monuments publics ou privés ;
- elle assure la conservation des monuments et sites archéologiques. Elle exerce le contrôle scientifique et technique sur l'ensemble des travaux entrepris sur les monuments protégés ;
- elle accompagne les travaux d'un point de vue scientifique, technique et financier ;
- elle instruit les dossiers de création des « aires de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine » (AVAP) et porte la maîtrise d'ouvrage des créations des secteurs sauvegardés. Elle organise les commissions d'attribution des labels « Patrimoine XXe siècle » et « Jardin remarquable ».

Grâce à l'existence de ce service, les pouvoirs locaux ont pris conscience du potentiel patrimonial du Plan local d'urbanisme, ils ont mis en place un recensement de leur patrimoine « remarquable » et des ensembles bâtis, dont une part importante n'est pas protégée au titre des monuments historiques. Le ministère de la culture et de la communication a créé en 1978 la base Mérimée qui recense l'ensemble des monuments historiques et, au-delà, le « patrimoine architectural remarquable ». Cette base est accessible à chacun.

C. Classement et inscription des monuments historiques

Suivant les communes, des immeubles historiques ont pu faire l'objet, en totalité ou en partie, d'un classement ou d'une inscription au titre des monuments historiques. Ce régime de protection vise les immeubles par nature. Pour être classés, les immeubles doivent présenter un intérêt public historique ou artistique, sans lien nécessaire avec leur ancienneté. Le classement est prononcé par le ministre de la culture ou par décret en Conseil d'État. L'inscription est prononcée par le préfet de région (ou le ministre de la culture) lorsque les immeubles présentent un intérêt historique ou artistique « suffisant pour en rendre désirable la préservation ».

Il existe deux niveaux de protection au titre des monuments historiques : l'inscription (autrefois connue comme « inscription à l'inventaire supplémentaire des monuments historiques »), pour les meubles et immeubles présentant un intérêt à l'échelle régionale, et le classement correspondant à un niveau d'intérêt national. Couramment, on dit d'un bien dans le premier cas qu'il est « inscrit », et dans le second qu'il est « classé ». Les deux protections peuvent aussi s'appliquer à des objets mobiliers (soit meubles proprement dits, soit immeubles par destination) présentant un intérêt historique, artistique, technique, etc. sous l'appellation de classement au titre des objets ou (plus rare) d'inscription au titre des objets. Les deux mêmes niveaux de protection existent pour les sites, mais ils dépendent d'un autre service, les DREAL (Directions régionales de l'environnement, de l'aménagement et du logement) et sont sous la responsabilité des inspecteurs des sites.

Longtemps soumis aux dispositions de la loi du 31 décembre 1913, le classement et l'inscription sont désormais régis par le titre II

du livre VI du code du patrimoine et peuvent prendre quinze à dix-huit mois (partie législative et partie réglementaire) pour être appliqués. Du point de vue légal, cette protection constitue un label officiel français.

D. Quelques exemples d'édifices ayant fait objet d'un classement et qui ont été sauvés de la démolition

1) Montpellier, Cliniques Saint Charles

Dans les années 1990 et pendant plus de dix ans, l'ensemble hospitalier du site Saint-Charles, que certains d'entre vous ont sans doute connu, a vécu un grand péril, celui de sa destruction complète, souhaitée par la direction hospitalière afin de rebâtir plus grand, plus neuf. Or, cet ensemble est remarquable du point de vue artistique et historique et présente un intérêt public. Pourtant, il n'existait pas de protection si ce n'est pour la chapelle, classée au titre des monuments historiques le 1er avril 1947 et le grand escalier de la chapelle, inscrit à l'inventaire supplémentaire le 7 août 1963, ces deux éléments appartenant à l'hôpital général construit de 1680 à 1750.

Cette première tranche de construction a été complétée au XIXe siècle et au XXe siècle par des bâtiments hospitaliers élevés sur les terrains avoisinants, avec un cœur de bâtiment appelé cliniques Saint-Charles, bâti de 1932 à 1944 par les architectes Pelletier et Teissère, doté d'un jardin et de pavillons d'entrée. Rien dans cet ensemble n'était protégé ; or, l'intérêt architectural était manifeste : il s'agissait et il s'agit de l'un des tous premiers exemples d'hôpital-bloc. L'hôpital Beaujon à Paris est presque contemporain du prototype de cette évolution de l'architecture hospitalière au XXe siècle.

L'environnement de ce site est assez exceptionnel : proximité du quartier de l'Écusson (le cœur historique de Montpellier), du Jardin des plantes, de la cathédrale Saint-Pierre et de la Faculté de Médecine. Les Monuments historiques se sont émus, le ministère également. L'ensemble du bâtiment fut inscrit en 1997 à l'inventaire supplémentaire des monuments historiques. Une opération immobilière a permis l'aménagement de 130 logements, de quelques bureaux et commerces, en gardant toutes les parties protégées de l'ensemble du site. Ce fut une opération phare pour le Languedoc Roussillon (fig. 1 et 2).

Fig. 1. Montpellier, Cliniques Saint Charles : le corps principal de l'ancien hôpital avec décorations sculptées style « Art déco ».

Fig. 2. Montpellier, Cliniques Saint Charles : un détail de la nouvelle façade présentant une partie des logements.

2) Les halles Castellane, Montpellier

En 1855, le maire de Montpellier, M. Pagézy, présente un rapport pour la construction d'un marché couvert et l'ouverture de deux grandes artères. Un vaste projet de rénovation urbaine s'établit et l'architecte municipal Jean Cassan, présente en 1856, un projet de halles directement inspiré de celles de Baltard à Paris qui recevra le grand prix de l'architecture en 1883. Nous retrouvons le fer, la fonte, le zinc pour la couverture. La pierre de taille est conservée pour les piédroits des angles. En 1969, l'édifice reçoit un habillage de tôle d'alliage léger portant vitrages avec ailettes d'aération qui masque la construction d'origine sans lui porter radicalement atteinte. Dans les années 1995, la municipalité en place, envisage de démolir ces halles pour construire un parking souterrain. Associations, monuments historiques, ministère s'en émeuvent, et une inscription a lieu en 1999.

3) Les entrepôts Dubonnet à Sète

En 1924, le propriétaire en vins spiritueux fait construire, le long du canal, un entrepôt. Les anciens chais sont organisés autour d'une grande halle étoilée sur plan carré. Il s'agit d'un rare vestige architectural de l'important trafic vinicole qui anima le port de Sète aux XIXe et XXe siècles. Ces bâtiments présentaient un intérêt incontestable, ils furent inscrits en 2008.

4) La station thermale d'Amélie-les-Bains, dans les Pyrénées-Orientales

Elle possède un ancien hôpital militaire thermal du XIXe siècle. La

question d'une nouvelle destination de ce bâtiment se pose à la ville d'Amélie-les-Bains. Que faire de cet ensemble? Le raser, le réhabiliter ? De nombreuses discussions, réunions ont animé la ville d'Amélie-les-Bains pendant dix ans. L'hôpital a fait l'objet d'une inscription le 15 janvier 2007 (fig. 3). La ville, qui veut rajeunir sa clientèle touristique en créant un centre thermo-ludique lance un concours. Un architecte espagnol, Francisco Mangado, est choisi. Le centre ouvrira ses portes en 2016.

Fig. 3. L'ancien hôpital d'Amélie-les-Bains au moment de son inscription.

5) Dans le Gard, à Alès, Ancien collège dit casernes Thoiras, bâtiment qui date du XVIIIe siècle

Ces bâtiments furent d'abord un lycée, avant d'être destinés à héberger des régiments de cavaliers et d'artillerie (fig. 4) pour être enfin convertis en hôpital. Leur avenir a été en grand danger puisqu'il était question de les démolir mais, grâce à une inscription par arrêté du 16 septembre 1994 portant sur les façades et les toitures – avec le porche d'entrée principal et le grand escalier de l'ancien collège –, une nouvelle destination s'est imposée : réhabilitation du bâti pour en faire des logements (fig. 5).

Fig. 4. Alès, casernes Thoiras, façade côté rue hébergeant des soldats.

Fig. 5. Alès, casernes Thoiras, façade côté cour, réhabilitation en logements.

Au 31 décembre 2011, le Gard compte 507 édifices présentant au moins une protection au titre des monuments historiques. 133 d'entre eux comportent au moins une partie classée ; les 374 autres sont inscrits. Nîmes concentre 83 de ces monuments, soit 17% du département. Beaucaire en compte 55 (11%), Uzès 43 (9%), Villeneuve-lès-Avignon 25 (5%), Pont-Saint-Esprit 16 et Saint-Gilles 12. Sur les 353 communes gardoises, 196 communes (56%) n'en comptent aucun.

II. Nîmes avec quelques exemples passés et des souhaits pour l'avenir[6]

À l'initiative de la commission du patrimoine, un recensement du patrimoine a été engagé pour la ville de Nîmes par l'Académie. Hélène Deronne, à deux reprises, lors de séances administratives, a fait une présentation de cette étude qui doit être achevée et mise en forme pour être remise à la ville dans les prochains mois. La ville de Nîmes dispose d'un secteur sauvegardé qui correspond à l'emprise du centre ancien, dans la limite de ses boulevards. En complément, elle a réalisé une étude de ZPPAUP (acronyme barbare correspondant à une « zone de protection du patrimoine architectural urbain et paysager ») sur le quartier Nord Gambetta. Ce dernier document a été mis en attente car, avec les lois dites « Grenelle de l'environnement », il est demandé aux collectivités de reprendre leurs études pour intégrer une approche environnementale.

D'autres protections existent pour le panorama protégé de la Tour Magne, le jardin de la Fontaine ou le site inscrit des quais de la Fontaine. Sans les détailler tous, il convient de constater qu'en dehors du secteur sauvegardé, il y a un déficit de protection des quartiers urbains et d'une manière générale un défaut d'attention aux faubourgs datant des XVIIIe et XIXe siècles de Nîmes.

Cette lecture de la ville, bien que réalisée par des non-spécialistes, est intéressante car elle permet de révéler à la collectivité locale ce qui constitue le patrimoine aux yeux de ses citoyens. Le recensement s'est fait à partir d'une visite de la ville depuis les voies et les espaces publics. Il est présenté sous la forme de fiches simples par immeuble, illustrées d'une photo accompagnée de la localisation et de références cadastrales, permettant un classement et un tri informatique. Les é

6. Prise de parole Antoine Bruguerolle.

certaines œuvres contemporaines, un collage fait d'architectures.

J'ai repris à titre d'illustration pour que l'on juge de cette évolution du goût et de la « conscience » patrimoniale quelques exemples de protections récentes décrétées à Nîmes par le ministère de la culture en distinguant quatre grandes familles. Les demeures et constructions des XVIIe et XVIIIe siècles avec le 5 rue de la Crucimèle et ses dépendances (2002), l'Hôtel Séguier (fig. 6), classé en 2005, menacé de démolition par la ZAC des Carmes, l'Hôtel Novi de Caveirac, les 6 et 4 bis rue Fresque (2004), le 17 rue des Marchands avec ses décors peints étudiés par Pascal Trarieux (2005), la maison de Paul Rabaut, lieu de mémoire et demeure XVIIIe (2001), les 5 et 7 rue de Sauve pour leurs façades, toitures et le grand escalier du 7 afin d'éviter la perte d'une élévation témoin du plan Mareschal (2011) et l'ancien Grand Séminaire (occupé encore récemment par les Archives départementales) au 20 rue des Chassaintes (2011) pour éviter sa disparition.

Fig. 6. Nîmes, façade de l'Hôtel Séguier.

L'architecture du XIXe siècle dans les faubourgs avec l'Hôtel Colomb de Daunant de la rue Briçonnet et sa grande serre, l'Hôtel Milliarède (fig. 7), 31 avenue Carnot (2007), l'Hôtel Davé bien connu de notre Académie (2010) et l'Hôtel Bézard au 2 avenue Feuchères (2012) en cours de réaménagement.

L'architecture néoclassique avec les exemples de l'ancien Hôtel-Dieu devenu Chambre de commerce (2000), le lycée Daudet, ancien

hospice devenu Palais des arts avant d'être lycée (2007), l'église Saint-Charles (2010), l'hôtel du Louvre (fig. 8), square de la Couronne (2011), ce dernier étant menacé de démolition et l'hôtel André (2012) avant son aménagement.

Fig. 7. Nîmes, vue de l'hôtel Milliarède à l'angle de l'avenue Carnot.

Fig. 8. Nîmes, vue de l'hôtel du Louvre, square de la Couronne.

L'architecture du XXe siècle avec la villa Roche (fig. 9) par l'architecte Pellier au 62 impasse du Château Silhol (2011), le lycée technique Dhuoda (2002) et l'église Notre-Dame du Suffrage et Saint-Dominique par Massota, avenue Bir-Hakeim (2002). Enfin quelques cas particuliers comme la chapelle Sainte-Eugénie et le cimetière protestant.

Fig. 9. Nîmes, vue sur jardin de la villa Roche.

Ces différentes protections expriment, outre une évolution du goût, un souci de répondre dans l'urgence à des risques de démolition ou d'aménagement déplacés ainsi qu'une volonté de reconnaître un patrimoine jusqu'à présent ignoré. La ville de Nîmes, par son goût naturel pour l'antique que les travaux de Grangent, Durand, Durant[7], poursuivie par Alphonse de Seynes, ont mis en évidence, dispose d'un très important patrimoine urbain néoclassique, constitué d'unités patrimoniales identifiées et parfois protégées, qui offre également dans son paysage urbain de nombreuses séquences d'élévations sur rue et boulevards. Je vous invite à mieux les regarder car par leur matière,

7. Voir Grangent, S.V., Durand, C., Durant, S., 1819, *Description des Monuments antiques du Midi de la France*, T. 1, Imp. Crapelet, Paris, 121 p.

leur rythme et leur régularité, elles participent avec les alignements de micocouliers à l'ambiance si particulière du centre ville.

Je terminerai sur un édifice particulier qui fait l'objet d'un projet de protection actuel, le Colisée (fig. 10). Lors d'une exposition récente au Grand Palais « 1925, quand l'art déco séduit le monde », j'ai découvert sur un écran, à l'onglet Nîmes, que l'ancien cinéma à côté duquel je résidais, était une œuvre précoce de Georges Henri Pingusson, architecte moderniste, connu pour la réalisation de l'hôtel Latitude 43 à Saint Tropez ainsi que pour sa collaboration avec Mallet Stevens. De retour à Nîmes, ma manière de voir cet édifice a changé. Après m'être documenté, j'ai compris que les façades, une fois débarrassées des aménagements parasites, pouvaient retrouver tout leur sens et constituer au cœur même de la ville un rare témoin de l'architecture des années 30.

Fig. 10. Nîmes, élévation du Colisée sur le boulevard Amiral Courbet.

Pour conclure, je me félicite avec l'Académie des projets actuels de la ville de Nîmes qui étudie l'extension de son secteur sauvegardé et sollicite la reconnaissance de la ville par l'UNESCO au titre du patrimoine mondial. Étant expert pour l'UNESCO et connaissant les conditions définissant la mise en place de ce label, je me réjouis de cette démarche engageant la ville à proposer un plan de gestion raisonné qui, au-delà de sa dynamique économique et touristique, permettra certainement non seulement de mettre en place des outils de gestion et de mise en valeur adaptés mais encore d'adopter un plan de développement intégré.

Brève bibliographie

Androuet du Cerceau, Jacques, *Les plus excellents bastiments de France*, Paris, Gilles Beys, 1576, 1579.

Babelon, Jean-Pierre et Chastel, André, *La notion de patrimoine*, Liani Levi, 1994.

Félibien, André, *Mémoires pour servir à l'histoire des Maisons royales et bastiments de France*, 1681, J. Baur, 1874.

Crédits photographiques

Les photos des figures 1-5 ont été captées sur « Google images ».
Les photos des figures 6 et 7 sont la propriété de A. Bruguerolle.
Les photos des figures 8-10 : (c) J. Clier, CRMH, DRAC Languedoc Roussillon.

Séance du 17 octobre 2014

JACQUES-GABRIEL BULLIOT (1817-1902) ET JULES OLLIER de MARICHARD (1824- 1901) : DEUX DESTINS PARALLÈLES

par Jean-Michel OTT
Correspondant

Voici deux grandes figures de la recherche archéologique, deux pionniers de cette science alors naissante au milieu du XIXe siècle : Jacques-Gabriel Bulliot et Jules Ollier de Marichard (fig. 1 et 2), qui furent reconnus en leur temps, et que ce même temps qui passe a recouvert d'oubli. Le premier fut le découvreur du site de Bibracte, haut lieu de la puissance gauloise, le second sillonna le Vivarais pour en recenser et étudier les monuments mégalithiques. Mais, nous le constaterons, ce ne furent pas leurs seuls titres de gloire, loin s'en faut. À travers ces deux portraits et sous réserve qu'il ne faut jamais passer du cas particulier au cas général, nous verrons s'esquisser la problématique des conditions de la recherche archéologique au XIXe siècle. En aucun cas, il ne s'agit de restituer l'ensemble de leurs travaux mais plus modestement de mettre en lumière ce qu'ont en commun, dans leurs motivations, leur conception de la science et leurs aspirations, ces deux hommes qui ne se connaissaient pas. Mais avant d'aller à leur rencontre, voyons le contexte de ce siècle :

Fig. 1. Jacques-Gabriel Bulliot (Archives du musée Rolin, Autun).

Fig. 2. Jules Ollier de Marichard (Archives familiales).

1. Le Premier Empire vient de s'effondrer ; vont se succéder les deux Restaurations, séparées par les Cent Jours ; puis vinrent la monarchie de Juillet, la Deuxième République, le Second Empire et la Troisième République, sans oublier les deux révolutions de 1830 et 1848.
2. L'essor industriel transforme peu à peu la société française qui reste cependant essentiellement rurale.
3. Le progrès scientifique donne l'espoir d'un monde toujours plus heureux grâce à l'amélioration des conditions de vie.
4. Le catholicisme et le protestantisme sont très prégnants dans leurs zones géographiques d'influence, surtout en province. Nos deux protagonistes en sont des exemples frappants.
5. Dans le milieu de la recherche deux hommes vont remettre en question bien des idées reçues, Boucher de Perthes (1788-1868) et Darwin (1809-1882). Le premier tome des *Antiquités celtiques et antédiluviennes* paraît en 1849 ; *De l'origine des espèces par voie de sélection naturelle* est publié en 1859.

Les travaux de Boucher de Perthes vont jeter le trouble sur ce que l'on imaginait de l'ancienneté de l'homme, faisant remonter son apparition à plusieurs dizaines de milliers d'années. Ceux de Darwin sont une autre bombe dont l'explosion se fait encore entendre de nos jours. La controverse était alors très vive et parvenait jusque dans les Cévennes. Ainsi Armand de Quatrefages (1810-1892), l'un des fondateurs en 1872 de l'Association française pour l'avancement des sciences (AFAS) et dont le buste orne une place de Valleraugue, a combattu le darwinisme avec détermination. À une lettre de Quatrefages voici un extrait de la réponse de Darwin lui-même :

> Un grand nombre de vos critiques sont sévères, mais toutes sont faites avec une parfaite courtoisie et dans un esprit essentiellement juste. Je puis vous dire en toute sincérité que j'aime mieux être critiqué par vous-même de cette façon que d'être loué par bien d'autres[1].

Les découvertes dans le domaine de la préhistoire française durant la deuxième moitié du XIXe siècle sont nombreuses : Saint-Acheul (1854), Aurignac (1860), Les Eyzies-de-Tayac (1863), La Madeleine (1865), Solutré (1866), Cro-Magnon (1868), La Gravette (1880), etc. En 1867 est inauguré le musée des Antiquités nationales à Saint-Germain-en-Laye qui devait à l'origine s'appeler musée des Antiquités celtiques et gallo-romaines. Les silex « antédiluviens » de Boucher de Perthes y sont exposés, officialisant ainsi ses thèses. 1867 est aussi l'année de l'Exposition universelle où une vitrine présente des objets paléolithiques. De façon symbolique, l'acte de naissance de l'archéologie préhistorique est rédigé. Un peu partout en France s'ouvrent des chantiers de fouilles.

Dans ce siècle de grands bouleversements, nos deux hommes vont prendre des positions opposées dans leur mode de vie : Bulliot est un citadin, négociant, catholique, bonapartiste, tandis qu'Ollier de Marichard est un rural, rentier, protestant et républicain. Tout paraît donc les différencier. En quoi cependant sont-ils si proches l'un de l'autre ? Mais d'abord quelles sont leurs racines ?

Les personnages

En trois générations, les Bulliot vont acquérir plusieurs propriétés foncières, des biens immobiliers, une belle aisance financière ainsi

1. Muséum d'histoire naturelle, Nîmes, dossier A. de Quatrefages.

qu'une grande respectabilité. Les citations suivantes sont tirées de l'ouvrage hagiographique d'Anatole de Charmasse (1835-1932), paru sous le titre *Jacques-Gabriel Bulliot, sa vie et son œuvre.*

Le grand-père, Jean-Etienne (1760-1849), dut assez brutalement quitter le giron familial vers 14 ou 15 ans, sur l'injonction de son frère aîné : « La propriété de famille a déjà peine à nous nourrir tous. Tu es jeune, renonce à ta part d'héritage et va chercher fortune ailleurs[2]. » Ce qu'il fit ! Et peu à peu il se forma au métier de tonnelier :

> Jean-Etienne Bulliot était marié depuis peu quand la Révolution survint. Il exerçait heureusement une profession à l'abri des vicissitudes politiques. Les tonneaux trouvent leur emploi sous tous les régimes... Grâce à l'esprit de travail et d'épargne, le seul qui conduise à une aisance honorable et légitime, il avait vu sa situation s'améliorer[3].

Ainsi il acquit quelques terres et une maison à Autun. Sa piété ne se démentit jamais et sa vie de labeur fut empreinte de ferveur religieuse dans la foi catholique. Parmi ses enfants, Jean-Marie (1786-1874) sut faire prospérer le patrimoine familial, « partageant son temps entre les soins donnés à son domaine où il se rendait presque chaque jour, la vie de famille et les devoirs de piété[4]. » À la fin de sa vie, il était à la tête de plusieurs propriétés viticoles et de biens immobiliers à Autun et dans ses alentours. Les tonneaux de son père s'étaient bien remplis : « Cette accession à la grande propriété n'était-elle pas la récompense du désintéressement dont son père avait fait preuve en renonçant à sa part de l'héritage ? Telles réversions se rencontrent quelquefois[5]. » Jacques-Gabriel est né à Autun le 20 janvier 1817, seul fils et dernier des quatre enfants de Jean-Marie. Lui aussi fut un gestionnaire avisé.

Jules Ollier de Marichard est né à Vallon le 11 avril 1824. La commune s'appelle aujourd'hui Vallon-Pont-d'Arc. L'arbre généalogique qu'il avait constitué faisait remonter son ascendance au XVe siècle mais il a disparu lors du pillage de la vaste demeure familiale par la milice en 1944. Celle-ci recherchait son arrière-petit-fils, Pierre, pour ses activités dans la Résistance. Pour l'anecdote, notons que « de

2. De Charmasse, Anatole, *Jacques-Gabriel Bulliot, sa vie et son œuvre*, Autun, 1905, reprint Harvard College Library, s.d., p. 3.
3. *Ibid.*, p. 7-8.
4. *Ibid.*, p. 22.
5. *Ibid.*, p. 20.

Marichard » ne fut ajouté au nom d'Ollier qu'en 1864. César Ollier, le père de Jules, était tout à la fois commerçant d'étoffes à Bourg-Saint-Andéol et banquier à Vallon. C'est de sa mère, Sophie Peschaire, que vient la plus grande partie de la fortune familiale. Jules en hérita et en consacra une importante partie à ses recherches, à ses voyages mais aussi au bien-être de sa famille et de tout son entourage. Voici la présentation qu'en font les auteurs d'un ouvrage de référence :

> En six années le couple Ollier a construit une belle famille (cinq enfants). Jules n'a que trente ans. Sans grand souci matériel, il peut se consacrer à ses chères études, […] tout à la fois érudit et autodidacte[6].

C'est une personnalité forte à l'activité pluridisciplinaire. Il aurait pu se contenter d'une tranquille oisiveté mais il n'en fut rien. Ainsi il s'intéressa à la domestication des perdreaux, à la culture des tulipes, au traitement du phylloxéra et des maladies du ver à soie. Il se passionna pour tout ce qui touchait au progrès technique, photographie, météorologie, télégraphe, chemin de fer, matériel agricole pour la gestion de ses terres. Il fonda avec Paul d'Albigny (1831-1912) la section de Vals-les-Bains et des Cévennes du Club alpin français. Mais bien sûr c'est au domaine de la recherche en préhistoire qu'il consacra la plus grande partie de son temps et qu'il écorna quelque peu son patrimoine, du moins d'après ses descendants.

Si Ollier de Marichard resta toute sa vie attaché à Vallon et à l'Ardèche, Bulliot le fut tout autant à sa ville natale d'Autun et au Morvan. Il fit de brillantes études que ses parents interrompirent après le baccalauréat pour qu'il s'initie au commerce familial du négoce du vin. Il respecta cette décision qui dut lui sembler brutale et le fit « passer de la fréquentation de Virgile et Horace à celle des tonneaux[7]. » Malgré cette orientation obligée il s'acquitta tellement bien de cette tâche qu'il put prendre sa retraite le 31 juillet 1868, fortune faite, à l'âge de 51 ans, aidé en cela, il est vrai, par la confortable dot de son épouse, Marie Despierres, riche héritière de propriétés foncières. Dès lors, il consacra tout son temps à ses deux passions, le mont Beuvray et saint Martin

6. Tscherter, Erwin, Paillole, Colette, *Jules Ollier de Marichard, Ardéchois passionné et pionnier de la préhistoire*, Viviers, CESAME éd., 2006, p. 17.
7. Strasberg, André, « Du déterminisme familial à l'envolée romantique », *in Les passions selon Bulliot*, Autun, Musée Rolin, 2002, p. 16.

ainsi qu'à ses engagements, d'ordre religieux et civique. Le couple eut trois enfants, une fillette décédée à l'âge de deux ans, un fils ordonné prêtre et une fille qui se retira au couvent de la Visitation d'Autun après son veuvage. Nous reviendrons sur l'engagement catholique mais aussi civique de Jacques-Gabriel Bulliot.

Les deux hommes furent d'infatigables voyageurs. Ollier de Marichard arpenta le Vivarais sans relâche à la recherche des mégalithes et à l'exploration des grottes ayant servi d'abris aux hommes préhistoriques, souvent en compagnie de son ami et parent par alliance Paul Cazalis de Fondouce. Ainsi il écrit :

> La région des monuments mégalithiques occupe toute la partie méridionale du Vivarais ; elle comprend les cantons du Bourg-Saint-Andéol, de Vallon, de Villeneuve-de-Berg, une partie de celui de Largentière, les cantons de Joyeuse et des Vans en entier et les cantons de Saint-Etienne-de-Lugdarès et de Coucouron. […] Les plus intéressants et qui ont donné la plus riche collection sont au Pouget, commune de Castelnau […] Sur mes indications, MM. Castalhac et Nicoutchine de Moscou sont venus aussi les explorer et ils en ont encore emporté plus de dix-huit cents pièces, d'objets divers, surtout de nombreuses petites pointes de flèches en silex, d'un travail admirable, particulières à notre région. Les trois dolmens de Chassagnes et l'unique à Gravières, ont été explorés et fouillés par des explorateurs des Vans qui ont donné le résultat de leurs fouilles à la Société des Vans[8].

La Société archéologique des Vans a cessé d'exister au début du xxe siècle. Alors qu'est devenue cette importante série de pièces ? Ces mégalithes avaient été fouillés quarante ans plus tôt par Jules de Malbosc (1782-1867) et les quelques objets de mobilier funéraire alors découverts sont maintenant au musée d'Avignon. Entre le saccage de la maison de Vallon et les « emprunts » des différents fouilleurs, le nombre d'objets disparus est impressionnant. L'article se termine ainsi :

> En résumé, le département de l'Ardèche compte 407 dolmens, sur ou sous tumulus, deux cromlechs, cinq menhirs. Nous sommes

8. Ollier de Marichard, Jules, « Monuments mégalithiques du Vivarais », *in Dolmens de l'Ardèche*, Valence, Édition de La Bouquinerie, p. 5-6 et 27-28.

> convaincus que, maintenant que les études de la science nouvelle sont plus sérieusement suivies, et qu'avec les facilités qu'on a aujourd'hui, et qui nous ont fait cruellement défaut au début de nos recherches, pour classer et contrôler toutes les découvertes, nous sommes convaincus, nous le répétons, qu'on fera par la suite de bien plus nombreuses découvertes de monuments[9].

Belle intuition de l'avenir puisque les recherches les plus récentes ont permis de presque doubler le nombre des mégalithes ardéchois.

Leurs succès...

Les travaux d'Ollier de Marichard ne se limitent pas aux mégalithes, tout comme ceux de Bulliot ne se cantonnent pas à Bibracte. En effet il s'intéressa aux grottes préhistoriques d'Ardèche : Grotte des Fées, Louoï, Déroc, Saint-Martin, Vallon, etc., avec une incursion dans le Gard, à la Grotte des Morts de Durfort. Les méthodes de fouilles alors pratiquées étaient plutôt brutales mais il en était ainsi à cette époque où primait la découverte du « bel objet ». Néanmoins on lui doit les premiers tamisages à l'eau, technique que ses contemporains chercheurs s'approprièrent peu à peu et qui perdure encore. On lui doit aussi les toutes premières stratigraphies et cartographies des grottes. Quelques-unes de ses trouvailles sont au musée Crozatier du Puy-en-Velay, 317 objets, originaux ou moulages de pièces dont on ne sait ce qu'elles sont devenues. D'autres, dans une moindre mesure, sont à Orgnac-l'Aven, Lyon et Montpellier. Par chance, l'intégralité du « trésor de Déroc » nous est parvenue ; il se trouve aujourd'hui bien à l'abri, dans les réserves du Musée archéologique de Nîmes, sauf le vase qui le contenait et qui est exposé.

En plus de ses parcours dans le Vivarais, Ollier de Marichard se déplaçait à travers la France et l'Europe pour assister aux congrès des sociétés savantes dont il était membre. En particulier, il prit part à six de ceux organisés annuellement par l'Association française pour l'avancement des sciences (AFAS) : Lyon (1873), Clermont-Ferrand (1876), Le Havre (1877), Montpellier (1879), La Rochelle (1882) et Grenoble (1885). Il se rendit aussi à Bruxelles en 1872 et à Stockholm en 1874 pour les congrès internationaux d'anthropologie et d'archéologie préhistorique. Il en donna relation dans le *Bulletin de la Société des sciences naturelles et historiques de l'Ardèche* en 1873 et 1876.

9. *Ibid*., p. 30.

En 1871, il devint correspondant de l'Académie du Gard mais sa présence aux séances n'est pas attestée. Cependant il fit lire une communication par M. Germer-Durand le 1er juin 1872, sous le titre *Découvertes faites dans les grottes et cavernes à ossements de Soyons, dans l'Ardèche*. Son arrière-petit-fils Pierre, lui aussi correspondant de l'académie de Nîmes, indique dans un texte paru dans les *Études préhistoriques* en 1973, qu'il séjourna en Scandinavie, au Japon, en Hongrie, au Portugal, en Afrique du Nord, en Égypte, en Russie. Cependant il faut prendre ces informations familiales avec circonspection car Pierre vouait une admiration sans borne à son bisaïeul et avait tendance à « en rajouter » comme le signale Erwin Tscherter dans son ouvrage déjà cité, preuves à l'appui.

Jacques-Gabriel Bulliot fut lui aussi un grand voyageur, même si ses déplacements se limitèrent à la France. Sa profession de négociant en vin l'obligea à visiter chaque année les régions de production, principalement la Bourgogne et la vallée du Rhône jusqu'à ce qui ne se nommait pas encore les Costières de Nîmes. Son ami et biographe l'accompagna dans l'une de ses virées viticolo-archéologique :

> En 1862, quelques années avant sa retraite, nous avons eu l'occasion de l'accompagner, au cours d'un voyage d'affaires, dans le département de Vaucluse. C'était, après la récolte, par une belle journée d'octobre, que nous arrivions à la demeure hospitalière d'un grand producteur de la région où nous étions attendus. En un quart d'heure, le vin était goûté, le prix convenu, le marché conclu pour une livraison considérable […]. Après quoi on ne parlait plus que des excursions projetées et bientôt réalisées. C'était charmant de faire un voyage d'affaires dans lequel les affaires tenaient aussi peu de place et qui n'était rempli que par l'art et l'archéologie[10].

Et Anatole de Charmasse de citer Vaison (pas encore la-Romaine), L'Isle-sur-Sorgue, Gordes, Sénanque, Nîmes, le Pont du Gard, Orange, Vienne. Partout où il passe il s'intéresse aux lieux, à leur histoire, visite les musées, rencontre les érudits locaux et complète ses collections par de nombreux achats. L'Antiquité et le Moyen Âge l'ont fasciné dès ses années de collège et cet intérêt ne se démentira jamais. Ses déplacements professionnels furent toujours l'occasion d'accroître ses connaissances historiques, tout particulièrement sur les Éduens, cette tribu gauloise dont le territoire était l'Autunois actuel. Il revint à Nîmes en 1881 car il avait eu vent, lors de son voyage de 1862, d'une stèle (fig. 3) dédiée à

10. De Charmasse, Anatole, *op. cit.*, p. 105-106.

> …un mirmillon éduen, Columbus Serenianus, mort à l'âge de 25 ans, à Nîmes, et dont la stèle, érigée en son honneur par Sperata, sa veuve, fut retrouvée en 1810, encore en place et accompagnée de l'urne funéraire, dans le voisinage immédiat de l'amphithéâtre[11].

Voici ce que Bulliot écrit à ce sujet :

> Cette épitaphe nous intéressait trop directement pour ne pas désirer d'en voir figurer dans notre musée une reproduction authentique Le résultat satisfaisant est dû à l'obligeance de M. Albin Michel, membre de l'Académie de Nîmes[12].

Fig. 3. La stèle du mirmillon (Musée archéologique de Nîmes).

Il conclut ainsi son article au cours duquel il a décrit d'autres stèles de gladiateurs, alors entreposées au musée de la Maison Carrée :

> En dépit de ces dénouements misérables, de cette fin précoce et prévue, ces hommes sacrifiés trouvaient des compagnes prêtes à unir leur sort au leur. Les noms de Sperata (Espérance), épouse de Columbus,

11. *Ibid.*, p. 128.
12. Bulliot, Jacques-Gabriel, *Mémoires de la Société éduenne*, tome XI, 1882 , p. 517-518.

> et d'Optata (Désirée), épouse du rétiaire Pompeius, ressemblent de trop près aux pseudonymes usités dans nos théâtres pour ne pas y voir les petits surnoms de pauvres filles sans famille, réduites par leur triste condition à prendre pour époux des infortunés pour qui elles devaient trembler sans cesse, et que chaque fête populaire menaçait d'enlever à jamais au foyer[13].

Sur la figure 3, se trouve la photo de la stèle aimablement communiquée par Dominique Darde, actuelle conservatrice du Musée archéologique. Le texte gravé peut se traduire ainsi : « Le mirmillon Columbus Serenianus âgé de 25 ans repose ici. Sperata son épouse » [sous-entendu : a élevé cette pierre].

Tout comme Ollier de Marichard, Bulliot fut membre de plusieurs sociétés savantes et tous deux adhérèrent à la Société française pour la conservation des monuments historiques, fondée en 1834 par Arcisse de Caumont. Il participa aux Congrès archéologiques de cette société en 1846 à Autun, en 1847 à Sens, en 1851 à Nevers et en 1854 à Moulins. Il entra au Comité d'antiquités d'Autun et à la Société éduenne en 1841. En 1861, il devint le président de cette dernière et lui donna un essor et une renommée considérable ; il le resta jusqu'à son décès le 11 janvier 1902. À partir de 1860, il participe régulièrement aux « Réunions de la Sorbonne ».

La monarchie de Juillet avait favorisé l'éclosion de sociétés savantes partout en France et Guizot y contribua largement. Mais le Second Empire ne voyait pas d'un très bon œil « les succès obtenus par les Congrès archéologiques qui, par leur indépendance et leur autonomie, échappaient à son action. » Les « Réunions de la Sorbonne » virent ainsi le jour pour « exercer la tutelle impériale sur les sociétés savantes des départements, au moyen de récompenses et de distinctions adroitement réparties[14]. » Ce fut pour le très bonapartiste et très catholique Bulliot l'occasion d'une double chance. En premier lieu, Napoléon III, passionné d'Antiquité, rédige alors sa monumentale *Histoire de Jules César* et effectue des recherches sur l'armement romain. Il connaît très probablement le travail de Bulliot *Essai sur le système défensif des Romains dans le pays éduen* (1856) ; il s'agit d'un volume de 256 pages avec cartes et plans. En 1866, Bulliot présente lors de l'une de

13. *Ibid.*, p. 526
14. De Charmasse, Anatole, *op. cit.*, p. 203.

ces réunions un mémoire sur la question de Bibracte ; seconde chance, quelque temps après, l'Empereur lui accorde une audience afin d'avoir davantage de précisions sur les recherches menées au mont Beuvray. Voici la relation de cette entrevue par Bulliot lui-même :

> Il m'a demandé quelques détails sur les substructions du Beuvray, ce qui m'a permis quelques phrases d'exposition ; puis il m'a proposé de diriger les fouilles. Comme je lui parlais de trois mille francs, il m'a dit qu'il y consacrerait quatre à cinq mille francs par an pendant deux ans […]. Je l'ai remercié de son accueil bienveillant ; il m'a salué le plus gracieusement qu'il soit possible, de la main, et de l'air d'un homme qui se disait intérieurement : « Je viens de faire un antiquaire heureux[15] ».

Pour Bulliot, à Bibracte, ce furent vingt-huit années de fouilles sur cet oppidum où, quelque deux mille ans plus tôt, « l'héroïque Vercingétorix avait convoqué autour de lui les députés de la Gaule, afin de concerter avec eux la défense de la commune patrie contre les légions de César[16] ». Jusqu'en 1866, la localisation de Bibracte sous la ville d'Autun semblait admise, même par Bulliot, quoique ses recherches sur le mont Beuvray commençaient à l'en faire douter. Mais cette année-là, une énorme tranchée fut ouverte dans la ville pour permettre au chemin de fer d'accéder en son centre, elle avait un kilomètre de long, 25 mètres de large, 4 à 6 mètres de profondeur[17]. Or tous les vestiges mis au jour s'avérèrent romains sans exception et donc nullement gaulois. Bibracte n'était pas sous Augustodunum ! Dans le même temps, Bulliot opérait la contre-épreuve sur le mont Beuvray : là tout est gaulois et uniquement gaulois ainsi que le décrit Anatole de Charmasse :

> Ici, ni chaux, ni ciment, point de mosaïque. Tout est rude et sans apprêt ; de simples pierres unies par un peu de terre, un béton grossier ; une absence complète de tuiles […]. Des monnaies gauloises en nombre de plus de 800, non pas réunies en tas, mais dispersées

15. *Ibid.*, p. 208, lettre à son épouse, 2 mai 1867.
16. Déchelette, Joseph, « Gabriel Bulliot », Extrait des *Annales de l'Académie de Mâcon*, 3e série, T. VII, Mâcon, 1903.
17. Par comparaison, les récentes fouilles menées à Nîmes sur les avenues Jaurès eurent une emprise de 400 mètres de long, 14 mètres de large et 3 mètres de profondeur.

> dans toutes les maisons […] attestant la résidence prolongée d'une population sédentaire[18].

Le débat était clos : Bibracte et le Beuvray sont depuis lors un seul et même lieu. Pour ses travaux Bulliot devint chevalier de la Légion d'honneur le 27 avril 1876 ; sa notoriété ne se démentit pas jusqu'à sa mort en 1902, puis il retomba peu à peu dans l'oubli.

Durant toutes ces années, Ollier de Marichard sillonnait l'Ardèche et le Gard. Deux découvertes vont lui procurer une éphémère gloire : il s'agit du mammouth de Durfort et du trésor du Déroc. Tout comme Bulliot, la chance va le servir mais n'est-elle pas la récompense de l'opiniâtreté ? À Durfort, la Grotte des Morts était connue depuis toujours mais pas son intérêt préhistorique. Adrien Jeanjean (1820-1897), sériciculteur à Saint-Hippolyte-du-Fort et membre de notre académie, avait commencé les fouilles, puis celles-ci furent confiées à Cazalis de Fondouce et Ollier de Marichard. En 1869, les deux amis se rendent en calèche d'Alès à Durfort pour continuer leurs travaux. Il fait beau, la calèche est découverte et le trot du cheval est tranquille. Mais laissons Cazalis de Fondouce relater la suite :

> Un kilomètre avant d'arriver à notre destination, j'aperçus, au-dessus d'un tas de pierres qui étaient sur le bord de la route quelque chose qui me parut être une dent d'éléphant. A peine descendu de voiture, je revins immédiatement sur mes pas, je ramassai l'objet et je constatai que c'était bien un fragment de molaire de l'*elephas primigenius* […]. Je fis, avec le concours de M. Ollier de Marichard, faire des fouilles sur le bord même de la route, et nous sortîmes de là une branche de la mâchoire inférieure et la mâchoire supérieure d'un *elephas primigenius*, l'une et l'autre avec leurs molaires[19].

Les recherches vont s'interrompre jusqu'en 1872 du fait de la guerre et des mauvaises relations avec le propriétaire. Finalement deux squelettes vont être mis au jour, dont l'un, particulièrement bien conservé, sera offert au Muséum d'histoire naturelle du Jardin des Plantes de Paris ; la tête se trouvait déjà à la Faculté des sciences de

18. De Charmasse, Anatole, *op. cit.*, p. 103-104.
19. Tscherter, Erwin, Paillole, Colette, *op. cit*, p. 100 : Lettre à la Société géologique de France, 1873.

Montpellier et elle rejoignit le reste des ossements pour un remontage très délicat. Voici ce qu'écrivait Albert Gaudry, membre de l'Institut :

> Le 21 juin 1873, le squelette est extrait ; pour emballer ses morceaux et ceux de la tête déposée à Montpellier, il a fallu 31 caisses. Le professeur Paul Gervais […] présida au montage du squelette de l'éléphant[20].

L'année suivante, ce savant identifia le mammouth de Durfort comme *elephas meridionalis*. Il y a environ un million d'années, il s'était noyé là, dans ce qui devait ressembler à un marécage. De nos jours, il trône toujours en bonne place au Muséum, dans la galerie de paléontologie (fig. 4). Une ombre au tableau cependant : le cartel qui présente le squelette a été modifié en 1998 et il n'indique plus les noms des inventeurs-sauveteurs, comme c'était le cas auparavant. Sans doute ces deux noms n'évoqueraient-ils plus rien aux visiteurs actuels mais ce bref rappel méritait, à mon avis, d'être conservé.

Une autre importante découverte d'Ollier de Marichard est connue sous le nom quelque peu emphatique de *Trésor de Déroc*. Comme toujours dans ces cas il s'agit d'un magnifique coup de chance, même si notre homme était à l'affût :

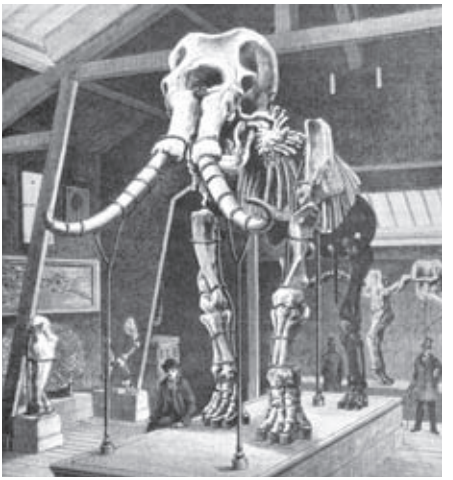

Fig. 4. Le mammouth de Durfort
(Bernard de Fréminville, cf bibliographie).

20. *Ibid.*, p. 102.

> Depuis environ deux mois, une société nîmoise, dite Société des phosphates des Cévennes, est venue s'établir à Vallon [...]. Je suivais assidûment toutes ces reconnaissances, espérant, pour ne pas dire étant convaincu, que ces travaux seraient pour moi la source de nouvelles découvertes [...]. Une immense ouverture a été pratiquée au centre de la montagne du Déroc, et c'est en dégageant cette nouvelle issue [de la grotte] que les ouvriers ont mis à jour trois belles urnes incuites, dont une contenait le trésor de l'âge du bronze [...]. Cette urne me fut immédiatement apportée, suivant les conventions passées avec l'agent directeur des travaux. Pendant huit jours je fus complètement absorbé à tout classer, à reconstituer les pièces brisées, dessiner ou photographier le tout [...]. Le trésor du Déroc se compose de 286 objets [...]. Ce trésor a été transporté à Nîmes et déposé en l'étude de Me Millet, notaire, pour être vendu au profit de la Société des phosphates des Cévennes[21].

En fin de compte c'est le Muséum de Nîmes qui devint propriétaire de l'urne et de son contenu (fig. 5). La récente étude de Jean-Louis Roudil[22], situe cet ensemble à la fin du Bronze final III, il y a environ 2800/2900 ans. Il ne s'agit pas d'un dépôt funéraire et son histoire restera mystérieuse sans doute à tout jamais. Dans la vitrine du Muséum

Fig. 5. Le trésor de Déroc (photo Jean-Louis Roudil, Ardèche archéologie n°7, 1990).

21. Mémoires et comptes rendus de la Société scientifique et littéraire d'Alais, 1883, *in ibid*., p. 193-194.
22. Roudil, Jean-Louis, *Ardèche Archéologie*, 1990, n°7.

de Nîmes le cartel qui présente la fameuse céramique indique : « Vase du Trésor – Grotte du Déroc près de Vallon (Ardèche) ». Un autre panonceau donne quelques détails techniques. Là aussi, comme à Paris, pas de référence à l'inventeur.

...et leurs erreurs

Comme on pouvait s'y attendre de la part de ces chercheurs autodidactes, quelques erreurs bien pardonnables vont survenir dans leurs publications avec un léger avantage, si l'on peut dire, à Ollier de Marichard. Impossible dans ce cadre d'imputer à Bulliot ce qui à l'époque faisait l'unanimité, à savoir que Bibracte était sous Autun ; c'est d'ailleurs lui, nous l'avons vu, qui prouva qu'il n'en était rien. Par contre, la thèse développée dans son ouvrage déjà cité *Essai sur le système défensif des Romains dans le pays éduen* est sujette à caution. La première partie « contient le catalogue de tous les lieux où des traces d'occupation gauloise ou romaine ont été constatées au moyen des monnaies, poteries ou autres objets antiques[23].» Rien à reprendre là-dessus. En revanche, la seconde partie est plus contestable :

> Son erreur résulte de sa tendance à attribuer à un système général de défense un simple besoin de protection personnelle, tel que les circonstances la rendaient nécessaire au cinquième siècle. Jamais, à aucune époque, l'Empire n'entretint de forces militaires dans l'intérieur du pays. Les légions étaient sur le Rhin et sur le Danube, faisant tête aux barbares[24].

Bulliot sentait bien que cette thèse serait controversée puisqu'il écrivait dans son essai : « Si nous nous sommes trompé, ce serait avec la meilleure bonne foi du monde[25]. » Dont acte.

Avec Ollier de Marichard, nous abordons les balbutiements de l'anthropologie. Les citations qui vont suivre sont extraites des *Comptes rendus de l'AFAS, session de Montpellier, année 1880.* Nous devons nous replonger dans le contexte de cette époque fascinée par tout ce qui touche à l'ancienneté de l'humanité et ne pas en sourire :

23. De Charmasse, Anatole, *op. cit.*, p. 92.
24. *Ibid.*
25. *Ibid.*

> J'ai cherché par mes observations personnelles, que j'émets d'ailleurs sous toutes réserves, si les habitants actuels de l'Ardèche sont les descendants de l'ancien peuple des Helviens [...]. Le premier type […] est brachycéphale, d'une taille au-dessous de la moyenne, brun ou châtain foncé, le teint coloré, il habite sur les hauteurs dans de petites chaumières couvertes de chaume où grouillent et pullulent bêtes et gens, dans une saleté révoltante. Le second type […] est dolichocéphale, d'une taille moyenne, plus maigre et moins coloré, le teint brun, à peu près aussi fort mais plus indépendant, plus orgueilleux et plus méfiant. Il habite le fond des vallées, son habitation est couverte d'ardoises. Le caractère distinctif de ces deux types est la chevelure qu'ils laissent croître et tomber des deux côtés des tempes en longs tire-bouchons frisés, comme les Tziganes actuels dont je les crois descendants. Le troisième type est caractérisé par sa grande taille, […] le teint brun, la racine du nez tronquée. Cette population rappelle l'homme des dolmens. Pour moi, leur origine est berbère[26].

En ce début de XXIe siècle, nous possédons avec l'ADN un extraordinaire instrument de recherche sur les origines mais nous savons aussi qu'il nous faut rester prudent dans nos conclusions. Notons qu'en 1851 Bulliot, décrivant les terrassements gaulois sur le mont Beuvray, affirmait :

> Il n'est guère possible de mettre en doute l'existence d'un de ces retranchements formidables, mais grossiers, dont nos ancêtres couronnaient les cimes les plus élevées et les plus abruptes pour s'y retraire au premier danger. Ces énormes mouvements de terrain, soutenus seulement à la base par une faible muraille, indiquent suffisamment l'énergie d'une race neuve, mais non l'intelligence d'un peuple civilisé. Il n'entre dans leur composition que deux éléments, la matière et la force[27].

On sait aujourd'hui que les Gaulois n'avaient rien de commun avec ces propos hâtifs.Dix ans plus tôt, Ollier de Marichard publia un volume intitulé *Les Carthaginois en France. La colonie libyo-phénicienne du Liby, canton de Bourg-Saint-Andéol, Ardèche.* Étrange ouvrage, né de la coïncidence toponymique entre le nom de la rivière l'Ibie et de celui du lieu-dit Le Liby où Ollier de Marichard possédait un

26. Comptes rendus de la 8e session de l'AFAS, Montpellier 1880, p. 798 et 799.
27. Bulliot, Jacques-Gabriel, *Le mont Beuvray et la Croix Saint-Martin,* Autun, 1851, p. 9.

domaine sur lequel se trouvaient d'importants vestiges ; né aussi de la mauvaise influence d'Ignace Pruner-Bey (1808-1882), président de la Société d'anthropologie de Paris, une sommité alors. Cette brochure se veut la démonstration de l'existence d'une colonie libyo-phénicienne à cet endroit. La réfutation intervint deux ans plus tard : Gabriel de Mortillet (1821-1898), autre grande figure scientifique, rendit visite à Ollier de Marichard et le convainquit de son erreur. Dans son livre déjà cité Erwin Tscherter conclut ainsi :

> Aujourd'hui, comme l'avait finalement reconnu Jules Ollier de Marichard, il est avéré que, sur le site de Liby, était implantée une belle villa gallo-romaine avec une partie thermale et qu'une nécropole du Bas-Empire, voire mérovingienne, a été aménagée dans ses ruines[28].

Deux hommes dans leur siècle

Comme annoncé en introduction, les deux protagonistes ne furent pas qu'archéologues : ils étaient aussi très engagés, aussi bien dans leur communauté religieuse que dans leur cité, catholique autunois pour le premier, protestant de Vallon pour le second. La foi de Bulliot était profonde, intransigeante, guidait chacune de ses actions ainsi que ses recherches. Le mont Beuvray fut son terrain de prédilection concernant Bibracte, mais il lui fut tout autant un lieu de recueillement, de prière et de dévotion au personnage qui a influencé toute sa vie, à savoir saint Martin, l'évangélisateur de la Gaule au IVe siècle, le pourfendeur du paganisme. Bulliot n'eut de cesse de rechercher ses traces à travers les lieux-dits ou les légendes locales liées à tel ou tel arbre, rocher, source ou fontaine. Il avait 26 ans lorsqu'il consacra au saint son tout premier ouvrage de recherche : *Notice sur l'abbaye de Saint-Martin d'Autun, chez Dejussieu à Autun, 1843.* Six ans plus tard, il acheva sa recherche par deux volumes sous le titre *Essai historique sur l'abbaye de Saint-Martin d'Autun, de l'ordre de saint Benoît* (publication de la Société éduenne). Voici, pour mesurer sa ferveur, trois courts extraits de ses textes parus dans la presse :

> Si aujourd'hui il n'y a plus de sociétés à faire et à soutenir, il y a toujours des hommes qui souffrent et qui ont besoin d'apprendre bien

28. Tscherter, Erwin, Paillole, Colette, *op. cit*, p. 131.

> des choses que le monde n'apprend pas : charité, enseignement moral, telles seront toujours les nobles fonctions qu'on ne saurait arracher aux disciples de l'Évangile[29].
>
> Quand le monde élève des temples et des statues aux héros du temps, nous autres catholiques, qui sommes de tous les temps, devons-nous rester en arrière vis-à-vis des héros de l'éternité et de ceux dont le sang nous a facilité la carrière ? En présence des éléments de dissolution qui envahissent la société, nous devons comprendre de quelle importance sont les idées religieuses et les signes qui rappellent le mépris de la terre et le dévouement aux convictions poussées jusqu'au martyre[30].

Son attachement à saint Martin trouva l'occasion de s'exprimer au niveau national lors du congrès de la Société française pour la conservation des monuments historiques, tenu à Nevers le 10 juin 1851. Bulliot a 34 ans. Le culte du saint n'était plus matérialisé que par une misérable croix de bois et par les ruines d'un oratoire détruit depuis cent cinquante ans. Il conclut son intervention par ces mots :

> Ainsi disparurent du mont Beuvray les monuments chrétiens rappelant le souvenir de l'apôtre le plus populaire des Gaules […]. Debout sur l'emplacement de l'antique oratoire, la croix de saint Martin vient de céder aussi à la pluie et au vent […]. En voyant ce dernier jalon près de disparaître, on se demande quelle main aura l'honneur d'entretenir l'histoire sur ce plateau où elle date de trois mille ans. Ce rôle, Messieurs, appartient à la société française. Elle relèvera, sur ce tombeau du druidisme et du polythéisme, le seul symbole qui ait le droit de défier le temps et les révolutions[31].

Et Bulliot obtint du Congrès, au nom de la Société éduenne, une allocation pour contribuer à élever au sommet du Beuvray une nouvelle croix en l'honneur de saint Martin. Elle fut bénie en grande cérémonie le 10 septembre, exactement trois mois après le discours de Nevers. Ses quatre mètres de haut dominent toujours le paysage (fig. 6). À quelques pas de là, se trouve l'oratoire de Saint-Martin. Bulliot le fit bâtir sur l'emplacement de l'ancien, intégralement à ses frais, en granit ; il fut béni par l'évêque d'Autun le 9 septembre1876 soit vingt-cinq ans après l'érection de la croix. Bulliot avait de la suite dans les

29. Journal *L'Éduen*, 1er mars 1840.
30. *Ibid.*, 5 mai 1844.
31. *Mémoires de la Société française pour la Conservation des Monuments historiques*, 1851, p. 184.

idées et il ne lésinait pas lorsqu'il s'agissait de sa foi. Il en fut ainsi de sa passion pour l'archéologie à propos du musée Rolin. Il existe un troisième monument au sommet du mont Beuvray, non loin des deux précédents ; c'est celui érigé en son honneur et inauguré le 20 septembre 1903, à l'initiative de la Société éduenne.

Fig. 6. La croix et l'oratoire de Saint-Martin (photo Jean-Michel Ott).

Ollier de Marichard était huguenot. Son engagement religieux était tout aussi fort que celui de Bulliot mais plus discret. Durant trente ans, il fut conseiller presbytéral et membre du Consistoire de Vallon. De 1866 jusqu'à sa mort, il siégea au comité administratif de l'orphelinat protestant créé en 1853 à Gilhoc puis transféré à Vallon. Comment vivait-il l'apparente contradiction entre ses recherches sur l'ancienneté de l'homme et le dogme religieux sur ce sujet ? La question était brûlante à cette époque, impossible d'y échapper. Son voisin et ami ardéchois, l'historien Albin Mazon (1828-1908), résout le dilemme de la façon suivante :

> Le mouvement actuel vers les études qui se rapportent à l'ancienneté de l'homme procède d'un désir instinctif de connaître son origine et son but, car qui saurait bien l'un, connaîtrait l'autre. L'histoire doit servir de jalon à la philosophie. En découvrant le passé, on aura moins de doute sur l'avenir. Un peu de science éloigne de la religion, beaucoup y ramène[32].

Les deux hommes étaient aussi impliqués dans la gestion des affaires communales. Il ne pouvait en être autrement vu leur stature de notables et leur enracinement local depuis des générations. Ils furent donc tous deux conseillers municipaux, Bulliot de 1848 à 1860 puis de 1865 à 1870 et Ollier de Marichard de 1866 à 1878. La position de Bulliot fut sûrement plus confortable que celle d'Ollier de Marichard. En effet le premier, bonapartiste, se trouva en harmonie politique avec le régime en place tandis que le second, républicain, eut à s'opposer, au moins jusqu'à l'avènement de la Troisième République en 1870, au maire de Vallon nommé par le préfet de l'Ardèche, qui représentait l'empereur.

La présente communication a commencé en signalant l'oubli dans lequel sont tombés nos deux chercheurs ; c'est vrai à l'aune de leur renommée nationale, mais moins localement puisque la rue Bulliot à Autun est celle de sa maison natale et qu'une place de Vallon-Pont-d'Arc est dédiée à Ollier de Marichard, ainsi qu'une plaque sur sa maison. Leur place dans l'histoire s'inscrit aussi grâce à la muséographie. À cette époque, n'existait aucune loi réglementant les découvertes archéologiques, ni leur appartenance ni leur commerce. Les chercheurs-inventeurs se constituaient des collections privées à partir de leurs propres trouvailles mais aussi par achats ou échanges. Le magnifique Musée Rolin d'Autun est ainsi né de la claire conscience que Bulliot avait de l'importance de léguer à la postérité l'ensemble de ses collections. Il voulait aussi donner un lieu pérenne à la Société éduenne, consœur autunoise de l'Académie de Nîmes. Faisant ainsi d'une pierre deux coups, il acheta ce qui restait de l'hôtel particulier du chancelier Rolin (1376-1462), le fit classer monument historique, le débarrassa des masures qui l'entouraient et le réhabilita. C'est aujourd'hui l'un des lieux incontournables d'Autun et, juste hommage rendu, son buste en orne l'entrée.

32. *Le préhistorique de l'Ardèche*, 1905, cité par Erwin Tscherter et Colette Paillole, *op. cit*, p. 36.

Ollier de Marichard était exactement dans la même disposition d'esprit. Sa vaste demeure de Vallon devint peu à peu un véritable musée qu'il aimait à parcourir avec ses visiteurs. Il en avait lui-même conçu les plans ainsi que la répartition thématique des dix vitrines. Son souhait était de voir se constituer un musée cantonal en Ardèche, mais ce lieu ne vit jamais le jour. Ce qu'il advint en 1944 de ses collections et de son imposante bibliothèque de plusieurs milliers de volumes, revues et journaux, a déjà été signalé. Aujourd'hui la Cité de la Préhistoire à Orgnac-l'Aven, inaugurée en février 2014, tente de réunir ces documents dispersés.

Il est des hommes qui stupéfient par leur aptitude à mener plusieurs vies de front et à réussir dans chacune de leurs entreprises. Ils devaient dormir peu ! En plus des différents secteurs dans lesquels se sont illustrés Bulliot et Ollier de Marichard, il en est un qui n'a pas encore été évoqué : chacun dans son domaine avait un vrai don artistique.

On imagine peu Bulliot, le négociant en vin, rédigeant des centaines de vers répartis en 33 poèmes et pourtant sa poésie n'est pas sans rappeler Vigny, Lamartine, Hugo même. Son biographe, Anatole de Charmasse, n'y va pas par quatre chemins en écrivant, à propos du poème *Le Festin de Balthasar* paru dans le journal *L'Éduen* en 1839 : « Vaste fresque dans laquelle l'auteur semble avoir prévu *La légende des Siècles*. » Son bonapartisme transparaît dans le long texte publié en 1840 intitulé *Un rêve de Napoléon, la veille de Waterloo.* De Charmasse évoque à son sujet « la mélancolique philosophie, la puissance de son inspiration[33]». Dans le livret accompagnant l'exposition de 2002 consacrée à Bulliot pour le centenaire de sa mort, Sylvain Laveissière, conservateur en chef au musée du Louvre, est bien plus sévère : « L'expression du poète amateur est vraiment trop plate et peu musicale, son inspiration trop attendue et, disons-le, banale[34]. » Pour ma part je dirais que la lecture de ces textes est loin d'être rébarbative même s'il faut parfois reprendre son souffle car eux n'en manquent pas. Mais l'ouvrage le plus inattendu de Bulliot est la biographie d'Adrien Guignet (1816-1854), artiste-peintre qui vécut misérablement et qui décéda à 37 ans alors que son talent commençait à être reconnu. Ils se rencontrèrent en 1846 et

33. De Charmasse, Anatole, *op. cit.*, p. 54.
34. Laveissière, Sylvain, « Une rencontre autunoise : Bulliot et Adrien Guignet », *in Les passions selon Bulliot*, Autun, Musée Rolin, 2002, p. 24.

se prirent d'une admiration réciproque. Ce qui les rapprochait était leur passion commune pour les fouilles archéologiques. Bulliot eut à cœur d'honorer son ami en rédigeant les 200 pages de cette biographie parue en 1878 et dont voici une phrase : « Il désirait être riche afin d'être libre d'abandonner son art et de vivre à Autun pour y faire des fouilles[35]. »

À propos de Guignet, Théophile Gautier (1811-1872) a écrit ceci, qui pourrait tout aussi bien s'appliquer à Bulliot sur le mont Beuvray : « Il a le don très rare de rêver un site, une époque, un effet, de les voir avec l'œil de l'esprit comme s'ils posaient réellement devant lui[36]. » Quant à Ollier de Marichard, s'il ne fut pas poète comme Bulliot, il manifesta un vrai talent de dessinateur et de coloriste. Il illustra lui-même ses publications, parfois avec humour comme en témoigne ce dolmen (fig. 7), parfois avec une précision toute scientifique (fig. 8). Mais il peignait aussi pour le plaisir, sur le motif, principalement des paysages.

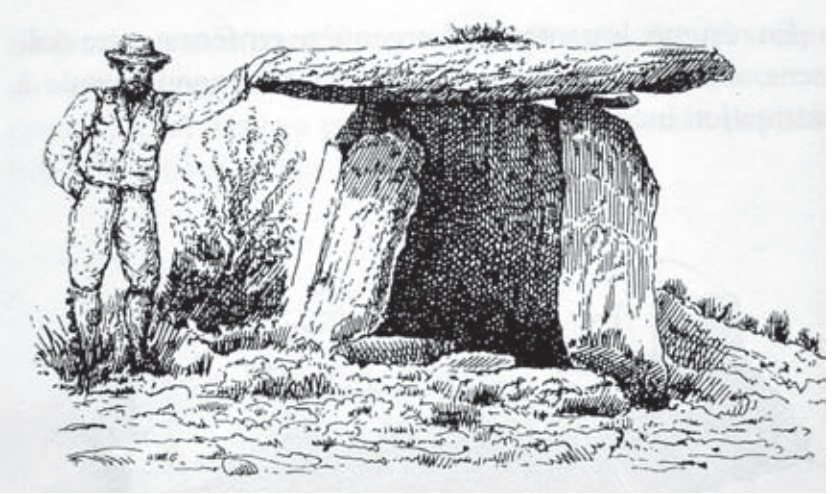

Fig. 7. Le dolmen de Beaulieu
(Archives familiales de J. Ollier de Marichard).

35. Bulliot, Jacques-Gabriel, *Le peintre Adrien Guignet, sa vie et son œuvre*, Autun, 1878, reprint Harvard College Library, s.d., p. 57.
36. *Ibid.*, p. 152 : *Magasin pittoresque*, 1869, p.28.

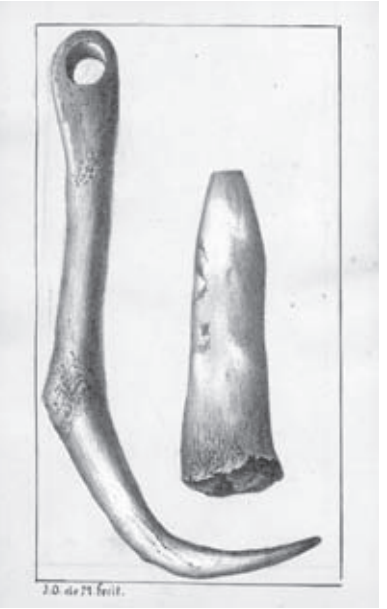

Fig. 8. Objets en os de la grotte de Louoï (Bibliothèque de l'Académie de Nîmes).

Pour conclure

Les deux hommes ne se sont jamais rencontrés, du moins rien ne l'atteste, aucune trace de correspondance ni de participation commune à un quelconque congrès. Pourtant les similitudes sont nombreuses, études classiques, autodidactes passionnés et ayant les moyens de leurs recherches, désir ardent de transmettre leurs connaissances et leurs collections, engagés socialement, artistes aussi. Peut-on tenter un seul qualificatif qui convienne à tous deux ? J'ose celui de romantique, en relation avec leur amour de la nature mais aussi des traces du passé des hommes, dolmens, ruines de l'Antiquité ou du Moyen Âge, en relation également avec les sujets des poèmes de l'un et des tableaux de l'autre.

Bulliot et Ollier de Marichard sont parmi les derniers représentants de l'« honnête homme » en même temps que, sans en avoir conscience, les précurseurs d'une science nouvelle, l'archéologie. Cent cinquante ans après Boucher de Perthes, cent dix ans après eux, l'archéologie n'est plus qu'un mot qui recouvre nombre de disciplines impossibles

à appréhender par un seul homme, céramologie, palynologie, dendrochronologie, anthropologie, etc. Cependant le but n'a pas changé, remonter à nos origines.

Bibliographie

Ouvrages principaux

Tscherter, Erwin et Paillole, Colette, *Jules Ollier de Marichard (1824-1901), Ardéchois passionné et pionnier de la préhistoire.* Éd. CESAME, 2006, 279 p.

De Charmasse, Anatole, « Jacques-Gabriel Bulliot, sa vie et son œuvre », *Mémoires de la Société éduenne*, tomes XXXI, XXXII et XXXIII, Autun, 1905, reprints Harvard College Library, s.d., 280 p.

Bulliot, Jacques-Gabriel, *Le peintre Adrien Guignet, sa vie et son œuvre*, Dejussieu, Autun, 1878, reprint Harvard College Library, s.d., 218 p.

Bulliot, Jacques-Gabriel, *Le mont Beuvray et la croix de saint Martin.* Dejussieu, Autun, 1851, reprints Harvard Collège Library, s.d., 50 p.

Ollier de Marichard, Jules, *Monuments mégalithiques du Vivarais, 1882*, reprint Éd. de la Bouquinerie, Valence, 1994, 31 p. sous le titre *Dolmens de l'Ardèche.*

Les passions selon Bulliot, Ouvrage collectif, Autun, Musée Rolin, 2002.

De Freminville, Bernard, *Le mammouth de Durfort*, Porte des mots éd., Anduze, 2008.

Séance du 7 novembre 2014

L'ACCOMPAGNEMENT EN FIN DE VIE, UNE RÉPONSE RESPECTUEUSE ET HUMAINE

par Frédéric AURIOL, correspondant
Hélène DERONNE, membre résidant

Un sujet difficile[1], un sujet dont nous aimons peu parler car il touche l'essentiel de notre être : celui de l'achèvement de notre vie, le moment qui précède la séparation définitive. Pourquoi vous proposer un tel sujet ? Le Père Frédéric Auriol est aumônier des hôpitaux et des cliniques de Nîmes. Sa mission est de répondre aux demandes des patients et de leurs familles. Il est très souvent appelé auprès de ceux et celles qui sont en phase terminale. Il y a plus de vingt ans, j'ai créé avec un ami médecin, chef de service au CHU de Nîmes, l'association des SP du Gard[2] dont j'ai été la présidente pendant sept ans. En raison de ces expériences, nous avons souhaité, le Père Auriol et moi-même, vous entretenir sur les notions de mort accompagnée, de soins palliatifs, de mort assistée et enfin d'euthanasie, dont nous entendons parler quand, parmi les objectifs du gouvernement en place, se profile une loi visant à en autoriser la pratique.

Ce n'est en aucun cas un débat à connotation politique que nous voulons engager, mais un désir de vous proposer, avec beaucoup de respect et d'humilité, une meilleure connaissance des soins palliatifs et de l'euthanasie, mort accompagnée ou mort assistée. Dans une première partie, j'aborderai brièvement l'historique des soins palliatifs

1. Prise de parole Hélène Deronne.
2. ASP Gard, Association des soins palliatifs.

et les différences entre mort accompagnée et mort assistée, objets de débats politique, sociétal et religieux, tandis que dans une seconde partie le Père Auriol évoquera, à l'aide d'exemples vécus, les besoins fondamentaux des patients en fin de vie. La troisième partie sera consacrée à l'accompagnement des familles.

I) Naissance et développement des soins palliatifs

Un phénomène de société

Une chose est claire : nous voulons chasser la mort de notre paysage, tant intérieur qu'extérieur. Ce n'est peut-être pas la mort, instant de l'ultime passage, dont nous ne savons rien, mais l'idée qu'il y a de la mort dans la vie et encore plus, qu'il y a de la vie dans ce temps qui se clôt par la mort.

Nous sommes entourés d'images de mort, en direct, immédiates. Les médias font entrer quotidiennement la mort, brutale, pleine de sang, de cris, de bruits, dans notre intimité familiale, mais l'histoire de fins de vies « ordinaires », se déroule, le plus souvent, dans le silence de lieux clos, institutions, hôpitaux. Jusqu'au XXe siècle, la personne âgée ou le malade mourait chez lui, entouré des siens, parfois secondé par un personnel religieux. Depuis le début du XXe siècle et, avec un rythme de plus en plus rapide, nous vivons un changement de société, d'habitudes familiales, de repères : la famille est éclatée, les enfants sont loin des parents âgés, la maison se vide chaque matin, le couple travaille, si l'un des deux est atteint d'une maladie mortelle, si la grand-mère ou le grand-père se meurt, comment peut-on s'organiser, que faut-il faire ?

Notre société voue un culte à la jeunesse, à la santé, au progrès. Elle a un goût prononcé pour la société de consommation où la notion de mort n'a pas sa place, à moins qu'elle ne soit considérée comme un échec. Or aujourd'hui, un quart de la population française meurt en se voyant mourir. Un français sur quatre meurt d'un cancer et deux français sur trois meurent à l'hôpital ou dans des institutions de soins, qui ne sont pas des lieux appropriés car le personnel est formé pour guérir, considérant la mort comme un échec médical ou comme un phénomène banal.

Grâce aux progrès de la médecine, la gérontologie nous promet une espérance de vie de plus en plus longue, la cancérologie, des plages de qualité de vie de plus en plus grandes. Et quand la médecine ne peut plus rien faire, les malades et leurs familles se plaignent de soins mal adaptés, d'être tenus à l'écart, de ne pas être aidés dans leur deuil. Les mourants ont des besoins spécifiques qui requièrent une réponse et des actes appropriés, car ils vivent à ce moment là ce qu'il est convenu d'appeler la *crise du mourir*. Avons-nous aujourd'hui une connaissance et des réponses aux besoins des mourants ?

Brève histoire des soins palliatifs

La réponse de la crise du mourir que le Père Auriol évoquera avec l'aide d'exemples vécus, s'intitule « soins palliatifs » qui sont des soins actifs dans une approche globale de la personne atteinte d'une maladie grave, évolutive ou terminale. Les soins palliatifs ont comme objectifs de soulager les douleurs physiques, ainsi que d'autres symptômes, d'apporter des soins dits de confort et de prendre en compte les souffrances psychologiques. Les soins palliatifs considèrent le malade comme un être vivant et la mort comme un processus naturel. Ils se refusent à provoquer intentionnellement la mort. Ils s'efforcent de préserver la meilleure qualité de vie possible jusqu'au décès et proposent un soutien psychologique aux proches qui vivent un deuil.

Cette notion de prise en charge physique et morale du malade en phase terminale est progressivement apparue et, pour la première fois, en 1842, dans le quartier du Calvaire à Lyon. Une jeune femme, Jeanne Garnier, fonde l'association des Dames du Calvaire pour accueillir les malades incurables. En 1874, toujours sous l'égide de l'œuvre du Calvaire, Aurélie Jousset crée un hospice à Paris, dans le XVe arrondissement : ce centre deviendra l'actuelle Maison Jeanne Garnier qui, avec ses 80 lits, est aujourd'hui la plus grande unité de soins palliatifs en France.

Mais c'est un médecin anglo-saxon, une femme, Cicely Saunders, qui jouera un rôle prépondérant dans le développement des soins palliatifs. Elle met au point des protocoles antalgiques, étudie et fait connaître le maniement des morphiniques par voie orale. Le premier acte de la gestion de la douleur physique est posé. Cicely Saunders

développe également le concept de *« total pain »* (douleur globale) prenant en considération la douleur physique mais aussi les souffrances psychologiques, sociales et spirituelles des malades en fin de vie. Le Père Auriol vous en parlera.

En 1967, dans la banlieue de Londres, elle fonde le *St Christopher's Hospice* autour d'une équipe interdisciplinaire dans laquelle les professionnels de santé, les bénévoles, les agents du culte travaillent ensemble pour prendre en charge le patient et ses proches. Véritable pionnier du mouvement des soins palliatifs, le *St Christopher's Hospice* reste un lieu de référence encore aujourd'hui.

À peu près à la même époque, d'autres figures anglo-saxonnes contribuent à faire émerger la question de la prise en charge des malades en fin de vie : en 1969, aux États-Unis, Elisabeth Kübler-Ross ; à Montréal, le docteur Balfour Mount crée en 1974, au *Royal Victoria Hospital*, la première unité d'hospitalisation en milieu universitaire. Il choisit l'appellation « soins palliatifs ». Le mouvement va ensuite se développer rapidement en Amérique du Nord. En France, c'est le Père Patrick Verspieren qui, en 1973, au retour d'un voyage d'étude au St Christopher's Hospice, publie ce qu'il a vu et vécu : ses comptes rendus ont un retentissement important. Le Ministère de la Santé est sensibilisé au problème, un groupe d'experts est constitué.

Je vous fais grâce de la prise de conscience progressive en France et de cette nécessité d'apporter un autre savoir-faire dans la prise en charge de la personne en phase terminale. Retenons la date de 1986 : la ministre de la Santé officialise la « Circulaire du 26 août 1986 relative à l'organisation des soins et à l'accompagnement des malades en phase terminale », souvent appelée « Circulaire Laroque » tandis que se développe l'Association pour le Droit de Mourir dans la Dignité (ADMD) qui prône l'euthanasie.

À Paris, la première unité de soins palliatifs (USP) française est ouverte par le docteur Maurice Abiven à l'hôpital international de la Cité universitaire. D'autres créations vont suivre rapidement sur des modalités différentes : lits d'hospitalisation, centres de consultation avec lits de jour, équipes mobiles, hospitalisation à domicile. Les soignants sont formés, des associations se créent composées de bénévoles instruits à l'accompagnement.

À partir des années 1990, une série de textes font progresser la reconnaissance des soins palliatifs et de l'accompagnement. La loi Léonetti est votée le 22 avril 2005. Elle définit l'organisation de la prise en charge de la fin de vie par les professionnels de santé. Le dernier rapport dit « rapport Sicard » a été remis par le professeur Didier Sicard le 18 décembre 2012 au Président de la République François Hollande qui lors de sa campagne présidentielle avait indiqué publiquement :

> Je proposerai que toute personne majeure en phase avancée ou terminale d'une maladie incurable, provoquant une souffrance physique ou psychique insupportable, et qui ne peut être apaisée, puisse demander, dans des conditions précises et strictes, à bénéficier d'une assistance médicalisée pour terminer sa vie dans la dignité.

Le « rapport Sicard » explique que la loi Léonetti, sans légaliser l'euthanasie, reconnaît le droit pour le patient de refuser un traitement qu'il juge « déraisonnable » et autorise le médecin à administrer un traitement antidouleur, même s'il en résulte une mort plus rapide. Ce rapport constate que la loi Léonetti reste imparfaitement appliquée et que la prise en charge palliative des malades en fin de vie est insuffisante.

Le chef de l'État décide alors de saisir le Comité consultatif national d'éthique. De son côté, l'Ordre national des médecins a souhaité apporter sa contribution à ce débat fondamental. Le 8 février 2013, le Conseil national de l'Ordre des médecins exprime une position favorable à l'euthanasie par « devoir d'humanité » tandis que dans son avis n° 121, la majorité des membres du Comité national d'éthique recommande de ne pas légaliser l'assistance au suicide et / ou à l'euthanasie. Deux positions éthiques bien différentes !

Le chef de l'État, le ministre de la santé et le ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche devaient proposer des mesures durant le mois de mai 2013 et faire voter une loi au cours de l'été 2013 autorisant ou non le suicide assisté et / ou l'euthanasie, au lendemain d'un débat public sur la fin de vie et la mort volontaire en organisant des états généraux. Durant l'été, aucune loi n'a été votée par l'Assemblée nationale sur ce sujet.

Différence entre suicide assisté et euthanasie

Le suicide assisté consiste à donner les moyens à une personne de se suicider elle-même comme par exemple en Suisse ou en Oregon (États-Unis). L'euthanasie, l'acte de tuer, est accompli par un tiers, souvent membre du corps médical, qui par piqûre administre une solution létale. La mort arrive rapidement. Pays-Bas, Belgique, Luxembourg, Suisse, ont légalisé cette pratique.

La législation actuelle n'autorise ni le suicide assisté, ni l'euthanasie. Mais il faut savoir que toute personne a la possibilité de rédiger des consignes appelées « directives anticipées » pour exprimer ses souhaits relatifs à sa fin de vie (article 1111-11 du Code de la santé). Par exemple, ne pas subir d'acharnement thérapeutique, ne pas être réanimée dans telle circonstance, mourir chez soi etc. Ces directives doivent remonter à moins de trois ans. Le médecin est tenu d'en prendre connaissance et de les suivre dans toute la mesure possible, sans y être formellement obligé.

Différence entre soins palliatifs et mourir dans la dignité

À différentes reprises, nous avons parlé de l'éthique et de la prise en charge du malade en phase terminale proposées par les soins palliatifs qui nous régissent actuellement. Nous nous permettons de dire à nouveau que les soins palliatifs ont comme objectifs de soulager les douleurs physiques, ainsi que d'autres symptômes, d'apporter des soins de confort et de prendre en compte les souffrances psychologiques. Les soins palliatifs accompagnent jusqu'au bout la vie. Ils ne pratiquent pas l'euthanasie. Les associations qui sont sur le terrain auprès des soignants ont pour nom « Association de soins palliatifs » ASP ou « Jusqu'au bout accompagner la vie » JALMAV, pour les deux principales.

Depuis trente-trois ans, « l'Association pour le droit de mourir dans la dignité », ADMD, milite pour que chaque Français et Française puisse choisir les conditions de sa propre fin de vie. Elle accepte l'euthanasie si la demande est formulée par écrit, par un patient conscient. Sur tous les autres points, prise en charge de la douleur physique et morale, soins de confort, écoute du patient et de sa famille, ASP, JALMAV, ADMD, sont en accord.

En France, il y a aujourd'hui 122 unités de soins palliatifs, 5 000 lits identifiés en structures privées et publiques, 418 équipes mobiles, 26 équipes ressources régionales en soins palliatifs pédiatriques, plus de 200 associations, soit 5 000 bénévoles d'accompagnement.

Pour le Gard, il y a une unité au CHU de Nîmes, une dizaine de lits avec une équipe de soignants, du médecin jusqu'à l'aide-soignante formée à l'accompagnement de la personne en fin de vie dans le respect de l'éthique « soins palliatifs ». Ils sont tous volontaires pour travailler dans cette unité. Il y a des équipes mobiles de soins palliatifs (EMSP) qui sont attachées à une structure et qui répondent aux demandes des médecins et/ou des familles : Alès, Bagnols, CHU Nîmes, Le Vigan etc. Il y a des lits identifiés « SP » dans certains services du CHU, à la clinique de Valdegour, à Alès, Anduze, Le Vigan. Enfin, pour le domicile, il faut faire appel au réseau soins palliatifs. Une équipe alors se succède au chevet du malade.

II) Accompagner les malades en fin de vie[3]

Accompagner les malades en fin de vie demande à la fois des compétences importantes, mais aussi un réseau de relations humaines, sans lequel nul ne peut travailler, quelle que soit sa fonction. C'est pour cela que tout accompagnement de patient se fait, notamment dans une équipe, à l'unité de soins palliatifs, sur le mode de la pluridisciplinarité. Cette démarche qui vaut pour tous, de l'aide-soignant au médecin en passant par l'aumônier et les associations de bénévoles et les familles, s'appuie sur quatre exigences : la connaissance de soi, le respect de la dignité, l'humanisation de la souffrance, l'aide singulière.

La connaissance de soi

La connaissance de soi, n'est jamais pleinement acquise. Avant de s'engager, il est nécessaire de clarifier ce qui motive cet engagement : nos désirs, notre manière d'être en relation, nos attitudes, nos facultés, nos limites. Aussi est-il nécessaire d'accomplir d'abord un travail sur soi-même (aidé par un psychologue ou un aumônier) pour se préparer à

3. Prise de parole Frédéric Auriol

cette mission, à travers une formation spécifique et la nature du service envisagé. L'accompagnement des malades en fin de vie, tout comme le bénévolat en soins palliatifs, nécessite présence, discrétion, respect et régularité.

Le respect de la dignité

Voir, entendre, ressentir au quotidien cette profondeur d'humanité qui se trouve en tout homme, permet d'accueillir un récit de vie ou des secrets cachés. C'est la rencontre interpersonnelle privilégiée avec tout homme, toute femme, confronté à lui-même par la maladie ou la souffrance qui sera centrale. C'est au cœur de cet accompagnement que se fait jour la dignité substantielle, ontologique, du patient visité. Celle qui appartient à l'être humain comme une valeur absolue, inaliénable, inaltérable. Ce qui fonde la dignité d'un homme ou d'une femme, n'est pas ce qu'il paraît, mais ce qu'il est.

L'humanisation de la souffrance

La présence auprès des malades et de ceux qui souffrent nous conduit à une nouvelle connaissance de notre humanité. En effet la douleur se distingue de la souffrance. Selon les mots de Jacques Lacan, « derrière la maladie, le mal a dit ». Les souffrances engendrées par une maladie ont des répercussions diverses (dans le corps, le psychisme, les relations, la vie spirituelle et religieuse de l'homme) et font surgir des questions existentielles. Ainsi l'accompagnement doit-il prendre en compte ses trois données fondamentales bien repérées par les soins palliatifs : la souffrance corporelle, la vie relationnelle, la recherche ou l'attente spirituelle et/ou croyante, dans l'épreuve.

L'aide singulière

Alors s'ouvre une nouvelle étape pour oser proposer aux hommes et aux femmes accompagnés ainsi qu'à leur famille, l'aide la plus appropriée selon les mots de la *Charte des soins palliatifs*[4] :

4. La *Charte des Soins palliatifs* a été élaborée en 1984 et sans cesse revisitée en 1993, 1999, 2000, 2006.

L'accompagnement d'une personne en fin de vie et de son entourage consiste à apporter attention, écoute, réconfort, respect, et l'aider à fortifier sa foi si elle est croyante en prenant en compte les composantes de la souffrance dans sa dimension holistique, physique, psychologique, sociale et spirituelle. L'accompagnement de l'entourage peut se poursuivre après le décès afin d'aider au travail de deuil.

Une fois ces quatre exigences posées, nous pouvons prendre en charge un patient en fin de vie. La prise en charge optimale d'un patient nécessite de connaître :

- d'une part ses besoins fondamentaux. Selon le modèle de Virginia Henderson, les besoins fondamentaux de l'être humain peuvent être classés selon une liste ordonnée que les professionnels de santé utilisent lors des soins d'une personne malade ou en bonne santé ;
- et d'autre part, la présence en soins palliatifs étant annonciatrice d'un décès plus ou moins proche, il est indispensable de connaître afin de mieux accompagner les cinq phases du mourir de Elisabeth Kübler-Ross, afin d'évaluer la situation réelle du souffrant.

Dans un premier temps, nous évoquerons la confrontation de l'accompagnant avec les besoins fondamentaux du patient. Ensuite, dans un second temps, nous évoquerons les cinq phases du mourir.

1. Les besoins fondamentaux du patient de Virginia Henderson

Virginia Henderson, qui fut à l'origine des « quatorze besoins fondamentaux »[5], établit son classement se basant sur une vision paradigmatique, par le biais d'une approche

- à la fois biologique et physiologique (les besoins primaires : boire, manger, éliminer, respirer, dormir, se vêtir, se mouvoir, maintenir sa température corporelle, être propre, éviter les dangers),
- psychologique et sociale (les besoins secondaires : communiquer, s'occuper, se récréer, apprendre),
- et même spirituelle (les besoins tertiaires : agir selon ses croyances et ses valeurs).

5. Virginia Henderson, née le 30 novembre 1897 à Kansas City, États-Unis, et décédée le 19 mars 1996, était une infirmière américaine à l'origine du modèle des « quatorze besoins fondamentaux ».

Besoins biologiques et physiologiques

Les besoins primaires : L'univers du malade en fin de vie est souvent réduit aux quelques mètres carrés d'une chambre d'hôpital ou de sa chambre au domicile. L'espace et le temps s'échappent. Notre corps est notre façon d'être au monde. C'est notre véhicule d'action dans la vie. Maintenant alité, qu'en est-il de cet être d'action ? Souvent nos actions autonomes disparaissent. Ne plus pouvoir se laver seul représente un deuil à vivre, accompagné d'un sentiment de honte et d'humiliation. Le malade ne peut plus vivre ces moments de relation à lui-même au cours desquels son corps faisait l'objet de son attention. Il n'y a plus le plaisir de se dire « Comment vais-je m'habiller aujourd'hui ? »

À force d'être alité, tout devient douloureux. Le rapport au temps n'est plus le même. L'hôpital est plus un temps qu'un lieu. Il faut accepter l'humiliation de se déshabiller, de se dépouiller. C'est là une perte de dignité apparente. Le goût échappe. La nourriture semble sans saveur, sans couleur. Vécue sans plaisir. À l'unité de soins palliatifs, par chance, il y a la possibilité, en lien avec la diététicienne, de demander un plat précis, pour que la notion de plaisir devienne effective. Illustrations :

Encart 1

Un jour, Louise, 72 ans, regardant par la fenêtre de sa chambre à l'unité de soins palliatifs et voyant des personnes se promener, me dit : « Ils ont de la chance, eux, ils peuvent marcher. » Ses yeux sont remplis de larmes. Derrière ces quelques mots, je perçois une montagne de souffrance et de regrets et je sens que des libertés se sont envolées, ont disparu à jamais. Je comprends que ce qu'elle vient de dire exprime sa désolation et une profonde détresse. Je me rends compte que pour Louise, la seule action qui reste encore envisageable est de pouvoir attraper son verre, son livre ou la sonnette des urgences.

Dans le service de gériatrie, Germaine, 84 ans, me dit juste après le départ de son assiette : « Je ne sais même pas ce que je mange. Chaque repas a le même goût ! Je voudrais manger une bonne soupe de légumes ! » La journée, ponctuée de trois ou quatre de ces moments, m'apparaît comme n'étant pas du plaisir pour Germaine, mais plutôt comme une agression.

Toujours en gériatrie, alors que j'entre dans la chambre d'un patient qui m'a fait appeler pour que je lui porte la communion, le besoin exprimé n'est pas du tout d'ordre religieux, mais : « Mon père, pourriez-vous appeler l'infirmière, je suis sur le bassin depuis vingt minutes, je suis épuisé !

Besoins psychologiques et sociaux

Les besoins secondaires : Le malade perd la maîtrise de sa vie, incapable désormais de prendre les décisions qui pourraient le libérer. Quand nous sommes en bonne santé, si quelque chose nous perturbe, il est relativement facile de trouver des échappatoires. Le patient en fin de vie n'a plus cette alternative, il ne connaît plus le plaisir de faire des projets, de s'aérer l'esprit, souvent tout lui pèse, tout est compliqué. Toute sa vie est gérée par l'extérieur, le monde des autres, avec leurs attitudes plus ou moins adaptées, plus ou moins agressives. Les rôles se renversent, les liens familiaux sont bouleversés, ce qui entraîne souvent une attitude de régression, d'infantilisation, de la part des soignants vis-à-vis notamment des personnes âgées ; de la part des enfants qui sont devenus les parents de leur parent hospitalisé.

Les amitiés sont bouleversées. Les visites, lorsque la maladie s'inscrit dans la durée, commencent à s'espacer. La dépendance s'installe. Parfois le patient a l'impression d'être oublié alors qu'augmente son besoin de se sentir sécurisé. Le malade, en fin de vie ou pas, qu'on appelle « le patient », le devient par la force de sa condition d'immobilité où l'impatience n'a pas sa place. Lorsqu'on est malade, la patience devient une qualité qu'il faut développer de gré ou de force ! Illustrations :

Encart 2

Dans le service gériatrie, Bernard, 78 ans, se lave encore seul, assis dans son lit. Lorsque je le visite, son savon, sa mousse à raser, son rasoir, sont posés devant lui. Il est en train de sonner pour qu'on l'aide à remettre sa veste de pyjama. Il s'excuse auprès de moi puis sonne à

nouveau tout en s'excusant vis-à-vis de moi de devoir encore le faire. Finalement, je range ses affaires de toilette et je lui remets sa veste de pyjama. Il me dit : « Je suis totalement dépendant, moi qui dans ma vie ai vécu tout le contraire. »

Toujours en gériatrie, Claude, 80 ans, pour ne pas déranger le personnel, a demandé des couches. Elle me dit : « Ils sont tous très gentils. » Je comprends que pour elle c'est une manière de se sentir encore un peu aimée. Mais le patient, en fin de vie, perd toujours un peu plus de sa liberté.

Besoins spirituels

Les besoins tertiaires : L'expérience de la maladie et de l'hospitalisation surtout lorsque la vie est menacée, font surgir souvent des questions qui, dans la vie quotidienne, ne se posent pas avec la même acuité. La dimension spirituelle est reconnue en tout homme, indépendamment d'une appartenance religieuse ou confessionnelle, et lui permet d'exprimer quatre attentes :

- Le besoin de se libérer de sa culpabilité,
- le besoin de se réconcilier (aller au-delà des ruptures, des gestes de haine, de repli sur soi),
- le besoin de placer sa vie dans une continuité, dans un au-delà de soi-même,
- le besoin de se percevoir en solidarité.

2. Les cinq phases du mourir de Elisabeth Kübler-Ross[6]

La fin de la vie nous fait connaître le paroxysme d'une situation que nous côtoyons quasiment tous les jours : la perte, le deuil. Toute perte passe schématiquement par cinq phases, qu'il est utile de reconnaître

6. Elisabeth Kübler-Ross, née le 8 juillet 1926 à Zurich en Suisse et morte le 24 août 2004 aux États-Unis, est une psychiatre et une psychologue helvético-américaine, pionnière de l'approche des « soins palliatifs» pour les personnes en fin de vie. Elle est connue pour sa théorisation des différents stades émotionnels par lesquels passe une personne qui apprend sa mort prochaine. Elle s'est intéressée également aux expériences de mort imminente.

et de distinguer pour mieux s'aider les uns les autres à les traverser : le déni, la révolte, le marchandage, la dépression et enfin l'acceptation. Le travail d'Elisabeth Kübler-Ross, alias EKR, sur les grandes phases de l'agonie est devenu un guide précieux pour toutes les infirmières et pour tous les accompagnateurs en soins palliatifs.

Le déni

Il s'exprime par des phrases telles que : « Ce n'est pas possible, ce n'est pas vrai…il y a une erreur… » Le malade nie son état, refuse parfois les soins et les traitements car il ne s'estime pas malade. Pour lui, il n'y a donc pas de nécessité de ces traitements. Certains arrivent à interroger plusieurs professionnels de la santé, étant persuadé que le premier s'est trompé. D'autres cachent à leur entourage le pronostic, mais en sens inverse, la famille peut aussi refuser le diagnostic et se taire face à la gravité de la maladie pour protéger selon eux la personne malade « qui ne supportera pas ». Ils ne leurrent qu'eux-mêmes et sont confrontés à leurs propres mécanismes de défense.

Dans ma pratique d'accompagnement, j'ai pu observer que c'est parfois dans cette phase que la présence de l'aumônier ou du bénévole a tout son sens car il aide souvent à mettre des mots sur ce qui n'est pas nommé, ce qui est caché ou tu. Illustration :

Encart 3

Lucien, 62 ans, que je visite pour la première fois en service de neurologie. Après m'avoir parlé de sa situation familiale, il me dit : « Vous savez, mon père, aujourd'hui, on ne dit plus un cancer, on dit une tumeur. D'ailleurs le traitement que l'on me donne n'est pas une chimiothérapie, mes enfants me l'ont bien dit. » Ce n'est qu'après plusieurs visites et en cheminant avec ce malade, dans une relation d'aide, qu'à travers quelques questions clés j'ai pu l'interroger sur la nature de son mal, et qu'il a pu alors nommer sa tumeur comme une tumeur maligne.

La révolte

Vient ensuite la phase de la colère ou de la révolte : « Pourquoi moi ?… » Souvent, la personne en veut au monde entier ; elle peut être assez violente dans ses propos. En effet, après avoir eu une vie bien établie, bien rangée, des projets, tous les malades ressentent des moments de grande frustration. Les projets vont être contrecarrés par la maladie, rien ne sera plus comme avant.

Il arrive parfois que le malade s'en prenne verbalement à l'entourage avec beaucoup de violence ; cela peut persister et créer des situations pénibles. Cette projection inconsciente ou non de la colère sur l'autre veut souvent dire : « Toi, tu es en bonne santé ». Ce n'est pas une insulte personnelle, cela ne leur est pas personnellement adressé. L'autre représente tout ce qu'il ne peut plus être et ne sera peut-être plus jamais. Il ne comprend pas pourquoi cela lui arrive à lui. Illustration :

Encart 4

Virginie, 40 ans, que je visite en service de pneumologie ; à peine me suis-je assis à côté d'elle, et que je lui prends la main, elle me lance au visage, tel un cri, toutes ces questions : Que va devenir mon époux ? Et ce voyage que j'avais programmé ? Cet achat ? Cette réunion de famille ? etc. Pourquoi moi ? Pourquoi maintenant ? Qu'est-ce-que j'ai fait pour mériter cela ? Quel sens peut-il avoir pour moi ou pour mes proches ? Qu'est-ce qui m'attend après la mort ? Et Dieu ? Où est-Il quand j'ai mal ?

Le marchandage

Vient le temps du marchandage ou de la négociation. La personne prend conscience qu'elle va peut-être mourir mais qu'*elle a encore un peu de temps devant elle* : « Si je fais ceci ou cela, peut-être que… ? Je vivrai jusqu'à… ! » Le malade veut « acheter du temps », il négocie avec le médecin, avec l'entourage, il est prêt à tout pour pouvoir encore faire telle ou telle chose. Il n'est pas rare de voir une personne survivre encore malgré la déchéance provoquée par l'évolution de la maladie.

Illustrations :

Encart 5

Comme une amie de ma famille, Simone, 58 ans, qui se mourait d'un cancer et qui voulait absolument voir son premier petit-fils, fils de son enfant unique. Elle a lutté jusqu'à la naissance, a eu le bonheur et la joie de le voir, de le prendre dans ses bras, de l'embrasser. Elle est morte une semaine plus tard, paix.

Cet autre exemple, cité par le docteur Anne-Marie Mouren-Mathieu[7], est celui d'un homme, H.S., 44 ans, marié et père de trois garçons de 16, 18, 20 ans. Il avait une tumeur cancéreuse abdominale : Cachectique, il avait des douleurs abdominales qui nécessitaient la prise de 30 mg de morphine orale toutes les quatre heures et vomissait deux à trois fois par jour malgré les antiémétiques. Il passait son temps au lit et refusait de parler de son cancer, jusqu'au jour où on lui demanda s'il n'aimerait pas réaliser un rêve. Quelques jours après, il nous informait qu'il voulait faire un voyage avec son dernier fils (il en avait fait avec chacun des deux autres). Il voulait partir en avion pour deux jours en Floride, voir la mer et le soleil. (On était à Montréal au mois de novembre.) Il fallut bien des démarches pour prévoir toutes les complications et rendre ce voyage possible. Il fit son voyage, revint épuisé mais prêt à recommencer. Il n'avait vomi qu'une seule fois et avait sauté plusieurs doses de morphine. Il mourait quatre jours après son retour de voyage.

Est-il besoin de dire que dans ces cas-là, *le malade mobilise des énergies insoupçonnées* ?

La dépression

Il y a enfin la phase de la dépression et de l'isolement. La dépression est une *phase de tristesse intense*. Souvent, nous entendons : « Ce n'est pas la peine de …, à quoi bon !…etc. » Le malade n'a plus envie de lutter. Il a tendance à s'isoler, à ne plus vouloir voir personne et même à refuser plus ou moins de parler. Ses préoccupations sont plus intériorisées et existentielles. Il se détache

7. Mouren-Mathieu, Anne-Marie, *Soins palliatifs*, Montréal, éd. Lamarre, Les presses de l'Uni de Montréal, 1991.

de son environnement et se désintéresse du monde extérieur. Il est seul, face à sa souffrance. *Il a conscience que mourir n'est pas facile*. Les pertes, les chagrins du passé refont surface. Les pleurs sont à la mesure de l'attachement. Il ne s'agit pas d'une dépression pathologique, mais d'une tristesse légitime et les antidépresseurs sont de peu d'utilité.

Si l'entourage, la famille, les amis laissent le chagrin s'exprimer, s'ils lâchent prise, s'ils reconnaissent l'état affectif du malade, cette période peut être très riche en partage, en échange. En effet, c'est à ce moment-là que l'accompagnement spirituel accueille souvent le besoin de se libérer d'une culpabilité mais aussi le besoin de se réconcilier avec soi-même, à aller au-delà des ruptures, des gestes de haine, de repli sur soi. Illustration :

Encart 6

Gilbert, 71 ans, en pneumologie, que je visite à la demande des soignants, qui refuse de prendre ses médicaments. Les soignants ne savent plus comment s'y prendre. La famille est désemparée. Je viens voir ce patient et, après mon écoute de son histoire personnelle, il conclut en me disant : « Voyez-vous, mon père, j'ai tout à la fois peur de mourir, et en même temps, je ne vois plus l'utilité de prendre des médicaments. Mieux vaut-il que je meure le plus rapidement possible. Je regrette d'avoir fumé toute ma vie, en fait je pense être égoïste. Je pense avoir fait souffrir les miens avec la cigarette. Ma vie n'a plus de sens. » Je lui demande ce qui peut faire sens à sa vie, même dans cette situation extrême. Il me répond que son plus grand désir serait de se réconcilier avec sa famille et de se sentir pardonné.

L'acceptation

Elle est l'ultime étape qui se distingue de la résignation car elle a un aspect plus positif. Alors que la résignation est l'aspect d'une soumission passive à l'inévitable, *l'acceptation implique une participation active*. Les personnes qui ont le sentiment que leur vie a été bien remplie, qui laissent tout en ordre avant de partir, qui trouvent le sens de la finitude de la vie, souvent aidées par une foi solide peuvent atteindre cette phase ultime et mourir dans la sérénité. Parfois, la phase d'acceptation n'arrive qu'au

moment ultime du départ final. C'est la période aussi où le malade met ses papiers en ordre, règle ce qu'il y a à régler, à dire. Il arrive au pardon et à la cinquième étape qui est l'acceptation. Illustration :

Encart 7

Marcel, 68 ans, en service de gastrologie, en phase terminale d'un cancer de l'estomac. Je le visite régulièrement. La douleur se fait de plus en plus aiguë et intolérable. Il me demande alors de mourir. J'en parle à l'équipe médicale qui décide d'appeler l'unité mobile des soins palliatifs. Celle-ci arrive à maîtriser sa douleur au point que Marcel se trouve apaisé. Il décide alors avec moi, d'organiser ses funérailles. Il me demande que, lors du sermon, je puisse transmettre à ses enfants son testament spirituel. Les soins palliatifs auront permis à Marcel de me confier un dernier récit de vie dans la sérénité et même de faire quelques ultimes projets !

Au cours de l'évolution de la maladie avec ses rémissions, ses récidives, les phases vont s'intercaler ; le patient va passer de l'optimisme au désespoir et vice versa. C'est à la famille, à l'équipe soignante, aux bénévoles accompagnants et aux équipes d'aumônerie de faire en sorte que le malade vive ses phases dans les conditions les plus adéquates, en raison de la situation.

Mourir, c'est lâcher prise, s'abandonner, tout laisser. C'est le détachement ultime. Freud disait que l'on avait une part de responsabilité dans tout ce qui nous arrive ; on ne peut voler la mort du mourant, c'est lui qui décide. Il y a bien sûr une sixième étape : c'est-à-dire le passage, la mort proprement dite.

L'accompagnement des personnes en soins palliatifs s'inscrit dans une démarche de soins au même titre que les soins infirmiers à proprement parler. En effet, d'après les quatorze besoins fondamentaux de Virginia Henderson, le besoin de communiquer ou de se réaliser a autant d'importance que le besoin de manger et d'éliminer. Prendre « soin » de l'autre, c'est aussi lui montrer de l'importance, lui donner de l'attention, lui préserver sa place dans notre société afin de l'aider à passer cette étape de la vie qu'est la mort.

Les politiques menées, visant à promouvoir des équipes de soins

palliatifs sont encore trop timides (lits dédiés aux soins palliatifs ou maisons ne prenant en charge que des soins palliatifs) ; or la prise en charge optimale de la douleur permettrait un questionnement plus lucide du patient sur la dégradation à plus ou moins long terme de son état et permettrait ainsi qu'il ne formule pas de demande trop hâtive d'euthanasie. Ce qui soulève la question de l'euthanasie active comme cela se fait dans certains pays comme la Suisse ou la Belgique. Faut-il assister la mort ou assister le mourant ?

Notre mort est la dernière des inconnues de notre vie, sa survenue et ses circonstances ne sont pas sous notre contrôle, mais la programmer ne nous permet pas de nous dédouaner de l'angoisse que cela nous procure ; cela peut enlever les souffrances physiques mais pas psychiques du patient, de ses proches et de l'équipe accompagnante. Autant de questions où la complexité des réponses ne peut être appliquée qu'à la spécificité de chaque individu. Légiférer sur ce sujet ne peut qu'ouvrir le débat.

Quelles que soient les mesures prises pour hâter la mort ou pour soulager les douleurs, nous ne pouvons éviter la souffrance qu'est la mort, dans toute sa dimension, que nous aurons tous à vivre. Ainsi les soins palliatifs, nés de la culture anglo-saxonne, ne font-ils pas écho à celle plus lointaine de la Chine qui, selon un maître de sagesse, nous interroge toujours : « Ne faut-il pas mieux donner de la vie à ses jours plutôt qu'à tout prix des jours à sa vie ? »

III) Le rôle des associations, le rôle des bénévoles à l'accompagnement en soins palliatifs[8]

Les associations en soins palliatifs ont des objectifs communs :

- elles militent pour que les souffrances physiques des grands malades soient régulées ;
- pour que le patient et sa famille soient écoutés avec respect, empathie et humilité, en respectant confidentialité, opinions philosophiques et religieuses ;
- elles refusent l'euthanasie et l'acharnement thérapeutique ;
- elles signent des conventions avec les structures de soins

8. Prise de parole Hélène Deronne

publiques et privées pour intervenir en équipe, aux côtés et en complémentarité avec les équipes soignantes ;
- elles participent au développement des soins palliatifs par voies de presse, interviews, conférences, publications.

Ne devient pas bénévole qui veut. Des entretiens avec des responsables en soins palliatifs et entretien avec un psychologue sont obligatoires. Comme est obligatoire une formation à raison, en moyenne, de quarante-huit heures par mois pendant une année scolaire. Le bénévole est envoyé ensuite sur le terrain, dans une structure de soin ou à domicile au moins quatre heures par semaine. Sa présence à un groupe de parole, une fois par mois, est obligatoire car il est tenu à la confidentialité. Ce type de bénévolat est difficile. Il faut pouvoir en parler.

L'accompagnement, pour l'avoir vécu pendant sept ans, est une expérience de vie exceptionnelle, un enrichissement d'une grande valeur, une rencontre avec l'autre unique même si parfois, l'on se sent fort démuni, bouleversé. Le rôle du bénévole accompagnant est complémentaire de celui des soignants. Il ne fait pas partie du corps des soignants, il n'a pas de blouse blanche, il est perçu bien différemment par le malade qui peut le prendre comme confident, comme réceptacle de ses interrogations, de ses douleurs morales, de ses joies et chagrins familiaux, professionnels. Tenir la main dans le silence est aussi accompagner. Le bénévole peut être amené à accompagner la famille, l'un des proches pendant cette période si difficile.

Je me souviens de ce jeune père de famille, tellement désespéré par le départ de sa femme qu'il ne pouvait plus entrer dans la chambre de son épouse qui souhaitait tant le voir. Je me souviens de ce vieux monsieur qui, connaissant le diagnostic de sa maladie, a essayé de se défenestrer, profitant d'un moment de solitude dans sa chambre et de sa femme qui ne comprenait pas son geste et qui était tellement en colère contre lui ! De cette maman âgée, qui n'acceptait pas la mort de sa fille de 45 ans : « Pourquoi elle et pas moi », disait-elle des heures entières, douloureusement hébétée. Être aux côtés de chacune de ces personnes en grande souffrance, silencieusement ou dans une parole échangée, est une réalité d'écoute.

Lors de son discours d'inauguration du musée qui lui était dédié, Marc Chagall disait : « Si toute vie va inévitablement vers la fin,

nous devons durant la nôtre, la colorier avec nos couleurs d'amour et d'espoir. » *Aimer et espérer* pourrait être la devise des soins palliatifs car jusqu'au bout il y a la vie.

Bibliographie

Hazen, Constance, *Mémo infirmier, Unité d'Enseignements 4.1, 4.2, 4.7*, p. 85- 89, Paris, Éd. Elsevier Masson, 2013.

Henderson, Virginia, *Principes fondamentaux de soins infirmiers*, publiés par le Conseil International des infirmières, année 1960.

Hennezel, Marie de, *La mort intime*, Paris, Éd. Robert Laffont, 1997.

« Jusqu'à la mort, accompagner la vie », Revue Jalmalv, n°65, juin 2001 et n°40, mars 1995.

Kemp, Charles E., *Le malade en fin de vie, Guide de soins palliatifs*, Bruxelles, Éd. De Boeck, 1997.

Kübler-Ross, Elisabeth, *La mort, dernière étape de la croissance*, Paris, Éd. du Rocher, 1993.

Milloud, Isabelle, *La mort accompagnée ; la relation humaine clé des soins palliatifs*, Saint-Maurice, Éd. Saint-Augustin, 2011.

Salvador, Christine, *Accompagner la vie de ceux qui vont la quitter*, Éd. J. Lyon, 2013.

Séance du 19 décembre 2014

MASSIGNON : LA RÉPUBLIQUE ET L'ISLAM

par Christian SALENSON
membre résidant

« Un des hommes qui signifient la France vient de disparaître ». Ainsi s'exprimait Louis Aragon en novembre 1962 dans les *Lettres françaises*[1] dont il était alors le directeur[2]. Et il poursuivait :

> On ne manquera pas de s'étonner que je porte un tel respect à cet homme dont sans nul doute l'œuvre principale, *La passion d'Al-Hallaj,* a pour objet l'étude d'un grand mystique de l'islam : mais faut-il s'en expliquer et dire une fois de plus que je ne suis pas de ceux qui pour des raisons dogmatiques ont la prétention de limiter le champ de nos connaissances, et qui de l'homme ne veulent retenir que ce qui coïncide avec leur propre humanité ? J'avoue avoir lu, grâce à Massignon, Husayn Ibn Mansur Hallaj à la fois comme l'un des plus grands poètes qu'il m'ait été donné d'entendre et comme un témoignage sans égal de l'héroïsme spirituel, à ce niveau où peut atteindre la passion humaine et sans quoi l'homme ne serait pas ce qu'il est[3].

Cet hommage appuyé de Louis Aragon suffirait déjà à nous faire entrevoir la personnalité étonnante de Louis Massignon, orientaliste

1. *Les Lettres françaises* sont une publication littéraire créée en France, en 1941, pendant l'Occupation. Il s'agit alors d'une publication clandestine. Après la Libération et jusqu'en 1972, *Les Lettres françaises*, dirigées par Louis Aragon, bénéficient du soutien financier du PCF.
2. Louis Aragon fut directeur de *Lettres françaises* de 1953 à 1972.
3. Aragon, Louis, dans « Massignon », *Cahier de l'Herne* n° 13, 1970, p. 414.

français, né en 1883 et mort en 1962. Henri Irénée Marrou disait de lui qu'il était un génie, affirmant dans le même temps réserver ce terme à deux ou trois personnes rencontrées au cours de sa vie. Massignon alliait les contraires : savant méticuleux aux intuitions fulgurantes, professeur au Collège de France et, pendant trente ans, donnant des cours d'alphabétisation à des travailleurs maghrébins ou les visitant en prison, laïc marié mais réussissant tout de même à se faire ordonner prêtre à la fin de sa vie dans le rite melkite, partisan de l'Algérie française et ne cessant de prendre la défense des Algériens… Il pouvait faire preuve de grandes audaces : c'est ainsi qu'il obtint une audience du pape – et ce n'était pas le bienveillant François mais l'austère Pie XI - pour lui demander de canoniser dans l'Église catholique le mystique musulman Hallaj…[4] Il fallait oser !

L'intérêt que je porte à Louis Massignon est lié à mon travail d'enseignement et de recherche sur la théologie chrétienne de la pluralité religieuse. En effet, et ce ne fut pas le moindre des fruits de sa vie et de son œuvre, Massignon a eu un rôle déterminant dans l'évolution de l'Église catholique vers une considération positive de l'islam, position officialisée lors du concile Vatican II et poursuivie depuis de diverses manières. Mais ce n'est pas sur ce point que j'interviens ce soir, quelle que soit par ailleurs l'importance du dialogue interreligieux pour les croyants comme pour la vie de la communauté internationale, mais plutôt sur cet autre volet de son engagement, comme intellectuel et islamologue vis-à-vis de la République pour militer sans cesse, parfois dans une solitude criante, pour un autre regard sur l'islam et sur le monde arabe. Il me semble qu'à bien des égards, son combat n'a rien perdu de son actualité.

J'ai intitulé cet exposé : « Massignon, la République et l'islam ». J'aurais pu tout aussi bien dire « Massignon, la République et le monde arabe ». Le second titre aurait convenu mais il m'a semblé plus judicieux de garder le premier car ce fut précisément par sa grande connaissance de l'islam qu'il a été particulièrement qualifié et qu'il a apporté une contribution pertinente dans la politique de la République envers le monde arabe. La connaissance des religions est un facteur incontournable de l'action politique. Une insuffisante prise en compte

4. 18 juillet 1934. cf *Massignon–Abd-el-Jalil, parrain et filleul*, *1926-1962*, Correspondance rassemblée et annotée par Françoise Jacquin, Paris, Le Cerf, 2007, p. 108-109.

du facteur religieux, probablement par un effet pervers d'une mauvaise conception de la laïcité, a souvent obstrué la vision géopolitique de la France. Laurent Fabius, actuel ministre des Affaires étrangères, l'affirmait récemment lors du colloque international *Religion et politique étrangère* qui se tenait à Sciences Po, Paris (5 et 6 novembre 2013) :

> Nombre des crises internationales actuelles restent inintelligibles et d'ailleurs insolubles quand le fait religieux n'est pas pris en compte. L'analyse des évolutions en matière religieuse est un outil essentiel à la compréhension du monde. C'est donc pour tenter d'éclairer certaines de ces questions que j'ai souhaité l'organisation de ce colloque international, assurément original, sur les liens entre religions et politique étrangère.

La rencontre de l'islam

L'événement décisif de la vie de Louis Massignon fut sa conversion à la foi chrétienne lors d'une mission archéologique à Bagdad en mai 1908. Cet événement sur lequel il garda toute sa vie beaucoup de discrétion, et qu'il désignait pudiquement par l'expression « la Visitation de l'Étranger »[5] ne transforma pas seulement ses opinions sur le sens de la vie ou ses croyances mais décida de l'ensemble de son itinéraire personnel et scientifique. Or cet événement se produisit dans et par la rencontre de l'islam.

De retour en France et après s'être remis du choc qu'il venait de subir, commença alors pour lui un long parcours de connaissance scientifique de l'islam. Il devint l'un des plus grands islamologues du siècle dernier, probablement le plus grand. Il entreprit une thèse sur le mystique Hallaj, un soufi condamné et mort crucifié à Bagdad, en 922[6]. On lui fit remarquer que l'on ne devenait pas islamologue et universitaire en s'intéressant à la mystique et encore moins en faisant une thèse sur un mystique musulman, d'autant moins qu'à cette époque, par une sorte de condescendance, on considérait que l'islam n'avait pas la capacité de donner naissance à

5. Keryell, Jacques, *Louis Massignon, la grâce de Bagdad*, Pierre Téqui éd., 2010, p. 85.
6. Massignon, Louis, *La passion de Hallaj,* Gallimard, 4 tomes, 1975. Thèse complémentaire *Essai sur les origines du lexique technique de la mystique musulmane*, 1922, Vrin 1954.

de vrais mystiques. Et si par hasard il s'en trouvait l'un ou l'autre qui le soit, Rumi, Ibn Arabi, Rabia ou d'autres, cela prouvait simplement qu'ils n'étaient pas réellement musulmans, et qu'ils s'abreuvaient à d'autres sources, en particulier au judaïsme ou au christianisme. Fort heureusement, il recevra les encouragements de l'islamologue autrichien Goldziher lors du colloque d'islamologie de Copenhague l'été 1908 :

> La plupart de mes collègues déclaraient que je ne ferais aucune carrière parce qu'on ne s'occupe pas d'un mystique quand on veut être professeur d'université. C'est Goldziher qui m'a dit : « vous êtes dans la bonne voie ; c'est moi-même qui corrigerai les épreuves de vos livres. » Il était au summum de la science internationale ; et moi j'étais un débutant[7].

De fait la recherche sur la mystique musulmane le conduisit à étudier non seulement les manifestations culturelles de l'islam, mais le cœur même de cette tradition religieuse. Ce travail lui ouvrit les portes d'une compréhension de l'islam de l'intérieur, qui s'avéra féconde pour l'ensemble de son œuvre, jusque dans ses aspects les plus scientifiques ou les plus techniques. Ce qui pose d'ailleurs une question épistémologique passionnante sur la connaissance scientifique d'une tradition religieuse. On peut s'interroger sur la validité d'une connaissance des religions qui ne prendrait pas en compte l'expérience spirituelle et mystique qui en constitue le cœur.

L'hospitalité

Lors de son séjour à Bagdad, il fut accueilli par la grande famille des Alussis. Or de retour de son expédition archéologique, alors qu'il se trouvait en état de très grande fragilité physique, que ses jours étaient en danger et qu'il était accusé d'espionnage, ils continuèrent à lui prodiguer une hospitalité sans faille. Cette expérience d'hospitalité a noué pour lui un lien indéfectible au monde arabe et plus largement au monde musulman. Cette expérience n'est pas sans rappeler celle de son ami Charles de Foucauld ou, plus récemment, celle de Christian de Chergé, prieur des moines de Tibhirine. Massignon écrivit :

7. Horizons maghrébins, n° 14-15, 1989, p. 157, cité par Destremeau, Moncelon, p. 79.

> Je dois le dire, ce sont les Arabes qui m'ont appris cette religion de l'hospitalité ; il y a quarante ans de cela, arrêté, en danger de mort, dénoncé comme un espion colonialiste. Mais j'étais leur hôte et j'ai été sauvé, après trois jours relâché…

Il en tirera des conséquences pour l'avenir et cela marquera durablement son combat politique :

> Le premier contact entre deux civilisations primitives et hostiles, c'est le principe de l'hospitalité. L'hospitalité c'est de supposer que l'étranger, l'ennemi a quelque chose de bon tout de même à nous donner.

Toute sa vie, il garda l'hospitalité comme une boussole pour le guider dans sa relation à l'autre. Il l'énonça un jour dans cet axiome : « Pour comprendre l'autre il ne faut pas se l'annexer mais devenir son hôte[8]. »

L'amour de la langue arabe

Louis Massignon avait une admiration, un véritable amour de la langue arabe. Il a écrit des choses merveilleuses sur cette langue dont il était un fin connaisseur. Dès 1913, il donna un cours à l'université du Caire sur l'histoire des termes philosophiques arabes. Il participa en 1933 à la fondation de l'Académie de langue arabe du Caire. Il publiera une seconde thèse sur le vocabulaire technique de la mystique musulmane[9]… Il qualifiait cette langue en disant d'elle qu'elle était « une langue de civilisation ». « Dans toute l'histoire du monde, il n'y a eu qu'une demi-douzaine de langues de civilisation », disait-il et, parmi elles, il donnait une place de choix à la langue arabe. Elle est non seulement la langue de la liturgie musulmane mais elle fut la langue scientifique internationale au Moyen Âge[10].

Toute sa vie, il militera pour que l'arabe classique soit enseigné

8. Massignon, Louis, « La structure primitive de l'analyse grammaticale », *Écrits mémorables II*, Paris, Robert Laffont, collection Bouquins, p. 248.
9. Massignon, Louis, *Essai sur les origines du lexique technique de la mystique musulmane*, 1922, 2ème édition Vrin, Paris, 1954.
10. Langhade, Jacques, « Aperçus sur la langue arabe selon Massignon », dans *Louis Massignon et le Maroc, une parole donnée,* Actes du colloque tenu à Rabat les 10 et 11 février 2006, Fondation du Roi Abdul-Aziz Al Saoud éd., Casablanca, 2008, p. 107-116.

dans les écoles et développé dans l'administration des pays colonisés. Il conseillera avec insistance aux responsables de la République de faire tout ce qui était en leur pouvoir pour que les colons en Algérie apprennent l'arabe, qu'ils apprennent l'arabe littéraire et pas un patois dialectal, et que l'arabe devienne la langue nationale en Algérie. Son combat sera un peu vain.

Le respect de la parole donnée

Enfin dans l'événement fondateur de sa conversion à Bagdad, il avait eu la vie sauve à cause du respect de la parole donnée. Alors qu'il est accusé d'être espion et qu'il aurait pu être exécuté, les Alussis qui avaient donné *l'aman*[11] restèrent fidèles à leur parole. Cette expérience fut décisive et déterminante de sa conduite durant toute sa vie. C'est donc avec une connaissance intérieure de l'islam, un amour de la langue arabe, une expérience personnelle décisive de l'hospitalité et de la parole donnée qu'il va entrer en politique…

Son engagement politique

J'évoquerai uniquement quelques points : son rôle lors de la Première guerre mondiale ; son engagement contre la création de l'État d'Israël ; son attitude par rapport à la décolonisation au moment de la fin du protectorat au Maroc, et pendant la guerre d'Algérie.

La guerre

Au début de la guerre de 1914, par l'entremise de son ami Paul Claudel, avec qui d'ailleurs il devait se fâcher par la suite, Massignon est nommé au ministère des Affaires étrangères, au service de presse[12]. Puis il est affecté en 1915 au corps expéditionnaire des Dardanelles[13] qui, sur une proposition de Winston Churchill, à un moment où la guerre s'enlise sur le front occidental, avait pour mission de dégager « les

11. *Aman*, terme arabe qui signifie la garantie donnée à quelqu'un y compris son adversaire d'avoir la vie sauve.
12. Il s'y retrouve avec Claudel, Giraudoux, Morand pour dépouiller la presse arabe et enquêter sur l'attitude des musulmans d'Afrique du Nord.
13. Le 21 avril 1915.

détroits » pour donner accès à la Mer Noire. De là, il sera envoyé sur le front oriental d'abord comme interprète puis dans les tranchées pendant quatre mois. Il obtiendra la Croix de guerre.

Enfin en 1917, il recevra un changement d'affectation. Il sera nommé, du 12 mars 1917 au 28 avril 1919, officier adjoint au haut-commissaire de France en Syrie au titre d'islamisant et arabisant. Il est envoyé aux côtés de François Georges-Picot pour la mise en œuvre des fameux accords Sykes-Picot[14]. Rappelons les faits : l'Angleterre en la personne de Mac-Mahon et devant les difficultés du front occidental et du front oriental avait incité le Cheik Hussein de la dynastie hachémite qui régnait à La Mecque à fomenter une révolte et un soulèvement de l'ensemble des Arabes contre l'Empire ottoman avec en échange la promesse de créer une seule nation arabe au Proche-Orient ou éventuellement une fédération d'états arabes. L'Angleterre n'avait pu faire autrement que d'en informer la France qui restait alors un acteur incontournable par sa présence forte et par ses privilèges au Proche-Orient que lui avait octroyés Soliman le magnifique[15].

Mais dans le même temps où l'Angleterre passait des accords avec Husayn pour la création d'un grand pays arabe, secrètement la France et l'Angleterre signaient les fameux accords Sykes-Picot qui prévoyaient à la fin de la guerre de se répartir le Proche-Orient entre les deux pays[16]. Le Proche-Orient avait été divisé en plusieurs zones réparties entre les deux pays faisant de ces zones soit des lieux d'influence, soit même pour certaines d'entre elles des pays sous domination. La France avait domination sur le Liban et influence sur la Syrie ; l'Angleterre domination sur l'Irak et une influence forte sur la Palestine mais qui devait avoir une administration internationale. En fait, ces accords ne resteront pas secrets et seront dévoilés en 1917 par les Russes, après la

14. Cette histoire est connue par *Les Sept piliers de la sagesse,* de Laurence d'Arabie. Lawrence, Thomas Edward, *Les Sept piliers de la sagesse*, publié en 1922, traduction Julien Deleuze, rééd. Gallimard, Folio, Paris, 1992.
15. Cela remonte aux accords entre François 1er et Soliman (1536) pour contrer l'influence de Charles Quint. Les « Capitulations » sont des accords commerciaux pour tous les bateaux français circulant dans les eaux ottomanes. La France avait aussi la protection des catholiques et des Lieux saints en pays ottomans.
16. Ces accords, signés à Londres le 16 mai 1916, auraient dû rester secrets.

Révolution d'octobre. À cela vint s'ajouter la déclaration Balfour[17], par laquelle le Royaume-Uni se déclarait favorable à l'établissement d'un foyer national pour le peuple juif, pour compliquer le tout et donner aux Arabes le sentiment d'avoir été trahis.

Massignon est envoyé dans ce contexte comme diplomate pour représenter la France. Il est nommé aux côtés du fameux Lawrence d'Arabie[18] lequel fit tout pour refuser sa nomination car il redoutait sa présence. Ils se rencontrèrent pour la première fois le 8 août. Lawrence a 29 ans et Massignon 34. Massignon, officier français très bien mis, Lawrence souvent habillé avec les habits arabes. Massignon parle l'arabe classique, Lawrence un arabe dialectal. Les intérêts sont divergents. Les manières de considérer le monde arabe aussi. Lawrence conclut l'entretien en disant : « *Vous aimez les Arabes plus que moi* ». Massignon écrira plus tard :

> Il avait déjà pour moi sa légende ; je vis, avec surprise un anglais resté très jeune, dégagé de toute convention, presque hors-la-loi, mais si discret, à la fois doux et amer, des timidités de jeune fille, puis des intonations, à voix basse, de détenu. Nous nous tâtâmes en français, puis en anglais, enfin en arabe, assez longtemps, non sans décalage ; depuis trois mois j'avais retrouvé mon arabe de revue musulmane

17. La Déclaration Balfour de 1917 est une lettre ouverte adressée à Lord Lionel Walter Rothschild (1868-1937), publiée le 2 novembre 1917 par Arthur James Balfour, le ministre britannique des Affaires étrangères, en accord avec Chaim Weizmann, alors président de la Fédération sioniste et qui sera élu en 1948 président de l'État d'Israël. Par cette lettre, le Royaume-Uni se déclare en faveur de l'établissement en Palestine d'un foyer national pour le peuple juif avec *le respect des communautés non juives sur le territoire*. Cette déclaration est considérée *de facto* comme une des premières étapes dans la création de l'État d'Israël.
18. Lawrence d'Arabie, 1888-1935, né au Pays de Galles, archéologue, officier, aventurier, espion et écrivain britannique auteur de *Les Sept Piliers de la sagesse*, ainsi que d'une thèse intitulée *L'Influence des croisades sur l'architecture militaire européenne à la fin du XIIe siècle*. Durant la guerre, il combat avec les troupes arabes sous le commandement de Fayçal ibn Hussein, contre les troupes de l'Empire ottoman. La contribution principale de Lawrence à l'effort britannique consiste à convaincre les Arabes de coordonner leurs efforts afin d'aider les intérêts britanniques. Après la guerre, il travailla à la mise au point de canots à grande vitesse pour le sauvetage des pilotes d'hydravion tombés en mer. Il périt des suites d'un accident de moto à l'âge de 46 ans.

> moderniste… lui me répondait dans un dialectal dépouillé, véhément, pas très correct, heurté.[19]

Les deux hommes sont en rivalité à cause des intérêts divergents de la France et de l'Angleterre mais aussi en rivalité personnelle. Lawrence craint l'influence de Massignon sur Fayçal 1er que Lawrence verrait bien sur le trône de Damas. De fait, Massignon entretient des relations amicales avec Fayçal, selon sa propre expression *une amitié indémentie jusqu'à sa mort* »... Fayçal a beaucoup de charme sous lequel tombera d'ailleurs Lawrence. Massignon aussi, qui nouera aussi assez rapidement des contacts personnels avec Marc Sykes[20], l'Anglais catholique, francophile. La relation entre Lawrence et Massignon ne sera jamais facile. Massignon entrera cependant à ses côtés, dans le même véhicule, dans Jérusalem conquise le 11 décembre 1917. Cet événement aura un grand retentissement en France avec *Te Deum* à Notre-Dame-de-Paris.

Massignon mettra en œuvre ce qu'il a appris de l'hospitalité en particulier par la pratique de la langue. Il expliquera que dans les entretiens qu'il avait avec Fayçal, il s'efforçait de discourir de telle façon que ce soit compréhensible par l'autre dans sa culture et d'abord par un bel usage de la langue de l'autre : « Dans les entretiens officieux que j'ai eus avec Fayçal, l'arabe parlé entre nous était volontairement choisi… ». Il fait l'effort d'aller dans la culture de l'autre et dans le meilleur de sa langue et en cela il s'oppose à Lawrence qui parlait un arabe dialectal et peu respectueux. Il doit même se défendre du reproche qu'on lui fait de vouloir entrer dans la psychologie de ses interlocuteurs : « Je dois montrer un certain acquiescement à leur réalité pour les comprendre, une certaine humilité de chercheur ». Massignon, qui a été tellement impressionné par l'hospitalité arabe, a compris la leçon et essaiera constamment d'aller habiter la culture et la langue de l'autre :

> Je cherchais à pénétrer dans le sens même de sa tradition à lui, dans la forme d'idées que je voulais ensuite transposer pour les

19. Massignon, Louis, *Parole donnée,* Paris, Julliard 1962, p. 228.
20. Mark Sykes mourra en 1919 de la grippe espagnole.

> miens. Je cherchais ensuite à lui faire comprendre que son système d'idées n'était pas tout à fait le mien mais que néanmoins il pouvait y avoir des éléments d'espérance communs[21].

La parole donnée

Un point réunira cependant Lawrence et Massignon. Au lendemain de la guerre, les engagements envers les Arabes ne seront pas respectés. L'un et l'autre auront le sentiment d'avoir trahi les Arabes et la parole donnée et d'avoir été instrumentalisés. Aussi bien Lawrence que Massignon seront heurtés par ces agissements. Lawrence quitte les affaires arabes en 1921. À ses yeux, il a trahi Fayçal. Et Massignon écrit à propos de Lawrence :

> S'il a rejeté ses galons, s'il est mort volontairement dans l'abjection, simple aviateur du personnel rampant, c'est de dégoût d'avoir été délégué chez les Arabes révoltés turcs que nous nous étions alliés, pour nous en servir, puis les lâcher, comme s'il était permis à un homme d'honneur de livrer ses hôtes.[22]

Massignon poursuivra son action auprès du monde arabe. Mais pour lui l'attitude de la France est inacceptable. Ce manquement à la parole donnée la discrédite et la déshonore. Il estime que Lawrence et lui ont été …

> …sacrifiés, avec la parole d'honneur de nos États. Cela dont Lawrence m'avertit le jour de l'entrée à Jérusalem, cela que je ne compris, moi, que le jour de Meisseloun[23]… Lawrence a démissionné de tout, blessé à mort dans cette fidélité virile, qui est le point vierge au cœur de tout soldat.[24]

Cet épisode marque un tournant dans la vie de Massignon. En regard de son expérience personnelle à Bagdad, il peut mesurer

21. Cahier de l'Herne *Massignon,* p. 296.
22. *Parole donnée,* p. 71.
23. Meisseloun : le passage où les troupes françaises, conduites par le général Gouraud, défont l'armée arabe, victoire qui leur ouvre les portes de Damas le 21 juillet 1920.
24. « Louis Massignon, Jeanne d'Arc et l'Algérie », *Écrits mémorables I,* p. 37, cité par Jean Moncelon, *Massignon,* Paris, Plon, 1994, p. 172.

alors la distance entre la parole donnée des Arabes, l'hospitalité reçue, la vie sauve dont il a bénéficié d'une part et d'autre part la trahison de la France par rapport à sa parole. Cette attitude de la République n'est pas sans rappeler la trahison de la parole donnée à l'émir Abd-El-Kader[25]. Massignon a expérimenté la duplicité des manœuvres politiques. Il n'aura de cesse au long de son parcours politique de dénoncer publiquement à temps et à contre temps toutes les erreurs et toutes les distorsions de la relation de la République avec le monde musulman.

Les accords Faycal-Clémenceau

À la fin de la guerre, il participe aux négociations entre Fayçal d'Arabie, installé à Damas, et Clémenceau. Les accords Sykes-Picot prévoyaient que la France aurait la domination du Liban actuel et exercerait son influence sur la Syrie. Mais les Anglais, à la fin de la guerre, ont des vues sur la Syrie et en 1918, ils installent Fayçal sur le trône de Damas. Toutefois ils sont obligés de respecter les accords passés avec la France. Des négociations s'engagent donc entre Faycal et Clémenceau. Massignon est l'interprète entre les deux hommes. Fayçal a confiance en Clémenceau et ils parviennent à un accord mais Clémenceau est obligé de quitter la présidence du Conseil quelques jours à peine après la signature. Cet accord coupait la Syrie en deux : la Syrie et le Liban et mettait le Liban sous mandat français. Fayçal est en butte aux forces nationalistes qui ne reconnaissent pas à la France le droit d'avoir une influence sur la Syrie. Les accords ne sont pas respectés par Damas. L'armée française entre en guerre contre la Syrie et fait une entrée victorieuse dans Damas. Faycal est renvoyé. Les Anglais l'installeront sur le trône d'Irak.

En 1920, Massignon est envoyé de nouveau pour une tournée au Proche-Orient par le gouvernement. Les Français sont à Damas. Il fait un rapport dans lequel il se plaint de la manière dont se comportent les autorités françaises. Il conseille aussi le développement de la langue arabe. Enfin de passage à Istanbul, il sent venir la crise qui verra la destitution du sultan et l'avènement

25. Décembre 1847 avec le général Lamoricière et le duc d'Aumale.

de la Turquie de Mustapha Kemal[26].

Massignon rentre en France. Il est nommé professeur suppléant de Henry Le Chatelier au Collège de France, en 1919. Il assure cette suppléance jusqu'en 1924. Il devient directeur de la *Revue du monde musulman*. Puis il succède à Le Chatelier tout en gardant un lien étroit avec le monde arabe et en particulier avec le Proche-Orient.

La question palestinienne

La création d'un État juif

Un second événement peut permettre de saisir l'attitude de Massignon : la création de l'État d'Israël. En 1945, effectuant un séjour au Proche-Orient, Massignon est préoccupé par l'avenir de la Palestine. Au lendemain de la guerre, la plupart des Français et des intellectuels, devant l'horreur des camps d'extermination et avec une bonne dose de culpabilité sont favorables à la création de l'État d'Israël. Le gouvernement français cache son jeu, craignant de susciter en Algérie des mouvements de révolte. Massignon pense que la volonté d'extermination du peuple juif ne justifie pas la création d'un État d'Israël au détriment des populations arabes. De plus, il pense que la création d'un État d'Israël ne sert pas la vocation du peuple juif. En cela d'ailleurs il est en accord avec cet immense penseur juif qu'est Franz Rosenzweig, l'auteur

26. Par le traité de Sèvres, les Turcs ont été contraints de donner aux Grecs toute la Turquie d'Europe et la côte anatolienne. Mustafa Kemal, né en 1881 à Salonique et mort à Istanbul en 1938, est le fondateur et le premier président de la République de Turquie. Après la Première Guerre mondiale et l'occupation alliée de l'Empire ottoman, ce militaire de carrière refuse de voir l'Empire ottoman être démembré par le traité de Sèvres. Il se révolte contre le gouvernement impérial et crée un deuxième pouvoir politique à Ankara et entreprend la reconquête. Il vainc les armées arméniennes, françaises, britanniques et italiennes. Puis il défait les armées grecques, avec échange des populations grecques et turques. En rupture avec le passé impérial ottoman, inspiré par la Révolution française, il instaure la laïcité : séparation entre le pouvoir politique (sultanat) et spirituel (califat) qu'il inscrit dans la Constitution turque, donne le droit de vote aux femmes et remplace l'alphabet arabe par l'alphabet latin (Wikipédia).

de *L'Étoile de la rédemption*[27]. Il pense que l'identité du peuple juif est détournée. La création de l'État d'Israël pose la question des Lieux saints, non seulement pour les chrétiens mais aussi pour les musulmans.

L'ONU, en août 1947, examine le problème. Deux plans sont présentés : soit la création de deux états, soit la création d'un état fédéral. La crainte, en France, est qu'un accord pour la création de l'État d'Israël ne produise ce que prédit Massignon, que cela « convulse notre Afrique du Nord ». Une nouvelle fois, la politique de la France n'est pas claire. La France laisse croire son opposition au projet de partition en deux états mais le 29 novembre le partage est décidé et Paris vote pour.

Massignon est farouchement opposé à cette création, dont il annonce les difficultés à venir. Elles ne tarderont pas à se manifester[28]. Il pense que la colonisation sioniste de la Palestine et les intérêts des États-Unis aggravent la situation du monde arabe et de son unité. Il écrit des articles virulents dans *Témoignage chrétien*[29], et dans *L'Aube*. Il se mobilise pour les réfugiés palestiniens, se rend à la tête d'une mission auprès des réfugiés de Bethléem. Il a le souci que les chrétiens d'Orient ne partent pas.

Massignon a été favorable avant la guerre à un certain sionisme mais à partir du moment où on donne l'hospitalité aux juifs au détriment des Arabes qui sont sur cette terre, cela lui paraît injustifiable. Cela lui paraît d'autant plus injustifiable quand, sur le terrain idéologique, on affirme que Dieu a donné cette terre à Abraham ! Il fait remarquer qu'Abraham a habité cette terre mais sans jamais la posséder.

Ses prises de position, assez marginales à ce moment-là, le conduiront à des ruptures terribles dont la plus douloureuse et la plus

27. « Le père d'où est issu Israël était un immigré […], le peuple devient peuple dans un exil, l'exil en Égypte puis de nouveau à Babylone […], cette terre n'est sienne au sens le plus profond que comme terre de la nostalgie, comme Terre sainte. C'est pourquoi, à la différence des autres peuples, la propriété pleine et entière sur sa patrie lui est contestée même lorsqu'il est chez lui ; lui-même n'est qu'un étranger, un résident provisoire dans son propre pays : "C'est à moi qu'est le pays", dit Dieu. » Rosenzweig, Franz, *L'Étoile de la rédemption,* Paris, Seuil, 2003, p. 419.
28. En février 1948, les conflits armés commencent et en avril, plusieurs centaines d'Arabes sont massacrés. Le 15 mai est proclamé l'État d'Israël et c'est la guerre ouverte.
29. Moncelon, Jean, *op. cit*., p. 290-291.

vive fut sans doute la séparation d'avec son ami Paul Claudel[30]. Dans ce combat, Massignon ne trouvera pas beaucoup de compagnons sauf Gandhi, un juif, Jules Magnes qui meurt en 1948, et le philosophe Martin Buber qui, sioniste au début, est favorable à un état bipartite, dans le respect des populations arabes. Il a aussi des appuis du côté de la revue *Témoignage chrétien.* La revue *Esprit* et son directeur Emmanuel Mounier sont devenus pro-sionistes dans un désir de réparer le mal fait aux juifs. L'attitude de Claudel est curieuse. Déjà la position de Claudel vis-à-vis de l'islam, qu'il avait comparé au nazisme, avait jeté quelques ombres sur leur relation. De plus Claudel avait fortement critiqué Gandhi. Sur Israël, leurs opinions sont irréconciliables. La rupture sera définitive.

L'expérience marocaine

Massignon est favorable à une émancipation des colonies à condition que ce soit dans le cadre même de la colonisation. Dans un article de 1922, il se prononce pour le vote des musulmans que demandait la jeunesse marocaine :

> … tenir notre parole envers les musulmans, qui ont tenu, eux pendant la guerre leur engagement de bien servir la patrie, en donnant graduellement au nouvel électorat musulman sa part dans les affaires publiques.[31]

Membre de la commission pour le centenaire de l'Algérie, il propose un système de grands électeurs pour choisir quelques élus parlementaires. Cela sera refusé. La prédiction de Lyautey ne manquera pas de se réaliser :

> Si nous sommes maladroits, ce peuple nous mettra à la porte dans vingt-cinq ans ; si nous savons le conduire, il s'émancipera dans soixante, mais nous resterons ses amis.

Massignon est un homme de son temps. Il est favorable

30. Claudel, Paul et Massignon, Louis, *Correspondance 1908-1953,* Les cahiers de la NRF, Paris, Gallimard, 2012.
31. Moncelon, Jean, *op. cit*., p. 225.

à la colonisation et il a une haute idée de la France et de son rayonnement. Il est dans une perspective proche de celle de Lyautey. Le protectorat du Maroc, sous la résidence de Lyautey, est une forme de colonisation moins brutale que celle qui se pratique alors en Algérie. Lyautey est un homme tolérant et respectueux des religions et de l'islam. Massignon a eu plusieurs fois des liens avec le Maroc[32]. Très jeune d'abord puisqu'il a écrit un ouvrage sur Léon l'Africain qui l'a conduit à se rendre à Fez. Il a suivi le chemin décrit clandestinement par Charles de Foucauld, déguisé en rabbin russe, en 1883[33]. Dans les années 1920, il est envoyé au Maroc, à la demande de Lyautey, pour étudier la question des corporations et de leur maintien. En effet, on craint que, sous la poussée de l'industrialisation, les corporations et les petits métiers ne disparaissent et que cela ne génère des personnes sans travail, ce qui pourrait s'avérer dangereux politiquement. Le maréchal Lyautey est inquiet de l'avenir du protectorat dès les années 20, même si, à ce moment-là, il n'y a pas à proprement parler de courant indépendantiste.

1953 Fondation du comité France-Maghreb

En 1953, Massignon fonde le comité France-Maghreb. Cette fondation a lieu au moment des événements de l'indépendance du Maroc. Massignon est très conscient, dès la fin de la guerre, que le protectorat du Maroc ne pourra pas durer. L'Istiqlal[34] a revendiqué l'indépendance dès 1944. Le sultan Mohammed V incarne de plus en plus la cause nationale. Se succèdent à la Résidence, Éric Labonne puis le maréchal Juin. La Résidence collabore avec des chefs de tribus, des caïds et en particulier

32. *Louis Massignon et le Maroc, une parole donnée*, *op.cit.*, p. 51-61.
33. Vicomte de Foucauld, Charles, *Reconnaissance au Maroc, 1883-1884*, L'Harmattan éd., coll. Les introuvables, 1998.
34. Le Parti de l'Istiqlal est le premier parti politique marocain, fondé pour obtenir l'indépendance étatique du Maroc, et remplacer le protectorat colonial français par une monarchie constitutionnelle.

le sulfureux El-Glaoui[35] avec son allié El Kittani, contre le sultan. Le sultan dénonce les agissements de la Résidence et la forme que prend le protectorat auprès du gouvernement français avec peu de place laissée au Makhzen[36]. On est en octobre 1950. À la fin de 1952, la situation s'est encore dégradée, en particulier avec de graves émeutes à Casablanca. François Mauriac, qui écrit dans *le Figaro*, entre en scène en soulignant la gravité de la situation. L'association France-Maghreb est fondée en 1953. François Mauriac en est le président et Massignon le vice-président. En font partie, entre autres, Albert Camus, François Mitterrand etc. Le combat est difficile. L'opinion publique est favorable au protectorat. Massignon se situe dans la continuité de Lyautey, soucieux de respecter « le commandeur des croyants » et dans le respect de la parole donnée. Le 9 juillet, Mitterrand ministre en exercice[37] dit qu'il démissionnera si l'on dépose le sultan[38]. C'est pourtant ce qui se passe le 20 août. Le sultan sera finalement envoyé en exil en Corse d'abord puis à Madagascar. Au Maroc les réactions sont vives. La population demande le retour du sultan en particulier par de grandes manifestations lors du premier anniversaire de l'exil du sultan le 20 août 1955. Il y aura plusieurs centaines de morts. Finalement, au terme de 18 mois d'exil, le sultan rentre dans la capitale et remonte sur le trône. Ses ennemis, Le Glaoui en tête, lui font allégeance. Les négociations aboutissent le 2 mars 1956 à la pleine indépendance du Maroc. Massignon qui a rendu visite au Sultan à Madagascar, et qui a mangé avec lui le 11 novembre après son retour, se réjouit de ce retour et du respect de la parole donnée.

35. Le Glaoui mène grande vie à Marrakech et à Paris. Très riche, il est proxénète. Pacha de Marrakech, en décembre 1950, il demande au sultan Mohammed V de ne plus suivre le Parti de l'Istiqlal favorable à l'indépendance du Maroc. En février 1953, il réunit 23 pachas et 323 caïds, et fait signer une pétition exigeant le départ du sultan ; seuls 6 caïds et 4 pachas refusent. Le 20 août 1953, Mohammed V, ainsi que le prince héritier Moulay Hassan (futur Hassan II), sont arrêtés puis envoyés en exil en Corse puis à Madagascar. À leur retour d'exil, El Glaoui se soumet.
36. Administration marocaine qui se déroulait sous le protectorat français.
37. François Mitterrand est alors ministre au conseil de l'Europe.
38. Ce qu'il fit.

La décolonisation de l'Algérie

La guerre d'Algérie

Le 8 mai 1945, dans le Constantinois, ont lieu les massacres de Sétif[39]. La Toussaint 1954 marque le début de la guerre d'Algérie. En 1955, le rappel des réservistes alerte l'opinion publique sur la gravité de la situation. Pour Massignon, il ne fait aucun doute que l'Algérie fait partie de la France : « Je fais remarquer que l'Algérie fait partie intégrante de la métropole française qui est de plus en plus résolue à la faire évoluer vers l'égalité entre musulmans et non-musulmans », dit-il au secrétaire général de la ligue des nations arabes[40]. Il ne cesse de répéter que l'Algérie relève du ministère de l'Intérieur et non pas de celui des Affaires étrangères. En même temps, il n'a de cesse de vouloir que l'Algérie soit considérée réellement pour ce qu'elle est.

> Nous ne sauverons notre culture que si nous renforçons la structure des études arabes en France et en Afrique […], que si nous offrons à nos concitoyens musulmans algériens, que nous avons abondamment sacrifiés au front, une communauté de destin […]. Il s'agit d'avoir une politique arabe juste, positive et constructive, sans quoi ce n'est pas la culture française en Égypte mais l'Algérie française qui périra,

… écrit-il en 1947[41]. Cette année-là est l'année du vote sur le statut de l'Algérie[42]. Là encore le souci de l'hospitalité guide ses prises de position mais il sait que l'on n'est pas dans une démarche qu'on qualifierait aujourd'hui de dialogue. Il n'aura de cesse de

39. Les massacres de Sétif, Guelma et Kherrata sont des répressions sanglantes de manifestations indépendantistes. Elles débutent le 8 mai 1945. Les partis nationalistes algériens décident par des manifestations d'abord pacifiques de rappeler leurs revendications patriotiques. Mais à Sétif un policier tire sur un jeune scout musulman tenant un drapeau de l'Algérie et le tue, ce qui déclenche une émeute meurtrière des manifestants, avant que l'armée n'intervienne. Il y aura parmi les Européens plus d'une centaine de morts et suivant les historiens, de 8 000 à 15 000 victimes autochtones.
40. Moncelon, Biographie p. 362.
41. Moncelon, Biographie p. 363.
42. Affirmation de l'égalité effective de tous les citoyens français et création de l'assemblée algériennes avec deux collèges.

dénoncer les comportements qui nuisent à cette attitude d'hospitalité réciproque :

> L'homme blanc est vicié par son paternalisme sceptique et relativement indulgent et par sa commisération même et l'orgueil de sa supériorité. Nous leur apportons du bien mais ils ne peuvent le croire que s'ils nous font eux du bien et que si nous nous y attendons. Quel genre de bien peuvent-ils nous faire ? Aucun tant que nous les considérons comme inférieurs ; c'est le complexe de supériorité du colonisateur qui produit le complexe d'infériorité chez le colonisé. C'est ce qui fait qu'il est à peu près impossible de se rencontrer puisqu'il y a une différence de potentiel, une espèce de chute de l'un à l'autre qui fait qu'il ne peut pas y avoir d'échanges fraternels[43].
>
> La seule voie serait d'intéresser sérieusement l'administration et les colons à l'islam et à la langue arabe, en restaurant le principe de l'hospitalité.

Le 26 janvier 1955, Jacques Soustelle est nommé gouverneur général de l'Algérie. Massignon lui recommande Germaine Tillion[44] qu'il prend à ses côtés[45] avec la perspective d'une politique d'ouverture. Les tensions se poursuivent. Massignon intervient auprès de Robert Schuman, alors garde des sceaux, par le moyen du comité France-islam.

> Nous voulons que les anciens combattants musulmans de l'armée d'Afrique, même les maquisards, soient tous considérés comme des interlocuteurs valables pour une trêve, car tous ont versé leur sang pour nous, partout depuis cent ans.[46]

Le 12 octobre 1955, après les événements terribles d'août 1955 dans le Constantinois, Massignon fait une grande déclaration devant la mosquée de Paris, qu'il remet ensuite au président du mouvement européen, Robert Schuman.

> Nous sommes venus ici ce soir nous incliner devant toutes les

43. *Cahier de l'Herne* op. cit., p. 297.
44. Germaine Tillion, déportée à Ravensbrück, ethnologue qui a travaillé sur les Aurès, dont Massignon a été le directeur de thèse.
45. Ainsi que Vincent Monteil. Ce sera Vincent Monteil qui réunira les textes et fera la préface de *Parole Donnée,* op. cit.
46. Louis Massignon, *Opera minora III*, Paris, PUF éd., année 1969, p. 603.

> victimes et dire la Fatiha de l'islam en arabe pour elles toutes, les femmes et les enfants surtout, tombés des deux côtés.
>
> Nous considérons que le gouvernement de la République n'a pas encore traité l'Algérie musulmane comme l'Auvergne ou la Bretagne chrétienne.

Cette phrase fait référence à la religion, facteur qui a été largement occulté par les politiques et l'opinion publique pour qui cette révolution algérienne était considérée plutôt comme un mouvement communiste.

> Nous voulons désormais qu'il traite ses enfants comme nos enfants, ses femmes comme nos femmes, ses hommes comme nos hommes : en hommes libres de leur destin.
>
> Nous voulons que les anciens combattants musulmans de l'Armée d'Afrique, même les maquisards, soient tous considérés comme des interlocuteurs valables pour une trêve, car tous ont versé leur sang pour nous, partout depuis cent ans.
>
> Promesse d'Alger en 1830, promesse de Constantine en 1943, promesse du Statut en 1947 pour la liberté du culte musulman[47] et de la langue arabe qui doit être déclarée langue nationale…

De son côté, le FLN refuse tout cessez-le-feu et mène la guerre à tous ceux qui pourraient accepter d'être des interlocuteurs de la France, dont Messali[48]. Massignon est sur la ligne qui consiste à ne cesser d'interpeller le gouvernement français pour une politique juste en Algérie, mais il ne sera jamais personnellement favorable à la décolonisation de l'Algérie. Il ne cesse de chercher la réconciliation et donc il est rejeté par les nationalistes. Il passe pour un traître chez les partisans de l'Algérie française à cause de la défense des indigènes. Évidemment il s'élève vigoureusement contre les méthodes qui déshonorent la France. Il lance des appels à la non-violence, en fidèle

47. La loi de séparation de l'Église et de l'État ne s'est pas appliquée dans les trois départements français d'Algérie. L'arrêté du 11 mai 1848 continuera de s'appliquer : confiscation des biens, paiements des dépenses du personnel et de l'entretien des mosquées.
48. Messali Hadj (1898-1974), réclame dès 1927 l'indépendance de l'Algérie. Il est le fondateur du Parti du peuple algérien (PPA), du Mouvement pour le triomphe des libertés démocratiques (MTLD) et du Mouvement national algérien (MNA). Messali crée le MNA dans un contexte de lutte fratricide engagée contre le Front de libération nationale (FLN) pour la direction de la révolution algérienne.

disciple de Gandhi. Il jeûne chaque premier vendredi du mois. Il est un des premiers à dénoncer la torture avec Mauriac[49], Marrou[50], Mgr Duval, Beuve-Méry dans un édito du *Monde*[51], puis, autour de la revue *Esprit*, avec André Mandouze, Henri-Irénée Marrou[52], René Rémond.

Le 17 février 1958, alors qu'il donne une conférence sur Charles de Foucauld au Centre catholique des intellectuels français, il est agressé par des partisans de l'Algérie française aux cris de « Massignon trahison » et rossé à coup de chaises. Il perdra un œil. Il est alors âgé de 75 ans. Le 27 février 1960, de Gaulle annonce que des négociations vont s'ouvrir avec le FLN et que l'on s'achemine vers l'indépendance de l'Algérie. Massignon manifeste, fin avril 1960, contre les camps d'internement de suspects en Algérie et à Vincennes. Il est pris par la police. Fin mai, il participe à un sit-in et il est conduit à la prison où il restera toute la nuit. Il connaîtra l'indépendance de l'Algérie puis l'exode de l'été 1962.

Massignon aura été jusqu'au bout partisan de l'Algérie française, en même temps qu'un dénonciateur acharné et sans concession de la politique injuste menée vis-à-vis de l'Algérie, un défenseur des musulmans et de la langue arabe, un défenseur de la justice pour les Algériens. Il rappellera que la langue arabe doit être la langue nationale en Algérie en vertu de la promesse du Statut de 1947 qui se prononce pour la liberté du culte musulman et pour que la langue arabe soit déclarée langue nationale. D'ailleurs, pour lui, toute personne en Algérie doit apprendre l'arabe. Il sera assez seul, rejeté par ceux qui étaient favorables à la décolonisation et à l'indépendance et ceux qui étaient pour le maintien, fût-ce par la manière forte, de la colonisation.

1954 : Pardon des Sept Dormants d'Éphèse

Massignon est à l'origine d'un pèlerinage commun aux chrétiens et aux musulmans en 1954. Massignon qui est originaire de Bretagne, vient en pèlerinage en 1953 au pardon des Sept Dormants qui, chaque année, a lieu au Vieux-Marché, près de Plouaret. Une légende raconte

49. 15 janvier 1955 dans *L'express.*
50. 5 avril 1956.
51. 1957.
52. Article de Marrou dans *Le Monde* « France, ma patrie ».

que sept jeunes gens au moment de la persécution de Dèce[53], à Éphèse, sont emmurés vivants dans une grotte, qu'ils se réveillent deux siècles plus tard et que, ressentant la faim, l'un d'entre eux se rend au village pour acheter du pain mais au moment de payer, il sort de sa poche une pièce à l'effigie de l'empereur Dèce. Les gens pensent qu'il a trouvé un trésor dont ils voudraient s'emparer. Le jeune homme se défend, tente d'expliquer la situation fait appel à l'évêque et on décide de se rendre en procession jusqu'à la grotte. Arrivé à proximité, le jeune homme demande aux gens d'attendre à distance pour ne pas réveiller ses compagnons trop brutalement. Il s'y rend seul mais le temps passe. Ne le voyant pas revenir, finalement on se rend à la grotte et on trouve les jeunes gens endormis… Or cette légende chrétienne a été reprise avec quelques variantes dans le Coran et tous les vendredis, à la mosquée, on lit ce passage du Coran[54]. Cette histoire est une allégorie de la croyance en la résurrection commune aux chrétiens et aux musulmans.

Ce culte est très répandu et on le trouve même au fin fond de la Bretagne. Il a été apporté par des moines grecs qui accompagnaient les commerçants d'Orient sur la route de l'étain. En remontant un petit fleuve côtier, ils découvrent le village du Stivel (les sept saints actuels) et son Dolmen, où il y avait un culte païen et qu'ils christianisent en instaurant le culte des Sept Saints Dormants d'Éphèse, au VIe siècle. Le pardon était très vivant mais il se limitait à la paroisse et aux environs. Massignon a l'idée de lancer, dès 1954, un pèlerinage islamo-chrétien qui existe toujours aujourd'hui et qui a lieu tous les étés.

La méthode

On pourrait évoquer encore de nombreuses interventions politiques de Massignon. Celles-ci suffisent pour montrer comment cet universitaire, éminent islamologue, s'est constamment laissé guider par l'amour de la langue arabe, par un parti pris favorable au monde arabe, un sens de l'hospitalité et une fidélité à la parole donnée. Je voudrais cependant évoquer encore un dernier point, il concerne la méthode.

Massignon, dans l'étude du mystique Hallaj, a élaboré une méthode qu'il utilise dans l'ensemble de ses activités aussi bien de

53. La persécution de Dèce, 249-251.
54. 18e sourate.

recherche que d'engagement politique. Cette méthode consiste à ne pas en rester à une description extérieure mais à opérer un véritable décentrement de soi pour aller comprendre de l'intérieur l'objet de son étude. Il construit sa méthode d'une part en opposition au scientisme ambiant de l'époque et grâce à la phénoménologie qui permet de penser autrement le rapport entre le sujet connaissant et l'objet, tout d'abord en cherchant dans l'objet d'étude les structures internes ; cela sera repris ultérieurement et différemment dans le structuralisme. D'autre part en s'intéressant aux états de conscience et pas uniquement aux manifestations culturelles extérieures. Cette méthode suppose, de la part du chercheur, un décentrement de lui-même et même de ses hypothèses de recherche et d'autre part, autre mot clef de la pensée massignonienne, de se situer axialement, de se mettre dans l'axe de l'autre. Il reproche à bien des islamologues d'avoir étudié l'islam du dehors, sans devenir les hôtes de la communauté musulmane.

Cette méthode se définit par quelques traits caractéristiques : la sympathie pour l'objet étudié, mais aussi l'intériorité à l'objet, la recherche de l'originalité de l'objet étudié, et une approche globale du phénomène faisant droit à la pluridisciplinarité et à toutes les connexions possibles.

Massignon et l'Église catholique

Je n'ai pas les compétences pour juger de cette méthode dans l'étude de l'islam et plus largement de la connaissance des religions mais je sais cette méthode féconde et originale dans le cadre de la théologie chrétienne des religions. On a pu dire de lui qu'il a été le plus musulman des chrétiens et le plus chrétien des musulmans ! En tout cas, Massignon a rendu possible, par l'influence qu'il a eue sur de nombreux théologiens chrétiens, le changement d'attitude de l'Église catholique envers l'islam. Le concile Vatican II, pour la première fois au cours de l'histoire, prononce officiellement une parole positive sur cette tradition religieuse, reconnaissant tout ce qui unit ces deux religions, à commencer par une foi dans un Dieu unique.

Il ne fut pas le seul islamologue chrétien mais il fut un des rares à considérer l'islam de l'intérieur. Cela le conduisit à penser l'islam non pas comme étranger à la révélation judéo-chrétienne mais comme

original certes, mais intérieur à celle-ci, sous la figure tutélaire d'Abraham. Les musulmans sont les descendants d'Abraham par Ismaël le fils de la servante Agar comme les juifs et les chrétiens sont les descendants de Sarah par Isaac, le fils de la promesse. Cet énoncé symbolique n'a pas été repris dans le discours officiel de l'Église mais Massignon a permis cependant que l'on considère ce qui unit ces traditions religieuses et de construire des relations sur la base de ce qui est commun plutôt que de s'exclure sur la base des différences. Il a eu des disciples nombreux à commencer par celui qui allait devenir le pape Paul VI et qui faisait partie longtemps avant de devenir pape de l'union de prières, fondée par Massignon.

Conclusion

Massignon a révolutionné l'islamologie et il a été l'orientaliste le plus respecté de tout le monde musulman. Même s'il fut objet de critiques, il a bousculé bien des idées reçues sur l'origine du Coran, sur le soufisme, sur la mystique. Il a en particulier démontré le caractère authentiquement musulman de la mystique et, par là même, de la puissance de cette tradition religieuse. Ce faisant, il a contribué à revaloriser l'image de l'islam.

Son attachement à la langue arabe, à l'hospitalité et à la parole donnée et d'autre part à sa méthode l'ont conduit sur le terrain de l'engagement politique, dans lequel parfois et même assez souvent, il s'est retrouvé isolé, mais il n'a cessé d'appeler la République à avoir une considération positive de la population musulmane. L'histoire nous montre que la République n'a jamais cessé d'être en difficulté sur ce point. Probablement est-ce toujours d'actualité.

Massignon a permis à l'Église catholique de déplacer sa position traditionnelle dans sa relation à cette tradition religieuse tellement combattue au cours des siècles. On peut affirmer que sans lui et sans le rayonnement qu'il a eu, le concile Vatican II n'aurait pas engagé l'évolution actuelle et le dialogue islamo-chrétien. Or il y a un enjeu réel du point de vue politique comme du point de vue théologique.

Il me semble que quelques questions méritent d'être éclairées. La distinction entre la religion et la politique est une nécessité que l'histoire nous a apprise mais cette distinction des domaines ne doit

pas justifier une ignorance de l'autre, quel que soit cet autre dans la totalité de ses références, de ce qui le fait vivre. C'est une nécessité du politique que de comprendre le facteur religieux…

Peut-être aussi que la connaissance objective des faits religieux comporte aussi la connaissance des contenus de croyance, des états de conscience. Massignon est une belle illustration de cette nécessité où l'on est de comprendre l'autre, non de l'extérieur, mais aussi d'une certaine manière de l'intérieur. Je viens de lire une conférence de 1925 de Martin Buber dans laquelle il dit que la relation dialogique ne demande pas toujours nécessairement de l'empathie mais un enveloppement de l'autre. Massignon dit qu'il faut comprendre l'autre axialement, à partir de ce qui le fait vivre, qui lui fait donner du sens, produire de la culture. Il me semble qu'il y a une certaine urgence à cela…

IV. L'ACADÉMIE DE NÎMES AU 31 DÉCEMBRE 2014

COMPOSITION DU BUREAU DE L'ACADÉMIE

pour l'année 2014

Président d'honneur : Didier MARTIN, Préfet du Gard

Président : Robert CHAMBOREDON
Vice-président : Jean-Louis MEUNIER
Secrétaire perpétuel : Alain AVENTURIER
Secrétaire adjoint : Henri HUGUES
Trésorier : Charles PUECH
Trésorier adjoint : Bernard FONTAINE
Bibliothécaire : Jean-Louis MEUNIER
Archiviste : Christiane LASSALLE

MEMBRES ET AMIS DE L'ACADÉMIE

Membres d'honneur et membres honoraires

M. le Préfet du Gard, président d'honneur de l'Académie depuis 1801.

M. le Maire de Nîmes, membre d'honneur ès qualités.

M. le Président du Conseil général du Gard, membre d'honneur ès qualités.

1982 Frédérique HÉBRARD (Mme Louis VELLE, née CHAMSON), Ch. de la L.H.

1987 Jean d'ORMESSON, de l'Académie française, Grand Off. de la L.H.

1988 Odile RIO, majoral du Félibrige.

1993 André BONNET.

1996 Victor LASSALLE, conservateur hon. du Patrimoine, Off. Palmes acad., Ch. Arts et Lettres, Ch. Ordre nat. du Mérite.

2004 Jean SABLOU, Ch. de la L.H., Off. Arts et Lettres, directeur hon. des Archives départementales de l'Hérault.

2006 Emmanuel LE ROY LADURIE, professeur au Collège de France.

2006 Philippe JOUTARD, historien, ancien recteur d'Académie.

2008 Gilles DERVIEUX, Ch. des Palmes acad., Ch. Arts et Lettres.

2011 Marcelle VIALA, professeur honoraire.

2011 Henry de SEGUINS-COHORN, Ch. de la L.H., off. de cavalerie en retraite.

2012 André COSTABEL, Ch. de la L.H., Off. Ordre nat. du Mérite, Commandeur du Mérite agricole.

2013 Yvon PRADEL, Ch. Ordre nat. du Mérite, Off. Palmes acad., Professeur honoraire de Lettres.

2014 Hugues BOUSIGES, Préfet honoraire, Ch. de la L.H., Commandeur de l'Ordre nat. du Mérite, Ch. des Arts et Lettres.

CLASSE DES MEMBRES RÉSIDANTS
comprenant 36 académiciens

N°	Date de l'élection	Nom des Académiciens	Prédécesseur
1	30-01-1981	Robert DEBANT, Ch. Ordre nat. du Mérite, Off. Arts et Lettres, Ch. des Palmes acad., archiviste-paléographe, directeur honoraire des Archives du Gard.	Jules Davé
2	2-12–1983	Christiane LASSALLE- GUICHARD, conservateur honoraire du Patrimoine, Ch. Arts et des Lettres, Ch. Ordre nat. du Mérite.	André Modeste
3	7- 02-1986	Georges SAPÈDE, ingénieur.	Jean Paradis
4	6-11-1992	Daniel-Jean.VALADE, Ch. de la L. H., Off. Ordre nat. du Mérite, Commandeur des Palmes acad., Off. Arts et Lettres, directeur d'établissement scolaire honoraire.	André Nadal
5	18-06-1993	Hélène DERONNE, docteur ès Lettres, maître de conférences honoraire.	Jean Roger
6	16-02-1996	Pascal GOUGET, docteur en médecine.	Claude Escholier
7	16-02-1996	Charles PUECH, Ch. de la L. H., de l'Ordre nat. du Mérite et des Palmes acad., président de Chambre honoraire à la Cour d'appel.	René Panet
8	18-04-1997	Guilhem FABRE, directeur de recherche honoraire au C.N.R.S.	Victor Lassalle

9	3-04-1996	Catherine MARÈS, professeur agrégée de lettres.	Pierre Fabre
10	7-06-1998	Gabriel AUDISIO, professeur émérite d'histoire moderne, Université de Provence.	Jacques Larmat
11	5-11-1999	Christian SALENSON, théologien.	Chanoine Fayolle
12	7-01-2000	Bernard CAVALIER, docteur en médecine.	René Bosc
13	2-03-2001	Henri HUGUES, préfet honoraire, Ch. de la L.H., Off. Ordre nat. du Mérite, Off. des Palmes acad., Off. du Mérite agricole, Ch. du Mérite maritime.	Jean Lauret
14	15-06-2001	Jacques GALTIER, pasteur.	René Château
15	15-03-2002	Monique KUNTZ, Ch. de la L. H, Ch. Ordre nat. du Mérite, conservateur de bibliothèque.	Janine Reinaud
16	23-05-2003	Antoine BRUGUEROLLE, architecte.	Lucien Frainaud
17		Sans titulaire	
18	16-04-2004	Micheline POUJOULAT, professeur agrégée d'espagnol.	Noël Cannat
19	30-04-2004	Brigitte MAURIN, professeur agrégée d'italien, docteur ès lettres.	Christian Liger
20	14-01-2005	Bernard FONTAINE, avocat.	Jean.Goujon
21	3-11-2006	Pierre MARÈS, professeur, chef du service de gynécologie-obstétrique, CHU, Nîmes.	Paul Tempier
22	1-06-2007	René CHABERT, docteur en neurobiologie, qualifié maître de conférences des Universités.	Pierre-Marie Michel

23	21-12-2007	Bernard FOUGÈRES, archiprêtre.	Robert Dalverny
24	21-12-2007	Hubert EMMERY, libraire	Louis Durteste
25	8-02-2008	Alain AVENTURIER, Ch. Mérite agricole, ingénieur.	Gilles Dervieux
26	6-02-2009	Michèle PALLIER, femme de lettres.	Jean Ménard
27	14-05-2010	Jean-Pierre GARDELLE, pasteur.	Aimé Bonifas
28	4-03-2011	Robert CHAMBOREDON, professeur agrégé d'histoire.	Jacques Lévy
29	15-06-2012	Alain PENCHINAT, ancien élève ESCP.	Roger Grossi
30	15-06-2012	Jean-Louis MEUNIER, docteur ès lettres	Jean-Marc Roger
31	15-06-2012	Bernard SIMON, ingénieur INAPG.	Marc Chausse
32	15-06-2012	Vanessa RITTER, docteur en égyptologie.	Marcelle Viala
33	7-12-2012	Jean MATOUK, professeur des Universités. Officier de la L.H., Officier de l'Ordre nat. du Mérite.	André Costabel
34	7-12-2012	Pascal TRARIEUX, conservateur du Musée des beaux-arts à Nîmes.	Charly-Sam Jallatte
35	20-06-2014	Dominique PRAT, médecin, chef de Service C.H.U. de Nîmes.	Paul Maubon
36	14-11-2014	Simone MAZAURIC, professeur émérite des Universités.	Yvon Pradel

CLASSE DES MEMBRES NON RÉSIDANTS
comprenant 24 académiciens

N°	Date de l'élection	Nom des Académiciens
1	27-06-1988	Jean-Charles BALTY
2	15-12-1989	Alain GIRARD, conservateur départemental des musées.
3	10-06-1994	Robert SAUZET, docteur ès lettres, professeur émérite à l'Université François Rabelais de Tours.
4	5-12-1997	Maurice CONTESTIN, professeur.
5	9-04-1999	Bartolomé BENNASSAR, professeur émérite à l'Université de Toulouse.
6	4-06-1999	Daniel TRAVIER, Off. de la L.H., ingénieur, fondateur et directeur du Musée des vallées cévenoles.
7	15-12-2000	Guy POULON (Philippe Sénart), Off. de la L.H., magistrat honoraire.
8	5-12-2000	Maurice AGULHON, professeur au Collège de France.
9	15-12-2000	Jacqueline LEROY, Ch. de la L.H., Ordre nat. du Mérite, Ch. des Palmes acad., conservateur général (honoraire).
10	13-05-2005	Sabine TEULON-LARDIC, docteur en musicologie de Paris-Sorbonne, professeur au Conservatoire R.D. de Nîmes.
11	13-05-2005	Pierre-Yves KIRSCHLEGER, agrégé d'histoire, maître de conférences à l'Université Paul-Valéry Montpellier III.
12	9-05-2006	Paule PLOUVIER, Off. des Palmes académiques, docteur ès lettres, professeur émérite de l'Université Paul Valéry, écrivain.

13	7-11-2008	Anny HERRMANN, Ch. Palmes acad., professeur honoraire.
14	7-11-2008	Robert CHALAVET, directeur honoraire centre hospitalier, docteur en droit, Off. Ordre nat. du Mérite.
15	19-06-2009	Rüdiger STEPHAN, docteur ès lettres allemandes et françaises, Ch. Palmes acad., Off. Ordre nat. du Mérite, Ch. de l'Ordre du Mérite polonais.
16	22-05-2009	Jean-François DELMAS, directeur de la bibliothèque Inguimbertine et des musées de Carpentras, Ch. Palmes acad., Ch. de l'Ordre nat. du Mérite, Ch. Arts et des Lettres.
17	17-12-2010	Carol IANCU, professeur d'histoire contemporaine Université Paul Valéry Montpellier III, directeur de l'École des Hautes Études du Judaïsme de France, Off. Palmes acad., docteur *honoris causa* de l'Université Babes-Bolyai de Cluj-Napoca et de l'Université Alexandru Ioan Cuza de Iasi (Roumanie).
18	17-12-2010	Jacques MEINE, docteur en médecine, spécialiste FMH en chirurgie et chirurgie de la main.
19	14-01-2011	Danielle BERTRAND-FABRE, docteur en histoire.
20	28-10-2011	Jacques BOISSONNAS, chef d'entreprise, Ch. de la L.H.
21	28-10-2011	François-Bernard MICHEL, professeur de médecine, Off. de la L.H., Com. ONM, Com. Palm. acad., membre de l'Académie des Beaux-arts.
22	29-06-2012	Bernard MOREAU, docteur en droit, directeur honoraire à l'Assemblée nationale, Ch. de la L.H., Ch. Ordre nat. du Mérite.
23	et 24	*Sans titulaire au 31.12. 2014*

CORRESPONDANTS

(en nombre illimité)

1978 René GONDRAN, Ch. de la L.H., sous-préfet honoraire.

1981 Maurice-Yves CASTANIER, industriel.

1981 Marie-Françoise GRIFFEUILLE, conservateur de musée.

1981 André HAON, professeur, Ch. Arts et Lettres.

1982 Alain NICOLAS.

1983 Marguerite-Marie BÉNEL-COUTELOU, docteur ès lettres.

1984 René EVESQUE, préhistorien.

1985 Rainer RIEMENSCHNEIDER, professeur honoraire.

1988 Ariel BALMASSIEFRE, architecte DPLG.

1989 Philippe CHAREYRE, Off. Palmes acad., professeur d'université.

1989 Jean-Maurice ROUQUETTE, président de l'Académie d'Arles, conservateur en chef honoraire des Musées d'Arles.

1992 Robert COURTIEU, colonel d'aviation (E.N.), Ch. de la L.H., Off. Ordre nat. du Mérite.

1992 Marc BORDREUIL, conservateur de musée.

1992 Michel CHRISTOL, professeur à la Sorbonne.

1994 Jean-Élie CASTAN, ancien colonel de l'Armée de l'Air, Ch. de la L.H., Croix de Guerre 39-45, médaille de la Résistance.

1994 Pierre MONTEILS, ancien intendant des lycées de Nîmes, commandeur des Palmes Acad.

1994 Laurent PUECH, conservateur du Musée cévenol du Vigan.

1995 Georges LAVAL, organiste.

1995 Hélène FAGE-GALTIER, professeur.

1995 Jean- Paul BUREAU, professeur Faculté de médecine.

1995 René MÉJEAN, Off. de la LH., Com. Ordre nat. du Mérite, Croix de Guerre 39-45, général (C.R.).

1996 Martine PEYROCHE d'ARNAUD de SARAZIGNAC, Conservateur honoraire des Musées. Ch. Arts et Lettres.

1996 Raymond HUARD, Ch. Palmes Acad., professeur émérite d'Université.

1996 Robert LEYDET, Ch. de la L.H., Ch. Ordre nat. du Mérite.

1996 Georges PINCEMAILLE, Off. Ordre nat. du Mérite.

1997 Pierre MAZIER, Ingénieur honoraire SNCF.

1998 Olympe BHELY-QUENUM, sociologue, écrivain, O. N. du Bénin.

1998 Pierre CHILLET, cadre supérieur Télécom, écrivain (Hervé PIJAC).

1998 Guy DUGAS, professeur d'Université.

1998 Claude-Annik GAIDAN.

1998 Jean-Yves LAUNAY, avocat général honoraire à la Cour de cassation, Ch. L.H., Off. Ordre nat. du Mérite, Off. Palmes acad.

1998 Thierry MARTIN, professeur de musicologie.

1999 Nicole AGUSSOL, magistrat, conseiller honoraire à la Cour d'appel de Paris, Ch. Ordre nat. du Mérite.

1999 Bernard BASTIDE, enseignant.

2001 Françoise CUILLE-KUSEL, commissaire-priseur.

2001 Jean-Jacques ROUX, professeur d'histoire honoraire.

2001 Nicole VRAY, docteur ès lettres, Ch. Palmes acad.

2002 Aurélia BORTOLIN, docteur en histoire.

2002 Jacques DESCHARD, lieutenant-colonel d'artillerie.

2002 Pierre LANVERS, pdg Sté Lanvers BIM-SA, Com. L.H. et Ordre nat. du Mérite, Croix de guerre, Médaille des Évadés, Palmes académiques.

2002 Marie-Françoise MAQUART, docteur en histoire.

2002 Monique MÉRIC, gérante de société, Ch. L.H. et de l'Ordre nat. du Mérite.

2003 Stéphane ALLUT, expert-comptable.

2003 Jacques CADÈNE, juriste et administrateur de société.

2004 Jean-François MARÉCHAL, professeur honoraire d'histoire et de géographie.

2004 René MAUBON, musicologue.

2006 Marcel BOURRAT, ingénieur (Institut national agronomique de Paris, École nationale du Génie rural), licencié en sciences économiques.

2007 Régis CAYROL, conseiller à la Cour d'appel de Montpellier.

2007 Romain DAUDÉ, historien.

2007 Jean-Marc HUERTAS, architecte-urbaniste.

2007 Philippe RIGOULOT, docteur ès sciences politiques.

2007 Daniel SOURIOU, ferronnier d'art et sculpteur sur métaux, Compagnon du Tour de France, Ch. de la L.H.

2008 Gilbert BEC, directeur industriel.

2008 Guilhem GODLEWSKI, professeur à la faculté de médecine de Montpellier, membre de l'Académie nationale de chirurgie, Ch. Ordre nat. du Mérite.

2008 Jean KREBS, ingénieur de l'École Centrale de Paris.

2008 Hugues ROMANO, docteur en médecine.

2008 René VENTURA, architecte.

2009 Jean-Jacques BRÈS, notaire.

2009 François-Robert MAGDELAINE, professeur honoraire, généalogiste.

2010 Michel AUGUGLIORO, proviseur honoraire, Off. Palmes Acad.

2010 René DOMERGUE, professeur agrégé de sciences économiques et sociales

2010 Hélène DUBOIS DE MONTREYNAUD, docteur en sociologie.

2010 Michel FOURNIER, journaliste.

2010 Dominique HOREMAN, juriste d'entreprise et gérant d'une société de brevets.

2010 Claude LARNAC, professeur de mathématiques honoraire, Ch. Palmes acad.

2010 Pierre MORISOT, général de corps d'armée C.R., Commandeur L.H. et Commandeur Ordre nat. du Mérite.

2011 Richard BOUSIGES, historien, directeur du Centre hospitalier de Blois.

2011 Jean-Marc CANONGE, professeur agrégé d'italien.

2011 Madeleine GIACOMONI, chef de greffes au conseil des Prud'hommes, Ch. Ordre nat. du Mérite.

2011 Pierre MUTIN, président de sociétés publiques françaises et étrangères d'hydraulique.

2011 Jean-Michel OTT, professeur honoraire de mathématiques.

2012 Daniel KRIBS, docteur en histoire.

2012 Michel BELIN, magistrat honoraire.

2012 Bernard FÉVRIER, généalogiste.

2012 William GALLIGANI, directeur honoraire de banque.

2012 Jean-Luc PONTVIEUX, ingénieur École centrale des Arts et Manufactures de Paris.

2013 Frédéric AURIOL, aumônier général des hôpitaux, Ch. dans l'Ordre nat. du Mérite.

2013 Évelyne BRANDTS, professeur agrégé d'allemand.

2014 Marie-Lucy DUMAS, agrégée d'histoire, docteur en sciences politiques, professeur honoraire de l'Éducation nationale, Ch. dans l'Ordre nat. du Mérite.

2014 Jean-Marie de BERMOND DE VAULX, maître de conférences honoraire, docteur en droit.

2014 Jean PEY, adjoint de conservation.

2014 Jean-Luc SIMULA, agrégé de sciences économiques, professeur honoraire de classe préparatoire aux Grandes Écoles.

2014 Jean-Pierre ROUANET DE VIGNE LAVIT, professeur de médecine, Ch. de la L.H.

ACADÉMIES - SOCIÉTÉS SAVANTES ET ORGANISMES CORRESPONDANTS FRANCE

ABBEVILLE	Société d'Émulation historique et littéraire d'Abbeville
AGEN	Académie des Sciences, Lettres et Arts d'Agen
AIX-EN-PROVENCE	Académie des Sciences, Agriculture, Arts et Belles-Lettres d'Aix
	Faculté des Lettres et des Sciences humaines
ALÈS	Académie cévenole, Club cévenol
AMIENS	Société des Antiquaires de Picardie
ANGERS	Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts d'Angers
ANGOULÊME	Société Archéologique et Historique de la Charente
ARLES	Académie d'Arles
ARRAS	Académie des Sciences, Lettres et Arts d'Arras
AUCH	Société Archéologique et Historique, Littéraire et Scientifique du Gers
AUTUN	Société Éduenne des Lettres, Sciences et Arts
	Société d'Histoire naturelle et des Amis du Muséum
AUXERRE	Société des Sciences Historiques et Naturelles de l'Yonne
AVESNES	Société Archéologique et Historique de l'arrondissement d'Avesnes
AVIGNON	Académie de Vaucluse
BAGNOLS-SUR-CÈZE	Société d'Études des civilisations antiques Bas-rhodaniennes
BEAUCAIRE	Société d'Histoire et d'Archéologie
BELFORT	Société Belfortaine d'Émulation
BESANÇON	Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Besançon et de Franche-Comté
	Société d'Émulation du Doubs
BÉZIERS	Société Archéologique, Scientifique et Littéraire de Béziers
BORDEAUX	Académie nationale des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Bordeaux, Société Archéologique

BOURGES	Académie du Berry
CAEN	Académie des Sciences, Arts et Belles- Lettres
CAMBRAI	Société d'Émulation de Cambrai
CANNES	Société Scientifique et Littéraire de Cannes et de l'arrondissement de Grasse
CARCASSONNE	Académie des Arts et des Sciences de Carcassonne
	Société d'Études scientifiques de l'Aude
CHARTRES	Société Archéologique d'Eure-et-Loir
CHÂTEAUDUN	Société Dunoise
CLERMONT-FERRAND	Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts
COLMAR	Académie d' Alsace
	Société d'Histoire Naturelle et d'Ethnographie
DAX	Société de Borda
DIGNE	Société Littéraire et Scientifique des Alpes de Haute-Provence
DIJON	Académie des Sciences, Arts et Belles-Lettres
DUNKERQUE	Société dunkerquoise d'Histoire et d'Archéologie
DRAGUIGNAN	Société d'Études scientifiques et archéologiques
FOIX	Société préhistorique de l'Ariège
LAON	Fédération des Sociétés d' Histoire et d'Archéologie de l'Aisne
LA ROCHELLE	Société Académique des Belles-Lettres et Arts
LASCOURS	Académie de Lascours
LE HAVRE	Société Havraise d'Études diverses
LE MANS	Société Historique et Archéologique du Maine
LE-PUY-EN-VELAY	Société Académique du Puy-en-Velay et de la Haute-Loire
L'ESTRÉCHURE GÉNOLHAC	Lien des chercheurs cévenols
LILLE	Commission départementale d'Histoire et d'Archéologie
LYON	Académie des Sciences, Belles - Lettres et Arts
	Société Historique, Archéologique et Littéraire
MÂCON	Académie de Mâcon (ex-Société des Arts...)
MARSEILLE	Académie des Sciences, Lettres et Arts de Marseille
MENDE	Société des Lettres, Sciences et Arts de la Lozère
METZ	Académie Nationale
MONTAUBAN	Académie des Sciences, Belles- Lettres et Arts
MONTBÉLIARD	Société d'Émulation

MONTBRISON	La Diana
MONTPELLIER	Académie des Sciences et Lettres
	Société littéraire de la Poste et de France-Télécom : la Voix domitienne
	Association des Amis du Musée de la Pharmacie
	Centre d'Histoire militaire et d'Études de Défense nationale
	Revue « Causses et Cévennes »
MOULINS	Société d'Émulation du Bourbonnais
NANCY	Académie de Stanislas
NARBONNE	Commission Archéologique et Littéraire
NEVERS	Société Nivernaise des Lettres, Sciences et Arts
NICE	Académie des Lettres, Sciences et Arts des Alpes Maritimes
	Institut de Préhistoire et d'Archéologie
NÎMES	Comité de l'Art Chrétien
	École Antique de Nîmes
	Société d'Histoire du Protestantisme
	Groupe d'Études Histoire- Ethnologie (Centre Universitaire Vauban)
PARIS	Akademos
	Académie des Beaux-Arts
	Société de l'Histoire du Protestantisme français
PERPIGNAN	Société Agricole, Scientifique et littéraire des Pyrénées Orientales
POITIERS	Société des Antiquaires de l'Ouest
QUIMPER	Société Archéologique du Finistère
RENNES	Société Archéologique et Historique d'Ille-et-Vilaine
ROUEN	Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts
SAINT-GILLES	Société Historique et Archéologique
SAINT-JEAN-DU-GARD	Les Amis de la Vallée Borgne
SAINT-JEAN-DE-MAURIENNE	Société d'Histoire et d'Archéologie de Maurienne
SAINT-LÔ	Société d'Histoire et d'Archéologie de la Manche
SAINT-MALO	Société d'Histoire et d'Archéologie de l'Arrondissement de Saint-Malo
SAINT-QUENTIN	Société Académique
STRASBOURG	Société Académique du Bas-Rhin

SENS	Société Archéologique
TARASCON-SUR-ARIÈGE	Société préhistorique Ariège-Pyrénées
TOULON	Académie du Var
	Société des Amis du vieux Toulon
TOULOUSE	Académie des Jeux Floraux
TOURS	Académie des Sciences, des Arts et des Belles-Lettres de Touraine
TROYES	Société Académique d'Agriculture, des Sciences, Arts et Belles-Lettres de l'Aube
TULLE	École Félibréenne Limousine « Lemouzi »
VALENCE	Société Archéologique et Statistique de la Drôme
VANNES	Société Polymathique du Morbihan
VERSAILLES	Académie de Versailles.
	Société des Sciences morales, des Lettres et des Arts des Yvelines et de l'Ile de France
VILLEFRANCHE-SUR-SAÔNE	Académie de Villefranche et du Beaujolais
VILLENEUVE-LÈS-AVIGNON	Société d'Histoire et d'Archéologie du Vieux Villeneuve
VITRY-LE-FRANÇOIS	Société des Sciences et Arts

SOCIÉTÉS SAVANTES, ACADÉMIES ÉTRANGÈRES

BARCELONE	Universitat Autònoma de Barcelona (departament de Filologia clàssica)
BARI	Universita degli studi di Bari
BORDIGHERA	Institut International d'Études Ligures
BRUXELLES	Académie royale de Belgique
GENÈVE	Société d' Histoire et d'archéologie
NEUCHÂTEL	Société Neuchâteloise de Géographie
VÉRONE	Accademia di Agricoltura, Scienze, e Lettere di Verona